



<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>2. SERVICE ACCUEIL.....</b>	<b>7</b>
2.1. EFFECTIFS .....	7
2.2. BUT DE LA FONCTION, TÂCHES ET RESPONSABILITÉS .....	7
<b>3. SERVICE POPULATION – ETRANGERS – ETAT CIVIL – CASIER JUDICIAIRE – PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE.....</b>	<b>8</b>
3.1. SERVICE POPULATION .....	8
3.1. SERVICE ÉTRANGERS .....	11
3.2. SERVICE CASIER JUDICIAIRE - PASSEPORT - PERMIS DE CONDUIRE .....	12
3.3. SERVICE ÉTAT CIVIL .....	14
<b>4. SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>16</b>
4.1. EFFECTIFS DU SERVICE .....	16
4.2. MISSIONS .....	16
4.3. FORMATION SUIVIE .....	17
4.4. CONTRÔLE INTERNE.....	17
4.5. RELEVÉ DES SÉANCES DE COLLÈGE .....	18
4.6. RELEVÉ DES SÉANCES DE CONSEIL.....	19
4.7. SECRÉTARIAT DU BOURGMESTRE ET DU COLLÈGE.....	20
4.8. SERVICE JURIDIQUE.....	20
4.9. COORDINATEUR EN PLANIFICATION D'URGENCE .....	22
<b>5. SERVICE DE COMMUNICATION .....</b>	<b>22</b>
5.1. EFFECTIFS .....	22
<b>6. SERVICE DU PERSONNEL.....</b>	<b>24</b>
6.1. EFFECTIFS .....	24
6.2. MISSIONS .....	25
6.3. L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES .....	29
6.4. FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE .....	32
<b>7. SERVICE INTERNE COMMUN POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (SICPPT).....</b>	<b>33</b>
7.1. COMPOSITION DU SICPPT.....	33
7.2. MISSIONS DU SICPPT.....	33
7.3. FONCTIONNEMENT DU SICPPT .....	35
7.4. TRAVAUX PRINCIPAUX SUR LA PÉRIODE ÉCOULÉE.....	35
<b>8. DIRECTION FINANCIERE .....</b>	<b>37</b>
8.1. EFFECTIFS .....	37

8.2.	TRAVAUX BUDGÉTAIRES : BUDGET, MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES ET COMPTES ANNUELS	37
8.3.	DÉPENSES ORDINAIRES .....	40
8.4.	RECETTES ORDINAIRES .....	42
8.5.	DÉPENSES ET RECETTES EXTRAORDINAIRES .....	43
<b>9.</b>	<b>SERVICE MARCHES PUBLICS ET PATRIMOINE.....</b>	<b>44</b>
9.1.	EFFECTIFS .....	44
9.2.	FONCTIONS .....	44
9.3.	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS .....	45
9.4.	PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS .....	45
9.5.	SUIVI DES DÉCISIONS PRISES AUX COLLÈGES ET AUX CONSEILS COMMUNAUX.....	49
9.6.	SUIVI QUOTIDIEN DES MODIFICATIONS DE LA LÉGISLATION .....	49
9.7.	GESTION DES RÉUNIONS RELATIVES AU SERVICE.....	49
9.8.	CHAMP ET NATURE DES RELATIONS.....	50
9.9.	DIFFICULTÉS ET CONTRAINTES.....	50
9.10.	QUELQUES CHIFFRES .....	51
9.11.	MARCHÉS SUBVENTIONNÉS 2022 .....	51
9.12.	MARCHÉS PUBLICS 2022 .....	52
9.13.	FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE .....	57
<b>10.</b>	<b>SERVICES URBANISME – LOGEMENT – RENOVATION URBAINE .....</b>	<b>58</b>
10.1.	EFFECTIFS .....	58
10.2.	MOYENS DE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE.....	61
10.3.	CONCRETISATION DES MISSIONS.....	62
<b>11.</b>	<b>SERVICE AUTEUR DE PROJET .....</b>	<b>88</b>
11.1.	PRINCIPAUX DOSSIER TRAITÉS EN 2021 .....	88
11.2.	URBANISME - PERMIS .....	89
11.3.	COLLABORATION ET ASSISTANCE PROJET .....	89
<b>12.</b>	<b>SERVICE TRAVAUX.....</b>	<b>89</b>
12.1.	GENERAL .....	89
12.2.	TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMENAGEMENTS PUBLICS GENERAUX.....	90
12.3.	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DANS LES CIMETIERES COMMUNAUX .....	95
12.4.	TRAVAUX GENERAUX D'ENTRETIEN DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX.....	97
<b>13.</b>	<b>SERVICE INFORMATIQUE &amp; ENERGIE.....</b>	<b>105</b>
13.1.	COMPOSITION DU SERVICE.....	105
13.2.	LES MISSIONS .....	105
13.3.	CADASTRE DES LOGICIELS MÉTIERS.....	106

13.4.	STATISTIQUES.....	107
13.5.	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN EAU .....	107
13.6.	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ .....	107
13.7.	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN GAZ .....	108
13.8.	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN MAZOUT .....	108
<b>14.</b>	<b>SERVICE ENTRETIEN .....</b>	<b>109</b>
14.1.	COMPOSITION DU SERVICE.....	110
<b>15.</b>	<b>SERVICE MEDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES.....</b>	<b>111</b>
15.1.	TRAITEMENT DES DOSSIERS DE MÉDIATION – ACTIVITÉ PRINCIPALE.....	111
15.2.	SENSIBILISATION DES COMMUNES ET DES POLICIERS .....	113
15.3.	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE CONCERTATION DES MÉDIATEURS SAC .....	113
15.4.	"SERVICE ET INFORMATION" À LA POPULATION.....	113
<b>16.</b>	<b>SERVICE JEUNESSE ET PLAN DE COHESION SOCIALE .....</b>	<b>114</b>
16.1.	MISSIONS .....	114
16.2.	PERSONNEL .....	114
16.3.	ACTIONS .....	116
<b>17.</b>	<b>SERVICE INFOGRAPHIE.....</b>	<b>129</b>
<b>18.</b>	<b>SERVICE IMPRIMERIE .....</b>	<b>151</b>
18.1.	COMMANDES DE PAPIER EN 2021: TABLEAU COMPARATIF AVEC 2022.....	151
18.2.	COMMANDES D'ENVELOPPES EN 2021: TABLEAU COMPARATIF AVEC 2022 .....	152
<b>19.</b>	<b>SERVICE D'ACCUEIL ET DE PREVENTION "SAP".....</b>	<b>153</b>
19.1.	INTRODUCTION ET GÉNÉRALITÉS .....	153
19.2.	BILAN CHIFFRÉ .....	154
19.3.	EVOLUTION DES PRINCIPALES INTERVENTIONS.....	156
19.4.	LES PARTENAIRES-RELAIS.....	157
19.5.	PROFIL DES CONSOMMATEURS EN CONTACT AVEC LE SAP.....	157
<b>20.</b>	<b>R.C.A. CENTRES SPORTIFS.....</b>	<b>158</b>
20.1.	EFFECTIFS .....	158
<b>21.</b>	<b>BIBLIOTHEQUES COMMUNALES D'AUBANGE .....</b>	<b>160</b>
21.1.	CONTEXTE ET MISSIONS GÉNÉRALES DU SERVICE.....	160
21.2.	PERSONNEL .....	161
21.3.	FORMATIONS SUIVIES.....	162
21.4.	LA FRÉQUENTATION .....	163
21.5.	LES PRÊTS .....	166
21.6.	LES COLLECTIONS.....	168

21.7.	PRÊT INTER-BIBLIOTHÈQUE (PIB).....	169
21.8.	AMÉLIORATIONS ET DÉVELOPPEMENT.....	170
21.9.	ACTIVITÉS ET ANIMATIONS.....	171
<b>22.</b>	<b>ÉCOLES COMMUNALES .....</b>	<b>177</b>
22.1.	DEPUIS LE 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018, TROIS ÉCOLES COMMUNALES RÉPARTIES SUR 4 SITES	177
22.2.	ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 .....	177
22.3.	ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES .....	178
<b>23.</b>	<b>DEPARTEMENT "TOURISME".....</b>	<b>179</b>
<b>24.</b>	<b>AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL .....</b>	<b>183</b>
24.1.	RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT.....	183
24.2.	GUICHET « UNIQUE ».....	184
24.3.	BASE DE DONNÉES .....	184
24.4.	PROJET STREET ART .....	184
24.5.	PRIMES COMMERCIALES.....	185
24.6.	PARTENARIATS .....	185
24.7.	DIVERS.....	186
24.8.	RENCONTRES-INTER ADL (NAMUR-LUXEMBOURG) .....	186

# 1. INTRODUCTION

Le rapport d'activités, édition 2022, nous permet comme chaque année de constater le travail conséquent mené par les services communaux de la Ville d'Aubange.

Il contient les informations pour la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022.

La vie communale est dictée par nombre de tâches quotidiennes telles que l'accueil des citoyens aux divers guichets, les communications et informations par courrier, courriel ou par téléphone, les demandes de subsides qui rendent possibles des projets d'envergure et de qualité pour la commune, les services culturels avec des bibliothèques très actives dans la proposition d'ateliers et actions diverses, les stages d'été et animations proposées par le service jeunesse et ses accueillantes extrascolaires, etc.

La Ville d'Aubange, c'est un ensemble de disciplines variées allant de la gestion financière, aux marchés publics, en passant par les travaux, l'urbanisme, les cuisines, l'informatique, les ressources humaines, l'entretien, la mobilité et le logement. C'est un travail qui peut être difficile au vu de sa complexité et de son ampleur. Les contraintes sont nombreuses, notamment en matière de ressources humaines et financières.

2022 a été marquée par un regain des activités et la relance de projets après une période de ralentissement due à la pandémie de Covid.

Malheureusement, la hausse des prix suite à la guerre en Ukraine, notamment des matériaux et de l'énergie, a imposé de revoir les ambitions quelque peu à la baisse. Les services ont également été sollicités pour aider les personnes qui ont fui la guerre, en collaboration avec le CPAS.

Pour les années à venir, la Ville devra s'attacher à réduire son empreinte écologique pour diminuer les coûts mais également pour préserver notre environnement. Un changement des habitudes et des mentalités est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.

Saluons cette année l'avancement de la rénovation urbaine, suite notamment à l'acquisition de la gare d'Athus et des démolitions à venir dont celle des bâtiments sis à la placette du Centre ; la signature de la Green Deal et la décision de proposer de meilleurs repas aux cantines des écoles communales ; les illuminations de Noël conçues sur base de dessins d'enfants ; les divers chantiers comme celui de la place du kiosque à HALANZY ou du site du service travaux ; le projet d'auto-stop solidaire ; les logements destinés aux médecins à Rachecourt ; la piste cyclo-piétonne Interreg reliant 3 pays ; le Lifi et le Wifi4EU ...

Il faut remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli, l'entraide et l'implication dont il fait preuve face aux défis quotidiens et le charge de travail qui ne cesse de croître.

Hillary TOMAELLO  
Directrice Générale

## 2. SERVICE ACCUEIL

### 2.1. EFFECTIFS

Mesdames **Véronique CHRISTOPHE**, **Virginie BAILLET** et **Pricilla HOTTON** se partagent le poste.

### 2.2. BUT DE LA FONCTION, TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le but de la fonction est d'accueillir et de renseigner au mieux le citoyen ; que ce soit par téléphone ou en personne lorsqu'il se présente au guichet de l'administration communale.

La Ville d'AUBANGE, située aux trois frontières, devient de plus en plus cosmopolite, près de 50.000 appels par an en différentes langues sont reçus et il est nécessaire de les orienter précisément. Il en va de même pour les communications internes et les retours d'appels des autres services.

Le service accueil est le premier contact avec le visiteur ; il informe le nouvel arrivant sur ce qu'il doit savoir afin d'apprendre à connaître sa nouvelle commune et de mieux vivre au quotidien. À cette fin, il distribue divers documents qu'il organise et classe au mieux afin qu'ils soient à la disposition de tous.

La fonction consiste aussi à gérer les plaintes de toutes sortes, à tempérer les agressivités, donner suite à tout dysfonctionnement que des personnes attentives signalent au service. Il s'agit aussi de veiller à donner une bonne image de la Commune ; accueillante, soucieuse et attentive au bien-être de ses citoyens. L'attention portée à la bonne image de la Commune se traduit dans les faits en étant attentif et à l'écoute, en s'informant précisément et en transmettant au mieux toute information utile, pour qu'une suite rapide et efficace soit donnée aux demandes.

L'accueil, donc l'écoute aussi des personnes désirant rencontrer le Bourgmestre pour diverses raisons. Après leur avoir renseigné les dates de ses permanences, si nécessaire, elles sont invitées à se diriger vers son secrétariat. Le service met également en contact les personnes qui souhaitent parler aux Échevins.

Le service accueil gère aussi une partie de la problématique des déchets. À titre d'exemple, les demandes d'autorisations d'accès aux parcs à conteneurs délivrées après étude du dossier (pour les citoyens de la commune qui disposent d'un véhicule immatriculé à l'étranger). **181 demandes ont été sollicitées entre le 1/11/21 et le 31/10/22.**

Le service participe aussi à diverses activités, évènements, manifestations de manière ponctuelle ou récurrente tels que la journée "Action Jobs Étudiants", l'organisation de diverses missions humanitaires (en affichant des posters, en mettant à la disposition des visiteurs des prospectus, des pin's ou en plaçant des banderoles extérieures et en récoltant les invendus pour des associations).

Parmi les tâches quotidiennes, il y a lieu de :

- tenir à jour les valves officielles, évènementielles et culturelles ;
- tenir à jour le registre des publications ;
- maintenir le calendrier de réservation des salles du Collège, de Réunion et du Conseil à jour ;

- réceptionner, collecter et préparer le courrier sortant (ce qui représente environ 40.000 envois par an) ;
- enregistrer le courrier entrant puis le transmettre, ainsi que les divers documents envoyés via fax, aux différents services ;
- préparer et distribuer des sacs de « mort aux rats » aux citoyens.

La crise sanitaire a modifié l'accessibilité des divers services communaux, notamment par l'obligation de prendre rendez-vous préalablement.

Le service accueil a été le garant du respect des mesures de sécurité.

### **3. SERVICE POPULATION – ETRANGERS – ETAT CIVIL – CASIER JUDICIAIRE – PASSEPORT ET PERMIS DE CONDUIRE**

#### **3.1. SERVICE POPULATION**

##### **Effectifs**

- Madame **CARPENTIER Sylviane** - Employée d'administration (trois quart temps).
- Mademoiselle **CARRARA Elodie** – Employée d'administration engagée (temps plein)
- Madame **LEBLANC Stacey** - Employée d'administration (temps plein)
- Madame **MONNEAU Anne-Marie** - Employée d'administration (mi-temps).
- Mademoiselle **PEVERGNE Diane** – Responsable de service et employée d'administration (temps plein)

##### **La tenue des registres de la population**

Le but des registres de la population est d'établir la liste complète des habitants de la commune.

Au plan administratif, le service de la population constitue un service déconcentré du SPF Intérieur au sein de l'administration communale. La commune n'a donc aucun pouvoir d'appréciation ni sur la matière de la population, ni sur les informations qu'elle doit recueillir ou communiquer. Elle agit comme simple exécutant de l'autorité fédérale.

La tenue des registres de la population est dans les attributions du Collège communal ou du Collège des bourgmestres et échevins. L'Officier de l'état civil, chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne la tenue des registres, est de ce fait directement responsable du respect de la réglementation y afférente. Il est également responsable de la transmission des informations au Registre national des personnes physiques, conformément aux articles 3 et 4 de la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques et des arrêtés d'exécution de la transmission des informations au Registre National. Le Collège désigne les membres du personnel chargés de la tenue des registres de la population.

## **Missions du service population**

Le service population règle toutes les matières administratives sur la tenue du fichier national géré parallèlement par le registre national ; service auquel il est donc étroitement lié.

Le service va gérer ce fichier sous forme d'inscriptions, de radiations et de mutations internes survenues dans l'entité.

C'est ainsi qu'il va délivrer aux citoyens des certificats de vie, extraits du registre de la population, certificats de nationalité belge, certificats de résidence, compositions de ménage, copies de documents pour certification conforme à l'original, légalisations de signatures, autorisations parentales pour les mineurs d'âge qui voyagent à l'étranger, etc.

- Délivrance de cartes d'identité pour adultes et pour mineurs de moins de 12 ans de nationalité belge ;
- Contrôle des vaccinations ;
- Collecte des naissances ;
- Inscriptions sur les listes électorales, mise à jour du fichier des électeurs ;
- Reprise des certificats de vaccination ;
- Enregistrement de la volonté du citoyen concernant le don d'organe ;
- Création de clés numérique (pour un accès aux sites publics belges) pour les citoyens ;
- Gestion administrative lors d'expulsion.

## **Documents officiels téléchargeables gratuitement via « Mon dossier »**

« Mon dossier » est une application en ligne permettant aux citoyens d'accéder aux données du Registre national les concernant et de se procurer une dizaine de documents sans devoir se déplacer jusqu'à leur administration communale.

Il leur suffit de se munir de leur carte d'identité et du code pin afin de se connecter à leur ordinateur à l'aide d'un lecteur de carte. Le document le plus demandé est la composition de ménage, mais on peut également se procurer un extrait de registre de la population, un certificat de vie ou un certificat de cohabitation légale. En plus du téléchargement des documents, l'application permet de modifier certaines de ses données notamment son adresse mail ou son numéro de téléphone, et de savoir quels organismes ont consulté les données du Registre national durant les six derniers mois. Le citoyen ne doit ainsi plus se déplacer et fait des économies vu que ce service est gratuit. Il est en outre disponible 24h/24, 7j/7. Il est en outre possible d'intégrer l'application « Mon dossier » au guichet électronique des communes qui en possèdent un. Ce projet a été accepté par le Collège communal et devrait être mis en place en 2021. Il est important enfin de signaler que les certificats téléchargés via l'application ont la même valeur juridique que ceux délivrés par la Commune et portent le cachet du Registre national.

L'année 2021 a conduit à multiplier les démarches en ligne, y compris par échange de courriels électroniques.

## **Bureau local d'enregistrement**

Afin de pouvoir s'identifier sur les services en ligne de l'Administration belge, le citoyen peut se connecter avec sa carte d'identité/carte de séjour et son code pin. Toutefois, il est possible pour les citoyens belges, les résidents non belges et les travailleurs frontaliers de s'identifier sur ces mêmes sites

sans carte d'identité/carte de séjour. Cette démarche est réalisable grâce aux clés numériques qui peuvent être demandées à la commune (bureau local d'enregistrement).

En 2021, la création de clés numériques pour les citoyens a été une procédure très demandée notamment lors de la mise en place du Covid Safe Check par les autorités fédérales. Elle reste actuellement encore relativement sollicitée.

### **Carte d'identité électronique**

Depuis fin 2020, les cartes d'identité électroniques et les cartes de séjour ont intégré un nouvel élément en plus de la photo et de la signature : les empreintes digitales. Désormais, lors de la commande et de la délivrance d'une nouvelle carte, le citoyen doit ainsi présenter ses empreintes digitales des deux mains (quatre doigts principaux et éventuellement les pouces). Ce nouveau paramètre a été ajouté dans le but de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. Les empreintes digitales sont reprises uniquement sur la puce de la carte et ne sont lisibles que par les autorités compétentes. Enfin, l'intégration des empreintes digitales est conforme au règlement européen 2019/1157 du 20/06/2019 qui oblige les Etats membres à inclure les empreintes digitales sur leurs cartes d'identité<sup>1</sup>.

Ci-dessous, l'évolution de la population aubangeoise basée sur les statistiques annuelles du registre national.

#### ***Nombre d'habitants***

<b>DATE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>BELGES%</b>	<b>ETRANGERS%</b>
<b>01/11/2021</b>	17 317	82.41%	17.59%
<b>01/12/2021</b>	17 360	82.23%	17.77%
<b>01/01/2022</b>	17 348	82.19%	17.81%
<b>01/02/2022</b>	17 365	82.01%	17.99%
<b>01/03/2022</b>	17 396	81.76%	18.24%
<b>01/04/2022</b>	17 412	81.60%	18.40%
<b>01/05/2022</b>	17 457	81.35%	18.65%
<b>01/06/2022</b>	17 488	81.15%	18.85%
<b>01/07/2022</b>	17 491	81.12%	18.88%
<b>01/08/2022</b>	17 496	81.09%	19.91%
<b>01/09/2022</b>	17 487	81.03%	18.97%
<b>01/10/2022</b>	17 500	80.85%	19.15%

Quelques chiffres de 2022 :

- Entrées: **910**
- Sorties (départs + radiations d'office) : **1236**
- Naissances : **196 dont 131 belges et 65 enfants de nationalité étrangère**

---

<sup>1</sup> <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/nouvelle-eid/>

- Changements d'adresse dans la commune : **1274**
- Cartes d'identité électroniques pour enfants (entre 0 et 12 ans) : **527**
- Cartes d'identité électroniques pour adultes (à partir de 12 ans) : **668**
- Cartes d'identité pour enfants étrangers (entre 0 et 12 ans) : **51**

### **Délivrance de documents**

- Compositions de ménage : **3257**
- Certificats de résidence : **2183**
- Certificats de résidence avec historique : **437**
- Certificats de vie : **178**
- Certificats de nationalité : **30**
- Autorisations parentales : **612**
- Divers courriers (courriers reçus en version papier + mails qui ne rentrent pas dans la demande de documents) ;
- Nombreux documents à compléter pour les pensions et les autorisations parentales de voyage ;
- Nombreuses enquêtes de résidence ;
- Vaccinations (avec suivi des vaccins) : **155**
- Demandes de Token (par mail) ;
- Déclarations de perte/vol/destruction de cartes d'identité ;
- Les certificats de vie et les autorisations parentales apportés par les citoyens ne sont pas comptabilisés.

### **3.1. SERVICE ÉTRANGERS**

#### **Effectifs**

- Mademoiselle **HABAY Lydwine** – Employée d'administration (temps plein) ;
- Monsieur **CARVALHO MOREIRA Tiago** – Employé d'administration (temps plein)

Le service des étrangers effectue les différentes démarches nécessaires à l'inscription des étrangers arrivant à AUBANGE. Il gère les dossiers des étrangers demeurant sur le territoire de la commune, délivre les documents de séjour et assure dans ce cadre les contacts nécessaires avec d'autres services, notamment avec l'Office des Étrangers.

La situation des personnes étrangères (ressortissants européens ou non européens) étant fort diversifiée, dès leur arrivée sur le territoire aubangeois, le service des étrangers effectue les démarches administratives nécessaires et guide les personnes en fonction de leur pays d'origine, de la durée et de l'objet de leur séjour.

#### **Principales missions**

- Déclarations d'arrivée, inscriptions, collecte des personnes de nationalité étrangères ;
- Délivrance et prolongations de titres de séjour électroniques et biométriques ;
- Traitement des dossiers de demandeurs d'asile ;
- Gestion et mise à jour des données du registre des étrangers ;
- Information du parcours d'intégration aux primo-arrivants ;
- Délivrance de cartes professionnelles ;
- Délivrance du permis de travail unique ;

- Délivrance de séjour permanent ;
- Enregistrement et suivi des demandes de régularisation de séjour et de changement de statut ;
- Transmission des dossiers vers l'Office des Etrangers ;
- Scanning des passeports et des cartes d'identité pour contrôle de la police.

#### Quelques chiffres de 2022 :

- Entrées : **617** (819 personnes)
- Prises en charge : **129**
- Sorties (départs + radiations d'office) : **63**
- Déclarations de présence et d'arrivée : **89**
- Annexe 20 (Décision de refus de séjour sans ordre de quitter le territoire) : **66**

#### **Délivrance de différentes cartes d'identité**

- Cartes biométriques (Ce sont les cartes de séjour avec empreinte) : **109**
- Cartes électroniques (Cartes E, E+F, F+) : **1109**
- Attestations d'immatriculation : **58**
- Annexe 15 : **38**
- Annexe 8ter : **32**
- Annexe 8quater : **2**

### **3.2. SERVICE CASIER JUDICIAIRE - PASSEPORT - PERMIS DE CONDUIRE**

- Mademoiselle **HEIRMANS Rebecca** - Employée d'administration (temps plein)

#### **Principales missions**

Ce service est chargé de :

- La délivrance des permis de conduire provisoires et des licences d'apprentissage ;
- La délivrance des permis de conduire définitifs ;
- L'échange de permis de conduire étrangers en permis belges (*Pour les citoyens non EU, ils doivent faire la demande d'un permis de conduire belge à la place de leur permis de conduire national étranger après 6 mois de résidence. Pour les citoyens EU, en fonction du type de permis, des dates de validité, etc, ils doivent faire la demande d'un permis de conduire belge à la place de leur permis national dans les 2 ans d'inscription dans la commune*) ;
- La délivrance des permis de conduire internationaux ;
- Le changement de catégorie et le renouvellement de sélection médicale (*la sélection médicale est une visite médicale obligatoire avec des dates de validité qui seront reprises sur le permis de conduire pour pouvoir rouler en camion, bus ou transport rémunéré : taxis, ambulancier, etc. Le permis est de ce fait changé tous les 3 ou 5 ans*) ;
- Le changement d'adresse sur le carnet d'immatriculation ;
- Les débits de boissons ;
- La communication avec le Parquet et la police fédérale ;
- La délivrance d'extraits du casier judiciaire ;
- La délivrance de passeports biométriques.

## Permis de conduire

Le permis de conduire est un droit administratif de circuler donnant l'autorisation de conduire sur une route publique un ou plusieurs véhicules tels que : automobile, motocyclette, cyclomoteur, camion ou autobus, dans une zone géographique donnée, généralement un pays.

A l'exception des permis de conduire internationaux, tous les permis de conduire et permis provisoires délivrés sont désormais au format « carte bancaire ».

### Les chiffres pour 2022 :

- Permis de conduire : **593**
- Permis de conduire provisoires 36 mois, 18 mois, et modèle 3 : **154**
- Permis de conduire internationaux : **59**
  - o Soit un total de **806** permis délivrés.
- Dossier protocole d'échange de permis étrangers non UE : **15**
- Attestations délivrées pour les autorités étrangères : 45

## Changement d'adresses sur carnet d'immatriculation

Suite à l'article 15, § 2 de l'arrêté royal du 20 juillet 2001 relatif à l'immatriculation des véhicules qui prévoyait de noter le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation a été modifié par l'arrêté royal du 18 janvier 2018. Les administrations communales ne sont donc plus tenues de modifier les carnets d'immatriculation.

## Courrier

**720** dossiers nécessitant un suivi ont été traités par courrier, mails ou fax (exemple : de déchéance du droit de conduire, avertissement déchéance du droit de conduire, noce d'or, retrait immédiat des permis de conduire, retour des permis belges échangés contre des permis étrangers, vérification de casier suite à la demande de la police, du Parquet, pour décorations, ...)

## Casier judiciaire

L'extrait de casier judiciaire est un document officiel qui fait mention des éventuelles condamnations pénales enregistrées au nom de l'intéressé(e). L'extrait mentionne les jugements effectivement prononcés qui figurent au casier judiciaire de l'intéressé(e). Une liste de ces condamnations est jointe au certificat.

La Commune est connectée au Casier judiciaire central, elle est en mesure d'interroger le Casier judiciaire central afin de vérifier si un dossier existe pour un citoyen de la commune et de demander des extraits de casier judiciaire.

- Extraits de casiers judiciaires : **1715** + demande d'extraits de casiers pour la détention de port d'armes demandés par les zones de Police
- Traitement de **4** dossiers de réhabilitation.

## Passeport biométrique

Le passeport est le document officiel délivré par les autorités compétentes en vue de permettre aux personnes de voyager à l'étranger et de revenir dans le pays de sa délivrance. Il atteste de l'identité et de la nationalité de son titulaire. Les procédures concernent uniquement les personnes de nationalité belge et domiciliées dans la commune d'AUBANGE.

- 715 demandes de passeports: (fiches, encodages, ...).

## Divers

- Changements de domicile entrants: **361**
- Changements de domicile sortants: **404**
- Statistiques des permis de conduire, passeports demandées par les Ministères des transports, Ministère de l'intérieur et le Ministère des affaires étrangères établies tous les mois.

## Débits de boissons

- Patentes délivrées : **5**

## **3.3. SERVICE ÉTAT CIVIL**

- Madame **MOZIN Marjorie** - Employée d'administration (4 jours/semaine)
- Madame **NIZET Michelle** – Chef de service administratif Etat-civil
- Mademoiselle **SACRE Allison** – Employée d'administration (en congé maternité depuis le 19/10/2022).

L'état des personnes (ou état civil) est la partie du droit civil qui détermine la personnalité juridique du citoyen et qui règle les rapports de celui-ci au sein de la famille et de la société. Au plan administratif, l'état civil constitue un service déconcentré du Ministère de la Justice au sein de l'administration communale. « Déconcentré » signifie, en bref, que la Commune n'a aucun pouvoir d'appréciation ni sur la matière de l'état des personnes, ni sur les actes qu'elle doit délivrer. Elle agit comme simple exécutant de l'autorité fédérale, ce qui n'empêche pas la Commune de décider, par voie de règlement et donc dans le cadre de la décentralisation : du prix des modalités pratiques qui touchent à l'intérêt communal et pas à la matière de l'état civil.

La principale mission du service de l'état civil consiste en la rédaction et la tenue des registres d'état civil (naissances, mariages, nationalités, décès).

Ce service est en charge des cimetières communaux ; ce qui implique l'organisation des funérailles, la gestion des concessions, l'enterrement des personnes indigentes.

Les matières concernées par l'état civil sont : les naissances, mariages, divorces, décès, adoptions, changements de nom et/ou de prénom, reconnaissances et déclarations de nationalité.

L'état civil gère aussi les déclarations de mariage ; ce qui implique de réunir tous les documents nécessaires à l'établissement de l'acte de mariage et de vérifier leur authenticité, les demandes de nationalité, la transcription des mentions en marge d'actes déjà inscrits, les cohabitations légales, les

déclarations d'euthanasie, la gestion de la liste des jurés d'assises, les déclarations relatives au choix de sépulture.

La loi 25 juin 2017 réformant des régimes relatifs aux personnes transgenres en ce qui concerne la mention d'une modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil et ses effets est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les personnes transgenres peuvent donc maintenant venir demander le changement de sexe dans leur acte de naissance et un changement de prénom selon une procédure qui a été simplifiée.

L'euthanasie est une déclaration anticipée qui peut être enregistrée depuis le 1er septembre 2008. Tout citoyen peut se rendre à la Commune pour y faire enregistrer une déclaration anticipée en matière d'euthanasie pour le cas où il ne pourrait plus exprimer sa volonté ou s'il se trouvait dans un état où l'euthanasie pourrait éventuellement être appliquée en exécution de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie. Les dispositions légales et réglementaires prévoient que les déclarations anticipées en matière d'euthanasie sont introduites auprès de l'administration communale du domicile de la personne à laquelle elle se rapporte.

Via l'application « Euthanasie », l'employé communal peut introduire directement par Internet et via un accès sécurisé (carte d'identité électronique ou, en cas de force majeure, Token), les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. Lors de l'encodage, il y aura une vérification de la cohérence des informations sur base du Registre national des personnes physiques, tout en garantissant le respect de la vie privée. L'agent reçoit en retour et en ligne l'accusé de réception de la déclaration qu'il suffira alors d'imprimer et de remettre au déclarant pour signature. A tout moment, la déclaration peut être révisée ou retirée. Les demandes d'euthanasie faites avant le 2 avril 2020 avaient une validité de 5 ans à partir de la date de signature et ne sont pas automatiquement renouvelées passées ce délai. Par contre, les demandes introduites après le 2 avril 2020 ont une validité indéterminée.

#### Quelques chiffres en 2022 :

- Les déclarations de reconnaissance : **82**
- Les changements de nationalité : **69**
- Les déclarations de mariages : **75**
- Les célébrations de mariages : **85**
- Les divorces : **48**
- Décès dans la commune : **67**
- Transcription de décès : **93**
- Administrations provisoires : **28**
- Les autorisations d'accès aux véhicules motorisés dans les cimetières : **4**
- Actes changement de prénoms : **4**
- Changement de nom : **1**
- Actes changement de sexe : **2**
- Déclarations de cohabitations légales : **60**
- Cessations de cohabitations légales (hors mariages) : **20**
- Euthanasie : **29**
- Dernières volontés :
- Autorisations de placement des monuments : **43**
- Concessions accordées par le Collège et renouvellement de concessions : **108**
- Taxes inhumation : **28**

- Extraits et copies de différents actes d'état civil
- Courriers divers

## **Modernisation de l'état civil**

La BAEC (Banque des actes d'état civil) est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Concrètement, il s'agit d'une base de données centrale des actes d'état civil dans laquelle sont intégrés tous les registres état civil communaux et des postes consulaires belges.

Les actes d'état civil ne sont plus établis, signés et conservés que de manière électronique.

Les avantages pour le citoyen :

- La garantie d'une prestation de services sans être liée à un lieu précis, quelle que soit la Commune qui a établi l'acte – un acte d'état civil peut être demandé dans n'importe quelle commune ; (Exemple : Si le décès d'un proche survient à Ottignies et que vous habitez à Wavre, il vous est possible d'obtenir l'extrait d'acte de décès à l'administration communale de Wavre) ;
- Toutes les procédures existantes en matière d'état civil ont été simplifiées ;
- Une meilleure protection de la vie privée des citoyens en ce qui concerne les actes d'état civil – les données contenues dans les actes d'état civil ont été limitées à l'essentiel.

## **4. SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

### **4.1. EFFECTIFS DU SERVICE**

- Madame **Hillary TOMAELLO** : Directrice générale
- Madame **Christelle GUELF** : Employée d'administration en charge de la préparation et du suivi du collège ainsi que les invitations et préparation des cérémonies des Noces d'or.
- Madame **Valérie MOUTOY** : Employée d'administration en charge de la préparation et du suivi du conseil ainsi que des commissions agricoles.
- Madame **Amélie DEMOULIN** : Employée d'administration en charge de la communication et de la rédaction des arrêtés et ordonnances temporaires de police.
- Madame **Marjorie MARTINS DA SILVA** : Employée d'administration en charge de la RGPD, du suivi du contrôle interne ainsi que des contentieux (en congé maternité)
- Madame **Aurélie GROGNOZ** : Employée d'administration en charge de la planification d'urgence et récemment du secrétariat du Bourgmestre.

### **4.2. MISSIONS**

Le service de la direction générale a pour rôle d'assister le Directeur Général dans ses missions légales<sup>2</sup>. Le service assure la distribution du courrier entrant.

<sup>2</sup> **Art. L1132-1.** Le Directeur général assiste aux séances du Conseil communal et du Collège communal.

Il en rédige les procès-verbaux et assure la transcription de ceux-ci.

Les procès-verbaux transcrits sont signés par le Bourgmestre et par le Directeur général.

La signature du procès-verbal du Conseil communal intervient dans le mois qui suit son adoption par le Conseil communal.

**Art. L1132-3.** Les règlements et ordonnances du Conseil et du (*Collège communal*), les publications, les actes et la correspondance de la commune sont signés par le Bourgmestre et contresignés par le Directeur général.

En amont des décisions, il doit assurer la préparation des séances de Collège et de Conseil communal en collaboration avec l'ensemble des services de la Commune.

En aval, il est chargé d'assister le Directeur Général dans la transcription des procès-verbaux de Conseil et de Collège communal. Au-delà de la simple retranscription, le service doit veiller au suivi des décisions prises par les deux organes communaux. Tout comme pour le courrier, une fois le procès-verbal d'une séance de Conseil, ou de Collège communal, rédigé, le service assure la distribution des différents dossiers aux services traitants.

Au-delà des missions légales du Directeur Général, le service assure une série de tâches qui lui sont historiquement dévolues, en voici une liste non exhaustive :

- Délivrance de diverses autorisations et de primes ;
- Classement et archivage (notamment affaires judiciaires) ;
- Rédaction de la correspondance<sup>3</sup> générale de la Commune ;
- Organisation et préparation de diverses réunions ;
- Aide à la rédaction du rapport de fin d'année ;
- Recherches diverses pour les autres services ;
- Tenue des registres de Conseil et de Collège ;
- Orientation et fourniture de documents divers aux citoyens ;
- Gestion partielle du courrier entrant ;
- Tenue des différents espaces Agora/interfaces Collèges et Conseils ;
- Suivi du courrier et invitations pour les Noces d'Or ;
- Suivi des commissions agricoles ;
- Gestion des courriers, des mails et des RDV du Bourgmestre ;
- Etc, ...

### 4.3. FORMATION SUIVIE

Formations	Temps consacré	Organisme formateur	Agents
« Atteindre mon public avec mes outils de communication »	2 jours	UVCW	Amélie DEMOULIN

### 4.4. CONTRÔLE INTERNE

Mise en place du système de contrôle interne prévu dans le cadre de la réforme des grades légaux depuis septembre 2013.

Pour rappel, le système de contrôle interne est défini par le Code comme étant un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- la réalisation des objectifs ;

---

**Art. L1124-3.** Le Directeur général est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données, soit par le Conseil, soit par le Collège communal, soit par le Bourgmestre, selon leurs attributions respectives.

**Art. L1124-4. §1<sup>er</sup>.** Le Directeur général est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal ou au Collège communal. Il assiste, sans voix délibérative aux séances.

**§2.** Sous le contrôle du Collège communal, il dirige et coordonne les services communaux et, sauf les exceptions prévues par la loi ou le décret, il est le chef du personnel.

<sup>3</sup> Par "générale", il faut entendre "ne découlant pas des attributions spécifiques d'un autre service communal".

- le respect de la législation en vigueur et des procédures ;
- la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Une expérience pilote est menée au niveau du service du personnel. L'extension de la méthode pourra être proposée à l'ensemble des services communaux par la suite. Ce système visera avant tout à instaurer une démarche d'amélioration continue et d'entraide entre les agents. La Commune a adhéré en novembre 2018 à la centrale d'achat de la Province relative à la désignation d'un consultant chargé d'accompagner la Province de Luxembourg et les Communes et CPAS situés sur le territoire de la Province de Luxembourg dans la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne.

Tout au long de l'année, des « situations problématiques » sont relevées par l'agent du service du personnel chargé du contrôle interne. Il en informe le responsable du contrôle interne, le directeur général ainsi que son chef de service. Ensuite lors de réunions entre ces quatre membres, ces « situations problématiques » sont étudiées en appui avec les statuts administratif et pécuniaire du personnel, les lois et les règlements en vigueur. Des solutions sont proposées en réunion, des notes de services sont ensuite communiquées aux services concernés ou à tous les services si ce problème impacte l'ensemble du personnel communal. Si par contre, il implique une seule personne, celle-ci est contactée directement et/ou avec son chef de service afin d'en discuter.

#### 4.5. RELEVÉ DES SÉANCES DE COLLÈGE

COLLEGE	NOMBRE DE POINTS
08/11/2021	171
16/11/2021	51
22/11/2021	115
29/11/2021	102
06/12/2021	76
13/12/2021	108
20/12/2021	117
03/01/2022	84
10/01/2022	43
17/01/2022	61
24/01/2022	73
31/01/2022	98
07/02/2022	105
14/02/2022	79
21/02/2022	88
28/02/2022	91
07/03/2022	94
10/03/2022	1
14/03/2022	86
21/03/2022	113
28/03/2022	71
04/04/2022	94
11/04/2022	70
19/04/2022	96
21/04/2022	1
25/04/2022	66
02/05/2022	113

03/05/2022	1
09/05/2022	86
16/05/2022	103
19/05/2022	2
23/05/2022	99
30/05/2022	75
07/06/2022	87
13/06/2022	45
20/06/2022	142
27/06/2022	113
04/07/2022	124
11/07/2022	78
18/07/2022	59
25/07/2022	55
26/07/2022	1
08/08/2022	177
16/08/2022	58
22/08/2022	53
29/08/2022	67
31/08/2022	1
05/09/2022	83
12/09/2022	112
19/09/2022	92
26/09/2022	64
28/09/2022	1
03/10/2022	49
07/10/2022	7
10/10/2022	92
17/10/2022	103
24/10/2022	116
07/11/2022	77
<b>TOTAUX</b>	<b>4489</b>
<b>Total global (séances):</b>	<b>points traités</b>

#### 4.6.RELEVÉ DES SÉANCES DE CONSEIL

CONSEIL	NOMBRE DE POINTS
08 novembre 2021	41 points
20 décembre 2021	67 points
31 janvier 2022	20 points
28 février 2022	41 points
28 mars 2022	40 points
09 mai 2022	58 points
27 mai 2022	6 points
20 juin 2022	69 points
25 juillet 2022	42 points
05 septembre 2022	68 points
10 octobre 2022	60 points
24 octobre 2022	31 points
<b>Total (séances): 13</b>	<b>543 points traités</b>

## **4.7. SECRÉTARIAT DU BOURGMESTRE ET DU COLLÈGE**

Les tâches sont les suivantes :

- Gestion des courriels ;
- Gestion des appels téléphoniques ;
- Réponse et aide aux sollicitations des citoyens (emploi, logement, travaux, urbanisme, sécurité, etc.) ;
- Orientation des citoyens vers les services compétents ;
- Délivrance d'autorisations (affichage, etc.) ;
- Envoi de courriers divers ;
- Demandes de visites de préventions (sécurité-incendie) et suivi y relatif ;
- Suppléance fonctionnaire PLANU, pour les dossiers relatifs à la planification d'urgence ;
- Gestion des dossiers relatifs à l'organisation d'événements.
- Etc.

## **4.8. SERVICE JURIDIQUE**

Le service juridique reprend la gestion du contentieux communal et du respect du RGPD au sein de l'administration.

Monsieur Hugues GEORGES a repris cette responsabilité avec l'aide de Madame Marjorie MARTINS DA SILVA.

### **RGPD**

Le RGPD (*règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel - le 25 mai 2018*) prévoit explicitement l'obligation pour les autorités publiques ou pour les organismes publics de désigner un délégué à la protection des données.

Les missions sont :

- d'informer et de conseiller les services qui procèdent au traitement de données « sensibles » sur leurs obligations ;
- de contrôler le respect du RGPD dans les services ;
- de dispenser des conseils, sur demande, en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci;
- de coopérer et de faire office de point de contact pour l'autorité de contrôle.

La Ville d'AUBANGE est attachée au respect de la vie privée et accorde une grande importance au caractère confidentiel des données qu'elle traite ainsi qu'à la législation inhérente à la protection de la vie privée.

Notre politique en matière de protection des données à caractère personnel se fonde sur les dispositions légales applicables en la matière, dont le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Un registre des activités de traitement a été établi. Celui-ci était constitué d'un tableau Excel que chaque service devait compléter. Il reprend différents traitements de données : les finalités du traitement, les personnes concernées, une description des catégories de données à caractère personnel qui font l'objet du traitement, les destinataires, les délais prévus pour l'effacement des données et une description générale des mesures techniques et organisationnelles prises pour assurer la sécurité du traitement.

### Exemple : Service urbanisme

Traitement			Données traitées			Personnes concernées	Finalités (buts du traitement / Pouvoirs?)	Fondement du traitement (base de légitimation / justification)	Destinataires (qui a accès?)			Mesures de sécurité prises (informatiques / organisationnelles / techniques)	Remarques		
Activités	Délai	Mise à jour	Type de données	Données sensibles ? (SI, OUI, légalité?)	Délai de conservation				Lieu de stockage	Interne	Externes			Sous-traitants	Hors UE ?
Instruction des demandes de permis d'urbanisme, d'investissement, de certificat d'urbanisme n° 2, de raccordement à l'égoût, ...	21-03-18		Coordonnées complètes des demandeurs (n° de téléphone, adresse, date de naissance, ...) ainsi que leur propriété détaillée, analyse de terrain, ...	Oui - coordonnées et plan de propriété	Eternel	local des archives	Demandeur et/ou l'architecte	mesures de publicité	Code de l'Eau Code	employé(e)s du service	Toute personne souhaitant consulter le dossier durant la période de consultation	Civadis, gérant de l'application urb@web	Non	Consultation dans nos bureaux Sécurisation des lieux par une alarme anti-intrusion	1) le local d'archivage comme le bureau sont sécurisés par une alarme 2) Armoires ne sont pas fermées, le bureau non plus
Règlements complémentaires de roulage	21-03-18		Coordonnées complètes des demandeurs (n° de téléphone, adresse, date de naissance, ...) dans le cadre des PVRI le rapport attestant du handicap, rapport de pertinence, rapport de comblement	Oui - santé, coordonnées, raison sociale.	30 ans - Trier Conserver le registre si pas de registre Eternel	local des archives	Révisants de la ou des out(e)s concerné(s)	- Octroi d'un emplacement PVRI - Réduction ou augmentation de la limitation de vitesse - Sécurisation des chaussées	Code la Route GPU Décret voirie Code	employé(e)s du service	- Toute personne souhaitant consulter le dossier durant la période de consultation - Région wallonne pour avis - Police pour avis ou comblement - Direction de l'Urbanisme - Ministère des transports et de la Mobilité		Non		Armoires actuellement stockés dans le couloir car bureau en attente de réflexion
Renseignements urbanistiques / Division parcellaire / Certificat d'urbanisme n° 1	21-03-18		Site de propriété, origine herénaire, coordonnées complètes des propriétaires, n° registre national, situation fiscale et familiale	Oui - origine de propriété	10 ans	local des archives	Personnes ayant un bien sur le territoire de la Commune d'Aubange	- vente mutation - hypothèque - crédit - succession	Code Code Civil	employé(e)s du service	Notaires	Civadis, gérant de l'application urb@web Province du Luxembourg, gérant de l'application g@v@l	Non		Armoires ne sont pas fermées, le bureau non plus
Permis d'environnement / Uniquel / Déclaration environnementale	21-03-18		Coordonnées complètes des demandeurs (n° de téléphone, adresse, date de naissance, ...) rapport de faisabilité, étude de sol, ...	Oui - coordonnées, plan	Eternel	local des archives	Personnes privées ou morales, institution ou société ayant un bien sur le territoire de la Commune d'Aubange	mesures de publicité	Code l'Eau Code de l'Environnement GPU	employé(e)s du service	DGCS DGCS services consultés	Civadis, gérant de l'application urb@web Province du Luxembourg, gérant de l'application g@v@l	Non	Consultation dans nos bureaux Sécurisation des lieux par une alarme anti-intrusion	Armoires ne sont pas fermées, le bureau non plus

Chaque tableau envoyé par les services a été analysé en 2020 et des adaptations y ont été apportées en 2021, afin de répondre au mieux au règlement de protection de données.

C'est à l'aide de ce tableau que le DPO peut vérifier quelles sont données traitées par les services, vérifier comment elles sont protégées et prévenir tout risque.

Les récentes attaques informatiques ayant pris pour cibles les administrations communales de Liège et de Seraing, l'intercommunale de soins de santé VIVALIA ainsi que de nombreuses collectivités au sein de la Communauté Européenne nous rappellent l'importance de sécuriser nos données.

Formations suivies	Temps consacré	Organisme formateur	Agents
18/01/22 - Personnel et cybersécurité : politique interne et sensibilisation	½ journée	UVCW	Hugues GEORGES Marjorie DA SILVA
9/02/22 - Fuite des données personnelles et cybersécurité : aspects juridiques et managériaux	½ journée	Anthémis	Hugues GEORGES
30/03/22 - Comment mettre en place le registre de traitement de mon organisation ?	1 journée	UVCW	Hugues GEORGES Marjorie DA SILVA

### Contentieux

Les agents sont chargés de faire le suivi des dossiers contentieux en cours (25), entre les différents services et les avocats engagés pour ces affaires, par courrier, mails, recommandés,...

Ils agissent au nom du Collège et suivant leurs décisions ou recommandations.

Ils organisent des réunions avec les avocats et les services concernés plusieurs fois par an afin de s'assurer des avancements de chaque affaire, en clôturer certaines (3) et/ou relancer des procédures pour celles qui sont nécessaires.

## 4.9. COORDINATEUR EN PLANIFICATION D'URGENCE

Le service de la direction générale compte également un agent communal dont le rôle spécifique est coordinateur en planification d'urgence.

La fonction est assurée depuis le 18 octobre 2022 par Aurélie GROGNUZ.

Le coordinateur en planification d'urgence (CPU) doit veiller à la mise à jour des quatorze annexes du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (le PGUI est un plan qui contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de toute situation d'urgence) et travaille en transversalité avec les autres services communaux. Il est également en contact avec les différentes disciplines (Pompiers, Police, service de secours,...).

Le CPU doit organiser une cellule de crise au minimum une fois par an. Il doit collecter les PUI des entités de sa commune ainsi que les rapports de prévention.

L'agent s'occupe, en plus des tâches propres à la planification d'urgence, de donner son avis sur les mesures à prendre dans le cadre des manifestations sous la direction du Bourgmestre.

De novembre 2021 à novembre 2022, 138 autorisations ont été produites, s'ajoutant à cela les autorisations d'affichages pour une trentaine de cas.

De plus, des autorisations de passage (événement ne se déroulant qu'en partie sur notre commune, exemple : courses cyclistes, allure libres,...) sont également à rédiger ; on en compte une dizaine pour la période.

## 5. SERVICE DE COMMUNICATION

### 5.1.EFFECTIFS

- Madame **Amélie DEMOULIN** – employée (4 jours par semaine)
- Monsieur **Hervé SPOIDEN** – employé (4 jours par semaine)
- Mesdames **Marjorie MARTINS DA SILVA** et **Valérie MOUTOY** : suppléance

Le service s'occupe de la communication de la commune et notamment d'animer les pages et comptes communaux sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) en publiant certaines informations et en répondant de manière adéquate aux commentaires et messages publiés par les internautes.

Le Wordpress de la Commune est également de sa responsabilité. Diverses informations y sont postées en collaboration avec les autres services et des réponses aux citoyens y sont apportées.

Le service est en contact avec la presse, en complément du service infographie, notamment pour la publication de certains rédactionnels et l'organisation de conférences de presse.

De plus, il rédige des articles pour l'Echo communal et vient en aide à la création de divers outils en collaboration avec le service de la direction générale, les services externes et le service infographie (affiches, invitations, etc.).

L'objectif principal est le rapprochement du citoyen et de l'administration. Dans cette optique, en 2017, la Ville d'AUBANGE a acquis la plateforme d'interaction et de participation citoyenne « Flucity ».

Des articles sont publiés, un fil d'actualité est tenu à jour et les citoyens ont la possibilité de co-construire le territoire en partageant leurs idées. Ce dernier point requiert un suivi :

- Poster un accusé de réception aux idées émises ;
- Convenir d'une réponse en collaboration avec les services ;
- Présenter les propositions aux membres du Collège communal lors d'une réunion et publier les conclusions ;
- Eventuellement inscrire des idées à l'ordre du jour d'une prochaine séance de Collège communal ;
- Informer les citoyens des décisions prises et du suivi ;
- Mettre à jour le statut des idées et le tableau récapitulatif.

Le service a également été impliqué dans des projets transversaux tels que le marché public pour l'impression du bulletin communal, l'octroi des bourses pour la rédaction de mémoires de fin d'études en lien avec un sujet d'intérêt communal ou de publications de recherche d'étude (Hillary TOMAELLO est membre du jury et secrétaire – supprimé en 2021), la communication des Volon'Terres, l'organisation d'ateliers participatifs, des événements divers, etc.

Le service, dans un souci d'une meilleure communication interne, a mis en place une farde pour les nouveaux agents.

Le service communication est chargé du suivi du budget participatif ; une troisième édition a eu lieu en 2022 ; celle-ci a malheureusement eu moins de succès que les années précédentes, car un seul candidat s'est manifesté.

Le projet de pose d'écrans géants et valves numériques sur le territoire communal en concertation avec les services énergie, travaux et l'urbanisme est en cours d'achèvement ; une réunion concernant leur installation est prévue fin 2022.

Le service communication s'est doté d'un outil de création de podcast vidéos afin d'améliorer sa communication vers les citoyens, notamment sur les réseaux sociaux.

En janvier 2022, le Collège communal a décidé de lancer un concours, ouvert à tous, ayant pour objectif de proposer un nouveau logo à la Ville. Le 1er mars, le concours pris fin et nous étions ravis de constater qu'il y eu de très belles propositions, avec un bilan très positif de 58 participants et 124 projets. Fin avril, le jury s'est réuni pour choisir le logo gagnant ; dont l'auteur fut remercié et félicité lors d'une conférence de presse qui s'est tenue peu après.

Avec le nouveau logo qui fut choisi, le service communication a pensé qu'il serait éventuellement bon, afin de pousser plus loin cette idée de renouveau, d'attribuer un nouveau nom au bulletin communal actuellement appelé "Écho Communal" depuis plus de quinze ans. Deux sondages ont été lancés ; un pour savoir si la population souhaitait conserver ou pas le nom actuel du bulletin, et le suivant pour soumettre des propositions de nom. Le Collège doit actuellement se positionner sur le choix final. Afin d'être encore plus présent sur les réseaux, un compte Instagram a été créé en octobre 2022 ; l'idée est de poster une photo par semaine afin d'animer le compte.

Enfin, il suit et encadre les projets Smart City. La Ville a notamment reçu un subside dans le cadre de l'appel à projet « Territoire intelligent ». Le premier objectif est d'améliorer la participation citoyenne

via notamment Fluicity. Une authentification des votants lors des enquêtes/sondage est prévue ; une enquête test vient d'être lancée.

Le second volet concerne l'acquisition d'un ERP (est en cours d'élaboration ; la société qui a été désignée est ANTOPOLIS), dans un premier temps pour les matières/services ayant trait à la participation citoyenne (travaux – communication et Fluicity – Collège/Conseil – urbanisme/cartographie). Le logiciel devra permettre un meilleur suivi des demandes citoyennes, qu'elles soient transmises par courrier, mail, via les canaux de communication et/ou la plateforme de participation. Une mission de consultance a eu lieu en 2020 afin de définir les processus communaux à intégrer et améliorer grâce à l'ERP avec tous les services concernés. La Ville a fait appel à Idelux Projets Publics pour l'accompagner dans cette transition Smart.

### 5.1.1. Quelques données chiffrées

Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous sont ceux au 29/10/21.

Données étudiées	Nombre
Articles publiés sur le WordPress communal	289
Echo communaux parus	3

Contrairement aux données reprises dans le précédent tableau, celles qui suivent concernent une période plus étendue. En effet, elles représentent le total des actions enregistrées depuis la création de l'outil auquel elles se rapportent. En vert est inscrite l'augmentation, l'évolution, du chiffre en référence à l'année précédente, soit 2020.

Données étudiées	Nombre
Tweets	/
Nombre d'abonnés pour le compte Twitter	997 (-8)
Commentaires approuvés sur le WordPress (y compris réponses apportées)	530 (+137)
Utilisateurs inscrits sur Fluicity	2142 (-634)
Idées postées sur la plateforme de participation citoyenne	522
Messages sur Fluicity	263
Mentions J'aime sur la page Facebook	5682 (+619)
Nombre d'abonnés de la page Facebook	5063 (+396)
Nombre d'abonnés sur la page Instagram	90

## 6. SERVICE DU PERSONNEL

### 6.1. EFFECTIFS

#### Responsable du service

- Madame **MARTIN Cécile** - Chef de bureau administratif statutaire A1 (temps plein)

#### Agents d'administration

- Madame **BJELIC Katarina** - employé d'administration contractuel D4 – enseignement, à moitié au service du personnel et à moitié affectée aux écoles (temps plein) ;

- Madame **BORREMANS Christine** - employé d'administration contractuel D4 - assurances, médecine du travail, gestion RC objective, dossiers AWIPH, secrétaire SIPP (4/5ème + 1/5ème conseillère en prévention et secrétaire du SIPP) ;
- Madame **CAMBRAI Stéphanie** - employé d'administration contractuel D6 - administration du personnel, recrutement, évaluations, évolutions de carrière (temps plein) ;
- Madame **HARMEL Claire** - employé d'administration contractuel D6 - gestion des formations, évaluations, évolutions de carrière et pensions (temps plein) ;
- Madame **JEANJEAN Jeanny** - employé d'administration statutaire D5 - paie, subventions (APE, convention premier emploi,...), documents ONEM, prévisions budgétaires et réductions du temps de travail (temps plein) ;
- Madame **MIRGUET Isabelle** - employé d'administration statutaire D4 – enseignement (4/5e – interruption de carrière partielle) ;
- Madame **SCHMIT Marie-Claire** - employé d'administration contractuel D3 - contrôle interne, candidatures spontanées, distinctions honorifiques, fête du personnel (19/38ème) ;
- Madame **VANDERLINDEN Hélène** - employé d'administration contractuel D4 – administration du personnel, recrutement.
- Monsieur **WILLEME Joris** - employé d'administration contractuel D6 - gestion des paies et de système de pointage pour le CPAS (temps plein) ;

En dehors des tâches quotidiennes, au cours de l'année 2022, le service du personnel a été impacté par les divers départs au sein de son service, ainsi que les départs/absences au sein des institutions (par exemple : les absences pour maladie des responsables de la maison de repos). Dans ce cadre, certaines informations ont dû être recrées car la passation n'avait pas pu être réalisée. De plus, des problématiques récurrentes dans l'outil de gestion des pointages PROTOME ont également perturbé le travail habituel et implique un projet de révision de PROTOME est prévu en 2023.

## 6.2. MISSIONS

### Secteur Gestion du personnel

Ce secteur a pour vocation la gestion de la carrière du personnel communal, dans le respect de la réglementation en vigueur, et particulièrement des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal.

Le service est équipé des logiciels PERSée (gestion du personnel – fournisseur CIVADIS) et Protome (gestion des pointages).

Aperçu des tâches effectuées :

#### Recrutement :

- Elaboration des descriptifs de fonction et avis de recrutement, en fonction des besoins de service et des attentes du Collège communal ;
- Rédaction des projets de délibération pour le Conseil et le Collège communal ;
- Envoi aux organisations syndicales et à la tutelle pour avis ;
- Publication des avis de recrutement ;
- Gestion des candidatures spontanées ou liées à un recrutement ;
- Organisation des examens ;
- Etablissement des procès-verbaux.

### Carrière :

- Engagements ;
- Descriptifs de fonction : pouvant évoluer ou changer à certains moments de la carrière de l'agent ;
- Informatisation des dossiers des agents ;
- Evolutions de carrière : 5 agents ont bénéficié du passage au barème supérieur en 2021 (dont 2 avec un effet rétroactif pour l'année 2020) ;
- Evaluations du personnel par le supérieur hiérarchique ;
- Formations du personnel et création d'un plan de formation ;
- Réduction du temps de travail : interruption de carrière avec ou sans motifs, modification du temps de travail (prestations réduites pour convenances personnelles,...) ;
- Départ volontaire ou licenciement ;
- Mise à la pension : 1 agent a été admis à la pension cette année.

### Paie :

- Salaires ;
- Dossiers ACTIVA/APE/Convention Premier Emploi ;
- Chèques repas ;
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année ;
- Documents mutuelle et ONEM/FOREM.

### Gestion des congés, maladies et pointages :

- Encodage des congés, maladies, heures supplémentaires dans le programme Protime et dans des tableaux Excel pour le personnel n'ayant pas accès au pointage électronique (nombre réduit depuis l'utilisation du logiciel Protime) ;
- Calcul et vérification des soldes de congés ;
- Vérification des anomalies de pointage.

### Médecine du travail :

- Visites médicales d'embauche, périodiques (suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel) ;
- Visites médicales d'écartement si nécessaire en cas de grossesse et de pré-reprise, de reprise de travail, spontanée, trajet de réintégration ;
- Mise en place et organisation vaccination grippe proposée aux agents par l'employeur ;
- Relevés des mouvements du personnel à fournir trimestriellement à MENSURA ;
- Contrôle des factures trimestrielles, factures de visites spécifiques,...
- Rédiger les points pour le Collège et assurer le suivi des dossiers.

### Autres :

- ONSS allocations familiales et diverses allocations ;
- Encodage CAPELO<sup>4</sup> ;

---

<sup>4</sup> CAPELO : carrière publique électronique, est la banque de données permettant de récolter et de gérer électroniquement toutes les données de carrière du personnel du secteur public, en ce compris le personnel contractuel.  
Par données de carrière, on entend :

- les prestations et les absences;
- les traitements et suppléments de traitement.

Les données stockées dans cette base de données constituent le fondement d'un dossier électronique de pension actualisé tout au long de la carrière.

- Précompte professionnel ;
- Dossiers AVIQ : demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle. Actuellement 5 dossiers sont en cours ;
- Primes du service social de l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension, etc.), renseignements aux agents lorsqu'ils se présentent au service ;
- Budget du personnel (contrôles périodiques et budget prévisionnel) ;
- Rapports financiers pour le personnel subventionné ;
- Dossiers frais de déplacement : dossiers TEC (3 abonnements gratuits), remboursements des frais de déplacements transport en commun ou en vélo, de déplacement missions ;
- Notes de services.

Le service est également à la disposition des agents pour répondre à toute question relative à la gestion des ressources humaines.

### **Secteur assurances**

Outre les assurances, ce secteur gère la mise en circulation de tous les véhicules communaux et vérifie les R.C. (responsabilités civiles) objectives pour tous les lieux ouverts au public soumis à une telle réglementation. Il s'agit de l'assurance que doivent prendre tous les établissements soumis à ce type d'assurance (loi du 30 juillet 1979).

Depuis 2016, la gestion des assurances du CPAS est également prise en charge par le service dans le cadre de synergies développées.

Aperçu des tâches effectuées :

- La gestion des contrats, des primes annuelles, des sinistres et des litiges pour les polices « Accidents » (ETHIAS), « Bâtiments » (P&V), « Véhicules » (ETHIAS) et « Responsabilité civile » (P&V).
- La gestion des accidents : accident du travail (pour le personnel), sur le chemin du travail (pour le personnel), accident scolaires (en milieu scolaire, extra-scolaire et lors des diverses plaines pour les enfants).
- La gestion des accidents du travail suppose la récupération des indemnités temporaires et le versement de rentes définitives octroyées suite aux accidents de travail si degré d'incapacité partielle permanente.
- La prise en charge des dégâts occasionnés à des biens communaux :
  - Déclaration et suivi des dossiers en collaboration avec divers services communaux, la Zone de Police ou le Parquet ;
  - Récupération du montant des dégâts si le(s) auteur(s) des faits est (sont) connu(s).

Par ailleurs, chaque déclaration d'accident de travail ne nécessitant même qu'un seul jour d'arrêt implique :

- Le calcul d'un état de salaire lors de la déclaration d'accident ;
- L'obtention d'une rente s'il y a reconnaissance d'un taux d'incapacité permanente.

En 2022, 77 dossiers de déclaration ont été introduits auprès des compagnies d'assurance en date du 31 octobre. Le nombre de déclarations est inférieur à celui de l'année précédente, il reste inférieur à la moyenne des dix dernières années qui est de 87,1 déclarations.

Le nombre d'accident du travail est à peu près égal à la moyenne des 10 dernières années qui est de 12,2.

En 2022, un accident de travail n'a pas été reconnu. Ceci est dû au fait que l'évènement qui a donné lieu à l'accident n'était pas un élément soudain (c'est un geste courant qui n'était pas susceptible d'occasionner une lésion). Ainsi, une des conditions pour être reconnu comme accident de travail n'était pas remplie.

Un certain nombre de déclaration de sinistre en responsabilité civile est dû au mauvais état des routes, 7 dossiers sur 16.

<i>Dossiers Communale</i>	<i>Administration</i>	<i>Nombres</i>										<i>Différence 2020/2021</i>	
		<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>		<i>2021</i>
Accidents de travail		22	10	15	19	14	17	14	9	3	10	11	10,00 %
Accidents sur le chemin du travail		0	0	5	2	1	4	4	3	1	4	3	-25,00 %
Accidents de travail non reconnus								1	0	0	0	1	200,00 %
Accidents scolaires		20	26	13	17	28	28	33	32	18	22	19	-13,64 %
Accidents aux plaines de jeux		5	2	3	3	3	3	8	3	6	3	2	-33,33 %
Responsabilité civile		22	13	10	19	11	7	7	20	11	20	13	-35,00 %
Litiges en cours		10	11	7	7	7	7	7	7	4	4	4	0,00%
Dégâts occasionnés à un bien communal		15	29	13	9	5	6	20	10	18	12	18	50,00 %
Sinistre de véhicules ou avec véhicules		4	3	4	2	1	6	6	5	5	5	2	-60,00 %
Sinistres aux bâtiments		6	3	6	1	10	4	8	10	13	5	13	160,00 %
<b>Total</b>		<b>104</b>	<b>97</b>	<b>76</b>	<b>79</b>	<b>80</b>	<b>82</b>	<b>108</b>	<b>99</b>	<b>79</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	

## Secteur enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Fédération Wallonie Bruxelles pour la gestion administrative des dossiers des enseignants en fonction dans les écoles communales.

### *Aperçu des tâches effectuées :*

- assurer le secrétariat de la COPALOC (COMmission PARitaire LOCale) et des Conseils de participation (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) – 4 réunions en 2022 ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, nominations définitives, démissions, départs à la retraite, remplacements, octroi de congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc. (256 délibérations en 2022) ;
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4 en fin d'occupation, etc.
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires) – 109 déclarations en 2022.

- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers – 3 enseignant(e)s concerné(e)s en 2022 ;
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements – 16 enseignant(e)s concerné(e)s en 2022 ;
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de 2 puériculteurs APE attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2022-2023 ;
- établir et remplir les formulaires de mutuelle et les documents de fin de mois ONEM/FOREM ;
- calculer les avantages sociaux ;
- établir les documents de début d'année scolaire pour la Fédération Wallonie Bruxelles: déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants ;
- introduire les dossiers de demande de dérogation de diplôme ou linguistique en cas d'engagement de titulaire de titre délivré à l'étranger et/ou dans une langue étrangère ;
- enregistrer les candidatures à un emploi dans les écoles, en transmettre une copie aux directions d'Aix-sur-Cloie, Aubange et Rachecourt et accuser réception – 17 courriers en 2022 ;
- prendre connaissance des nouvelles circulaires de la Fédération Wallonie Bruxelles, les classer et apporter les changements que cela implique ;
- s'assurer de la mise en place et du suivi du projet Pôles territoriaux (convention de coopération avec la Province de Luxembourg pour soutenir la prise en charge d'élèves à besoins spécifiques) ;
- faire le suivi et l'administration des subventions accordées au Pouvoir organisateur.

### **6.3. L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES**

#### **Les recrutements**

57 procédures de recrutement ont été organisées en 2022

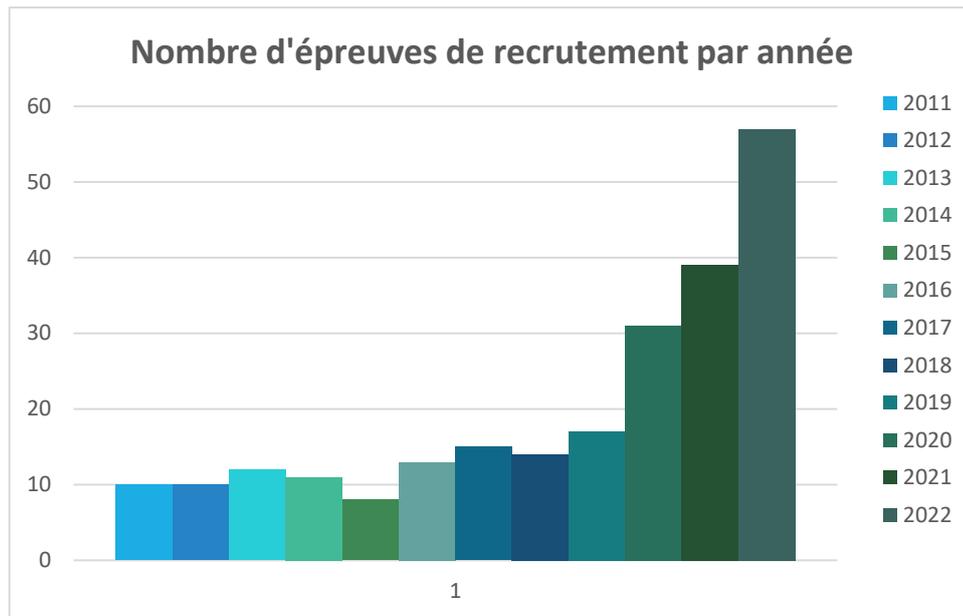
#### **33 Recrutements clôturés :**

- Assistants sociaux (septembre) – niveau B1 ;
- Assistants sociaux (août) – niveau B1 ;
- Assistants sociaux (février) – niveau B1
- Assistants sociaux (mai) – niveau B1 (et deux autres publiées, restées sans candidat)
- Employé RH profil général – niveau D4 ;
- Employé RH profil général – niveau D6 ;
- Ouvriers – niveau D4
- Etudiants bibliothèques communales
- Conseillé en mobilité – niveau D6
- Employé urbanisme – niveau D6
- Employé SAC – niveau D4
- Employé SAC – niveau D6
- Médiation en sanction administrative – niveau A1
- Ouvrier – niveau D2
- CRU – niveau A1
- Employé RH gestion de paie – niveau D4 et D6 - Urgence
- Employé RH gestion de paie – niveau D4

- Employé RH gestion de paie – niveau D6
- Directeur Général
- Etudiants plaines 1
- Employés plaines 1 – niveau D2
- Etudiants plaines 2
- Employés plaines 2 – niveau D2
- Ouvrier (Permis C) – niveau D2 - Urgence
- POLLEC – Niveau D6
- Ouvrier couvreur – niveau D2
- AES – Niveau D2
- Aide-cuisiniers – Niveau E2
- Comptable – Niveau D4
- Comptable – Niveau D6
- Comptable – Niveau B1
- Directeur financier – CPAS
- Ergothérapeute – niveau B1
- Logopède – Niveau B1

### 23 Recrutements en cours :

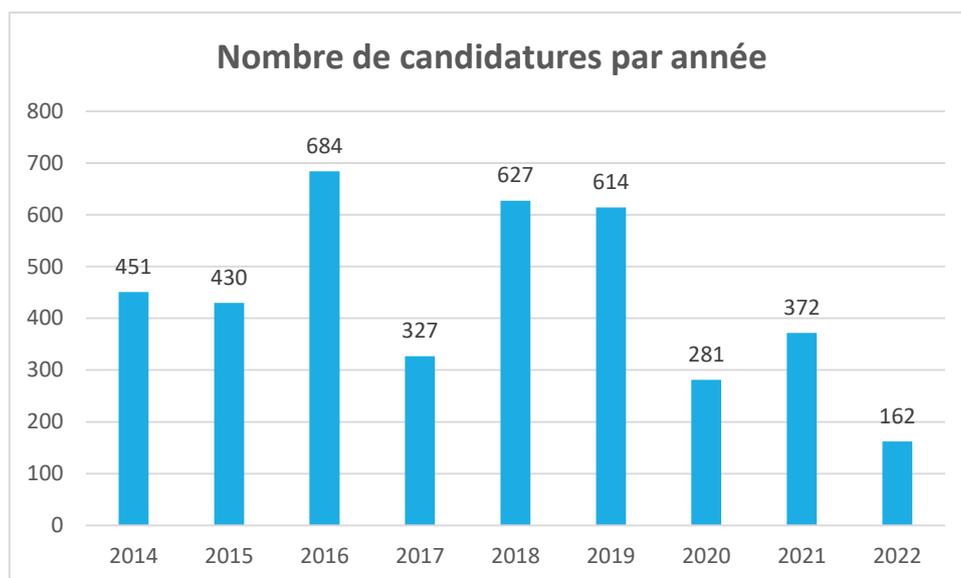
- Animateurs plaines de jeux – étudiant ;
- Animateurs plaines de jeux – niveau D2 ;
- Accueillant Extra-Scolaire – niveau D2 ;
- Aide-cuisiniers – niveau E2 ;
- Entretien – niveau E2 ;
- Chef de bureau administratif – niveau A1 ;
- Electricien – niveau D2
- Electricien – niveau D4
- Ouvriers saisonniers – niveau E2
- Ouvriers saisonniers – niveau D2
- Réserve employé administratif – niveau D2
- Réserve employé administratif – niveau D4
- Réserve employé administratif – niveau D6
- Chef de bureau bibliothécaire en chef – niveau A1
- Employé bibliothèque – niveau D4
- Employé bibliothèque – niveau D1
- Travaux technique – niveau D6
- Educateur de rue – niveau B1
- Animateur d’hôtel de ville
- Conseiller en prévention niveau 2 – niveau D6
- Gardien de la paix – D4
- Responsable technique – niveau D7/D9
- Helpdesk – niveau B1



Au cours de l'année 2022, nous avons eu 131 candidatures liées à un recrutement. Toutes les candidatures spontanées n'ont pas été traitées, le nombre total de janvier à juillet 2022 est de 31. Nous constatons une diminution des candidatures par rapport à l'année 2021. Nous ne pouvons pas nous fier totalement aux chiffres, étant donné que la charge de recrutement a amené à ne pas toujours rentrer dans le tableau les noms, mais nous avons pu constater sur le terrain que les recrutements n'amenaient pas beaucoup de candidature par rapport aux années précédentes. Quelques exemples : le recrutement des assistantes sociales a dû être relancé à plusieurs reprises sans succès important, le recrutement RH a dû être réalisé sans la demande de diplôme RH ou sinon il n'apportait pas de profils, la réserve pour les plaines a dû être lancée deux fois.

De manière inversée, le nombre de procédures de recrutement dépasse celui des années précédentes, avec un total de 57 procédures, alors qu'entre 2010 et 2019 la moyenne de ces procédures est de 11,5 par année. Avec 31 recrutements pour l'année 2020, 39 pour l'année 2021, et 57 pour l'année 2022 et en parallèle moins de candidatures que les années précédentes, les procédures de recrutements sont amenées à être renouvelées plus souvent par manque de candidats.

Il est à noter que, cette année, les recrutements au sein de la maison de repos sont maintenant réalisés à la maison de repos par Ariane PIREAUX, RH détachée à la maison de repos. Ainsi, uniquement deux recrutements dans la liste se réfèrent à la maison de repos. L'augmentation du nombre de recrutements ne peut être expliquée par le secteur des soins de santé.



#### **6.4. FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE**

- Formations Ethias (accident de travail, Extranet et Ethias Connect...) (3h30 de webinaire gratuit) ;
- En quoi consiste le nouvel AR Réintégration ? (1h30 de webinaire gratuit) ;
- Formation Protime 1 – Paramétrages et problèmes (1 journée avec consultante – 2 nouveaux agents principalement) ;
- Formation Protime 2- Apprentissage (1 journée avec consultante – 3 agents nouveaux agents principalement) ;
- Conseiller en prévention - Recyclage obligatoire annuellement (1 journée en ligne) ;
- Clés pour comprendre le statut syndical (1 journée) ;
- Comment positionner l'humain au cœur de votre administration? (3h30) ;
- Formation Persée - Dossiers, paies - formation suivie par les 2 nouveaux agents en charge de la paie (2 journées) ;
- Conduite d'un entretien d'évaluation (1 journée) ;
- La rédaction des actes administratifs (1 journée) ;
- Les clés pour comprendre le contrat de travail – formation suivie par la nouvelle agente aux recrutements (3 jours).

## 7. SERVICE INTERNE COMMUN POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (SICPPT)

Le SICPPT (Service interne commun pour la prévention et la protection au travail) assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention.

La problématique du bien-être au travail concerne différents domaines, à savoir :

- La sécurité du travail,
- La protection de la santé du travailleur au travail,
- Les aspects psychosociaux du travail,
- L'ergonomie,
- L'hygiène du travail,
- L'embellissement des lieux de travail,
- Les mesures prises en matière d'environnement, pour ce qui concerne leur influence sur les points précédents.

### 7.1. COMPOSITION DU SICPPT

- Monsieur **CLARENS Julien** - Conseiller en prévention niveau I - 100 % d'un emploi à temps plein.
- Monsieur **NOLLEVAUX Olivier** - Conseiller en prévention de niveau de base - 20 % d'un emploi à temps plein.
- Madame **FADIA Gundo** - Conseiller en prévention de niveau de base - 40 % d'un emploi à temps plein.
- Madame **BORREMANS Christine** - Conseiller en prévention de niveau de base - 20 % d'un emploi à temps plein.

### 7.2. MISSIONS DU SICPPT

Le service interne a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques.

Dans le cadre du système dynamique de gestion des risques, le service interne est chargé des missions suivantes :

1. En relation avec l'analyse des risques :
  - a) Participer à l'identification des dangers.
  - b) Donner un avis sur les résultats de l'analyse des risques qui découlent de la définition et de la détermination des risques et proposer des mesures afin de disposer d'une analyse des risques permanente.
  - c) Donner un avis et formuler des propositions sur la rédaction, la mise en œuvre et l'adaptation du plan global de prévention et du plan d'action annuel.

2. Participer à l'étude des facteurs qui ont une influence sur la survenue des accidents ou des incidents et à l'étude des causes déterminantes de tout accident ayant entraîné une incapacité de travail.
3. Participer à l'analyse des causes de maladies professionnelles.
4. Participer à l'analyse des causes des risques psychosociaux au travail.
5. Contribuer et collaborer à l'étude de la charge physique et mentale de travail, à l'adaptation des techniques et des conditions de travail à la physiologie de l'homme ainsi qu'à la prévention de la fatigue professionnelle, physique et mentale et participer à l'analyse des causes d'affections liées à la charge de travail.
6. Donner un avis sur l'organisation des lieux de travail, des postes de travail, les facteurs d'ambiance et les agents physiques, chimiques, cancérigènes et biologiques, les équipements de travail et l'équipement individuel et sur les autres composantes de l'organisation du travail, du contenu du travail, des conditions de travail, des conditions de vie au travail et des relations interpersonnelles au travail qui peuvent engendrer des risques psychosociaux au travail.
7. Rendre un avis sur l'hygiène des lieux de travail, notamment des cuisines, des réfectoires, des vestiaires, des installations sanitaires, les sièges de travail et de repos et les autres équipements sociaux particuliers à l'entreprise destinés aux travailleurs.
8. Rendre un avis sur la rédaction des instructions concernant:
  - a) L'utilisation des équipements de travail.
  - b) La mise en œuvre des substances et mélanges chimiques et cancérigènes et des agents biologiques.
  - c) L'utilisation des équipements de protection collective et individuelle.
  - d) La prévention incendie.
  - e) Les procédures à suivre en cas de danger grave et immédiat.
9. Rendre un avis sur la formation des travailleurs :
  - a) Lors de leur engagement.
  - b) Lors d'une mutation ou d'un changement de fonction.
  - c) Lors de l'introduction d'un nouvel équipement de travail ou d'un changement d'équipement de travail.
  - d) Lors de l'introduction d'une nouvelle technologie.
10. Faire des propositions pour l'accueil, l'accompagnement, l'information, la formation et la sensibilisation des travailleurs concernant les mesures relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail en application dans l'entreprise ou institution et collaborer aux mesures et à l'élaboration des moyens de propagande qui sont déterminés à cet égard par le Comité.
11. Fournir à l'employeur et au Comité un avis sur tout projet, mesure ou moyen dont l'employeur envisage l'application et qui directement ou indirectement, dans l'immédiat ou à terme, peuvent avoir des conséquences pour le bien-être des travailleurs.
12. Participer à la coordination, la collaboration et l'information en matière de bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, pour ce qui concerne les entreprises extérieures et les indépendants, et participer à la coordination, la collaboration et l'information en matière de sécurité

et de santé pour ce qui concerne les entreprises et les institutions actives sur un même lieu de travail ou pour ce qui concerne les chantiers temporaires ou mobiles.

13. Etre à la disposition de l'employeur, des membres de la ligne hiérarchique et des travailleurs pour toutes questions soulevées concernant l'application de la loi et du code et, le cas échéant, soumettre celles-ci à l'avis du service externe.
14. Participer à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'application des mesures à prendre en cas de situation de danger grave et immédiat.
15. Participer à l'organisation des premiers secours aux travailleurs victimes d'accident ou de malaise.
16. Assurer le secrétariat du Comité.
17. Exécuter toutes les autres missions qui sont imposées par la loi et le code.

### **7.3. FONCTIONNEMENT DU SICPPT**

Monsieur Clarens est en charge de la direction du SICPPT assisté de trois conseillers en prévention niveau de base. Madame Yolande Dauwe a quitté le service en mars 2022.

Les entités liées au SICPPT sont :

- Commune d'Aubange,
- Centre public d'Action sociale d'Aubange,
- Agence de développement locale d'Aubange,
- Agence locale pour l'Emploi d'Aubange,
- Centre culturel de la ville d'Aubange,
- La crèche Les Poussins,
- Maison de Jeunes d'Aubange.
- Régie communale autonome d'Aubange.

### **7.4. TRAVAUX PRINCIPAUX SUR LA PÉRIODE ÉCOULÉE**

Le Service Interne de Prévention et de Protection au travail a pour missions d'apporter des conseils et de proposer des solutions aux diverses problématiques posées dans le cadre du bien-être au travail et ce, en collaboration avec la ligne hiérarchique des différents services.

- De manière générale :
  - Réunions hebdomadaires du SICPPT.
  - Analyses des accidents de travail et sur le chemin du travail.
  - Visites de prévention des différents lieux de travail des différentes entités liées au SICPPT.
  - Inventaire annuel des trousse de secours.
  - Participation à des formations et recyclages afin de se tenir au courant de l'évolution de la législation.
  - Rédaction de diverses procédures présentées au Collège communal et au Conseil de l'Action Sociale: 3 feux verts, gestion sociétés externes, permis de feu, RPC, consignation, permis de travail étudiant et stagiaire.
  - Recommandations point de rassemblement.

- Suivi plan d'actions FWB.
  - Réunions de coordination avec le SEPPT.
  - Sensibilisation sécurité nouveau travailleur.
  - Proposition de document d'analyse de risques pour le télétravail.
  - Proposition d'analyse des lieux de travail pour l'ALE.
  - Participation à la COPALOC (commission paritaire locale).
  - Prises de mesures ambiance thermique.
  - Participation à l'établissement des plans annuels et globaux d'actions des entités liées au SICPPT.
  - Organisation et participation au CCPPT (comité de concertation pour la prévention et la protection au travail).
- La sécurité du travail :
    - Mise en conformité incendie de certains bâtiments communaux.
    - Participation à des tests de centrale incendie.
    - Suivi points incendie pour la résidence Bellevue.
    - Sécurisation travail en hauteur.
    - Avis sur des cahiers des charges : contrôle porte coupe-feu, inventaire amiante, vêtements et chaussures pour le personnel infirmier et entretien, contrôle des ascenseurs,...
    - Avis sur divers matériels du service travaux.
    - Participation au choix d'équipements de protection individuelle et d'équipements de protection collective.
- La protection de la santé du travailleur au travail :
    - Recommandation projectiles ou produits caustiques dans les yeux des travailleurs.
    - Avis « plan canicule 2022 ».
    - Solution de rinçage oculaire pour la résidence Bellevue.
    - Lunettes de sécurité adaptées à la vue des travailleurs pour le service travaux.
    - Echanges avec le conseiller en prévention-médecin du travail.
- Les aspects psychosociaux du travail :
    - Analyse de risques.
    - Désignation de nouvelles personnes de confiance.
- L'ergonomie :
    - Avis ergonomiques poste de travail avec écran.
    - Avis sur diverses commandes de bureau.
- L'hygiène du travail :
    - Sensibilisations légionnelle.
    - Avis sur l'entretien et contrôle des fontaines à eau.
    - Inventaire amiante.
- L'embellissement des lieux de travail :
    - Nouveaux bâtiments pour le service travaux.

- Les mesures prises en matière d'environnement, pour ce qui concerne leur influence sur les points précédents.
  - Participation à l'inventaire des produits chimiques.
  - Manipulation et stockage mort aux rats.

## 8. DIRECTION FINANCIERE

### 8.1. EFFECTIFS

- Monsieur **Antoine MONHONVAL** - Directeur financier ;

#### Recettes :

- Madame **Vanessa ZASKORSKI**, temps plein, gestion de la trésorerie, facturation, taxes et redevances ;
- Monsieur **Cédric DIDRICHE**, temps plein, recensement, gestion des taxes, des redevances ;
- Monsieur **Christopher GUEBELS**, temps plein, recensement, gestion des taxes, des redevances, des fêtes et des marchés locaux ;
- Monsieur **Christophe REMICHE**, temps plein, agent constatateur et recenseur, gestion taxes et redevances, et sanctions administratives communales.

#### Dépenses :

- Madame **Françoise BINAME**, temps plein, gestion des dépenses et gestion comptable du patrimoine communal. Directrice financière faisant fonction durant les absences du Directeur financier.
- Madame **Marianne GIMONDO**, 4/5<sup>ème</sup> temps, gestion des dépenses et gestion comptable du patrimoine communal.

Le service de la direction financière assiste le Directeur Financier dans l'exercice des missions qui lui sont dévolues par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : conseiller financier et budgétaire de la commune ; perception des recettes ; exécution des dépenses ; tenue des comptabilités budgétaire et générale et préparation des travaux budgétaires.

### 8.2. TRAVAUX BUDGÉTAIRES : BUDGET, MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES ET COMPTES ANNUELS

#### **Budget 2022**

Les travaux préparatoires du budget et des modifications budgétaires sont réalisés par la Direction Financière, sur base des informations reçues par les services et intervenants extérieurs, selon les instructions du Collège communal.

Le budget 2022 a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 20 décembre 2021 et approuvé par le Ministre de tutelle par arrêté du 21 janvier 2022. Il présente en définitive les résultats suivants :

#### Budget ordinaire

<b>Ordinaire</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Résultat</b>
Exercice propre	26.512.186 €	26.129.267 €	382.919 €
+ Exercices antérieurs	671.924 €	85.000 €	586.924 €
+ Prélèvements	85.000 €	500.000 €	-415.000 €
<b>= Global</b>	<b>27.269.110 €</b>	<b>26.714.267 €</b>	<b>554.843 €</b>

Ce budget intègre un prélèvement de 85.000 € sur le fonds de réserve ordinaire pour financer le solde de la cotisation de responsabilisation de l'exercice 2021 payée sur 2022. En dépenses, un transfert de 500.000 € est prévu afin de consolider les réserves extraordinaires et réduire les besoins de financement par emprunt. Deux provisions de 500.000 € sont également constituées pour supporter les futures prises en charge de la Ville dans sa Régie Communale Autonome et les charges de pension annoncées en hausse dès 2023.

### Dépenses ordinaires

Les dépenses de personnel sont en très léger recul par rapport à l'exercice précédent. Ce budget prévoit deux indexations sur l'exercice, 190.000 € pour la cotisation de responsabilisation de 2022 et 172.000 € pour le deuxième pilier de pension du personnel contractuel.

Des recrutements sont planifiés au service du personnel, à l'urbanisme et pour le constat des sanctions administratives communales.

Les dépenses de fonctionnement sont en nette baisse, mais elles se basent notamment sur un compte de l'exercice 2020 marqué par la crise sanitaire, avec un ralentissement forcé de l'activité. Il ne fait pas de doute que différents crédits seront amenés à évoluer au fil du temps.

Les dépenses de transfert sont en hausse modérée, notamment en raison de l'indexation des dotations à la Zone de Police (+2%), à la Zone de Secours (+5%) et à la RCA (+16%). Les autres interventions restent relativement stables.

La dette connaît également une hausse liée à une augmentation des emprunts contractés par la Ville, dans un contexte de taux d'intérêt particulièrement faibles.

### Recettes ordinaires

Diverses recettes de transfert sont prévues à la hausse : fonds des communes (+1.142.696 €), fonds des frontaliers (+516.462 €), taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (+43.637€) et au précompte immobilier (+103.775 €).

### Budget extraordinaire

<b>Extraordinaire</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Résultat</b>
Exercice propre	9.469.597 €	10.365.700 €	-896.103 €
+ Exercices antérieurs	120.000 €	200.000 €	-80.000 €
+ Prélèvements	1.376.103 €	400.000 €	976.103 €
<b>= Global</b>	<b>10.965.700 €</b>	<b>10.965.700 €</b>	<b>0 €</b>

Le budget extraordinaire est en baisse par rapport à l'exercice précédent (-1,61 million €), avec du côté des financements une moindre utilisation du fonds de réserve extraordinaire et des emprunts à contracter.

Les principaux investissements inscrits : aménagement de l'étang Floréal (2.500.000 €), le PIC avec la rénovation des rues de la Cité et Gillet (1.100.000 €) et les projets de la rénovation urbaine (650.000 €).

### **Comptes annuels 2021 et modifications budgétaires n°1 2022**

Avant le 1<sup>er</sup> juin de chaque exercice, la Ville est tenue de présenter les comptes annuels de l'exercice précédent : comptes budgétaires des services ordinaire et extraordinaire, bilan et compte de résultat et synthèse analytique.

Les comptes annuels 2021 de la Ville d'AUBANGE ont été adoptés en séance du Conseil communal du 9 mai 2022. Les comptes annuels ont été approuvés par le Ministre de tutelle par arrêté du 27 juin 2022, avec les résultats suivants :

Comptes budgétaires	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés (1)	26.334.616,27 €	15.847.443,53 €
Non valeurs (2)	414.689,54 €	0,00 €
Engagements (3)	25.457.544,79 €	14.435.919,59 €
Imputations (4)	25.281.869,98 €	6.769.316,15 €
Résultat budgétaire (1-2-3)	462.381,94 €	1.411.523,94 €
Résultat comptable (1-2-4)	638.056,75 €	9.078.127,38 €
Fonds de réserve	Ordinaire	962.490,78 €
	Extraordinaire	2.562.259,45 €
	FRE FRIC 2019-2021	325.439,54 €
Provisions		2.034.072,43 €

Bilan : 133.896.084,94 €

Compte de résultats :

	Charges	Produits	Boni/Mali
Rés.courant	23.450.009,49 €	24.911.338,80 €	1.461.329,31 €
Rés.exploitation	29.189.151,38 €	29.941.458,64 €	752.307,26 €
Rés.exceptionnel	2.747.536,29 €	3.643.491,43 €	895.955,14 €
<b>Rés.exercice</b>	<b>31.936.687,67 €</b>	<b>33.584.950,07 €</b>	<b>1.648.262,40 €</b>

Ce travail de clôture de l'exercice écoulé permet, via la modification budgétaire n°1, de remplacer les résultats ordinaire et extraordinaire 2021, présumés lors du budget 2022, par les résultats définitifs.

La modification budgétaire n°1 de la Ville d'AUBANGE a été adoptée en séance du Conseil communal du 9 mai 2022 et approuvée par le Ministre de tutelle par arrêté du 13 juin 2022, comme suit :

Ordinaire	Recettes	Dépenses	Résultat
Exercice propre	26.659.576 €	26.583.140 €	76.436 €
+ Exercices antérieurs	566.202 €	107.822 €	458.380 €
+ Prélèvements	85.000 €	500.000 €	-415.000 €
<b>= Global</b>	<b>27.310.779 €</b>	<b>27.190.962 €</b>	<b>119.817 €</b>

A l'ordinaire, le résultat de 2022, initialement présumé à un boni de 670.062 €, est réduit à 462.381,94€, notamment du fait de la constitution de provisions conséquentes aux comptes 2021. La hausse des dépenses (indexation des salaires et inflation du coût de l'énergie, augmentation de la dette) est partiellement compensée par des recettes de transfert en hausse.

A l'extraordinaire, suite à la clôture, il y a lieu comme habituellement de réinscrire les crédits de recettes ou de dépenses nécessaires à l'équilibre des projets extraordinaires individuels ainsi qu'à l'équilibre global du budget, selon les comptabilisations enregistrées à la clôture. Les crédits adaptés de l'exercice 2022, en augmentation par rapport au budget initial, se présentent dès lors comme suit :

Extraordinaire	Recettes	Dépenses	Résultat
Exercice propre	13.975.596 €	12.740.533 €	1.235.063 €
+ Exercices antérieurs	1.531.524 €	2.909.604 €	-1.378.080 €
+ Prélèvements	1.564.063 €	1.421.046 €	143.017 €
<b>= Global</b>	<b>17.071.183 €</b>	<b>17.071.183 €</b>	<b>0 €</b>

### Modification budgétaire n°2 2022

La modification budgétaire n°2 de la Ville d'AUBANGE, adoptée en séance du Conseil communal du 10 octobre 2022 et en attente de décision du Ministre de tutelle, se présente comme suit :

Ordinaire	Recettes	Dépenses	Résultat
Exercice propre	27.713.317 €	27.599.294 €	114.023 €
+ Exercices antérieurs	729.277 €	104.633 €	624.644 €
+ Prélèvements	85.000 €	790.414 €	-705.414 €
<b>= Global</b>	<b>28.527.594 €</b>	<b>28.494.341 €</b>	<b>33.253 €</b>

Le boni global est en hausse en baisse, notamment en raison de l'évolution conséquente de divers postes de dépenses (indexation des salaires, hausse des coûts de l'énergie), mais doit être mis perspective compte tenu d'une augmentation du transfert vers le fonds de réserve extraordinaire qui, sinon, aurait participé à un boni supérieur.

A l'extraordinaire, quelques adaptations de crédits sont apportées sur des projets en cours et quelques nouveaux projets sont entamés, avec pour conséquence une hausse d'environ 700.000 €.

### **8.3.DÉPENSES ORDINAIRES**

L'équipe Dépenses (Facturation) assure les différentes étapes du traitement des factures reçues par la Ville d'AUBANGE, en étroite collaboration avec le Directeur Financier : engagement, traitement de la

facture, imputation (environ 10.000 par an), ordonnancement et mandatement par le Collège, puis paiement.

## **Personnel**

La Direction financière assure l'entièreté des implications comptables et financières liées aux dépenses de personnel :

- Récupération et exécution des ordres de paiement encodés par le service du personnel dans le logiciel de gestion des salaires ;
- Encodage des écritures en comptabilité budgétaire et générale ;
- Déclaration et paiement du précompte professionnel ;
- Traitement des cotisations de sécurité sociale et de pensions ;
- Paiement de la facture des tickets-restaurant ;
- Traitement comptable des points APE et réductions ONSS ;
- Prévision des charges de pensions ;
- Octroi d'avances et récupérations sur salaires ;

## **Transferts**

Les dépenses de transfert atteignent 7.062.560 après la deuxième modification budgétaire de l'exercice 2021, soit une hausse de plus de 300.000 € par rapport à l'exercice précédent.

La dotation au CPAS d'Aubange est stable depuis l'exercice 2017 (2.099.798 €).

La dotation octroyée à la Zone de Police est en augmentation de 2 % chaque année, mais la situation exceptionnelle de l'inflation en 2022 a forcé les communes à augmenter leur intervention de 4% supplémentaires.

En raison de la prise en charge croissante d'une partie du financement de la Zone de Secours par la Province, une diminution substantielle de la dotation communale est à constater dès 2021 (790.652 €, contre 891.022 € en 2020 et 963.592 € en 2019). Cette dotation est toutefois répartie à la hausse dès 2022 et un mouvement semblable est attendu pour 2023, la structure de dépenses de la zone étant fortement dépendante du personnel.

Un relevé exhaustif des subventions (associations sportives, culturelles, sociales,...) liquidées en 2022 en exécution des décisions du Conseil communal sera repris dans les annexes légales jointes aux comptes 2022 qui devront être approuvés avant le 1<sup>er</sup> juin 2023.

## **Fonctionnement**

Le montant total des dépenses de fonctionnement atteint 5.075.475 €. Ces dépenses, stabilisées voire en recul sur les derniers exercices, repartent à la hausse sous l'impulsion des dépenses d'énergies et de l'inflation globalisée qui en découle.

## **Dette**

Les dépenses de dette sont prélevées automatiquement. Elles sont le résultat des emprunts contractés auprès des divers établissements bancaires, dans le cadre du financement des projets extraordinaires qui ne peuvent être réalisés sur fonds propres et/ou à l'aide de subsides des autorités supérieures.

Pour l'exercice 2022, elles représentent, après la deuxième modification budgétaire, un total de 4.046.343 €.

#### **8.4. RECETTES ORDINAIRES**

Les recettes communales sont ventilées selon trois types : prestations, transferts et dette. Ces recettes atteignent 27.713.316 € à l'exercice propre suite à la modification budgétaire n°2.

Au quotidien, les missions assurées par l'équipe des recettes concernent pour l'essentiel les transferts (taxes et redevances locales) et dans une moindre mesure les prestations (ventes de bois, locations de chasse et facturations diverses).

##### **Permanence à la population :**

- Une permanence est assurée au guichet, les lundi et vendredi de 8h30 à 12h, et les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Une journée de télétravail est octroyée à chaque agent du service par semaine.

##### **Perception des recettes :**

- Taxes et redevances. Le service assure la gestion quotidienne des taxes et redevances, ce qui implique notamment :
  - o Etablissement des taxes et redevances :
    - Mise à jour des données issues du registre de la population (taxes sur la gestion des déchets ménagers, sur les égouts,...) ;
    - Adressage et traitement des déclarations (taxes sur déclaration) ;
    - Traitement des données et constats d'autres services (enseignement, bibliothèques, jeunesse, logement, travaux,...) ;
    - Enrôlement : préparation des rôles rendus exécutoires par le Collège communal, impression et envoi.
    - Suivi de l'enrôlement : information au citoyen, réponses aux interrogations, préparation de plans de paiement, suivi comptable.
  - o Recouvrement et contentieux :
    - Exécution des procédures de recouvrement amiable (rappels) et forcé (procédures d'huissiers) ;
    - Suivi des recours administratifs ;
    - Traitement des notifications notariales, en application des articles 35 à 37 du Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales.
  - o Divers :
    - L'introduction des sacs poubelle bleu (PMC) à l'automne 2021 a également nécessité divers ajustements au sein du service ainsi qu'un travail d'explication et de sensibilisation de la population aux nouvelles consignes de tri.
- Gestion des propriétés boisées. Les bois appartenant à la Ville d'AUBANGE se trouvent sur son territoire (cantonement d'ARLON) ainsi qu'au Domaine des Croisettes sur le territoire de la Ville de CHINY (cantonement de FLORENVILLE).

- Les recettes de ventes de bois communaux sont les suivantes (droits constatés nets aux comptes 2017 à 2021 et en cours au 31 octobre 2022) :

	<i>Recettes</i>
2017	312.046 €
2018	118.271 €
2019	174.604 €
2020	561.328 €
2021	416.805 €
10/2022	371.300 €

Après une vente de bois record en 2020, notamment suite à un effet de rattrapage de ventes non ou peu réalisées en 2018 et 2019 (PPA, scolytes), les ventes ont graduellement baissé sur 2021 et 2022 mais restent supérieures aux exercices passés. La hausse du prix du bois est évidemment le facteur explicatif le plus important, les volumes vendus n'évoluant pas significativement d'une année à l'autre.

### **Recensement fiscal :**

- Le recensement est réalisé par les agents recenseurs selon les demandes formulées.
- Les informations récoltées sont transmises, suivant leur utilité ; aux autres services communaux (logement, état civil, urbanisme...).

### **Constat :**

- Un agent des recettes est affecté par décision du Collège à la fonction d'agent constatateur en matière d'environnement et d'arrêt et de stationnement, à raison de 2 jours par semaine. Dans ce cadre, il accompagne notamment sur le terrain des agents des services urbanisme et logement et l'inspecteur principal Adam Sébastien et le service propreté de la ville.
- Le suivi du contentieux pour les sanctions administratives en matière d'arrêt et de stationnement et environnement sont poursuivis, en collaboration avec le médiateur(trice) et Monsieur Xavier LECLÈRE, fonctionnaire sanctionnateur provincial.

## **8.5. DÉPENSES ET RECETTES EXTRAORDINAIRES**

Le service assure le suivi comptable des projets inscrits au budget extraordinaire :

- Prévisions budgétaires :
  - Réunions préparatoires avec les services communaux et le Collège communal ;
  - Simulation des emprunts nécessaires au financement et intégration de l'impact du remboursement du capital et des intérêts sur le service ordinaire.
- Exécution du budget et suivi comptable :
  - Gestion des emprunts :
    - Marché public: réalisation du cahier des charges, rapport de comparaison des offres, relations avec les organismes bancaires,... ;
    - Demandes d'emprunt, suivi de la mise à disposition des fonds, utilisation et conversion des ouvertures de crédit, et suivi comptable requis par la clôture d'un exercice ;

- Intégration périodique des inventaires de la dette.
- Suivi et comptabilisation des subsides, en concertation avec les services communaux concernés par les projets extraordinaires (rénovation urbaine, enseignement, voirie,...).

## 9. SERVICE MARCHES PUBLICS ET PATRIMOINE

### 9.1.EFFECTIFS

- Monsieur **Hugues GEORGES** – Responsable du service Marchés Publics (Temps plein)
- Madame **Marianne MULLER** – employée (70 % - absente le mercredi, jeudi et vendredi après-midi) ;
- Madame **Malorie CHAMPENOIS** – employée (temps plein) ;
- Madame **Axelle LEFEVRE** – employée (90% - absente le mercredi après-midi) ;

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la division patrimoine a été rattachée au service Logement.

### 9.2. FONCTIONS

La fonction principale du service marchés publics est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services), dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Ville et en respectant la législation régissant les marchés publics, soit :

- le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 relatif aux compétences du Conseil communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
- la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;
- l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;
- la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures ;
- la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;
- l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Le service des marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'administration communale, de la décision de principe à la réception du marché (en cas de marché de travaux), ou à la décision d'établir le bon de commande (en cas de marché de fournitures) ou à la notification du marché (en cas de marché de services).

Le service sert d'intermédiaire entre le Collège communal et/ou le Conseil communal et les opérateurs économiques qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service des marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collèges et Conseils communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du Service Public de Wallonie et des pouvoirs subsidiants (SPW DGO1, Infrasports, Fédération Wallonie-Bruxelles,...).

En cas de violation de la loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle (DGO5), ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux ;
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires ;
- La crédibilité de la Ville pourrait être entachée ;
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal ;
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables ;
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis.

### **9.3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

- Passation des marchés publics ;
- Suivi des décisions prises durant les séances de Collège et de Conseil ;
- Suivi quotidien des modifications de la législation ;
- Gestion des réunions relatives au service.

### **9.4. PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS**

#### **Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec :**

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services ;
- Détermination du type de marché : travaux, fournitures ou services ;
- Détermination de l'estimation du marché ;
- Détermination du type de procédure (en fonction de l'estimation du marché) ;
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen (en fonction du type de procédure de marché) ;
- Détermination du délai de publicité (en fonction du type de procédure de marché).

Conformément à l'article L1124-40 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un avis de légalité sur la procédure est demandé au Directeur Financier pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 22.000 € HTVA. Cet avis reprend l'article budgétaire sur lequel sera inscrite la dépense.

Le décret du 4 octobre 2018, entré en vigueur le 20 octobre 2018 (certains articles entrent en vigueur le 14 octobre 2018 ou le 1<sup>er</sup> février 2019), a apporté quelques modifications en matière de marchés publics, notamment en ce qui concerne les compétences et les possibilités de délégation.

Il est prévu que la délégation de compétence du Conseil communal au Directeur Général ou à un fonctionnaire pourra s'appliquer aux marchés d'un montant inférieur à 3.000 € HTVA pour des dépenses relevant du budget ordinaire des communes.

La réforme prévoit également une possibilité de délégation au profit du Directeur Général pour des dépenses relevant du budget extraordinaire d'un montant inférieur à 1.500 € HTVA.

Le Directeur Financier est exclu de la délégation.

Les délégations octroyées par le Conseil communal prennent fin le dernier jour du 4ème mois suivant l'installation du Conseil communal suivant.

De nouvelles dispositions clarifient les compétences respectives du Conseil communal et du Collège communal en matière de marchés conjoints, adhésion à une centrale d'achat, concession de travaux et de services.

En ce qui concerne la tutelle générale obligatoire en matière de marchés publics, le Code de la démocratie locale et de la décentralisation est mis en conformité avec la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

### **Rédaction d'un cahier spécial des charges**

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

### **Demande de devis – simple facture acceptée (marché dont le montant estimé est inférieur à 30.000 € HTVA)**

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges : dans ce cas, au moins trois devis sont demandés pour pouvoir attribuer un marché (demande de devis directement auprès de fournisseurs, recherches sur Internet, ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

### **Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable**

Certains projets sont subsidiés, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiés, tels que le SPW ou la Fédération WALLONIE-BRUXELLES, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe (enveloppe fermée) ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détail le projet souhaité et les moyens qui y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le service assure le suivi des dossiers (lancement de la procédure de marché).

### **Rédaction d'un avis de marché**

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique. Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Les avis sont publiés, pour les marchés dont la valeur estimée est inférieure aux seuils de publication européenne, au Bulletin des Adjudications et sur la plateforme E-Procurement (<https://my.publicprocurement.be>) et plus exactement via son application E-Notification.

La plateforme E-Procurement, mise à disposition par le SPF Stratégie et Appui, permet aux pouvoirs adjudicateurs (fédéral, régional en local) et aux entreprises d'accéder facilement et rapidement aux différentes applications e-Procurement.

Au total, 5 applications sont disponibles pour effectuer toutes les procédures et transactions de marchés publics en ligne. Chacun d'entre eux intervient à une étape différente du processus de marché public :

- e-Notification, pour publier et consulter les marchés publics en ligne ;
- e-Tendering, pour déposer et ouvrir des offres/demandes de participation électronique ;
- e-Catalogue, pour gérer des catalogues et commander des produits en ligne ;
- e-Awarding, pour évaluer les offres/demandes de participation et les attribuer en ligne ;
- e-Auction, pour effectuer des enchères inversées de manière électronique.

Les avis dont la valeur estimée est supérieure ou égale aux seuils de publication européenne sont publiés de la même manière, et sont également transmis à l'Office des publications de l'Union européenne et publiés sur la plate-forme TED (<https://www.ted.europa.eu>).

### **Séance d'ouverture des offres**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'ouverture des offres se fait électroniquement et obligatoirement via la plateforme E-Procurement, et plus exactement via son application E-Tendering, pour toutes les procédures de marché sauf « simple facture acceptée » et « procédure négociée directe sans publication préalable ». Elle a lieu à une date et heure précises.

La séance d'ouverture des offres se fait donc à huit clos, il n'y a plus d'ouverture d'offre en séance publique.

Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé, reprenant l'identité et l'adresse des soumissionnaires et éventuellement le montant des offres.

### **Analyse des offres**

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires ;
- Vérification de la situation personnelle de l'entreprise via Télémarc (SPF Economie) ;
- Examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés) ;
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix...) ;
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix anormaux ;
- Application des critères d'attribution ;
- Un rapport d'analyse des offres est établi (en cas de dépassement du délai de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation). Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

### **Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché**

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Un avis de légalité sur l'attribution du marché est demandé au Directeur Financier pour tous les marchés

dont le montant estimé est supérieur à 22.000 € HTVA. Cet avis reprend l'article budgétaire sur lequel sera inscrite la dépense.

Le Collège communal approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogeables de 15) avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché. Toutefois, la délibération est exécutoire le jour de la transmission à l'autorité de Tutelle. Le soumissionnaire reçoit alors une information d'attribution du marché.

### **Conclusion du marché**

En cas de réponse positive de la Tutelle, la notification du marché est faite à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir si celui-ci est nécessaire.

Le(s) soumissionnaire(s) qui n'a (ont) pas été retenu(s) est (sont) informé(s) que le marché a été attribué à un autre soumissionnaire (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

La conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut en aucun cas avoir lieu avant l'expiration d'un délai de quinze jours à compter de la communication de la décision motivée aux candidats, participants et soumissionnaires concernés. Ce délai d'attente est appelé délai de *standstill* et permet ainsi, avant la conclusion du marché avec le soumissionnaire choisi, aux candidats non sélectionnés et soumissionnaires évincés d'exercer valablement un recours susceptible de conduire à la suspension, voire à l'annulation de la décision d'attribution.

La conclusion du marché peut toutefois avoir lieu sans appliquer un délai d'attente dans les cas suivants :

- lorsqu'une publicité européenne n'est pas obligatoire ;
- lorsque le seul soumissionnaire concerné est celui à qui le marché est attribué et en l'absence de candidats concernés ;
- lorsqu'il s'agit d'un marché fondé sur un accord-cadre.

### **Publication d'un avis d'attribution**

L'avis d'attribution donne le résultat d'attribution du marché.

Ces avis sont également publiés, pour les marchés dont la valeur estimée est inférieure aux seuils de publication européens, au Bulletin des Adjudications et sur la plateforme E-Procurement (<https://my.publicprocurement.be>) et plus exactement via son application E-Notification.

Les avis dont la valeur estimée est supérieure ou égale aux seuils de publication européens sont également transmis à l'Office des publications de l'Union européenne et sont publiés sur la plate-forme TED (<https://www.ted.europa.eu>).

## **Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside**

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

### **9.5. SUIVI DES DÉCISIONS PRISES AUX COLLÈGES ET AUX CONSEILS COMMUNAUX**

Chaque semaine, le Collège communal se réunit en séance en vue d'approuver les délibérations proposées par le service ou en vue de trouver des solutions aux problèmes posés. Le service des marchés publics reçoit un procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics : +/- 750 points/an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voir directement avec le Directeur général ou le Bourgmestre).

Il en va de même en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics : +/- 140 points/ an).

### **9.6. SUIVI QUOTIDIEN DES MODIFICATIONS DE LA LÉGISLATION**

Très souvent, de nouvelles modifications sont apportées aux lois ou arrêtés qui régissent les marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de ces lois ou arrêtés.

### **9.7. GESTION DES RÉUNIONS RELATIVES AU SERVICE**

La gestion des réunions comprend : la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), la préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), l'accueil des participants, la rédaction des procès-verbaux et le suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si l'un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service des marchés publics assurera le suivi des décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...).

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service des marchés publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

## **9.8. CHAMP ET NATURE DES RELATIONS**

Au sein du service des marchés publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les agents du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins : avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse, etc.

Avec le responsable du service, le Directeur général et/ou le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'information, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et l'auteur de projet de la Ville : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés.

Le contact avec les échevins est presque quotidien mais celui avec les conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle, selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...).

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle, selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative au marché en cours.

Depuis le mois d'août 2017, des réunions dites « marchés publics » sont organisées une fois par mois afin d'avoir un suivi continu des marchés en cours (avec les agents du service « marchés publics », l'échevin des travaux, la Directrice Financière, la Direction générale, le responsable du service travaux, le service « Auteur de projet », ...). Lors de ces réunions, un tableau reprenant les différents marchés est passé en revue.

## **9.9. DIFFICULTÉS ET CONTRAINTES**

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la loi sur les marchés publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure : le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente : il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

## **9.10. QUELQUES CHIFFRES**

Nombre de nouveaux dossiers traités en 2022 (Marchés: travaux, fournitures et services, Patrimoine) : +/- 400 :

- Marchés de travaux (avec ou sans cahier spécial des charges): +/- **70** ;
- Marchés de service (avec ou sans cahier spécial des charges): +/- **30** ;
- Marchés de fournitures (avec ou sans cahier spécial des charges): +/- **300** ;
- Nombre de points traités par le Collège: +/- **20 (par semaine)** ;
- Nombre de points traités par le Conseil: +/- **10 (par mois)** ;
- Nombre de courriers envoyés: +/- **600 (sur l'année)**.

## **9.11. MARCHÉS SUBVENTIONNÉS 2022**

Voici, à titre illustratif, une liste de marchés qui ont été passés ou qui sont toujours en cours en 2022:

- Construction d'un nouveau bâtiment vestiaires/caféteria et éclairage du terrain au football d'AUBANGE ;
- Rénovation de l'éclairage de deux terrains de football sis rue de l'Hôtel de Ville à ATHUS ;
- Extension de l'école communale de BIKINI à AUBANGE ;
- Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2018-2019 : Rénovation des classes de la section primaire de l'école communale d'AUBANGE ;
- Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2018-2019: Rénovation des classes de la section primaire de l'école communale d'AUBANGE : Mise en conformité de l'alarme incendie ;
- Extension de l'école communale d'AUBANGE (section maternelle) ;
- UREBA EXCEPTIONNEL PWI (2019): Ecole d'AUBANGE (GARE) ;
- UREBA EXCEPTIONNEL PWI (2019): Ecole de RACHECOURT ;
- UREBA EXCEPTIONNEL PWI (2019): Ecole d'AIX SUR CLOIE ;
- UREBA EXCEPTIONNEL PWI (2019): Ecole d'AUBANGE (BIKINI) ;
- UREBA Classique: Remplacement des chaudières mazout par des nouvelles chaudières gaz naturel à l'école communale d'AUBANGE ;
- UREBA Classique: Remplacement de la chaudière mazout par une nouvelle plus performante à l'école de RACHECOURT ;
- UREBA Classique: Installation d'une ventilation double flux à l'école maternelle d'AIX SUR CLOIE ;
- Création de logements sociaux dans l'immeuble sis 103 rue de Rodange à ATHUS, subsidié dans le cadre de l'Ancre communal 2014-2016 ;
- Rénovation de deux maisons situées rue de la Chiers 5 et 24 à ATHUS, subsidié dans le cadre de l'Ancre communal 2014-2016 ;

- INTERREG V A Grande Région - Mobilité douce domicile/travail sur l'agglomération des 3 Frontières (ce projet est réalisé en collaboration avec les Communes de MESSANCY, PETANGE, LONGWY/REHON) ;
- Mobilité douce 2018 " Réalisation d'une liaison cyclo piétonne entre MUSSON et HALANZY" ;
- Aménagement d'une liaison cyclo-piétonne entre le Clémarais à AUBANGE et AIX-SUR-CLOIE ;
- Plan Wallonie cyclable 2020-2021 : création d'un chemin cyclo-piéton entre MUSSON, HALANZY et BATTINCOURT ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 - Aménagement de la rue des Merles et la rue des Hirondelles à AUBANGE (Quartier Scalcon) ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 - Aménagement de la place du Kiosque à HALANZY ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 - Aménagement de la rue de la Cité à AUBANGE (Quartier Bikini) ;
- Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 – Amélioration des trottoirs à la rue Gillet à AUBANGE ;
- Aménagement de la Place Verte à ATHUS dans le cadre de la fiche 9 de la rénovation urbaine;
- Démolition de la placette rue du Centre à ATHUS dans le cadre de la fiche 4 de la rénovation urbaine ;
- Création de deux sas d'entrée au bâtiment Belle-vue d'ATHUS dans le cadre de l'appel à projets « Lutte contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural par la création de logements tremplins et de cabinets ruraux » ;
- Rénovation de deux logements sis Rue de l'Atre 241 à RACHECOURT dans le cadre de l'appel à projets « Lutte contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural par la création de logements tremplins et de cabinets ruraux » ;
- Construction de deux abris de cérémonie pour les cimetières ATHUS (Joli-Bois) et AUBANGE ;
- Installation de bornes électriques pour voitures et vélos dans le cadre du Projet Politique Locale Energie Climat (POLLEC) 2020 ;
- Plan d'Investissement Communal et Plan d'Investissement Mobilité active communal et intermodalité - PIC/PIMACI 2022-2024 ;

## **9.12. MARCHÉS PUBLICS 2022**

### **Travaux**

- Rénovation du bâtiment rue Lang, 17 à 6791 ATHUS ;
- Rénovation et mise en conformité de l'installation électrique de l'Hôtel de Ville de HALANZY ;
- Aménagement du site du service travaux ;
- Installation de nouvelles loges de columbariums dans les cimetières de RACHECOURT et HALANZY ;
- Mise en conformité de la stabilité du mur de la salle multisports au centre Sportif du Joli-Bois à ATHUS ;
- Aménagement et entretien de deux giratoires situés sur la Ville d'AUBANGE ;

- Lutte contre les inondations à l'arrière de la rue de Longeau à ATHUS : Installation d'un dégrilleur automatique de rivière et construction d'un muret (en collaboration avec la commune de MESSANCY) ;
- Aménagement de la pêcherie, des abords et construction d'une passerelle sis rue Floréal à ATHUS ;
- Reconstruction du pont situé à la rue Cockerill à ATHUS ;
- Entretien extraordinaire de la voirie 2021 ;
- Entretien extraordinaire des voiries 2022 ;
- Aménagement d'un Skate Park à HALANZY ;
- Rénovation de la buvette au terrain de football de RACHECOURT ;
- Construction d'un préau à l'école d'AIX-SUR-CLOIE ;
- Réparations d'avaloirs et raccordements particuliers ;
- Rénovation de l'installation électrique du bâtiment situé à l'entrée du bois d'AUBANGE ;
- Rénovation de l'escalier de secours de l'école d'AUBANGE ;
- Création d'un escalier de secours à l'école d'AIX SUR CLOIE ;
- Réparation du carrefour rue Fernand André et rue du Terminal à AUBANGE ;
- Rénovation de l'ancien local de billard à la rue de Rodange à ATHUS.

## **Fournitures**

- Acquisition de chèques repas par voie électronique – 2021 à 2024 ;
- Acquisition d'une stèle commémorative pour le cimetière du Joli-Bois à ATHUS ;
- Fourniture de livres pour les bibliothèques communales – année 2022 ;
- Fourniture d'engrais et de semences pour les terrains de football communaux pour la saison 2022 ;
- Fourniture de caméras fixes temporaires ;
- Fourniture de trois purificateurs d'air pour divers service communaux ;
- Acquisition de pares-ballon pour la rue de la Motte à HALANZY ;
- Acquisition d'un petit pick-up pour le service travaux ;
- Acquisition de spots lumineux pour les expositions à la rotonde de la Harpaille ;
- Mise en place d'un guichet électronique permettant de délivrer des documents via les services population, état civil et casier judiciaire (années 2022, 2023 et 2024) ;
- Acquisition d'une balayeuse de rue et reprise de deux anciens véhicules ;
- Location d'une citerne gaz aérienne pour la rue de l'Atre 241 à 6792 RACHECOURT ;
- Acquisition de divers mobiliers urbains (bancs, tables pique-nique, miroirs, bornes, potelets-cendriers, barrières NADAR et poubelles) pour les besoins du service Travaux ;
- Fourniture et pose d'un nouveau garde-corps pour le parvis de l'église à HALANZY ;
- Fourniture de cadeaux à offrir lors de mariage célébrés en Ville d'Aubange (années 2022 et 2023) ;
- Fournitures et installation de points d'accès wifi public suite à la convention de subvention au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (Wifi4EU) ;
- Fourniture d'un lève-plaque pour le service Travaux ;
- Fourniture d'une pince à parpaings pour le service Travaux ;
- Installation du réseau wifi à l'école communale de RACHECOURT ;
- Fourniture de machines thermiques pour le service Travaux ;
- Fourniture de machines électriques et outillages pour le service travaux ;
- Acquisition d'une fourgonnette utilitaire électrique pour le service taxe ;
- Acquisition d'un abonnement au module e-Learning pour le service population ;

- Acquisition d'un firewall pour la mise à jour du parc informatique ;
- Acquisition d'une plateforme de virtualisation de serveur pour le service Informatique ;
- Acquisition d'un logiciel de sauvegarde et restauration de données pour le service Informatique ;
- Fourniture de matériel informatique spécifique pour l'école communale d'AUBANGE ;
- Acquisition de trois terminaux de paiements électroniques mobiles pour les bibliothèques communales ;
- Acquisition de mobilier pour l'ensemble des bibliothèques communales ;
- Acquisition et reprise d'un nettoyeur haute pression à eau chaude pour le service travaux ;
- Acquisition d'un rouleau compresseur à siège pour le service travaux.

## Services

- Organisation des excursions scolaires 2022 ;
- Organisation des excursions scolaires 2023 ;
- Inhumation des personnes sans famille ou indigentes de la Ville d'AUBANGE – années 2021 à 2024 ;
- Location d'une nacelle pour le montage et le démontage des illuminations de fin d'année 2022-2023 ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation et l'agrandissement de l'ancienne maison communale d'HALANZY ;
- Désignation d'un auteur de projet dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2020-2021: Rénovation intérieure et aménagement des abords de l'école communale de RACHECOURT ;
- Modernisation du parc d'éclairage public de la Ville d'AUBANGE ;
- Enlèvement des véhicules abandonnés et enlèvement, garde et restitution des véhicules en stationnement gênant ;
- Désignation d'un réviseur d'entreprise de la régie communale autonome - Exercices comptables 2021 à 2023 ;
- Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de la buvette au terrain de football de RACHECOURT ;
- Désignation d'un prestataire de services urbanistiques et d'une équipe pluridisciplinaire d'auteur de projet pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation urbaine d'Athus ;
- Fourniture de sacs et enlèvement de divers animaux morts sur la Ville d'AUBANGE 2021-2024 ;
- IDELUX EAU : Opérations d'entretien et curage du réseau d'égouttage en Commune d'AUBANGE (2021 à 2025) ;
- Réalisation d'une étude acoustique pour les cantines scolaires ;
- Réalisation d'inventaires amiante pour divers bâtiments communaux ;
- Désignation d'un auteur de projet et de supervision dans le cadre des travaux de réparation du mur du cimetière de GUERLANGE ;
- Réalisation de l'étude de stabilité pour l'escalier de secours de l'école communale d'AUBANGE ;
- Réalisation d'une étude de stabilité pour les hangars du service travaux à AUBANGE ;
- Organisation de l'excursion des pensionnés de la Ville d'AUBANGE - année 2022 ;
- Approbation de divers devis ORES relatifs à l'extinction nocturne de l'éclairage public des plaines de jeux ;

- Adhésion à la centrale d'achat en matière de 2e pilier de pension des agents contractuels locaux réalisée par le Service Fédéral des Pensions ;
- Étude hydraulique au droit de l'égouttage de la rue Hansel à AUBANGE par IDELUX EAU ;
- Fourniture de plants forestiers pour le Domaine des Croisettes de la Ville d'AUBANGE (plantations automne 2022 et printemps 2023) ;
- Création d'un carrefour rues de l'Eglise, Wagner, de la Montagne : Désignation d'un bureau de dessin en vue d'établir le levé de terrain ;
- Modélisation hydrologique et hydraulique 1D-2D sur le ruisseau du Brüll au droit du site du Clémarais à AUBANGE ;
- Adhésion à l'accord cadre du SPW MI visant à inventorier et inspecter l'ensemble de ses ponts ;  
Projet d'autostop organisé en Sud-Luxembourg ;
- Convention d'adhésion à la Centrale d'achat de la région wallonne.

### **Marchés conjoints Ville – RCA – CPAS – Zone de police du Sud-Luxembourg**

<b>Année</b>	<b>Description</b>	<b>Attribution</b>
2018-2028	Fourniture et placement de compteurs d'eaux chaude et froide et de compteurs de chaleur (intégrateurs) à radiofréquences avec relevés annuels et décomptes de charges pour les divers logements communaux	15-01-18
2018-2022	Accord-cadre: Fourniture et pose de compteurs d'énergie (chaleur) et compteurs d'eau	11-06-18
2018-2028	Renouvellement du stock de drapeaux de l'Administration communale	29-10-18
2019-2022	Conclusion de contrats d'assurances conjoints Commune et CPAS d'AUBANGE	05-11-18
2021-2020	Accord-Cadre: marché de travaux en sanitaire (reconductible 2 ans)	19-11-18
2019-2022	Stock boissons	26-11-18
2019-2022	Fourniture de matériel de quincaillerie et reproduction de clefs	10-12-18
2019-2022	Fourniture de petit matériel de quincaillerie	27-12-18
2019-2022	Fourniture de tarmac	10-12-18
2019-2022	Fourniture de pierrailles	10-12-18
2019-2022	Fourniture et/ou pose de pièces d'origine pour l'entretien du bras de fauche MULAG et portes conteneurs PALFINGER	10-12-18
2019-2022	Fourniture de brosses pour la balayeuse SCHMIDT SK 600	10-12-18
2019-2022	Fourniture et/ou pose de pièces hydrauliques	10-12-18
2019-2022	Fourniture et/ou pièces d'origines pour les tondeuses à siège	10-12-18
2019-2022	Fourniture et location de bouteilles de gaz	10-12-18
2019-2022	Fourniture de matériel de fonderie	10-12-18
2019-2022	Fourniture de matériaux : ferronnerie, clôture et souderie	17-12-18
2019-2022	Fourniture de vitrage	17-12-18
2019-2022	Aiguillage et avoyage des lames	17-12-18
2019-2022	Fourniture d'arbustes et de matériels divers	17-12-18
2019-2022	Fourniture de matériel pour l'entretien des fontaines	27-12-18
2019-2022	Fourniture d'outillage à main et électrique	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériel pour l'atelier de peinture	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériel pour l'atelier mécanique	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériaux gros-œuvre	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériaux sanitaires	14-01-19

2019-2022	Fourniture de béton	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériel de toiture	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériaux de menuiserie	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériel électrique	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériel d'éclairage	14-01-19
2019-2022	Fourniture de sel de déneigement	14-01-19
2019-2022	Fourniture de signalisation routières	14-01-19
2019-2022	Nettoyage des avaloirs et canalisations d'égouttage	14-01-19
2019-2022	Fourniture et/ou pose de pièces d'origines pour les véhicules MASSEY FERGUSON	14-01-19
2019-2022	Fourniture et/ou pose de pièces d'origines pour les véhicules RENAULT	14-01-19
2019-2022	Fourniture de matériel spécifique raccordement pour conduite d'eau et pompage	14-01-19
2019-2022	Fourniture de mobilier urbain et valves d'affichage	14-01-19
2019-2022	Désignation d'un auteur de projet en techniques spéciales pour divers projets communaux	14-01-19
2019-2022	Fourniture et/ou pose pièces d'origine pour les véhicules PEUGEOT	21-01-19
2019-2022	Fourniture et location de bouteilles de gaz spécifique	28-01-19
2019-2022	Fourniture de copeaux stabilisés	11-03-19
2019-02/2023	Accord-cadre: Désignation d'un bureau d'études spécialisé dans l'optimisation énergétique des bâtiments communaux	08-04-19
2019-2022	Crevaisons pneus poids lourds et engins chantiers: réparations	13-05-19
2019-2022	Fourniture et/ou pose de pièces d'origines pour les véhicules RENAULT TRUCKMAN	11-06-19
2019-2022	Fourniture de pièces pour les petites machines de l'atelier mécanique	24-06-19
2019-2022	Contrôle de conformité et contrôle périodique des installations électriques dans divers bâtiments communaux.	26-08-19
2020-2023	Stérilisation de chats errants	18-11-19
2020-2022	Travaux de fossoyage dans les cimetières communaux	25-11-19
2020-2023	Impression du bulletin communal, du guide des loisirs et de divers supports de communication	09-12-19
2020-2022	Fourniture de meubles de sanitaire et robinetterie	17-02-20
2020-2022	Fourniture de meubles de cuisine, robinetterie et petits électroménagers	24-02-20
2022-2023	Accord cadre: marché de travaux en marquage routier	13-07-20
2021-2023	Indication de l'implantation en matière d'urbanisme (article D.IV.72 du CoDT)	19-10-20
2021-2022	Mission de coordination sécurité-santé sur chantiers (reconductible 2 ans)	26-10-20
2021-2022	Parutions d'encarts dans le journal local	26-10-20
2021-2024	Acquisition de chèques repas par voie électronique	26-10-20
2021-2024	Inhumation des personnes sans famille ou indigentes de la Ville d'Aubange	26-10-20
04/2021-04/2025	Accord-cadre de fourniture de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté Française, agissant en qualité de centrale d'achats	26-10-20
2021-2024	Stock de matériel informatique	09-11-20
2020-2023	Entretiens, contrôles et interventions de dépannages, de modifications, d'extensions et de mises aux normes des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation existants	23-11-20

2021-2024	Entretiens et les interventions de dépannages, de modifications, d'extensions des système d'alarmes et sur les centraux d'alarme existants	30-11-20
2021-2024	Fourniture de pneus pour l'ensemble du parc automobile communal	14-12-20
2021-2022	Stock vêtements et chaussures de travail pour les agents d'entretien, de maintenance et de soins	03-05-21
2022-2023	Accord-Cadre: marché de travaux en toiture (reconductible 2 ans)	19-07-21
2022-2023	Accord-Cadre: marché de travaux en électricité (reconductible 2 ans)	19-07-21
2022-2023	Accord-Cadre: marché de travaux en peinture (reconductible 2 ans)	04-08-21
2022	Fourniture de matériels sportifs	25-10-21
2021-2023	Destruction de nids de guêpes et frelons	25-10-21
2022-2023	Stock apéritif relatif à l'organisation de divers événements	08-11-21
2022	Nettoyage des vitres et des châssis des bâtiments communaux	08-11-21
2022	Transports scolaires et autres activités communales (reconductible 3 ans)	08-11-21
2022	Fourniture de livres pour les bibliothèques communales	22-11-21
2022	Fourniture de terreau pour la saison 2022	22-11-21
2022	Fourniture de bouture pour le printemps 2022	06-12-21
2022	Fourniture de petits matériels et produits d'entretien	06-12-21
2022-2025	Entretien et réparation de pianos dans divers bâtiments de la Ville d'AUBANGE	24-01-22
2022	Excursions scolaires (année scolaire 2021-2022)	14-03-22
2022-2023	Fourniture de cadeaux à offrir lors de mariage célébrés en Ville d'Aubange	14-03-22
2022-2023	Entretien des espaces verts communaux	14-03-22
2022-2024	Mise en place d'un guichet électronique permettant de délivrer des documents via les services population, état civil et casier judiciaire	21-03-22
2022	Fourniture d'engrais et de semences pour les terrains de football communaux	04-04-22
2022 - 2025	Accord-cadre: réalisation d'inventaires amiante (ponctuels et contrôles annuels) pour divers bâtiments communaux et assistance à Maitrise d'ouvrage lors de travaux de désamiantage	20-06-22
2022-2023 et 2023-2024	Fourniture de matériel de bricolage pour les écoles et tous les services communaux confondus - années scolaires 2022-2023 et 2023-2024	20-06-22
2022-2023 et 2023-2024	Fourniture de matériels scolaires classiques - années scolaires 2022-2023 et 2023-2024	29-08-22
2022-2023 et 2023-2024	Fournitures de livres scolaires - années scolaires 2022-2023 et 2023-2024	20-06-22
01/07/22 - 30/06/26	Expertises immobilières	04-07-22
2022-2023	Fourniture de denrées alimentaires pour la préparation des repas scolaires – année scolaire 2022-2023	18-07-22
2022-2023	Fourniture de viandes pour la préparation des repas scolaires - année scolaire 2022-2023	18-07-22
2022-2023	Fourniture de fruits et légumes pour la préparation des repas scolaires 2022-2023	18-07-22

### 9.13. FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS DU SERVICE

Formations suivies	Temps consacré	Organisme formateur	Agents
Marchés publics : sélection, attribution, motivation et information	2 jours	UVCW	Hugues GEORGES

Formation logiciel 3P	1 jour	Public Procurement	Hugues GEORGES
Marchés publics : exécution, modification de marché et contentieux – en pratique	2 jours	UVCW	Hugues GEORGES
Assurance tout risque chantier et responsabilité décennale	½ journée	ETHIAS	Hugues GEORGES
Comment mener un entretien d'évaluation	2 jours	UVCW	Hugues GEORGES
Hausse des prix et pénurie de matériaux : comment gérer vos marchés publics	½ journée	UVCW	Hugues GEORGES
Marchés publics : sélection, attribution, motivation et information	2 jours	UVCW	Marianne MULLER Malorie CHAMPENOIS
Les Sciences administratives	3 ans (démarrage en sept 21)	SPW (Institut Provincial de formations)	Malorie CHAMPENOIS
Webinaire - La hausse des prix et la pénurie de matériaux : comment gérer vos marchés publics ?	½ journée	UVCW	Axelle LEFEVRE

## 10.SERVICES URBANISME – LOGEMENT – RENOVATION URBAINE

### 10.1. EFFECTIFS

#### LISTE DES ABRÉVIATIONS

APE : Aide à la Promotion de l'Emploi

CATU : Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme

CCATM : Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CeM : Conseiller en Mobilité

CoDT : Code du Développement Territorial

CU1 : Certificat d'urbanisme n°1

CU2 : Certificat d'urbanisme n°2

CWATUP : Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine

DGO4 : Direction Générale Opérationnelle n°4 du SPW traitant des matières de l'Urbanisme, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie

GCU : Guide Communal d'Urbanisme

HSL : Habitations Sud-Luxembourg

ICAR : Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues

PAED : Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable

PCM : Plan Communal de Mobilité

PEB : Performance Energétique des Bâtiments

PMR : Personne à Mobilité Réduite

RCU : Règlement Communal d'Urbanisme

RU : Rénovation Urbaine

RUE : Rapport Urbanistique et Environnemental

RW : Région wallonne  
SDC : Schéma de Développement Communal  
SMOT : Schéma de Mobilité Transfrontalière  
SPW : Service Public de Wallonie  
SSC : Schéma de Structure Communal

## **INTRODUCTION**

La Cellule « Territoire » est composée de différents services dont les matières sont étroitement liées (le service urbanisme, comprenant la mobilité et l’environnement, les services rénovation urbaine et logement). Toutefois, elle n’englobe pas le service travaux et le service auteur de projet-voirie.

Dans le cadre de ce rapport, l’organisation et les missions de la Cellule sont présentées. Ensuite, quelques éléments relatifs aux moyens de fonctionnement et à la concrétisation de ces missions sont avancés.

Les données utilisées dans le cadre du présent rapport sont arrêtées au 31/10/2022.

## **ORGANISATION ET MISSIONS DE LA CELLULE**

Après de profonds remaniements ces dernières années, la composition de la Cellule a été sujet à plusieurs changements. D’une part elle s’est étoffée avec l’arrivée d’une nouvelle conseillère en rénovation urbaine a comblé le poste vacant depuis près de deux ans, la création de deux postes un lié au subsidé POLLEC et l’autre pour traiter les différents aspects du patrimoine communal dont les tâches étaient jusqu’à présent réparties entre plusieurs services communaux. De l’autre côté un élément du service urbanisme-mobilité est parti le jour de clôture des données utilisées dans le présent rapport. Un recrutement pour le remplacer sera probablement une nécessité pour l’année 2023, bien qu’un autre agent pour étoffer le sous-service mobilité a été planifié afin de soulager les différents agents du service. A l’heure de boucler ce rapport, 10 agents sont sous contrat, dont 7 sont à temps-plein. L’organisation de la Cellule est reprise dans le tableau ci-dessous.

	<b>Service</b>	<b>Agent</b>	<b>Temps de travail</b>
<b>Cellule Territoire</b>	Urbanisme Mobilité	Frank COSTA ANDRADE – chef de service	Temps plein
	Environnement Indicateur Expert	Nathalie ANSIAU	Temps plein (1/10ème congé parental)
	Cartographie	Michaël FRANZIL	En 4/5 <sup>ème</sup> (jusqu’au 31/10/22)
		Nicolas KLEE	Temps plein
		David LAMBERT	Temps plein
		Maximilien LHERMITTE	Temps plein
	Rénovation urbaine	Zineb ALAOUI – chef de service	Temps plein depuis le 09/05/22
	Logement	Soraya AMAMOU – chef de service	A complété par Soraya
	Energie	Lindsay HENKINET	Temps plein
	POLLEC	Katty LANOTTE	En 4/5 <sup>ème</sup>
Patrimoine	Jean LEMAIRE	Temps plein	

## **Urbanisme**

Les matières gérées par le service urbanisme sont les suivantes :

- Renseignements et conseils des citoyens, architectes et géomètres en matière d'urbanisme ;
- Examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux techniques, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariaux, enquêtes publiques et annonces de projet, divisions parcellaires, permis d'implantation commerciale, etc.
- Préparation et secrétariat des réunions de la commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité ;
- Coordination et suivi des différents documents d'urbanisme (schéma de développement communal, guide communal d'urbanisme, Révision de plan de secteur) ;
- Suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de procès-verbaux d'infraction si besoin ;
- Recensement cadastral afin d'actualiser les revenus cadastraux anormalement bas ;
- Suivi de la procédure de mise en œuvre de la rénovation urbaine en collaboration avec le service rénovation urbaine ;
- Délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage ;
- Détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population) et mise en place du projet ICAR ;  
ICAR est un projet d'harmonisation du système d'adresse émanant du cadastre, par conséquent du SPF. Il se caractérise par un logiciel qui permet d'harmoniser les adresses, afin que l'attribution des numéros de logements soit le même dans toute la Belgique.
- Elaboration d'un système de gestion de bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune ;
- Gestion et traitement de tout autre dossier se rapportant au territoire communal au sens large ;
- Etc.

## **Partie mobilité**

- Accueil des citoyens pour les problématiques relatives à la mobilité et gestion journalière (prise d'arrêtés, d'ordonnances de police, autorisations permanentes) ;
- Prise de règlements complémentaires de police liés à la circulation (modification de sens de circulation, emplacements pour PMR, ...) ;
- Gestion des différents plans et programmes en rapport avec la mobilité (PCM, SMOT, PIWACY ; appel à subsides) ;
- Développer la Mobilité douce (Réseau cyclable et piéton, Commission mobilité douce,...) ;
- Développer la Mobilité active (Pédibus, Co-voiturage, Kiss & Ride) ;
- Contact et coordination avec tous les acteurs de la mobilité (SPW, SNCB, Infrabel, TEC, CFL,...) ;
- Mise en place de la politique de stationnement (zone bleue, vignette riverain).

## **Partie environnement**

- Permis d'environnement et déclarations environnementales ;
- Gestion du Contrat de Rivière au niveau communal ;

- Rapport et contact avec le Parc naturel de Gaume ;
- Rapport avec les différents acteurs du secteur ;

## **Rénovation urbaine**

Les matières gérées par le service rénovation urbaine sont les suivantes :

- Coordonner le processus général de l'opération de Rénovation Urbaine et la mise en œuvre des projets définis dans le schéma directeur ;
- Accompagner et animer la Commission de Rénovation Urbaine (composée de mandataires publics, de représentants des associations et des habitants) ;
- Entreprendre toute démarche utile pour permettre le financement et la mise en œuvre des projets du schéma directeur ;
- Superviser la réalisation du projet ;
- Assurer le suivi administratif des dossiers, le suivi du montage des dossiers, la bonne mise en œuvre des projets situés au sein du périmètre ;
- Collaborer avec l'ensemble des autres services de la Commune et avec des partenaires publics et privés extérieurs ;
- Collaborer avec les acteurs sociaux, économiques et culturels du territoire pour maintenir la pertinence et la cohérence du processus ;
- Mettre en place des synergies entre les différents organismes communaux, régionaux et privés appelés à collaborer ;
- Communiquer sur l'opération de rénovation urbaine (collaboration avec le service infographie, rédaction de dossier de presse, folders informatifs,...) ;
- Organiser et animer des réunions d'informations sur les projets à l'attention des partenaires et/ ou des citoyens du périmètre (aspect participatif).

## **Logement**

Les matières gérées par le service logement sont les suivantes :

- Gestion des logements sociaux et communaux ;
- Inventaire des bâtiments inoccupés ;
- Conseil en matière d'énergie ;
- Inspections et avis relatifs à la salubrité ;
- Suivi et application de la Convention des Maires ;
- Montage des dossiers de demandes de subsides UREBA ;
- Suivi du projet « Transversalité ».

### **10.2. MOYENS DE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE**

Les moyens humains de la Cellule sont financés en grande partie par la Commune. Néanmoins, des moyens financiers sont dégagés par le fonctionnement des services et par l'obtention de différentes subventions. Celles-ci sont reprises dans le tableau suivant :

<b>Poste/organe subsidié</b>	<b>Montant de la subvention</b>	<b>Type de subvention</b>
CATU (COSTA ANDRADE et KLEE)	28.000 € pour les 2 agents (soit 14.000 € par agent)	RW

CCATM	4.500 €	RW
Ecopasseur (AMAMOU)	2. 125 €	RW
Rénovation urbaine (ALAOUI)	25.000€	RW
<b>TOTAL</b>	<b>59.625€</b>	

Par ailleurs, différents services rendus par le service urbanisme sont refacturés aux citoyens sur base des tarifs repris dans le tableau ci-après. Les tarifs ont été modifiés cette année, en particulier pour les renseignements notariaux, qui jusqu'à présent étaient facturés à la demande et non au nombre de parcelles.

Document	Tarif
Renseignement notarial	50 € (pour les 5 premières parcelles)
	10 € (par parcelle supplémentaire)
CU1	30 €
CU2	80 €
Permis d'urbanisme sans enquête publique ou annonce de projet	80 €
Permis d'urbanisme avec annonce de projet	150 €
Permis d'urbanisme avec enquête publique	250 €
Permis d'urbanisme de constructions groupées	Coût du permis + 50 €/cellule
Immeuble à appartements	Coût du permis + 50 €/appartement
Permis d'urbanisation	200 €/lot
Permis d'environnement	100 €
Permis unique	150 €
Permis d'Implantation Commerciale	250 €
Permis intégré	250 €
Permis de location d'un logement individuel	125 €
Permis de location d'un logement collectif	125 €, à majorer de 25 € par pièce d'habitation à usage individuel
Bâtiment inoccupé	= (Longueur en m <sup>2</sup> de façade x 180 €) x nombre de niveaux

Au 31/10/2022, **56.710,00 €** avaient été perçus pour l'année en cours, 2021. Les sommes perçues ont augmentées en comparaison avec les montants de l'année précédente, bien que l'année précédente était une année record. L'augmentation est due à une augmentation considérable du nombre de renseignements notariaux et en raison de l'application pour du changement de facturation au niveau de ceux-ci.

Cette augmentation des recettes était attendue. Toutefois le service s'attendait à une croissance moins importante, en raison du manque de distinction entre les permis d'urbanisme et les permis de régularisation, qui avaient jusqu'à présent une tarification spécifique. Cette tarification différenciée a été remise en question par la Tutelle, ainsi une crainte de perte de revenus était redoutée en raison du nombre historique de dossiers de régularisation sur le territoire communal.

### 10.3. CONCRETISATION DES MISSIONS

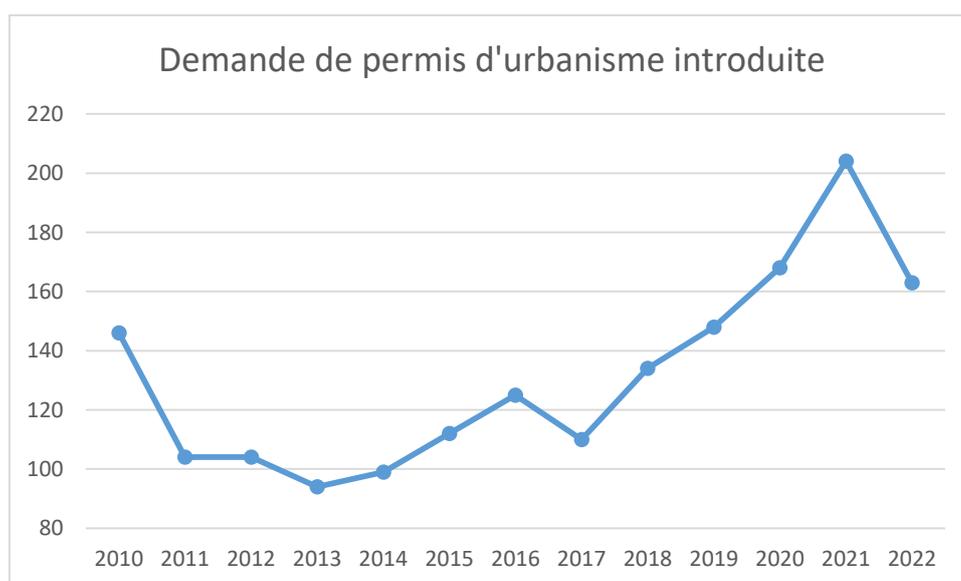
### 10.3.1. Préambule

Les différentes missions présentées dans la section ci-avant peuvent, pour la plupart être quantifiées. Cette section propose un certain nombre de statistiques avant de présenter quelques dossiers spécifiques ayant été traités par les différents services en 2022.

### 10.3.2. Urbanisme

Les demandes de permis d'urbanisme constituent la grosse partie du travail effectué par le service urbanisme. Du 1<sup>er</sup> Novembre 2021 au 31 octobre 2022, le service a connu une baisse relative des demandes de permis d'urbanisme par rapport à l'an passé qui était une année record avec plus de 200 demandes. Cette année le nombre de demande a été assez fluctuant. Le début d'année était sous la même dynamique que l'an passé avec plus de 45 demandes que sur les 3 premiers mois de l'année 2022, que l'on peut compléter par les 29 demandes pour les deux derniers mois de 2021. Cette progression s'est essouffée au deuxième semestre de l'année 2022. L'envolée des prix des coûts des matériaux est sans aucun doute une raison qui explique cette baisse du nombre de demandes de permis d'urbanisme.

Ainsi 163 demandes de permis d'urbanisme qui ont été enregistrées cette année, dont 128 permis d'urbanisme qui ont été délivrés, 24 refusés, 11 ont été déclarés irrecevables ou ont été abandonnés, le reste du étant en cours de traitement .



163 demandes de permis d'urbanisme ont été introduites en 2022. Ce retour à la normal suite à une année 2021 exceptionnel.

En effet, outre les 201 demandes de permis d'urbanisme introduites en 2021, les années précédentes avec 168 en 2020, 148 en 2019. La petite diminution de cette année coïncide également à une crise mondiale en approvisionnement de matériaux, il serait bon d'approfondir cette évolution l'an prochain. En effet, au regard de la dernière décennie le nombre de demandes est en perpétuelle croissance, puisque la moyenne du nombre de permis par an à 122,2 depuis 2010).

L'année 2022 se caractérise par une part du nombre de refus de permis en nette augmentation. Si en effet, le nombre reste stable par rapport à l'année précédente, la part que ces refus représentent par rapport aux nombre de demande est importante 8% de refus en 2021, contre 19 % en 2022.

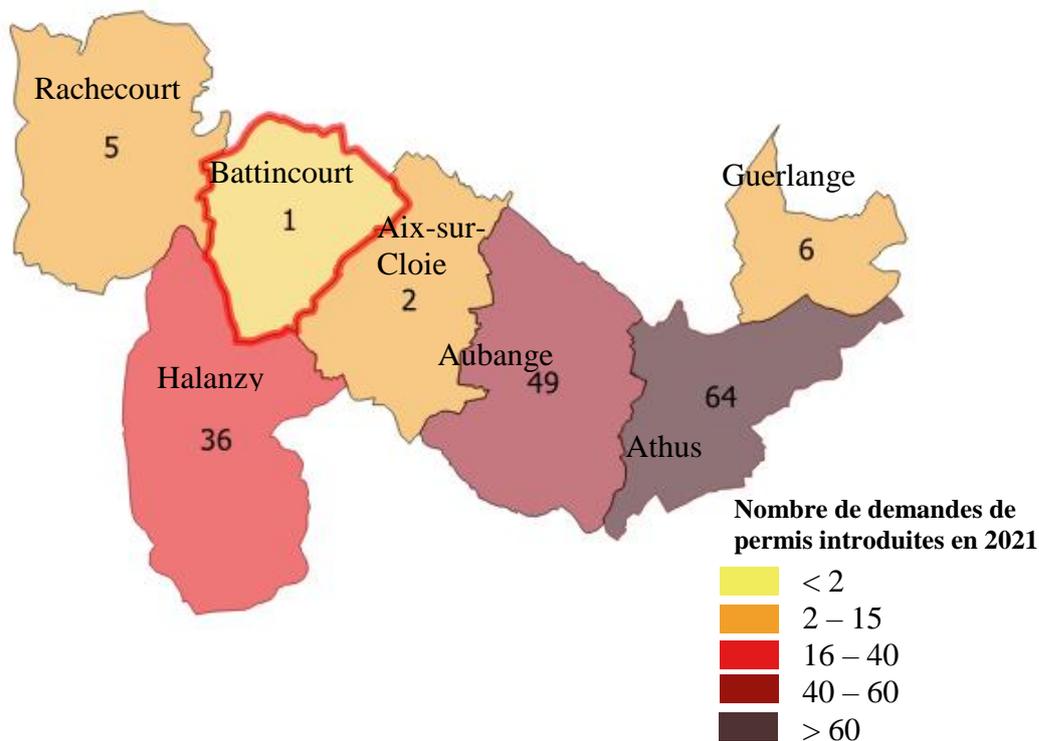
Ce nombre important de refus s'explique par l'adoption de règles plus strictes dans la création de logement. En effet, en Mars 2021, le Conseil communal a adopté une règle instaurant une surface habitable minimale par logement sur le territoire communal, ainsi que sur la prohibition de logement entièrement sous-comble dans les localités rurales de la commune.

Cette décision du Conseil communal a permis de refuser la création de nombreux logements ne répondant pas à des normes décentes de confort en 2022.

La Ville d'Aubange a historiquement toujours vu le nombre de régularisations représenter la part la plus importante des permis d'urbanisme, celle-ci s'est réduite avec le passage du CWATUP au CODT, qui marque l'absence de recourir à un permis d'urbanisme dans de nombreux cas.

La mise en œuvre des permis d'urbanisation peut expliquer l'augmentation considérable du nombre de demandes introduites en vue de réaliser une maison unifamiliale (27 % des demandes). Le contexte sanitaire qui avait confiné nos citoyens à leurs domiciles a entraîné de nombreuses demandes l'an passé, mais également de nombreux travaux en infractions qui ont aboutis à des dossiers de régularisation cette année (11,5% des demandes) en 2022. Les transformations (avec une part importante d'aménagements de combles ou de créations d'une annexe en vue d'y réaliser un bureau) se sont envolées ainsi qu'une part non-négligeable de demandes ayant attiré à l'aménagement des espaces extérieurs.

Très logiquement, ces différentes demandes de permis d'urbanisme sont localisées dans les plus grosses entités de la commune et selon le nombre d'habitants (ATHUS, AUBANGE puis HALANZY).



Le tableau suivant reprend le rapport de demandes de permis d'urbanisme par habitant. Il montre que les demandes de permis sont proportionnellement plus nombreuses sur les villages de GUERLANGE, puis d'HALANZY. Comme l'an passé la localité de GUERLANGE reste le village avec le plus grand nombre de demandes de permis d'urbanisme proportionnellement à sa population.

BATTINCOURT est, comme tous les ans, le village qui compte le moins de demandes. Nous confirmons le constat de l'année 2021, sur la forte augmentation des demandes de permis d'urbanisme sur la localité de HALANZY. En effet en 2020, la localité ne comptait que 14 demandes de permis, contre 35 en 2021 et 36 cette années.

La réalité des demandes de 2020 sur ce bourg était constitutive d'une explosion du nombre d'infraction sur HALANZY. L'année 2021 a vu ces infractions se régulariser et l'amorce des premiers permis d'urbanisme autorisant les constructions dans le lotissement CAPELLE-FAIA.

	Nombre de demande	Population au 01/01/2021	(Demande/100 hab.)	1 demande par x habitants
AUBANGE	49	4607	1,06	94,02
ATHUS	64	7961	0,80	124,39
GUERLANGE	6	335	1,79	55,83
HALANZY	36	2866	1,26	79,61
RACHECOURT	5	686	0,73	137,2
BATTINCOURT	1	520	0,19	520
AIX-SUR-CLOIE	2	576	0,35	288
Total	163	17551	0,93	107,67

Les procédures d'infractions sont réglementées par le volet relatif à cet objet dans le CoDT. Toute infraction constatée doit faire l'objet d'un avertissement préalable. L'avertissement préalable permet de laisser une possibilité à l'infraction d'être régularisée, soit par une remise en état avant infraction, par conséquent mettre une fin volontaire à l'infraction, soit pour un dossier de permis d'urbanisme ayant pour objet la régularisation de l'infraction.

Les infractions peuvent donner lieu à une amende transactionnelle, ou à des poursuites judiciaires par le Procureur du Roi.

L'année 2022 a été une année spécifiquement décisive pour le volet infractionnel. En effet, un nouvel agent-constateur a été nommé par le Conseil Communal au sein du Service Urbanisme en 2021, après s'être formé sur le terrain, l'agent a gagné en autonomie dans les procédures courant de cette année, le recrutement d'un juriste au sein de l'Administration Communale et de la nomination d'un nouvel Officier de Police Administrative au sein de la Zone de Police. La coopération entre ces derniers et les deux agents constatateurs ce sont traduits sur le terrain par quelques arrêts de travaux et poses de scellées spectaculaires.

Néanmoins, l'Administration Communale reste dans ce domaine tributaire de la justice, qui ne se saisi que très rarement ce type d'infractions.

En termes d'urbanisation, l'année 2022 fait exception à la tendance de ces 5 dernières années. En effet, l'année 2022 a vu 1 permis d'urbanisation introduit en 2021 être acceptée sur le site du Gayenberg entre AUBANGE et ATHUS, et 1 nouvelle demande de permis introduite à HALANZY à la rue du Paquis. Si le nombre de permis d'urbanisation reste assez stable par rapport aux dernières années, l'année 2022 a vu l'explosion des demandes de permis d'urbanisme groupé, puisque celle-ci est passée d'1 seule demande à 7 en 2022.

Cette tendance est sans doute due au contexte particulier dans le domaine du logement au GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, puisqu'en effet 6 permis groupés sur 7 étaient porté par des promoteurs

luxembourgeois. Les rencontres plus régulières avec le Fonctionnaire délégué dans le cadre de réunion de projet peuvent également être une explication de cette tendance.

Enfin, les statistiques suivantes viennent compléter celles qui ont déjà été présentées :

- Nombre d'enquêtes publiques/annonces de projet réalisées : **97** ;
- Nombre de CU1 : **8** ;
- Nombre de CU2 : **4** ;
- Nombre de renseignements notariaux : **396** ;
- Nombre de divisions parcellaires : **22** ;
- Nombre de permis d'implantation commerciale : **0** ;
- Nombre de séances de la CCATM : **8** ;
- Nombre de demandes de raccordement aux égouts : **27** ;
- Nombre d'avant-projets ayant conduit à des réunions de projet : **22** ;
- Nombre d'avertissements préalables : **18** ;
- Nombre de chantiers arrêtés : **5** ;
- Nombre d'amendes transactionnelles : **7**.

Quelques dossiers marquants de l'année 2022 sont repris ci-dessous :

- Les deux documents principaux donnant des orientations sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme au niveau communal, à savoir le SDC (ex-SSC) et le GCU (ex-RCU) vont être révisés. Le SDC est en cours de révision depuis 3 ans, l'année 2022 n'a pas connu l'avancé attendue en 2021. L'étude réalisée par le Bureau d'études IMPACT en 2022 n'a pas permis d'avancée significative depuis 2021. Le cahier spécial des charges indiquait que l'année 2022 devait représenter la fin du travail relatif au SDC et au GCU. Le premier document n'a pas encore été finalisé et le deuxième n'a pas encore fait l'objet d'un seul Comité de Suivi. L'année 2023 verra le début des démarches relatives à une Zone d'Enjeu Communal à la Direction Territoriale.  
En outre plus de la moitié des Permis d'Urbanisme étaient en écart ou dérogation, il est donc impératif de commencer la révision du GCU.
- De nombreux permis d'urbanisme ont été octroyés au sein du quartier Bredlech (extension du quartier Bikini à AUBANGE) cette année. La société Thomas & Piron a achevé plusieurs phases de travaux.
- Les premiers permis d'urbanisme ont été également octroyés au cours de l'année 2022, pour le permis d'urbanisation CAPELLE-FAIA à HALANZY. Nous projetons une demande exponentielle sur ce projet.
- Enfin, le Collège a octroyé le permis d'urbanisation relatif au quartier écologique au lieu-dit du Gayenberg à AUBANGE.

### **10.3.3. Indicateur expert**

Un agent du service est en charge de la mission d'indicateur expert, qui consiste à relever les revenus cadastraux anormalement bas sur la commune.

En premier lieu, il a été procédé au choix d'un ciblage sur les habitations où il n'y avait pas de chauffage central ni de salle de bain au niveau du relevé de la matrice cadastrale.

Le travail a commencé par les sections de RACHECOURT et de BATTINCOURT pour continuer vers GUERLANGE et ATHUS et se terminer par AUBANGE.

Cette première étape est bien avancée, on commence la section d'AUBANGE. De plus, la recherche continue vers les immeubles où il y a eu de la création de logements. Le service travaille en transversalité avec le service logement. C'est sur base des demandes de permis et des informations glanées par d'autres services que la mission continue.

A ce jour, l'ensemble des sections a été revu en ce qui concerne les conditions sanitaires minimales. 254 propositions de procès-verbaux ont été signées.

Le formulaire 43B est le formulaire statistique qui accompagne les permis d'urbanisme ; lors de constats d'infractions et de régularisations de celles-ci, l'agent effectue systématiquement la mise à jour des travaux par le biais de ce formulaire.

Ce document est obligatoirement déposé lors de l'introduction de tout permis d'urbanisme, sous peine de rejet du dossier pour pièce manquante.

C'est un document qui doit être complété et qui émane du SPF finances. C'est donc ce document qui permet de calculer les impôts sur le bien. En d'autres termes, le revenu cadastral qui sera appliqué à la nouvelle construction.

Néanmoins ce formulaire n'est pas obligatoire que pour les nouvelles constructions, dans le cadre d'une modification du bâtiment existant, il permet d'additionner les surfaces qui jusque-là n'étaient pas habitables et donc non-imposables, en pièce de vie, donc taxable.

Le service fournit au cadastre tous les renseignements utiles pour qu'il puisse dresser un PV. Cela va de la demande de plan, au relevé des dates des premières occupations.

Plusieurs renseignements urbanistiques ont été transmis au cadastre par correspondance e-mail et plusieurs constats de maisons vides ont été traités avec le service logement.

Les visites domiciliaires ont été suspendues en raison des mesures sanitaires prises suite à la pandémie Covid.

#### **10.3.4. Environnement**

##### **Rôle de l'agent technique en charge du Service Environnement**

- Accueil du citoyen et renseignements généraux ;
- Prise en charge et accompagnement des projets soumis aux dispositions du Code de l'Environnement et du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ;
- Gestion technique des dossiers suivants :
  - Déclarations environnementales
  - Permis d'environnement
  - Permis unique
  - Dossiers d'assainissement de terrains pollués

##### ***1. Introduction de demande de permis d'environnement***

L'année 2022 a été marquée par une hausse importante de permis d'environnement et de permis uniques, liés à la période de novembre 2021 à juillet 2022 où un nombre "exceptionnel" de demandes de permis avaient été déposées. En effet, le zoning d'activités économiques industrielles situé à proximité de l'Avenue de l'Europe a particulièrement fait l'objet de nombreux projets, à savoir :

- **EP VEHICULE** - Construction d'un hall de stockage de véhicules d'occasions ;
- **IDELUX PED** - Assainissement et modification du relief du sol d'un terrain au moyen de terres exogènes ;
- **DUVIGNEAUD-WILMET** - Construction d'un centre de regroupement, de collecte, de tri et de prétraitement de métaux et installations connexes ;
- **INTERTRANS** - Extension d'un hall logistique de 10.000 m<sup>2</sup> à 22.000 m<sup>2</sup> ;

- **IDELUX EAU** - Acceptation des boues liquides des stations périphériques en vue de leur traitement par déshydratation dans une station d'épuration par une unité mobile.

Tous ces projets octroyés par la Région wallonne contribuent entre autre à la gestion de l'aménagement et du développement de la commune d'Aubange, mais également à l'économie locale et transfrontalière. De plus, La commune s'engage, tout comme cette année, a un durcissement au niveau des établissements ne respectant pas les dispositions du code de l'environnement et du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement. En effet, les incidences notables sur l'environnement sont de plus en plus au centre des préoccupations, notamment auprès des citoyens.

Au niveau des dossiers « classiques », le nombre de déclarations de classe 3 reste stable. Elles passent de 158 en 2021 à 165 en 2022.

Les statistiques des autres dossiers sont reprises ci-dessous :

- Nombre de déclarations de classe 3 : **165** ;
- Nombre de demandes de permis d'environnement introduites : **4** ;
- Nombre de demandes de permis unique introduites : **9**.

## **2. RIP**

D'autres projets ont fait l'objet de réunion d'information préalable dont l'un en particulier en date du 26/04/2022 concernant le futur projet du terminal container de tripler son activité par l'extension et le réaménagement complet de son site à ATHUS. Cette démarche a divers enjeux :

- Nouvelle liaison vers la France (potentiel d'environ 40 trains supplémentaires/ semaine) ;
- Augmentation de la longueur des trains (800 – 850 mètres) ;
- Rôle de hub ferroviaire international (importance d'adapter l'infrastructure afin de permettre la croissance des activités du TCA) ;
- Réorganisation complète du site ;
- Nouveau faisceau de 8 voies de 400 mètres utiles (300 actuellement) ;
- Meilleure intégration dans le contexte urbain, environnemental et acoustique.

Le projet sera donc soumis à une évaluation des incidences sur l'environnement ainsi que les incidences transfrontalières concernant :

- Les impacts sur le milieu physique (sol, eau, qualité de l'air, micro-climat et odeurs) ;
- Les impacts sur le milieu naturel (faune et flore et paysage) ;
- Les impacts sur le milieu humain (mobilité, bruit, énergie, urbanisme et aspects socio-économiques).

## **3. Abattage d'arbres**

Les demandes d'abattages d'arbres sont une préoccupation en constante évolution depuis quelques années, principalement lié aux conflits de voisinages et non à la qualité intrinsèque des arbres. Dès lors, la Ville a pris l'initiative d'élaborer une liste d'arbre remarquable toujours en cours de réalisation aussi bien sur l'espace public que l'espace privatif afin de maintenir au maximum des espaces verts qualitatifs au sein du domaine communal.

## **4. « Semaine de l'arbre » et Potager Participatif Solidaire**

La Ville a décidé de participer cette année à la traditionnelle distribution de plants destinés au grand public sur la thématique « Haies Nature & Biodiversité » qui s'est déroulé le 26 novembre 2022 à la Place Abbé Michel Gigi à AUBANGE, ainsi qu'un peu partout en Wallonie. Chaque personne ayant participé à l'action, a pu bénéficier jusqu'à 15 plants d'essences indigènes provenant du Parc Naturel de Gaume.

Cette démarche a de multiples objectifs, notamment de promouvoir nos arbres, de développer un maillage vert de qualité ou encore de soutenir la filière horticole. En effet, la Région Wallonne insiste sur l'importance de la conservation et la création d'espaces verts, sources indispensables du bien-être quotidien. En développant la nature « ordinaire » de nos jardins, nous contribuons à la sauvegarde de la nature « extraordinaire » de notre région.

Une conférence s'est tenue également en date du 3 décembre 2022 intitulée « Petits fruits extraordinaires utilisés en permaculture » par Anne Léger, avec la collaboration du potager participatif et solidaire d'AUBANGE qui tout au long de cette année, a organisé des visites du potager, mis en vente des légumes à destination des citoyens et a également en fin de saison, fait une donation de légumes au CPAS et auprès des agents communaux d'AUBANGE. Cette journée a été l'occasion pour les citoyens de devenir peut-être des futurs acteurs de projet collectif et de projet de plantation.

### **10.3.5. Mobilité**

La mobilité est l'une des premières préoccupations des belges et en particulier celles des citoyens aubangeois. L'attente croissante des citoyens sur les problématiques liées à la mobilité a motivé une intervention accrue dans ce sujet.

Le Conseil Communal, ainsi que le Collège Communal ont tous deux défini en priorité la réalisation du plan communal de mobilité (PCM), aussi le budget imparti pour ce projet est considérable, faisant du PCM d'AUBANGE, le PCM le plus coûteux de la Province de Luxembourg. La Région Wallonne intervient à hauteur de 75% dans le financement de la révision du PCM, si la Commune dispose d'un conseiller en mobilité. Un groupement de bureau d'études ayant travaillé sur le Schéma de Mobilité de Transfrontalier (SMOT) a répondu au marché et travaille sur le projet depuis avril 2019. La Commune doit s'engager à inclure la totalité du montant consacré à la révision du PCM dans son budget, et un employé communal doit suivre la formation de Conseiller en Mobilité.

En raison des particularités intrinsèques de la localisation d'AUBANGE, la Ville d'AUBANGE dispose de deux Conseillers en Mobilité.

Les auteurs de projet ont défini dix mesures haut impact sur lesquelles la Commune, ainsi que d'autres acteurs devraient intervenir afin d'œuvrer activement en faveur d'une meilleure mobilité sur AUBANGE :

1. Pôle Européen de Développement PED transfrontalier / avenue de l'Europe sursaturée : l'Avenue de l'Europe est déjà saturée, alors même qu'elle représente un potentiel certain pour dévier le transit de la Grand-Rue.
2. Traversée N88: l'accidentologie, le taux important de vacance commerciale (et résidentielle éventuellement) et la part modale prépondérante de la voiture demandent de revoir cet axe dans une approche non dévolue au seul transit.
3. Transit de poids lourds : les poids lourds privilégient l'Avenue de l'Europe à la Grand-Rue (mesure à haut impact à conserver).
4. Règlementation du stationnement public : une inadéquation entre l'offre et la demande s'observe à ATHUS. L'espace public gagnerait à être valorisé.
5. Offre de bus Sud Luxembourg : peu de potentiel d'amélioration interne grâce à la récente restructuration et aux réflexions OCBM (Organe de Consultation de Bassin de Mobilité). Développer le potentiel de desserte du Sud Luxembourg et de rabattement à RODANGE.

6. Etablissements scolaires: une analyse fine pourra être effectuée à l'automne 2021, sur 2 établissements (1 par niveau d'enseignement fondamental et secondaire) acceptant de fournir les adresses de domicile des élèves, à sélectionner par la Ville.
7. Accès aux gares d'ATHUS et de RODANGE : un potentiel de rabattement existe pour le vélo et l'accessibilité piétonne mérite d'être soignée. Le rabattement en bus et en voiture à ATHUS apporte peu d'intérêt face à l'ouverture de P+R de RODANGE.
8. Modération des vitesses et dissuasion du transit dans les villages : quels tronçons sont identifiés par la Ville et le SPW ?
9. Liaisons cyclables : les déplacements à l'intérieur de la commune gagneraient à être effectués en vélo, pour soulager le trafic sur la N88 ;
10. Sécurisation des passages piétons, accessibilité espaces publics : l'accidentologie est préoccupante à AUBANGE, tandis que la continuité des liaisons piétonnes ne peut être qu'améliorée.

Plusieurs réunions décisives ont été réalisées au cours de l'année 2022 relatives au Plan Communal de Mobilité. Une réunion a permis la rencontre avec le Cabinet du Ministre Henry et avec le Cabinet du Ministre Bausch, pour que notre PCM soit en phase avec le Plan National de Mobilité Luxembourgeois. Aussi, ces réunions ont permis d'impliquer les acteurs transfrontaliers à la réalisation de notre Plan Communal de Mobilité, et de conscientiser la Région wallonne sur l'impact du transfrontalier et d'un traitement opportun de l'Avenue de l'Europe sur notre territoire.

Outre le Plan Communal de Mobilité, le service mobilité a été très actif en 2022 par plusieurs aspects, La Ville d'Aubange a effet répondu aux prérogatives de la Région Wallonne en vue de développer des pistes cyclables sécurisées.

Ainsi, notre commune s'est vue octroyé un subside conséquent dans le cadre du nouveau projet Wallonie Cyclable. Un audit a été réalisé au cours de l'année 2022, aussi une commission cyclable a été créée elle s'est rencontré à 4 reprises cette année.

La piste cyclable qui avait fait l'objet d'un subside INTERREG par les instances de l'Union Européenne est sortie de terre cette année. Si les ouvrages d'art sont les derniers éléments manquants pour finaliser la piste, celle-ci peut être empruntée depuis cette année entres les gares d'ATHUS et de MESSANCY. La piste peut également être emprunté depuis la Place du Brüll quasiment jusqu'au Point Triple. Le tronçon français de cette piste cyclable a d'ailleurs été inauguré lors de la semaine européenne de la mobilité par nos partenaires dans le projet.

Ces travaux devraient se finaliser cette année, en espérant que les travaux relatifs au passage sous voies à la Gare d'Athus se concrétisent et que les travaux sur le territoire Grand-Ducal qu'ils soient à hauteur du P+R de RODANGE ou du projet CFL au point triple se finalisent.

La seconde piste cyclable, qui avait obtenu un permis d'urbanisme dans le cadre d'un permis conjoint avec la Commune de MUSSON, et qui a pour objectif de relier le centre de MUSSON à la Gare d'HALANZY et à la rue de la Pralle se finalise également. Ce projet vise à créer des boucles connectées au tracé du RaVEL entre ARLON et VIRTON.

Le but dans le futur serait de rejoindre la Gare d'AUBANGE, ainsi que la localité de PIEDMONT offrant un parcours cyclable jusqu'à THIONVILLE depuis la rue de la Pralle. Des pourparlers avec la SNCB et la Commune de MONT-SAINT-MARTIN sont en cours pour la réalisation de ces liaisons. La Ville d'Aubange participe également à l'appel à projet Politique d'Investissement Wallonie Cyclable (PiWaCy), et a proposé au cours de l'année 2022 4 fiches projets pour un subside de 500.000 euros. Ces fiches projets reprennent les tracés suivants :

- Liaison entre Battincourt et Rachecourt
- Liaison entre Battincourt et Musson via le Chemin Barolat
- Liaison entre Halanzy et Piedmont via le Bois de la Pralle
- Liaison entre Guerlange et Sélange via le lieu-dit de Noedlange

Ces fiches projets ont reçu l'aval de la tutelle, le cahier spécial des charges a été réalisé et nous devrions attribuer le marché courant de l'année 2023.

La Ville d'Aubange participe aussi au Programme d'Investissement PIMACI et à remis une candidature en 2022, développée par les Auteurs de Projets de la Ville d'Aubange.

Le Service Mobilité a également fait un appel à subside avec la participation d'Idelux en vue de créer une liaison cyclo-pédestre entre les Zonings d'AUBANGE et d'ATHUS. Ce projet permettrait de créer une liaison en site propre entre la Gare d'Aubange et la Gare d'Athus et ainsi de surmonter les barrières physiques que représentent l'Autoroute et la Voie ferrée pour relier les deux localités les plus peuplées du territoire communal.

Enfin, une commission transfrontalière dans le cadre de l'agglomération transfrontalière du PED a vu le jour en novembre 2020, dans le but de réaliser des liaisons douces entre les Communes de l'agglomération. Ainsi, la Ville d'AUBANGE avec la Commune de KÄRJENG sont en train de réaliser un projet passant par le bois d'ATHUS afin de relier la piste cyclable menant PETANGE à STEINFORT à hauteur de LINGER ou de CLEMENCY.

L'intérêt de la population pour les pistes cyclables a permis de créer une commission cyclable en 2018.

Des aménagements plus ponctuels ont été réalisés, ou sont en négociation avec la Région Wallonne, en vue de sécuriser certains tronçons et modifier les habitudes des automobilistes en particulier au regard de la vitesse et de la mobilité scolaire.

Enfin les statistiques des autres dossiers sont reprises ci-dessous :

- Nombre d'ordonnances de police : **82** ; soit une augmentation significative qui peut s'expliquer par la reprise des évènements qui avaient été arrêtés en 2020 en raison du confinement.
- Nombre d'arrêtés de police : **329** ; contre 459 au cours de l'année 2021 ; soit une diminution significative, néanmoins celle-ci n'est pas si inquiétante que l'on pourrait le concevoir, puisqu'en 2020 le nombre d'arrêté de police était de 271, et de 259 en 2019.
- Nombre de places pour personnes à mobilité réduite : **68 dont 6 créés en 2021 et 3 retirées** ;
- Nombre de règlements complémentaires de police : **36 ; contre 6 en 2020.**

Il est a noté que le service de la direction générale ont participé à l'édiction des arrêtés et des ordonnances de police.

### **10.3.6. Cartographie**

En septembre 2019, la cellule territoire a commencé la réalisation d'un Système d'Information Géographique interne en vue d'assurer une meilleure transversalité.

La réalisation de ce S.I.G. a une double finalité. D'une part faciliter le travail des employés communaux et d'autre part permettre une meilleure communication vis-à-vis du citoyen.

Le développement de la cellule cartographie ne va que s'accroître par le biais de partenariats avec la Province de Luxembourg.

Ainsi un travail a été effectué sur la cartographie des différents cimetières de la Ville. Un travail d'encodage permettra de se rendre compte de l'état actuel des concessions.

La cellule cartographie a également mis sur le site internet de la commune l'état d'avancement des différents travaux liés à la mobilité, ainsi qu'une carte matérialisant les différents arrêts de transports publics avec le passage en temps réel des moyens de locomotion. D'autres cartes sont en cours d'élaboration pour localiser les disponibilités en places de parking.

La Cellule participe également depuis cette année à l'Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues, dit ICAR. En effet, si la Ville d'Aubange était une commune pilote, peu de travail sur la renumérotation et la dénomination de nouvelles rues avaient été effectués jusqu'à présent, néanmoins la directive oblige les communes à mettre en œuvre ICAR.

Ainsi, une numérotation croissante distinguant le côté pair et impair est imposée, ce qui constituera un travail important de renumérotation en particulier sur la localité de RACHECOURT.

La directive impose également de renuméroter les zonings industriels sous le même principe que les habitations.

Enfin, la directive impose un découpage des rues cohérent afin d'éviter plusieurs embranchements ou appendices portant le même nom de rue. De nouvelles dénominations pour les noms de rues devront alors être proposées au Conseil communal suivant la toponymie locale et en évitant des noms de personnalité conformément aux recommandations de la Commission Royale de Toponymie.

La Cellule cartographie qui n'est en réalité composée que du seul chef de service de l'Urbanisme et de la Mobilité a initié le travail théorique au cours de l'année 2022. Ainsi, il a dénombré plus de 80 rues à renommer sur le territoire communal pour que la commune soit conforme à la directive.

A ces fins, un agent communal disposant de connaissance cartographique afin d'aider le chef de service devrait être recruté fin d'année 2022 pour étoffer le service et de se donner les moyens humains pour répondre à la directive mettant en place ICAR.

### **10.3.7. Rénovation urbaine**

Le 15 novembre 2012, le Gouvernement wallon a approuvé le périmètre et le schéma directeur du projet de rénovation urbaine de la localité d'ATHUS.

Ce programme de rénovation vise à:

- maintenir et promouvoir l'habitat de qualité par la réhabilitation ou la construction de logements et par la création ou l'amélioration de bâtiments destinés au commerce ou à des activités de service ;
- promouvoir la fonction sociale, économique et culturelle d'ATHUS dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres ;
- renforcer la cohésion sociale et l'intégration des différentes communautés ;
- favoriser la mixité de la population ;
- améliorer la mobilité de tous les usagers (voiture, piétons, vélos,...) ;
- améliorer le cadre de vie par la création et l'amélioration d'espaces verts, publics et récréatifs.

10 fiches ou actions ont été imaginées pour la Ville d'Athus dont les cinq premières sont subsidiées par la région wallonne

*Fiche 1 - Entrée sud*

Situé à l'entrée sud de la ville d'ATHUS, dans le quartier de la frontière, rue de Rodange – non loin de la gare de RODANGE (GDL) – le projet consiste en la requalification en termes d'image et d'usage(s) de cette entrée / sortie de ville / pays, en tenant compte de sa position stratégique mêlant plusieurs échelles : le quartier, la Ville d'AUBANGE, le contexte transfrontalier.

Ce projet de grande ampleur se décline en plusieurs opérations scindées en 3 zones :

- la création d'un complexe de logements et activités, en ce compris l'aménagement de la rue de Rodange incluant la création de deux ronds-points et la voirie de desserte. Le relogement des habitants devra être organisé dès le début de la phase opérationnelle ;
- l'aménagement des abords intégrant la liaison à la coulée verte et bleue ;
- la création d'un équipement comprenant un P+R, des services liés à la mobilité et une halle polyvalente, le tout inscrit dans une dimension transfrontalière. Notons que le projet du P+R a été abandonné en raison d'un projet luxembourgeois identique à la frontière.

### **Etat d'avancement de la fiche**

Toutes les parcelles qui rentrent dans le cadre de cette fiche 1 ont été acquises à l'exception de deux parcelles

- Parcelle B2642P3 l'acquisition est en cours de finalisation en attente de la signature de l'acte de vente.
- Parcelle B2620 T ou le comité d'acquisition a été mandaté par la commune d'Aubange le 15 novembre 2022 afin de commencer la négociation avec le propriétaire de la parcelle et ceci suite à la dernière estimation du bien faite le 28 octobre 2022.

Un cahier de charge pour la démolition s'établira début 2023 et le début des travaux de démolition est prévu pour octobre 2023.

### *Fiche 2 - Entrée Nord – Gare d'ATHUS*

Ce périmètre d'actions se situe à l'"Entrée Nord" d'ATHUS, il est situé à l'angle sud d'un vaste triangle délimité par l'A28, la N88 et le chemin de fer. Greffé sur la gare SNCB et la N88 (VIRTON / PETANGE), il intègre l'entièreté de la place des Martyrs.

L'objectif principal est de développer un "quartier de la gare" multifonctionnel et durable, tenant compte de sa position stratégique : lieu multimodal, habité, "porte" du centre (entrée et sortie). Le projet consiste en la rénovation du quartier de la Gare.

Cette fiche ne pourra pas bénéficier des subsides dans le cadre de la rénovation urbaine étant donné les travaux récents d'emplacement de nouvelles places de parking sur la place des martyrs. Ce nouveau parking ne respectant pas les lignes directrices de la fiche 2 de la rénovation urbaine.

### **Etat d'avancement de la fiche**

La place des Martyrs des travaux ont eu lieu en 2020 pour aménager des places de stationnement. Le projet a été suivi par l'auteur des projets communal ;

INFRABEL de son côté a implanté un nouveau parking qui est actuellement en phase de chantier, ce projet de parking en RDC prévoit 242 places de parking +5 places PMR et un parking à vélos vu la proximité de la voie INTERREG qui est en phase finale de chantier et qui prend toute son importance de point de départ à partir de la gare d'Athus.

Le chantier tunnel sous voies pour permettre la liaison entre Rue Arend et Rue de la station est en cours de finalisation

Le bâtiment de la Gare d'Athus a été acquis par la commune fin de l'année 2021. la commune a lancé en septembre 2022 une communication afin de des appels à propositions pour rassembler un maximum de

visions en ce qui concerne les projets qui pourraient s'installer mais aussi pour tenter de voir quelle formule de bail pourrait intéresser. Suite à cet appel à idées un rendez-vous est fixé le 13 décembre avec le notaire en charge afin de lancer un appel à projets.

En parallèle, une demande de devis a été envoyée les travaux à réaliser pour réhabiliter la toiture qui est garante de la durabilité du bâtiment.

La salle des pas perdus (couloir d'attente) en cours de finition pour l'hiver ainsi que l'électricité nécessaire.

Un budget de 200.000 euros est réservé en 2023 pour les travaux de réhabilitation de la gare en 2023 (toiture, châssis, etc.)

Si l'option d'un bail emphytéotique n'est pas envisagé par les futurs occupants de la gare, on lance, début 2023, les marchés correspondant à ce qui aura été budgétisé.

### *Fiche 3 – Rive Ouest*

Ce périmètre d'actions (1,37 ha) se situe entre la rive ouest de la Messancy (plaine du Brüll), et la rue Floréal. Deux sentiers ou chemins permettent la création de liaisons vers les rues A. Claude et des Artisans. Les rives de la Messancy font l'objet de la fiche projet 6 " Coulée verte et bleue ". La rive est de la Messancy fait l'objet de l'action n°7.

Ce projet s'inscrit dans la vallée de la Messancy, cadre vert à préserver, zone anciennement inondable non bâtie et laissée en friche... Un objectif est d'y composer le tissu urbain, un centre-ville, afin de contrer la dispersion du bâti tout en densifiant le cœur d'Athus.

Le projet global de dynamisation de l'Espace du Brüll s'organise autour de 3 phases complémentaires contribuant au développement d'un espace urbain structurant accessible à l'ensemble de la population et à la création d'un nouveau quartier durable et moderne, en adéquation avec les enjeux de développement de la ville d'Athus

. Les trois phases sont les suivantes :

· 1 l'aménagement d'un espace minéral, prenant la forme d'une nouvelle place publique qualitative

· 2 la création d'un espace plus végétal, prenant la forme d'un parc urbain très structuré en cœur de pôle

· 3 le développement d'un programme immobilier cohérent en bordure des deux espaces précités, venant souligner les espaces publics et contribuer à la trame urbaine d'Athus. Phases sur le projet du Brüll

### **Etat d'avancement de la fiche**

Un projet d'aménagement de Parc urbain (phase 2) de cette fiche 7 a été déposé le 24 mai 2022 par la commune d'Aubange dans le cadre d'appel à projets FEDER (subside européen) du 11 mars 2022, et une présentation du projet a été faite devant le jury Réseauxlux chargée de la sélection finale le 18 novembre 2022.

### *Fiche 4 – A la Rose*

Ce périmètre d'actions (0,63 ha) se situe au carrefour de la N88 (Grand-rue) avec les rues du Centre, Houillon (place du Centre) et A. Claude – Prix Nobel. Les interventions sur le bâti concernent les immeubles en retrait rue (place) du Centre, entre la rue Houillon et le Centre Culturel d'AUBANGE et, l'ancien garage Peugeot à l'angle de la Grand-rue avec la rue Houillon.

L'objectif principal était à la base de développer un lieu, une place en tant que telle, marquant l'entrée du centre historique, animée par un bâti de qualité, des fonctions publique urbaines (comme le Centre Culturel) et un espace public permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants. Pour ce faire, on agira en :

- Travaillant sur le bâti et l'espace public ;
- Dégageant les intérieurs d'îlot ;
- Créant un espace public (square) de proximité, et accessible à tous ;
- Aménageant les abords du Centre culturel ;
- Facilitant l'accès piéton au parking du Centre Culturel (rue Houillon).

La Commune a décidé en juillet 2022 de revoir cette vision jugée dépassée et de repenser l'aménagement global de la place et de reconsidérer le projet d'extension du centre culturel ; quelques options ont été proposées par le service RU. et l'option retenue par le collège est : l'extension de centre culturel + parking + aménagement extérieur : Option impliquant le remboursement total des subsides (total acquisitions pour un montant 668.042,00 euros).

Pour pouvoir avancer sur cette fiche et la réaliser au plus vite le collège communal a décidé le 27 juillet 2022 de ne plus attendre les subsides et de commencer avec cette option d'extension du centre culturel. Un marché Cadre passe le 19 décembre 2022 au conseil communal pour attribuer le marché projet extension du centre culturel d'Athus aux auteurs de projets de la rénovation urbaine.

En ce qui concerne la démolition de l'existant, l'entreprise BGS a été désignée pour rédiger le cahier des charges de désignation d'une entreprise pour la démolition des biens de cette fiche et des garages et 42/42A rue des Jardins ainsi que 16 rue de Rodange.

L'octroi de permis de démolition a été livré le 11 octobre et la société L'Oiseau a été désignée suite à un marché public pour établir cette mise en œuvre qui débutera début 2023.

#### *Fiche 5 – HL - Centre*

A la jonction des deux quartiers historiques d'ATHUS (quartier Pesch au nord et place Verte au sud) et de la Grand-rue, ce périmètre d'actions se développe de cette rue jusqu'au-delà de la Messancy, rue du Centre. Il intègre une partie du parc, les terrains liés à la nouvelle bibliothèque communale et une partie de l'îlot cerné par la rue du Centre et le quartier Pesch. Cette fiche-projet est donc directement liée aux projets de la fiche 6 "Coulée verte et bleue".

L'objectif principal est d'affirmer le cœur historique comme nouveau centre intégrant les équipements présents (nouvelle bibliothèque, parc, maison des jeunes et de la culture, ...) tout en se greffant sur l'"ADN" athusien, en :

- apportant une cohérence dans l'aménagement des espaces publics en relation avec les activités présentes et futures (espaces publics de proximité végétalisés et accessibles à tous, ...) ;
- accueillant des activités sur l'espace public tel le marché, une brocante, ... ;
- privilégiant les cheminements piétons greffés sur l'ADN ;
- restructurant les fronts bâtis (construction d'un nouvel équipement, de logements, d'un Horeca).

Le bâtiment 74 Grand-rue acquis va être utilisé pour l'Agence de Développement Local (APL).

#### *Fiche 6 – Coulée verte et bleue*

Il s'agit d'un véritable projet transversal de liaison s'étendant le long de la Messancy, de la gare d'Athus à la gare de Rodange. Il s'agit de relier les chemins de mobilité douce existants afin de permettre aux habitants de rejoindre les entrées Nord et Sud de la ville.

Ce périmètre d'actions parcourt la Messancy du nord au sud. Huit sites sont repris dans le schéma :

- Quartier Pesch – rue du Centre ;
- Intérieur d'îlot rue du Centre / Grand-rue ;
- Liaison Grand-rue, rue A. Claude ;
- Plaine du Brüll ;

- Pêcherie ;
- Confluent Messancy – Chiers et potagers ;
- Cheminement le long du canal vers l'avenue de l'Europe ;
- Liaison (rues Ougrée et du Centenaire – garages) avec le projet prioritaire « Entrée sud ».

### **Etat d'avancement de la fiche**

La section « Entrée sud a vu concrétiser le prolongement de la piste cyclable Interreg en aout 2022 et qui fait actuellement l'objet d'un appel à projet maillage vert et bleu à l'initiative de la RW. la commune a en effet soumis en septembre 2022 un dossier d'aménagement tout le long du canal latéral de la Chiers et en attente des résultats de sélection qui vont être dévoilés en décembre 2022.

Le projet de la maison des pêcheurs va pouvoir se concrétiser à partir de 2023 et concernera: la Démolition et construction d'une « Maison du pêcheur » et maison de jeunesse, réaménagement des abords de l'étang et construction d'une passerelle

Les terrains concernés sont situés rue Floréal n°56 à 6791 ATHUS et cadastrés 2ème division, section B n°, 1642c, 1647g, 1647k, 1642n, 1642p, 1644t, 1647f.

Quelques réunions avec les auteurs de projets et la commune ont été effectués suite au permis octroyé en aout 2021 et ceci afin de décider du phasage des travaux et d'émettre les dernières remarques sur le projet avant le passage du cahier de charge final au conseil communal du 19 décembre 2022.

Les deux phases principales des travaux prévus sont :

- La première phase qui sera lancée à partir de Janvier 2023 concernera la construction du futur bâtiment de la pêcheurie et de jeunesse, le parking, l'accès et les abords immédiats intermédiaires, cette phase s'achèvera par la démolition de l'ancien bâtiment de la pêcheurie. Un marché à deux lots sera prévu à cet effet. Ce marché sera attribué à un seul titulaire avec plusieurs sous-traitants.
- La deuxième phase avec les aménagements des abords de l'étang et qui sera à activer ultérieurement.

La procédure d'acquisition de la parcelle 1647G faisant partie de l'aménagement du site et appartenant aux témoins de Jéhovah est en cours de finalisation.

#### *Fiche 7 – Rive Est – Brüll*

Greffé sur la rue de Rodange, ce périmètre d'actions (2,10 ha) se situe sur la rive gauche de la Messancy (plaine du Brüll). La rue du Lavoir traverse le site du nord (rue A. Claude) au sud (rue de Rodange) en suivant l'ancien lit de la Messancy. Les rives de la Messancy font l'objet de la fiche-projet n°6 " Coulee verte et bleue ". La rive droite de la Messancy fait l'objet de la fiche-projet n°3. Le versant est de la rue de Rodange, en direction du parc des 2 Luxembourg, fait l'objet de la fiche-projet n°10.

Ce projet s'inscrit dans la vallée de la Messancy, cadre vert à préserver, zone inondable (fond de vallée, mais à objectiver suite aux travaux de gestion des crues de la Messancy réalisés et à réaliser dans le cadre de la programmation Interreg), non bâtie. Il est directement lié aux développements programmés sur l'autre rive de la Messancy (fiche-projet n°3), à la fiche-projet n°6 " Coulee verte et bleue " et aux projets de la fiche n° 10 (liaison Brüll – 2 Luxembourg).

L'objectif y est de recomposer le tissu urbain en densifiant tout en assurant une mixité autour du "nœud" Messancy / Brüll / rue de Rodange en :

- y faisant cohabiter logements, commerces, Horeca et activités sur l'espace public ;
- marquant la diversité non seulement dans les fonctions, mais aussi dans les gabarits (R+1 à R+2(3)) ;
- favorisant le resserrement du tissu social, et ainsi sécurisant la promenade le long de la Messancy.

La diversité des logements (1 à 4 chambres) est accompagnée aux rez-de-chaussée (rue de Rodange) par des commerces, Horeca, et professions libérales marquant la transition entre la rue de Rodange et l'espace public Brüll.

Le niveau plaine est sur sa moitié affecté au parking (+/- 120 places sous dalle) et sur l'autre aux espaces verts (publics et privés) et déplacements. Enfin, il conviendra de gérer au mieux la nuisance que constitue la présence de la ligne Haute Tension, au sud du périmètre, en n'y prévoyant aucune fonction résidentielle ou fonction nécessitant une présence prolongée et/ou statique de l'homme.

#### *Fiche 8 – Portail*

Cette action se situe à l'interface, au point de jonction des quartiers ouvriers de la ville et du parc d'activité économique industriel qui a remplacé l'ancienne usine. Ce parc est aujourd'hui presque entièrement dédié à la logistique rail – route.

Ce projet vise à requalifier un espace public emblématique de la ville. En effet, de statut d'"entrée" d'usine, cet axe s'inscrit aujourd'hui dans le tissu urbain d'ATHUS et offre l'opportunité d'améliorer le cadre de vie des habitants (quartier en développement).

Pour rencontrer cet objectif, il s'agira de :

- renforcer le caractère emblématique du lieu en axant l'aménagement sur le mémorial (tirer parti du relief) ;
- marquer le statut secondaire de cet axe de circulation en réduisant la surface dédiée aux véhicules ;
- faciliter les cheminements lents en créant des liaisons piétonnes sécurisées ;
- conforter, voire améliorer le caractère végétal du lieu et rendre public les espaces verts ;
- proposer de nouvelles aires de stationnement.

Ce projet veillera également à intégrer convenablement et à s'articuler avec les travaux repris dans la fiche projet n°6 (site de la pêche).

#### *Fiche 9 – Place verte*

Cœur du village historique, la place Verte, de forme ovoïde, se situe entre les rues des Artisans et Floréal. La rue des Artisans et la ruelle de la Poste rejoignent la Grand-rue au nord. A l'est, la rue A. Claude permet de rejoindre la Grand-rue après la traversée de la Messancy. Au sud, la rue des Artisans rejoint la rue Haute qui donne accès à l'Hôtel de Ville, à la poste et à la rue de la Jonction.

Cette opération rejoint l'objectif développé dans la fiche-projet n°5 et qui est d'affirmer le cœur historique comme nouveau centre, en :

- assurant une cohérence dans les aménagements des espaces publics (voir fiche-projet n°5) ;
- privilégiant la continuité des cheminements piétons.

#### **Etat d'avancement de la fiche**

Le permis a été octroyé le 22 août 2019. Suite à cela les travaux ont commencé sur la Place Verte en mars 2020 et ont été suspendus depuis novembre 2021 faute de l'entreprise en charge du projet. Un cahier de charges pour compte a été envoyé en octobre 2022 par l'auteur de projet afin de relancer le marché pour la suite des travaux

L'ouverture des enveloppes concernant le choix d'une nouvelle entreprise pour reprendre les travaux est prévue le 19 décembre

Les travaux restants (plantations, bacs à plantes, installations électriques et kiosque en acier Corten) devront reprendre en mois de mars et devront s'achever avant le 23 juillet faute de quoi il faudra refaire une nouvelle demande de prolongation pour les subsides qui ne seront octroyés qu'après fin des travaux.

#### *Fiche 10 – Liaison Brüll – 2 Luxembourg*

Ce périmètre, en fort dénivelé, s'inscrit entre les rue de Rodange et des Jardins. Il inclut deux chemins privés qui permettent l'accès à l'intérieur d'îlot, de l'avenue de Luxembourg et de la rue des Jardins. En relation directe avec cette action, la plaine du Brüll fait l'objet de la fiche-projet n°7.

Ce projet est directement lié aux développements programmés sur les rives de la Messancy (fiches-projet n°3 et 7), et à la fiche n°6 "Coulée verte et bleue".

Globalement, cet ensemble d'actions vise :

- Le développement d'un nouvel axe est-ouest (Parc des 2 Luxembourg / rue Haute), dans le prolongement de la réalisation de la fiche-projet n°3, alternative à l'axe historique Grand-rue / rue de Rodange (ancienne trame urbaine, lovée autour de la rivière et dont le maintien ne recouvre plus aujourd'hui les besoins de la ville). Le maillage de circulations lentes du centre à la périphérie.
- L'objectif y est, de plus, de recomposer le tissu urbain en densifiant tout en assurant une mixité en :
  - y faisant cohabiter logements, commerces, Horeca et activités sur l'espace public ;
  - marquant la diversité non seulement dans les fonctions, mais aussi dans les gabarits (R+1 à R+2(3)).

La diversité des logements (1 à 3/4 chambres) est accompagnée aux rez-de-chaussée (rue de Rodange) par des commerces, Horeca, et professions libérales marquant la transition entre la rue de Rodange et l'intérieur d'îlot. Le programme favorise le resserrement du tissu social, et sécurise l'intérieur d'îlot (Rodange / Jardin) en développant le réseau de cheminements piétons (est-ouest). La trame urbaine est renforcée par la création d'une liaison locale nord-sud (avenue du Luxembourg / rue des jardins) desservant les immeubles d'habitat et les aires de stationnement.

#### **Etat d'avancement de la fiche**

L'aménagement de cette liaison Brüll consiste à la démolition de plusieurs bâtiments afin de pouvoir créer les aménagements suivants :

- Un sentier cyclo piéton en dolomie qui parcourt le site en largeur et permet grâce à la démolition du bâtiment 42 de créer l'accès principal depuis la rue des jardins vers la rue de Rodange.
- Deux parkings provisoires limités grâce à des glissières et accessibles depuis le talus végétalisé via un escalier en béton.

- Des espaces engazonnés parcourant la surface du projet en passant par la batterie de garages qui fera partie des futures démolitions.

### **Mise en œuvre des fiches-projet – Phase acquisition**

La mise en œuvre de bon nombre de ces dix projets nécessite l'acquisition de bâtiments. La maîtrise du foncier est en effet la première phase des projets pour envisager, ensuite, des aménagements.

Ainsi, plusieurs immeubles ont été acquis par la Commune. C'est le cas notamment de :

- Fiche 1 :
  - rue de Rodange 147
  - rue de Rodange 149
  - rue de Rodange 157, 159, 161 (acquis avant 2012)
  - rue de Rodange 163
  - rue de Rodange 165 (en attente de finalisation de l'acte de vente)
  - rue de Rodange 165A
  - rue de Rodange 167
  - rue de Rodange 169
  - rue de Rodange 171
  - rue de Rodange 173
  - rue de Rodange 151,153 (en cours de négociation avec le propriétaire suite à l'estimation faite en novembre 2022)
  - parcelles « ARCELOR » (Fiches 1 et 6)
  -
- Fiche 4 :
  - rue du Centre 1 et 3
  - rue du Centre 5
  - rue du Centre 7
  - rue du Centre 9
  - rue du Centre 11
  - rue du Centre 11A
  - rue du Centre 17
- Fiche 5 :
  - Grand-rue 74
- Fiche 10 :
  - rue de Rodange 16
  - rue de Rodange 20-22
  - rue de Rodange 18
  - rue des Jardins 40A
  - rue des Jardins 42
  - rue de Rodange 24 (en cours d'estimation)

### **Demandes de subventions**

Afin de financer ces achats, des dossiers de demande de subsides sont introduits annuellement auprès de la Direction opérationnelle (DGO4) de la Région Wallonne à NAMUR, administration en charge de la rénovation urbaine. Le service rénovation urbaine assure le suivi administratif de ces dossiers, dès qu'ils ont été acceptés par la Région.

Ainsi, pour les acquisitions, la Ville d'AUBANGE a déjà perçu les subsides (ou promesses) suivants :

*Fiche 1 :*

- 149 rue de Rodange : 51.000€
- 163 rue de Rodange : 48.000€
- 171 rue de Rodange : 67.500€
- Démolition de 4 immeubles rue de Rodange : 78.300€
- 165 rue de Rodange: 198.000€ (octroyé en attente de la signature de l'acte de projet)

*Fiche 4 :*

- 1-3 rue du Centre : 90.000€
- 5 rue du Centre : 170.000€
- 7 rue du Centre : 92.400€
- 9 rue du Centre : 161.334€
- 17 rue du Centre : 51.600€

*Fiche 5 :*

- 74 Grand Rue : 180.000€

*Fiche 10 :*

- 16 rue de Rodange : 352.000€

## **Valorisation de l'immobilier acquis dans le cadre de la RU**

### **Logements**

Certains projets prévoient la démolition d'immeubles, une fois qu'ils appartiennent à la Commune. Dans certains cas, en attendant que la Commune soit propriétaire d'un ensemble cohérent d'immeubles/de tout un « bloc d'immeubles », ces biens sont valorisés autant que possible.

Ainsi, par exemple, certains bâtiments acquis, prévus in fine à la démolition mais qui ne seront déconstruits que dans un délai court, peuvent être valorisés en étant mis à disposition, de manière provisoire et précaire, des anciens propriétaires, le temps pour eux d'aménager leur nouvel habitat.

### **Terrains communaux**

Le service rénovation urbaine a aussi participé à l'élaboration d'un cahier de charges pour un marché de service ayant pour objet une mission d'accompagnement pour le montage et le lancement d'opérations de développement et de valorisation immobilière par le biais d'un partenariat public/privé pour la construction de logements sur une parcelle communale (rue Floréal, entre la Fiche 8 et 6) ainsi qu'à la première phase du marché qui aboutira à l'engagement d'un promoteur immobilier. En effet, le marché devrait se dérouler en deux phases (guide de sélection et cahier des charges). Le bureau de juristes ELEGIS, en charge de l'élaboration de ces outils, a travaillé sur la rédaction du cahier spécial des charges en collaboration avec les services communaux. Dans l'optique de toucher un maximum d'investisseurs potentiels, l'agence de communication EXPANSION a été désignée pour une campagne de communication sur le projet Floréal en 2018. Une multitude d'intervenants de l'immobilier (investisseurs, promoteurs, agences immobilières, entreprises de construction) belges et luxembourgeois a été informée du projet et un événement promotionnel a même été organisé en plein cœur d'ATHUS, le 14 juin 2018. Le projet a été remis à l'ordre du jour et le 21-06-2021 le conseil communal désigne Idelux comme assistant à la maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner la commune dans la réalisation du projet. Une nouvelle estimation en date du 10/09/2021 pour les parcelles en vente, B1648T au prix du 740.000 euros et B1642 P au prix de 136.000 euros.

Le rapport d'analyse des offres proposait de poursuivre les négociations avec le groupement « MONSERA SRL et LOGEMENT », et son représentant légal Monsieur Philippe COLLE, en vue de l'élaboration d'un compromis de vente pour un montant de 1.250.000 EUR ;

Le Conseil communal a chargé le Collège communal de finaliser les négociations avec votre groupement « MONSERA SRL et LOGEMENT PHILIPPE COLLE », en vue de l'élaboration d'un compromis de vente pour un montant de 1.250.000 EUR.

### **Aspect participatif du projet**

Comme le requiert le Décret du 28 février 2013 relatif à la rénovation urbaine, les Communes ayant initié une opération de rénovation urbaine doivent mettre en place une commission communale de rénovation urbaine, composée de représentants des habitants des quartiers concernés par le projet, d'élus, de professionnels du secteur (notaires, architectes de la Commune, Police, représentants de l'ADL et des services communaux, représentants de la Région Wallonne,...)

Aucune réunion n'a eu lieu en 2020 en raison du Covid et de l'absence d'un conseiller rénovation urbaine, depuis mars 2020.

Un agent est rentré en fonction depuis mai 2022, et dans cet optique, une commission consultative aura lieu avant mai 2023, une communication à cet égard se fera en aval afin d'avoir un maximum de citoyens participants.

### **Communication**

Dans un projet d'une telle ampleur, la communication et l'information des citoyens s'avèrent essentielles. A cet effet, la chargée de communication, en collaboration avec l'infographiste et le conseiller en rénovation urbaine, rédige régulièrement des articles publiés soit dans la presse locale (L'Info, la Meuse ou l'Avenir du Luxembourg) ou dans l'Echo communal. Le site de la Commune et les réseaux sociaux relaient également ces informations.

Pour mener à bien l'opération de rénovation urbaine, la Ville a souhaité désigner une agence de communication en 2018 en vue de promouvoir le projet immobilier rue Floréal, comme expliqué ci-dessus. Cela a abouti à la création d'une identité visuelle propre à la rénovation urbaine (dont un logo) et la création d'une page web.

En 2017, le Conseil communal a aussi décidé d'initier un **concours photo** « rénovation urbaine » ouvert à toute personne intéressée, clôturé par une exposition et une remise de prix lors du vernissage de cette exposition. Afin d'impliquer un maximum de personnes, il y a aussi eu un « Prix Facebook ». Un livret reprenant toutes les photos exposées annotées par Monsieur Louis GOFFIN a été édité fin 2018 en 100 exemplaires. Il a été distribué aux participants du concours et aux membres du jury de sélection et proposé gratuitement dans divers établissements communaux.

Enfin, des panneaux ont été posés à la place du Centre et sur le terrain entre rue Floréal à ATHUS afin de communiquer sur les projets et promouvoir la landing page.

### **Echange d'expériences**

Bon nombre de villes wallonnes se sont lancées dans une opération de rénovation urbaine et disposent de conseillers en rénovation urbaine qui assurent le suivi des projets au quotidien.

L'Union de Villes et des Communes de Wallonie organise deux fois par an des rencontres entre ces Conseillers afin de partager les expériences des uns et des autres et d'échanger sur des bonnes pratiques à adopter en matière de rénovation urbaine.

### **10.3.8. Logement**

Quatre personnes travaillent au service logement :

- Soraya AMAMOU – Responsable du service logement-Ecopasseur (Temps plein : mi-temps parental depuis le 1 octobre 2022)
- Katty LANOTTE – logement (4/5 absente le lundi)
- Lindsay HENKINET – logement/patrimoine (temps plein depuis le 3 Janvier 2022) ;
- Jean LEMAIRE- Coordinateur POLLEC (temps plein depuis le 23 Juin 2022)

Une subvention de 1 062,5 € a été perçue en 2022 pour les frais de fonctionnement 2021 de l'écopasseur. Diverses formations ont été suivies par les membres du service :

- Responsable Energie de la Région Wallonne par l'Écopasseur ;
- POLLEC par le coordinateur POLLEC ;
- Enquêtes salubrité Théorie SPW Wallonie.

La formation pratique pour finaliser l'habilitation du service logement comme enquêteur agréé est en cours de finalisation.

Les agents, Mme Lanotte et Mme Henkinet, ont suivi les webinaires de l'Union des Villes et Commune de Wallonie :

- Lutte contre les logements inoccupés,
- Logements de transit et d'insertion,
- Primes toiture et travaux de moins de 3000€

#### **Information aux citoyens**

Le service est ouvert toutes les matinées de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous. Au total, 208 personnes se sont présentées au service logement que ce soit pour des questions relatives au logement, aux primes ou autres ... et le service reçoit également des appels téléphoniques ainsi que des mails relatifs à ces mêmes problématiques.

#### **La gestion des logements sociaux**

Depuis le début d'année, 29 ménages ont introduit un dossier de candidature pour un logement social communal. Ce nombre correspond à ± 1,5 fois plus de demandes obtenues que l'année précédente à la même période.

Des changements de locataires ont été enregistrés depuis le dernier rapport d'activité. Ainsi, suite à des départs, nous comptabilisons 4 nouvelles entrées.

Ne pouvant répondre positivement à toutes les sollicitations, tous les candidats locataires sont invités à déposer leur candidature auprès des deux autres acteurs majeurs en matière de logement social sur le territoire communal, les Habitations Sud Luxembourg et Logésud, afin d'obtenir un logement plus rapidement.

La Ville d'AUBANGE est propriétaire de 73 logements gérés par la ville elle-même, Logésud ou les Habitations Sud Luxembourg (HSL).

Un logement est en cours de rénovation avenue de la Gare 105/03 à AUBANGE.

Les rénovations d'un appartement 2 chambres et d'un studio au 241 Rue de l'Atre à RACHECOURT Sont terminés. Ceux-ci entre dans le cadre de l'appel à projet subsidié "Lutte contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural par la création de logements tremplins et de cabinets ruraux". La dernière réunion du comité d'accompagnement est prévue fin décembre et la mise en location est programmée en début 2023.

La Ville d'Aubange avait reçu des subsides de la Région wallonne, dans le cadre de l'ancrage communal, afin de réhabiliter 2 maisons au 5 et 24, rue de la Chiers, ainsi que 4 appartements, au 103 rue de Rodange à Athus. Les rénovations sont terminées et les conventions des mandats de gestion avec les Habitations Sud-Luxembourg sont en cours d'approbation et/ou de signature.

### **L'inventaire des bâtiments inoccupés**

Dans le but d'éviter tout problème de salubrité, de sécurité publique ou d'esthétisme, une taxe communale est applicable aux bâtiments inoccupés.

Cette année le nombre de dossiers de bâtiments inoccupés analysés s'est limité à 14:

- 1 dossier clôturé ;
- 7 constats annuels ;
- 6 en attente : travaux, vente ou location en cours.

L'enquête administrative et de terrain est en cours, une analyse des justifications et preuves apportées par les titulaires de droit réel est toujours réalisée afin de statuer si l'immeuble doit être soumis ou non à la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou à la taxe sur les secondes résidences.

### **La salubrité des logements/permis de location/patente**

La région wallonne est toujours en charge de la compétence salubrité des logements tant que la formation pratique est toujours en cours.

Le service délivre des permis de location pour les logements collectifs, ainsi que pour les petits logements individuels.

Des inspections d'hygiène des cafés dans le cadre de l'attribution de patentes pour débits de boissons ont également été effectuées. Cela représente 3 visites en 2022.

### **Les primes communales**

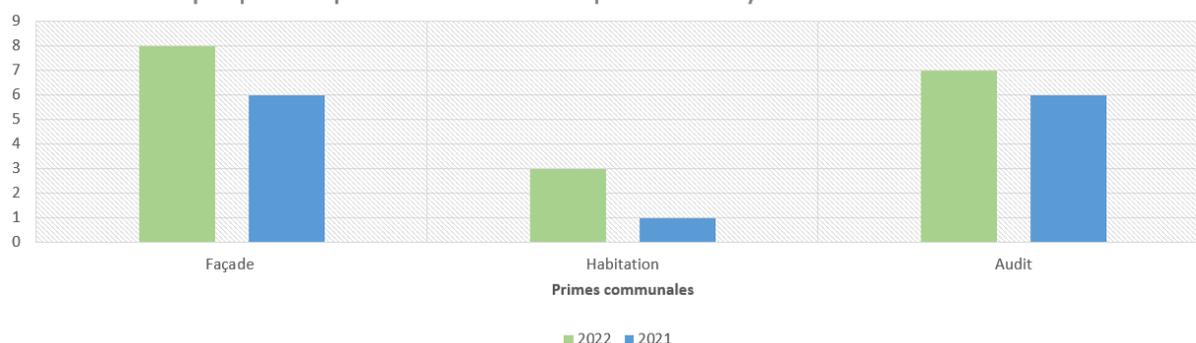
Le service logement se tient à la disposition des citoyens pour les renseigner et les conseiller sur les primes régionales et communales. C'est également lui qui gère les dossiers de primes communales.

La prime la plus demandée est la prime communale « Embellissement de façade ». En 2022, Un montant total de 3 400 € a été octroyé pour 8 dossiers après réalisation des travaux de rénovation de la façade principale.

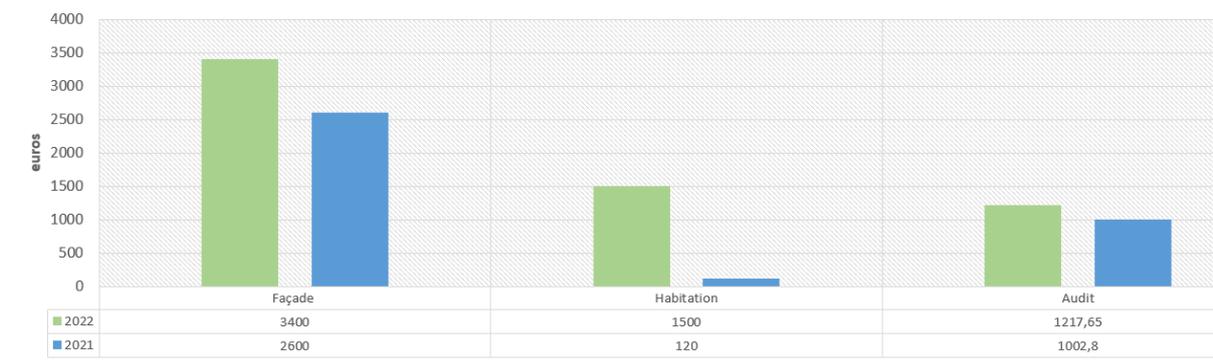
6 primes audit ont été octroyées pour un montant de 1 217,65€ et 3 primes Habitations pour un montant de 1 500€.

Les deux graphiques suivant permettent de comparer l'évolution des primes octroyées en 2022 (vert) et 2021 (bleu) :

Graphique comparatif du nombre de primes octroyées en 2021 et 2022



Graphique comparatif des montants octroyés par type de prime pour 2021 et 2022



## Patrimoine

Liste des tâches et des dossiers gérés en 2022 :

- Vente d'un excédent de voirie sis rue Claie, 43 à AIX-SUR-CLOIE
- Vente d'un excédent de voirie sis rue Claie, 4 à AIX-SUR-CLOIE
- Vente conjointe de l'ancien WAIKIKI et l'ancien MIDWAY à ATHUS
- Transfert de patrimoine communal vers le patrimoine de la zone de secours ATHUS
- Vente de la parcelle à l'avant du site SCALCON à ATHUS
- Vente d'un excédent de voirie sis rue de la Montagne, 58 à ATHUS
- Vente d'un excédent de voirie sis rue de Guerlange, 15 à ATHUS
- Vente d'un excédent de voirie sis rue Houillon 3 à ATHUS
- Vente parcelle communale sise Av des Chasseurs Ardennais 103 à ATHUS
- Vente d'un excédent de voirie sis rue de Guerlange 104 à ATHUS
- Vente d'un excédent de voirie sis rue Bosseler 11+ à AUBANGE
- Vente d'un excédent de voirie sis Rue Guillin, 3 et 5A à AUBANGE
- Vente d'une parcelle communale et excédent de voirie Rue Guillin à AUBANGE
- Vente d'un excédent de voirie sis Rue des Sept Fontaines 8 à BATTINCOURT
- Vente d'un excédent de voirie sis rue de la Frontière 8 à GUERLANGE
- Vente d'un excédent de voirie sis rue du Chalet 30 à HALANZY
- Vente d'une partie de deux parcelles sise rue de la Grandville 28 à HALANZY
- Vente d'une partie de parcelle communale rue du Chalet à HALANZY
- Vente d'une partie de la parcelle communale sise rue du Bois à HALANZY
- Vente d'une partie de la parcelle communale sise rue de la Motte 16 à HALANZY
- Vente d'une partie de la parcelle communale sise Rue de Longwy à AUBANGE
- Vente d'une parcelle communale sise rue Bizeury à RACHECOURT
- Vente d'une parcelle communale sise rue Le Bochet à RACHECOURT
- Acquisition d'une parcelle Rue de Clémarais à AUBANGE
- Acquisition de terrains situés dans le bois de BATTINCOURT
- Acquisition de terrains situés dans le bois de GUERLANGE
- Acquisition de deux parcelles sise rue de la Frontière à GUERLANGE
- Echange des parcelles dans le cadre de la rénovation urbaine sis rue du Prix Nobel à ATHUS
- Echange de parcelle sis rue Gillet à AUBANGE
- Acquisition bâtiment situé 60-62 Grand-Rue à ATHUS

- Vente d'un excédent de voirie sis rue Claie 41 à AIX-SUR-CLOIE
- Vente d'un excédent de voirie sis rue du Pont à HALANZY
- Cession à titre gratuit de l'excédent de voirie sis Place Verte 15 à ATHUS
- Vente d'une partie de la parcelle sise rue des Lilas 39 à ATHUS
- Acquisition d'une parcelle pour l'accès au bassin d'orage Rue de la Cité à AUBANGE
- Vente d'un excédent de voirie sis rue Bosseler 14 à AUBANGE
- Vente d'un excédent de voirie sis rue de la Chapelle 1 à HALANZY
- Vente d'un excédent de voirie sis rue du Pas de Loup 3 à GUERLANGE
- Vente de parcelles communales sises rue des Alizier 8 à ATHUS
- Reprise des voiries, égouts, etc dans le domaine public pour le lotissement Scalcon à AUBANGE
- Projet mobilité douce en partenariat avec Musson
- Matériel déclassé à vendre ou à jeter
- Location de chasses
- Vente de bois
- Vente de véhicules entreposés à la fourrière de la zone de police
- Locations de garages
- Renouvellement de baux emphytéotiques
- Réalisation de nouveaux baux emphytéotiques

### **Politique Locale Energie Climat**

La Ville d'Aubange a procédé à l'engagement d'un coordinateur POLLEC (POLitique Locale Energie Climat) fin mai 2022 pour le suivi et la mise en œuvre du Plan d'Action Energie Durable Climat (PAEDC). Ce nouvel agent a directement été immergé dans les différentes actions que la Ville d'Aubange avait déjà entreprises.

Le coordinateur POLLEC a travaillé en collaboration avec les différents services sur toutes sortes de projets divers et variés, tant au niveau du suivi des projets en cours que de nouveaux projets.

Il est en cours de finalisation de l'encodage du PAEDC dans l'outil POLLEC, a commencé la formation d'une équipe POLLEC interne, participe activement aux ateliers du Parc Naturel de Gaume, de la Région Wallonne,...

Dans le cadre de l'appel POLLEC 2022, le Collège communal a décidé de soumettre la candidature de la Ville d'Aubange à cet appel pour bénéficier d'un subside RH pour le coordinateur POLLEC. Le dossier sera soumis à l'approbation du Conseil communal en séance du 19/12/2022.

Nouveaux projets et projets en cours :

- **Mobilité électrique**

Suite à l'appel POLLEC 2020 initié par la Région wallonne, la Ville d'Aubange a prévu l'installation de bornes de recharges pour voitures électriques sur le domaine public respectivement près du 1 Rue du Village à Aubange, Place des Martyrs à Athus et sur la nouvelle Place du Kiosque à Halanzy. Viendront également s'ajouter des bornes de rechargement pour vélos électriques Place des Martyrs à Athus, à proximité des gares d'Aubange et d'Halanzy ainsi qu'au centre sportif du Clémaraï.

En plus de cela, viendront s'ajouter 5 bornes de recharge prévues via le Plan de relance de la Wallonie.

- **Rénovation énergétique des bâtiments**

La Ville d'Aubange a prévu d'effectuer des assainissements énergétiques sur ses bâtiments scolaires ainsi que sur d'autres bâtiments du secteur tertiaire (bâtiments administratifs). L'inflation actuelle ainsi que l'évolution du prix des différents matériaux a mis un coup de frein à ces projets. Cependant, la Ville

d'Aubange cherche activement diverses pistes de subsidiation afin de diminuer la charge qui incombe à la commune et pour mener à bien ces différents projets.

- **Nature, biodiversité, adaptation au changement climatique**

La Ville d'Aubange participe également à des actions orientées nature, biodiversité et adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité, elle a procédé à l'achat et à la distribution du Journal de Classe du P'tit Gaumais dans les écoles primaires de l'entité. Elle a également procédé à une distribution de plus de 900 plants de haie dans le cadre de la Semaine de l'Arbre au mois de novembre. Une conférence sur les petits fruits extraordinaires a été organisée avec un atelier de plantation de petits fruits et de plants de haie au Potager Participatif et Solidaire sur le site du Clémarais.

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et plus particulièrement à la thématique des inondations. La Ville d'Aubange, en partenariat avec la Province de Luxembourg, Idelux-eau, le Contrat Rivière Semois-Chiers et le Potager Participatif & Solidaire a participé à l'appel à projet Résilience – Biodiversité et Climat en soumettant un projet d'établissement d'une Zone d'Immersion Temporaire au Clémarais pour prévenir le risque d'inondations devenu récurrent ces dernières années. Divers travaux d'assainissement hydraulique sont également prévus sur fonds propres communaux pour résoudre définitivement la problématique d'inondations sur ce site.

D'autres projets de lutte contre les inondations sont également à l'étude.

La lutte contre les îlots de chaleur en milieu urbain est également à l'étude.

Afin de mieux cibler l'ensemble des risques liés au dérèglement climatique, le coordinateur POLLEC dispose de l'outil « Adapte ta commune » mis à disposition par l'AWAC.

- **Énergie renouvelable**

La Ville d'Aubange est engagée dans un projet de communauté d'énergie avec le Parc Naturel de Gaume. Elle va mettre les toitures du service travaux à disposition pour la mise en place de 112 modules photovoltaïques.

Afin de pallier à la hausse du prix des énergies et principalement de l'électricité, la mise en œuvre d'installations PV sur les toits de divers bâtiments communaux est à l'étude.

### **Commission Consultative de Développement Durable (CCDD)**

Le 28 juillet 2020, le Conseil communal s'est engagé dans la nouvelle Convention des Maires avec l'objectif de réduire de 40% les émissions de CO2 sur le territoire communal d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2006.

Les réunions et actions de la commission consultative de développement durable lors de l'année 2022 se sont focalisées sur l'impact de l'alimentation. Notre alimentation, par la production et la transformation des denrées alimentaires, représente une part significative d'environ 15% à 25 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Bien entendu, il s'agit là d'émissions « cachées » dont le consommateur n'a parfois même pas conscience.

Dans un objectif de réduire l'emprunte énergétique de l'alimentation, la CCDD s'est réunie à trois reprises en 2022 et s'est concentrée sur les 2 projets suivants :

- Promotion et sensibilisation à une alimentation en circuit court et de saison,
- Mise en place d'une journée Consom'Acteur.

L'ADL et le Potager Participatif et Solidaire d'Aubange ont collaboré pour l'organisation de la première édition journée Consom'Acteur le dimanche 12 Juin au Centre Sportif du Clémaraïs avec comme thématique l'alimentation durable en circuit court et le jardin nourricier.

Cette première édition a été une journée riche en échange avec la participation de +/- 150 visiteurs, une quinzaine d'exposants adhérents. Le Repair Café d'Aubange a également participé à cette journée, des visites guidées du PPS ont été organisées ainsi que 3 conférences :

- Le compostage par Mme Audrey Lambrecht d'Idelux,
- Le zéro déchet par Mme Sophie Decembry de la Vrac House,
- Les herbes aromatiques par mme Anne Leger du Parc Naturel de Gaume.

La deuxième réunion de la CCDD s'est déroulée en compagnie de Mme Anne Leger, la rédactrice en chef du journal de classe du P'tit Gaumais pour proposer quelques fiches en relation avec l'alimentation durable. Trois fiches sélectionnées, ont été proposées par la CCDD de la Ville d'Aubange :

- Fiche du mois d'octobre : Le commerce équitable,
- Fiche du mois de décembre : La vraie saison des légumes,
- Fiche du mois d'avril : Les plantes sauvages comestibles, l'ortie.

### **Green Deal Cantines Durables**

En sa séance du 20 juin 2022, le conseil communal de la Ville d'Aubange a voté à l'unanimité la signature de la convention de transition écologique « Green Deal Cantines Durables ». L'objectif est d'entrer dans une démarche de transition vers une alimentation plus durable et proposer dans nos cantines scolaires communales des repas sains, savoureux qui évoluent en fonction des saisons.

Par cette adhésion les aliments proposés dans nos cantines évolueront vers un approvisionnement plus durable et local. Un Comité Manger Demain CMD (équipe projet) sera formé pour un suivi coopératif afin d'obtenir le Label Cantines Durables 18 mois après le début de la démarche.

Le Green Deal cantine durable poursuit des objectifs environnementaux, sociaux et économiques s'inscrivant dans les objectifs du référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » en se basant sur 6 axes définis comme suit :

LE CMD, a été formé lors d'une première réunion d'information le 19 septembre. Ce comité est formé de parents, grands-parents, la responsable cuisine, les directions des écoles, des enseignants, des encadrants, l'échevin de l'enseignement et l'écopasseur de la ville d'Aubange.

L'objectif de ce comité est d'augmenter les chances de succès de cette transition qui se veut être un projet collaboratif et participatif. Pour des raisons organisationnelles et de mise en place de nouvelles actions, la deuxième réunion se déroulera en janvier 2023. Cela sera l'occasion d'aborder les avancées mais également toutes les difficultés rencontrées.

### **Conclusion**

Le service logement est un service en mutation, de nouvelles tâches lui ont été confiées cette année dont la gestion du patrimoine, la gestion de la biodiversité (semaine de l'arbre) et la Green Deal Cantines Durables... Fin 2021, nous étions 2 personnes. Maintenant le service est composé de 4 personnes avec des fonctions spécifiques notamment pour les nouvelles tâches. Mme Henkinet s'occupe de la mission Patrimoine et Mr Lemaire, en tant que coordinateur POLLEC, a des missions orientées principalement énergie. Il s'est chargé exceptionnellement cette année de l'organisation de la semaine de l'arbre et de l'obtention du subside biodiversité. L'écopasseur a eu comme nouvelle tâche la Green Deal Cantines

Durables avec entre autre l'organisation des petits déjeuners du commerce équitable. Mme Lanotte, la plus ancienne du service a eu un rôle bienveillant d'accompagnement en transmettant ses connaissances sur le service. Le service logement, après une période de transition, se réorganise et est en voie de trouver un nouvel équilibre.

## 11. SERVICE AUTEUR DE PROJET

Le Service Auteur de Projet de la commune d'Aubange se compose de deux attachés spécifiques 2/3 temps et d'un employé D7 à 2/3 temps (dessinateur-surveillant de chantier).

Le service Auteur de Projet réalise des projets de travaux (depuis la désignation par le collège jusqu'à la réception des travaux) ainsi que leur suivi.

Le Service assure également un rôle de conseiller technique auprès du collège et des autres services communaux.

### 11.1. PRINCIPAUX DOSSIER TRAITÉS EN 2021

N°	Intitulé	estimation ou montant des travaux	Commentaires
1	Dégrilleur de LONGEAU - ATHUS et muret	81.000,00 €	Direction et surveillance
2	Entretien extraordinaire des voiries 2022	452.000,00 €	Projet déposé, mise en adjudication
3	Entretien extraordinaire des voiries 2021	405.000,00 €	Direction Surveillance de chantier
4	Aménagement place du kiosque à HALANZY PIC 2020	365.000,00 €	Direction et surveillance
5	Aménagement du Quartier Scalcon à AUBANGE PIC 2020	815.000,00 €	Direction et surveillance
6	Abris pour cérémonies cimetières AUBANGE et ATHUS	135.000,00 €	Projet déposé, mise en adjudication
7	Trottoirs rue Gillet à AUBANGE PIC 2021	185.000,00 €	Direction et surveillance
8	Aménagement de columbarims HALANZY et RACHECOURT	85.000,00 €	Projet déposé, mise en adjudication
9	Rénovation de murs de soutènement dans la commune	121.000,00 €	Direction et surveillance des travaux
10	Projet Interreg, liaison cyclo-piétonne	2.246.000,00 €	Direction et surveillance
11	Liaison cyclo-piétonne HALANZY - MUSSON	990.000,00 €	Direction et surveillance
12	Quartier Bikini : phase 2 PIC 2021	754.000,00 €	Projet déposé, mise en adjudication
13	PIWACY 2020 Mobilité douce	880.000,00 €	Projet déposé, mise en adjudication
14	Création d'une dalle pour Skate park à HALANZY	42.000,00 €	Direction et surveillance
		<b>7.556.000,00 €</b>	

## 11.2. URBANISME - PERMIS

- Permis d'urbanisation rue de la Motte à HALANZY
- Permis d'urbanisation rue des buissons
- Etude d'incidence rue de la Motte à HALANZY

## 11.3. COLLABORATION ET ASSISTANCE PROJET

- Rénovation de la piscine d'ATHUS ;
- Cours de Clémarais ;
- Place Verte ;
- Démolition pont rue Cockerill ;
- Amélioration des égouts rues Floréal et des usines ;
- Dossier inondations rue de Longeau – AIVE.

# 12. SERVICE TRAVAUX

## 12.1. GÉNÉRAL

- Suivi des réunions et des chantiers concernant les différents projets communaux.
- Suivi des dossiers dans l'élaboration de projets architecturaux au sein de la commune.
- Suivi avec les responsables des divers réseaux de distribution (Ores, SWDE, etc.) des différents raccordements prévus / réalisés dans la commune. Gestion des divers travaux d'impétrants via la plateforme Powalco.
- Gestion de la phytolice
- Gestion du stockage des bonbonnes de gaz pour le désherbage thermique
- Embauche et suivi du personnel saisonnier pour l'entretien des voiries et cimetières
- Visionnage des caméras de surveillance fixes et mobiles dans la commune
- Suivis des actions de préventions locales et petits subsides d'IDELUX
- Réalisation de cahiers des charges techniques pour les marchés de fourniture et de service.
- Planification des travaux et gestion des ouvriers communaux.
- Rédaction de rapports afin de renseigner le Collège Communal et différents services.
- Réception des appels téléphoniques et des mails des riverains (doléances, renseignements,...).
- Gestion du stock des matériaux nécessaires aux divers travaux.
- Affichage dans les valves communales des documents officiels et avis d'urbanisme.
- Entretien et gestion du parc animalier.
- Entretien et gestion de l'ensemble des bâtiments communaux.
- Entretien et gestion des cimetières.
- Gestion des problèmes de monuments et réclamations diverses dans les cimetières
- Gestion du parc automobile (entretien, réparation et suivi contrôle technique).
- La participation aux rôles de garde et interventions diverses en dehors des heures de service.
- Gestion de l'ensemble des clés des bâtiments communaux (copie des clés et relevé du personnel possédant des clés).
- Aide aux riverains pour résoudre des problèmes relatifs à l'égouttage.
- Gestion des expulsions et gardiennage de celles-ci pendant 6 mois au ST
- Entretien et petites réparations de l'égouttage communal.
- Suivi de l'intervention d'IDELUX EAU pour la cartographie de réseau d'égouttage
- Entretien et réparation du mobilier de prêt (tables et bancs de brasseurs, etc.).

- Utilisation de la nacelle pour le remplacement des batteries des caméras sur le territoire ainsi que divers travaux d'élagage,...

## 12.2. TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENTS PUBLICS GÉNÉRAUX

- Le remplacement de poteaux et panneaux de signalisation suite à des dégradations de voirie.
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie.
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques.
- Le remplacement ou la mise en place de nouveaux bancs.
- La mise en œuvre et en conformité de parkings pour personnes handicapées.
- Les petites réparations de trottoirs.
- Des réparations de tarmac à froid et à chaud.
- La pose de marquages préformés pour les espaces publics.
- Entretien, démontage et réparation de jeux des plaines de jeux.
- Préparation de dalles béton pour placements des abris bus et des bancs.
- Le nettoyage et la réparation des avaloirs.

### Exemples de mise en place de mobiliers urbains en 2022

Réfection de bancs publics à divers endroits



### Exemples de mise en place de signalisations en 2022

Mise en place de divers panneaux de signalisations :  
Rétrécissement rue Gillet



Pose de panneaux pour le SI



Pose de kickback : rue Neuve



Pose de panneaux : Entrée de Village



Remplacement des bornes : rue du Quartier Pesch



Pose de musoirs : rue de la fosse



## Exemples de travaux de curage en 2022

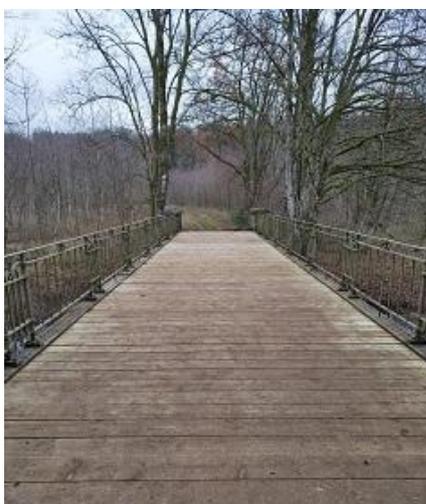
Curage du ruisseau : La Batte Battincourt

## Exemples d'interventions diverses en 2022 :

Mise en œuvre d'une partie de trottoir : rue Van Brabant



Réfection du tablier du pont aux Domaine des Croisettes



Suppression des bacs à fleurs : rue de la Fraternité



Suppression de l'ancien guichet au foot Aubange

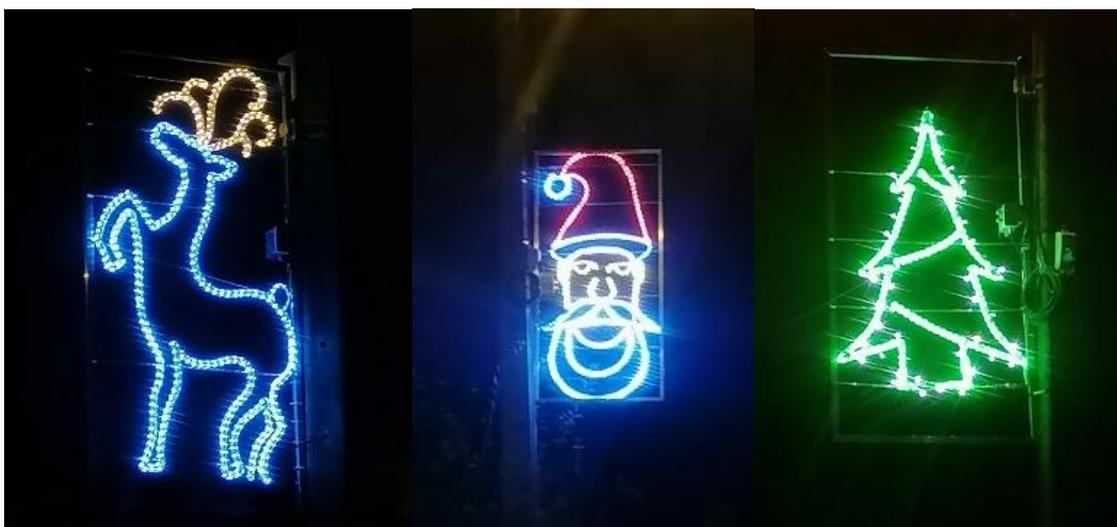


Réparation muret rue de la Ferme

Placement des illuminations de fin d'année



Fabrication et pose de nouveaux motifs



Rénovation / rafraîchissement des fontaines



### **12.3. TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DANS LES CIMETIÈRES COMMUNAUX**

- Gestion des cours pour les fossoyeurs.
- Gestion des problèmes liés aux monuments et réclamations diverses dans les cimetières (essentiellement lors de la Toussaint).
- Remise en état et entretien des allées des différents cimetières.
- Nettoyage aux abords des différentes églises.
- Commande de matériels subsidiés par la région wallonne.

## Placement du Pilori au cimetière d'Aubange



### Exemples de travaux effectués au cimetière d'Athus en 2022

- Mise en place d'empierrement dans les allées
- Taille des arbres en palissade
- Réfection d'allées en pavés



## Dégagement d'un arbre tombé



### Exemples de travaux effectués au cimetière de Guerlange en 2022:

- Travaux de désherbage
- Nettoyage de stèles au vieux cimetière pour effectuer les relevés (inventaire)
- Terrassement et pose d'une citerne servant d'ossuaire et exhumation
- Démolition d'une partie du mur du vieux cimetière et sécurisation de la partie tombée
- Pose de columbarium

## 12.4. TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Petites réparations et entretien des chenaux et toitures.
- Petites réparations et entretien des écoles (abords et bâtiments).
- Réparations diverses suite aux actes de vandalisme.
- Diverses interventions pour remplacement de serrures, taque électrique, volets, vitrages, etc, dans les bâtiments.
- Entretien de l'électricité et des appareils d'éclairage des bâtiments.
- Visites de contrôle avec la société BTV
- Interventions diverses dans les logements loués par la commune ou Logésud.
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux suite au rapport de l'organisme de contrôle.
- Contrôle de tous les éclairages de secours existants.
- Contrôle et mise en ordre des écoles avant la rentrée des classes + nettoyage des cours et préaux.
- Pose de panneaux afin de condamner les accès dans différents bâtiments sur la commune.

## Exemples de travaux réalisés dans les écoles communales en 2021

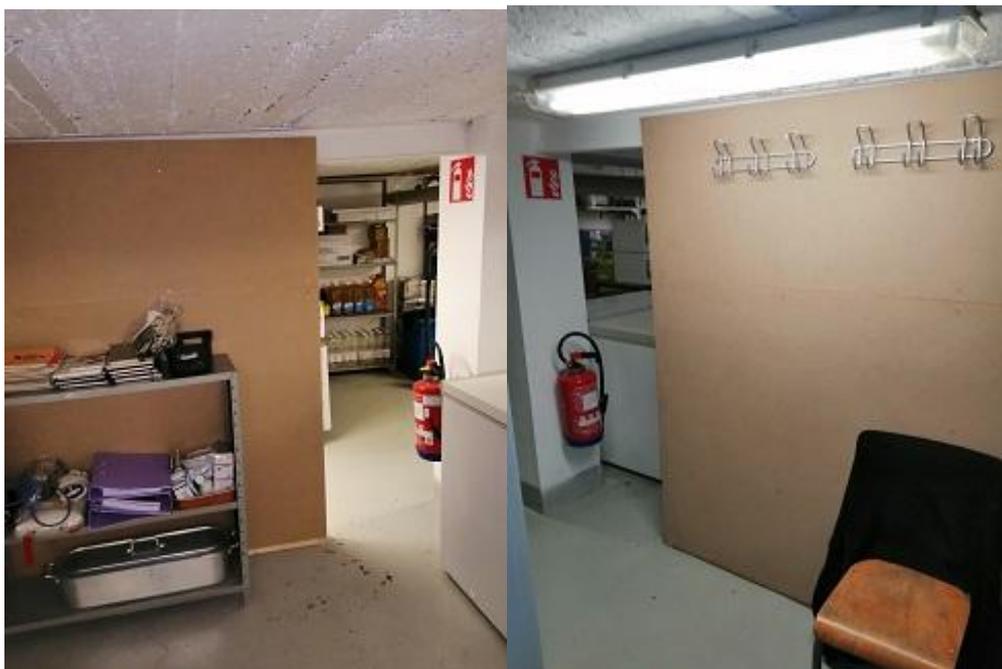
### - Travaux réalisés à l'école de Rachecourt



### - Travaux réalisés à l'école d'Aubange Centre



- Fabrication d'une cloison en cave pour le personnel des cuisines

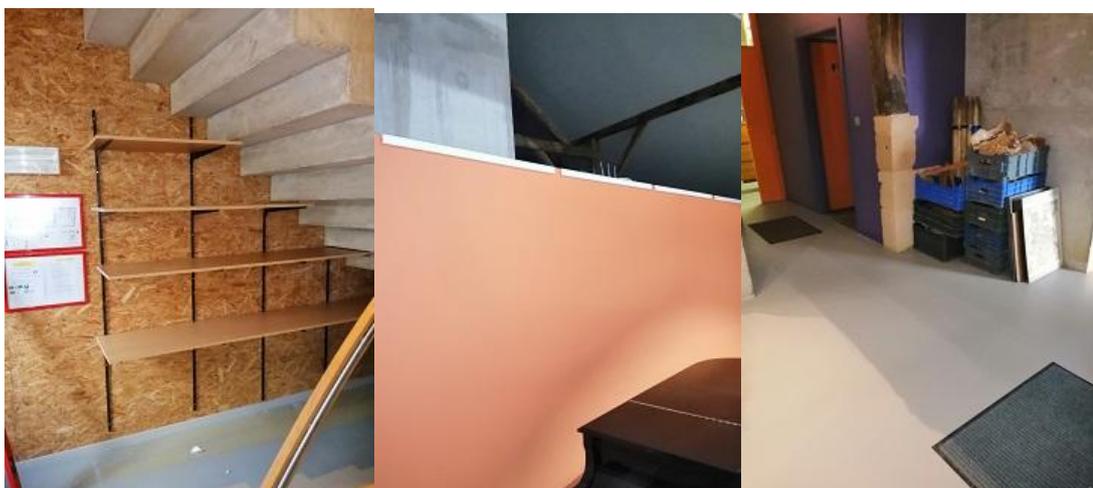


### Exemples de travaux réalisés dans les bâtiments administratifs en 2022

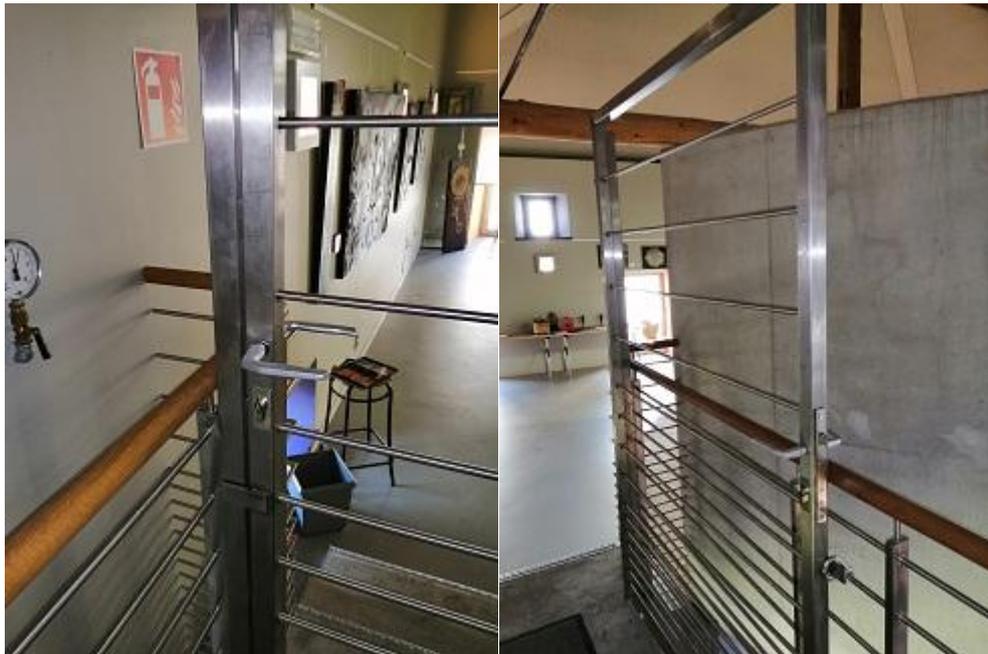
- Pose de distributeurs de papiers et divers
- Pose de rideaux
- Pose de stores
- Réparations diverses en quincaillerie
- Déménagements de bureau

### Exemples de travaux réalisés dans divers bâtiments communaux en 2022

- Mise en peinture au SI



## Fabrication et pose d'un portail inox à l'étage du SI



- Remplacements de vitrages suite aux vandalismes
- Réparations de serrures et poignées
- Pose de stores à divers bureaux administratifs et rue des 3x20 rue des Tilleuls
- Remplacement de divers vitrages suite à vandalismes ou dégâts divers
- Réparation de diverses descentes d'eau suite à vandalisme
- Sécurisation de divers bâtiments en vue de la rénovation urbaine



- Aménagement du bâtiment au Bois d'Aubange pour les migrants

## Exemples de travaux de rénovation de logements communaux en 2022

- Rénovation des divers appartements suite aux départs de locataires :
  - 105 Avenue de la gare
  - 114 rue de Guerlange
  - 50a rue du Centre
- Pose de rails de stores aux :
  - 5 et 24 rue de la Chiers,
  - 103 rue de Rodange
  - 241 rue de l'Atre

## Exemples de diverses interventions et travaux en 2022

### Travaux liés aux intempéries

- La participation aux rôles de garde neige.
- Le déneigement des voiries, abords des bâtiments communaux, écoles et ponts.
- Le placement des bacs de sel dans certaines côtes de la commune.
- La mise en place et l'enlèvement des panneaux « *route non dégagée en hiver* ».
- Le nettoyage des grilles pendant les fortes pluies.

### Travaux / transports / manifestations :

- Le transport et montage de matériel de prêt (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums, panneaux d'exposition, etc.) à divers associations.
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux
- Vérification et réparation de l'ensemble des illuminations de Noël placées dans la commune.
- Mise en place des illuminations de Noël dans les 7 villages.
- Mise en place des sapins de Noël dans les différents services.
- Le transport des panneaux, grilles d'expositions,... pour les diverses expositions organisées dans les bâtiments communaux.
- Livraison des repas de midi dans les écoles communales.
- Aide aux aménagements / déménagements des différents services communaux.
- Réception et rangement du matériel de cuisine et de ménage de la société Globalnet à Athus et à Aix-Sur-Cloie.

### Travaux de nettoyage / ramassage / entretien divers :

- Le nettoyage des avaloirs par notre service et avec la société « LAMESCH ».
- Relevé du registre d'utilisation des pesticides et produits dangereux.
- Glutton électrique



- Achat de désherbeurs thermiques.
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés.
- L'évacuation des conteneurs du Service Travaux à Habay.
- Le ramassage du bois et des métaux deux fois par an.
- Le ramassage des sapins de Noël.
- La campagne de dératisation
- Le curage des ruisseaux communaux.
- Le fauchage et l'entretien des fossés.
- Le ramassage des dépôts sauvages.
- Le désherbage des trottoirs.
- La taille des haies.



- Le nettoyage des 7 villages de la commune.
- Le nettoyage après certaines manifestations.
- Le ramassage des déchets le long des routes.
- L'entretien des nouvelles petites plantations.
- Le nettoyage des parterres.
- Le nettoyage des servitudes.
- Le sélectif dans certaines écoles et crèches.
- Le ramassage lors des expulsions.
- La vidange des poubelles publiques.
- Les relevés réguliers du pluviomètre.
- Entretien du « Chemin Transfrontalier des Mines de Fer »

### Exemples de travaux de nettoyage réalisés en 2022

- Nettoyage de la fontaine à Rachecourt
- Nettoyage / entretien de haies et parterres de la Ville d'Aubange
- Nettoyage / entretien des trottoirs communaux

### Exemples de travaux de ferronnerie en 2022

- Diverses réparations de portes et portails métalliques, de main courante, de grilles, etc.
- Pose et réparations de clôtures.
- Fabrication et mise en place de diverses grilles métalliques dans les aqueducs.

### Travaux généraux liés aux espaces verts :

- Entretien et nettoyage des serres du service travaux.
- Repiquage des fleurs et suivi en serre.
- Mise en place et entretien des bacs à fleurs dans les 7 villages de la commune.
- Arrosage des parterres, vasques et bacs fleuris.
- Nettoyage et entretien des parterres, rond-point, etc.
- Elagage des arbres.
- Plantations en forêt.
- Entretien des bois communaux (dégagement, dépressage, abattage et nettoyage).
- Fermeture et gestion des accès au bois (barrières, bulles, etc.)
- Taille des haies vives et arbres de rues.
- Tonte des pelouses et accotements.
- Entretien et gérance du parc animalier.

### Exemples de travaux liés aux espaces verts réalisés en 2022

- Taille des divers arbres de rues
- Entretien des divers chemins forestiers et pédestres
- Mise en place des sapins de Noël
- Divers travaux forestiers comme dégagement de plantations
- Repiquage boutures



- Fleurissement dans toute la commune



## 13. SERVICE INFORMATIQUE & ENERGIE

### 13.1.COMPOSITION DU SERVICE

#### Responsable de service

##### **PIRES MONTEIRO David**

Echelle RGB : A1

Fonction : Gestion du parc informatique, du suivi des énergies et des dispositifs de sécurité

Date d'entrée : 01/09/2003

Prestations : 38 heures par semaine

#### Agents

##### **TOUSSAINT Karin**

Echelle RGB : B1

Fonction : Gestion du parc informatique

Date d'entrée : 01/09/2021

Prestations : 30 heures 24 minutes par semaine

##### **JACOB Freddy**

Echelle RGB : D6

Fonction : Gestion des dispositifs de sécurité et du suivi des énergies

Date d'entrée : 20/12/2007

Prestations : 38 heures par semaine

##### **COLLIN Grégory**

Echelle RGB : D4

Fonction : 1<sup>er</sup> niveau d'intervention informatique et énergie

Date d'entrée : 01/01/2016

Prestations : 38 heures par semaine

##### **GURAU Adrian**

Echelle RGB : D4

Fonction : 1<sup>er</sup> niveau d'intervention informatique et énergie

Date d'entrée : 01/09/2021

Prestations : 38 heures par semaine

### 13.2. LES MISSIONS

#### Gestion informatique

- Assistance technique via téléphone, à distance et sur site;
- Recherches et tests sur de nouvelles solutions informatiques, matérielles et logicielles;
- Vérification et analyse des factures informatiques;
- Dépannage, diagnostic et réparation du matériel;
- Prise de contact avec les fournisseurs;
- Gestion de la sauvegarde des données;
- Suivi et gestion des consommables.

#### Gestion téléphonie

- Suivi des commandes, réceptions, contrôles, mises en place et configurations du nouveau matériel;
- Commande de nouvelles connexions data et suivi;
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile, mise à disposition ou remplacement de GSM, de postes téléphoniques;
- Vérification et analyse des factures téléphoniques;
- Suivi des consommations.

### Gestion énergétique

- Assistance technique sur site;
- Dépannage de 1er niveau et suivi de la résolution des pannes;
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité, mazout et gaz;
- Suivi des entretiens de chaudières;
- Commande de mazout;
- Gestion et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions;
- Prise de contact avec les fournisseurs;
- Visite des installations des bâtiments communaux;
- Gestion des cartes essences de tous les véhicules;

### Gestion des dispositifs de sécurité

- Gestion des extincteurs – demandes, remplacement et suivi des entretiens;
- Gestion des alarmes – suivi installation, remplacement, entretiens;

### Autres tâches

- Photos pour le service personnel/assurances;
- Support technique pour le CPAS, pour la résidence Bellevue et pour la clinique Bellevue;
- Renseignements pour divers services;
- Recherche d'informations techniques.

## 13.3. CADASTRE DES LOGICIELS MÉTIERS

Nom du logiciel	Fournisseur	Service concerné
Saphir	Civadis	Population / Etranger / Etat-civil
Phénix	Civadis	Direction financière
Onyx	Civadis	Direction financière
Persée	Civadis	Personnel
Urbaweb	Civadis	Urbanisme
Urbain	SPF	Urbanisme
Base de données PEB	SPF	Urbanisme
Icare	SPF	Transversalité
Isabel	Isabel	Direction financière
3P	3P	Marchés publics /Direction financière
E comptes	SPW	Direction financière
ICMS	SPF	Cellule de crise (plateforme web)
Créos	CECP ASBL	Ecole (plateforme web)
Protime	Protime	Personnel

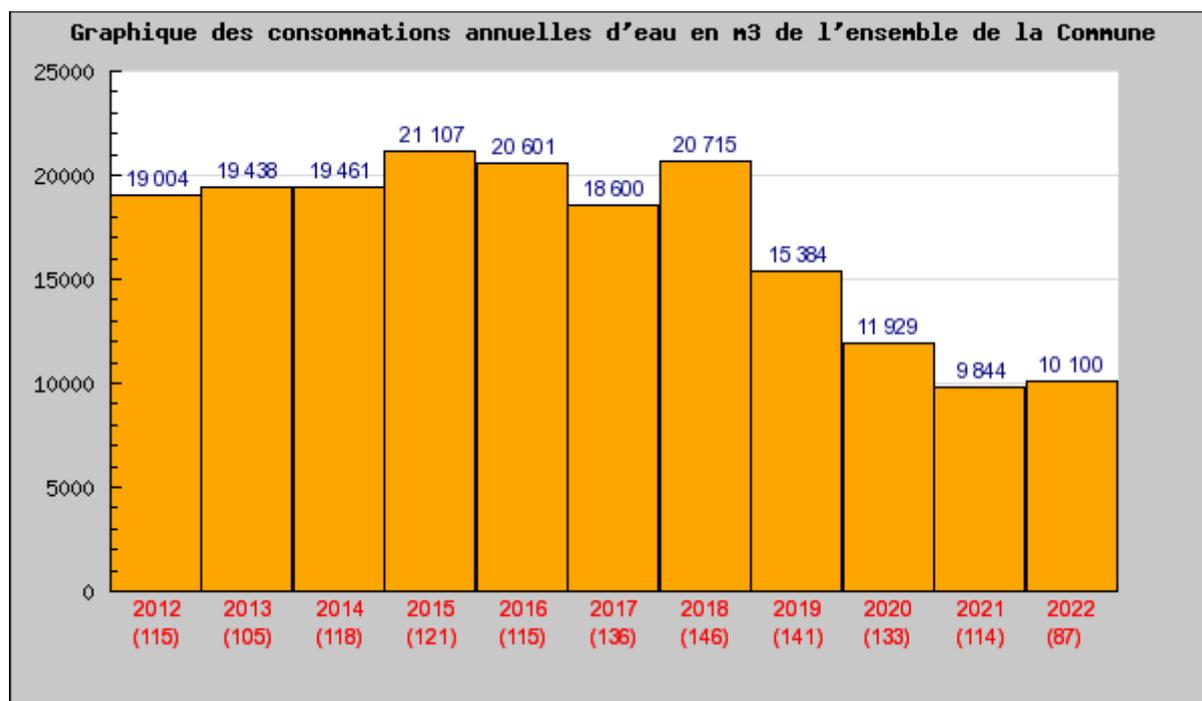
Belpic	SPF	Population / Etranger
E-courrier	Inforius	Direction générale
Ines / Quack	AC Aubange	Informatique/énergie
ArcGis	Inc.	Urbanisme
Matrice Cadastrale	Inc.	Urbanisme
GigWal	Inc.	Urbanisme
Suite Adobe	Adobe	Infographie
Drafsight	Dassaut	Travaux
Powalco	digitalwallonia.be	Travaux
Antopolis	Antopolis	Tous les services

### 13.4. STATISTIQUES

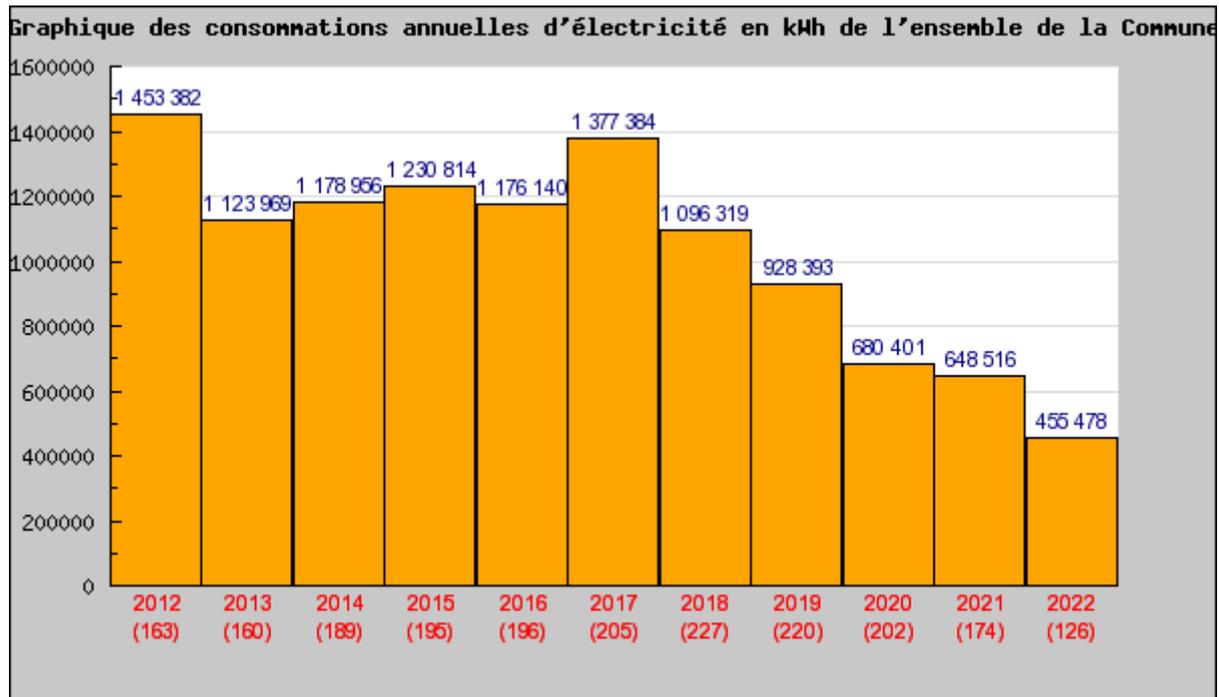
Quelques chiffres pour l'année

- Nombre de demandes d'interventions: 957
- Nombre d'interventions : 1883

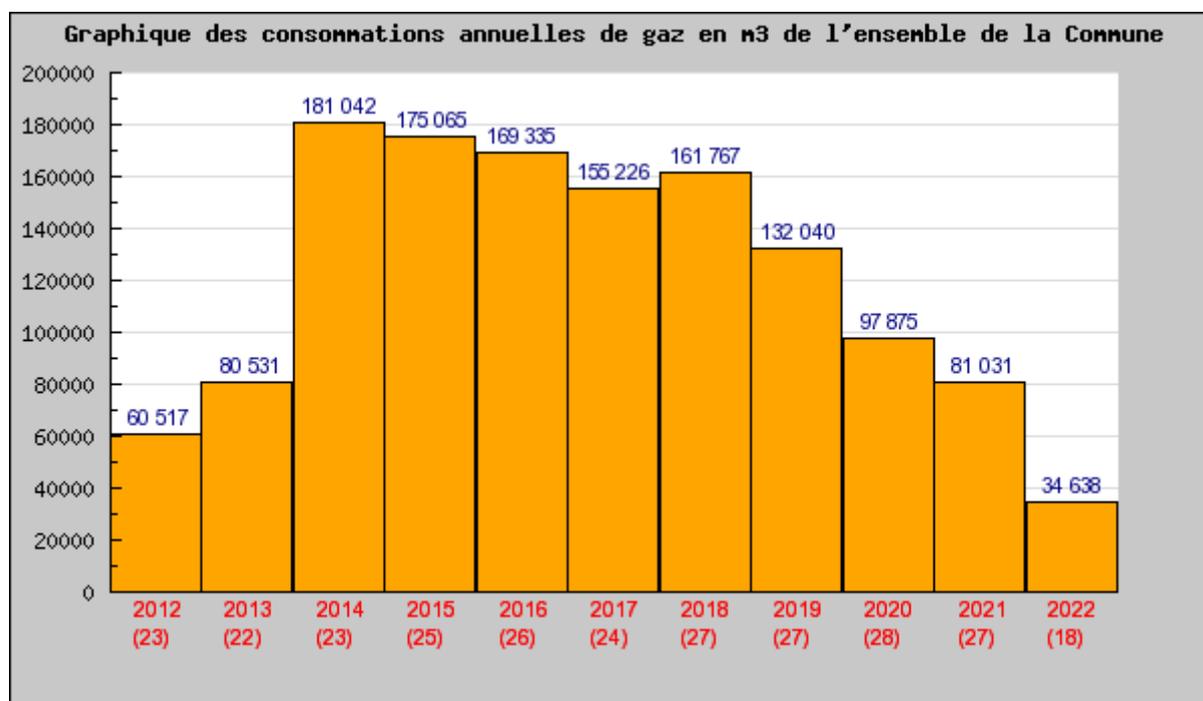
### 13.5. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN EAU



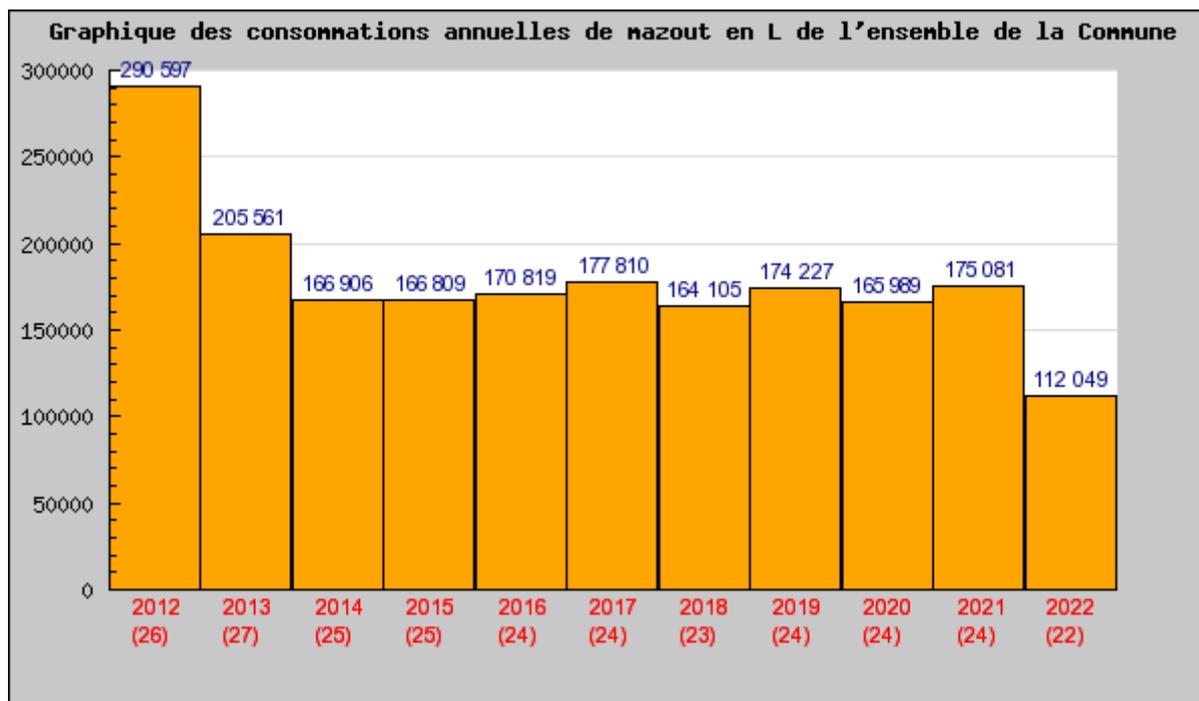
### 13.6. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ



### 13.7. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN GAZ



### 13.8. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN MAZOUT



## 14. SERVICE ENTRETIEN

Le service entretien a pour mission la gestion, l'organisation et le contrôle du personnel d'entretien de tous les bâtiments communaux.

- Ecole d'AUBANGE
- Ecole maternelle Bikini
- Ecole d'AIX-SUR-CLOIE
- Ecole de RACHECOURT et son nouveau réfectoire scolaire
- Hôtel de Ville d'ATHUS
- Hôtel de Ville d'AUBANGE
- ADL à AUBANGE
- ABC à ATHUS
- Le Rallye à ATHUS
- Hôtel de Ville d'HALANZY et sa bibliothèque
- Toilettes publiques d'HALANZY
- Funérarium d'HALANZY
- Bibliothèque d'ATHUS
- Bibliothèque de RACHECOURT
- Centre Culturel d'ATHUS
- Centre de Santé
- Pavillon d'Action Sociale
- Syndicat d'initiative à Clémaraïs
- Locaux des ouvriers communaux
- Salle Polyvalente d'AUBANGE
- Salle rue des Tilleuls à ATHUS

- Toilettes Publiques Place du Marché à ATHUS

## **14.1. COMPOSITION DU SERVICE**

### **Responsable du service**

Madame Sandrine SOLIGNAC  
Echelle D4  
Charge 38/38è

#### *Fonctions :*

- Veiller au bon entretien des bâtiments communaux
- Participer au travail de l'équipe en cas de besoin
- Pallier à l'absence d'un agent en cas de besoin
- Elaborer et vérifier les horaires de travail
- Résoudre les problèmes de personnel (maladie, congé, ...) en collaboration avec le service du personnel
- Expliquer le travail aux remplaçants
- Attribuer des tâches plus spécifiques en fonction des besoins
- Maintenir la communication entre les autorités communales et les agents (notes de service, règle et procédure, ...)
- Maintenir la communication entre les différents services
- Signaler les pannes et problèmes dans les différents services
- Evaluer les agents
- Faire concorder le planning du service avec celui des autres services et avec les priorités fixées par les autorités communales
- Commander, réceptionner et livrer les produits d'entretien en collaboration avec la responsable des stocks
- Gérer les occupations de la salle rue des Tilleuls à ATHUS
- Gérer les occupations de l'ancien réfectoire d'AIX-SUR-CLOIE
- Gérer les occupations des salles de l'Hôtel de Ville d'HALANZY
- Gérer les occupations de la salle polyvalente en collaboration avec la responsable
- Gérer la logistique des événements communaux
- Assurer l'organisation de la distribution des repas lors des plaines de jeux (en collaboration avec des étudiants et la cuisine)

### **Responsable des stocks (en collaboration avec la responsable de service)**

Madame CORREIA Carla

#### *Fonctions :*

- Commander les produits d'entretien
- Réceptionner les livraisons des fournisseurs
- Gérer les stocks
- Livrer les produits dans les différents bâtiments en fonction des besoins
- Assurer le suivi du linge en collaboration avec la Saponaire

### **Responsable de la salle polyvalente (en collaboration avec la responsable de service)**

Madame CORREIA Carla

#### *Fonctions :*

- Assurer l'entretien de la salle polyvalente
- Gérer le planning de la salle polyvalente et des autres salles lorsque la responsable est absente
- Faire l'état des lieux d'entrée et de sortie avec les différents occupants des salles
- Gérer la mise à disposition du matériel nécessaire aux occupants

- Assurer la logistique et le service des divers événements organisés par la commune (noces d'Or, vernissages, commémorations, fête du personnel,...)
- Remplacement de la responsable de service pendant ses absences (gestion des remplacements en collaboration avec le service du personnel, ...)

### **Personnel d'entretien**

Monsieur Jean-Francois BOILEAU  
 Madame Arlette MOSAR  
 Madame Valentine SHANI  
 Madame Jocelyne GUILLAUME  
 Madame Martine HUSTIN  
 Madame Yuni MAR BAUK  
 Madame Evelyne LAMBERT  
 Madame Subin BOONPAN  
 Madame Geeantee LEELODHARRY  
 Madame Aferdita MORINA  
 Madame Carla CORREIA  
 Madame Philomène ESSAMA  
 Madame Gundo FADIA  
 Madame Jessica CARÈME  
 Madame Mélissa GEORGEN  
 Madame Viêng PHUNG THI  
 Madame Maria FERRIERA  
 Madame Micheline Danielle DE FREITAS

L'ensemble du travail effectué par le personnel de ce service est indispensable au bon fonctionnement de tous les établissements de la commune.

## **15. SERVICE MEDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES**

### **15.1. TRAITEMENT DES DOSSIERS DE MÉDIATION – ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Avant de présenter les chiffres relatifs à cette nouvelle année, il est important de préciser que l'ancienne médiatrice, Madame Géraldine Braeckman, a quitté ses fonctions le 31 juillet 2022. Son remplaçant, Monsieur Valentin Goire, a débuté le 3 novembre 2022. Par conséquent, le contenu de ce rapport sera concis suite à l'absence d'un échange d'informations entre les deux médiateurs à propos de la participation du service médiation aux divers réunions et colloques durant la période en question. Néanmoins, la tenue d'un registre du nombre de médiations reçues par le service permet de fournir une vision quantitative du travail opéré par Madame Braeckman jusqu'au 31 juillet 2022.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022 (ou plus exactement du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 juillet 2022), **170** dossiers ont été transmis au service médiation et ont fait l'objet d'une proposition de médiation :

- **1** dossier concernant des mineurs d'âge de plus de 14 ans ; et
- **169** dossiers concernant des personnes majeures.

Comme indiqué précédemment, l'absence d'un médiateur entre le 1<sup>er</sup> août 2022 et le 31 octobre 2022 a conduit à une diminution du nombre de dossiers reçus par le service médiation et biaise dès lors toute comparaison avec les années précédentes.

Toutefois, si l'on souhaite s'y intéresser, on observe que le nombre de dossiers reçus par le service médiation durant cette période est en diminution par rapport à l'année précédente (260 dossiers reçus pour la même période en 2021). Ce résultat de 2022 se rapproche du nombre de dossiers traités pour la même période en 2020 (158 dossiers reçus), sachant que cette année-là, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact sur le nombre de procès-verbaux reçus par le Fonctionnaire sanctionnateur provincial et, par conséquent, sur le nombre de dossiers transmis au service médiation. À titre informatif, le nombre de dossiers reçus en 2019 était de 268 ; en 2018, 195 dossiers et en 2017, 149 dossiers.

Tout porte à croire que les chiffres de 2023 poursuivront l'augmentation constatée ces dernières années.

	<u>Nombre de dossiers reçus par commune</u>	<u>Pourcentage</u>
ARLON	5	2,9%
ATTERT	2	1,2%
AUBANGE	80	47,1%
ETALLE	1	0,6%
FLORENVILLE	10	5,9%
HABAY	7	4,1%
MARTELANGE	4	2,4%
MEIX-DEVANT- VIRTON	2	1,2%
MESSANCY	7	4,1%
MUSSON	5	2,9%
ROUVROY	0	0%
SAINT-LÉGER	3	1,8%
TINTIGNY	1	0,6%
VIRTON	21	12,4%
BASTOGNE	22	12,9%
<b><u>Total:</u></b>	<b>170</b>	<b>100%</b>

Lorsque l'on analyse la répartition de ces 170 dossiers entre les différentes communes, on constate **qu'un peu moins de la moitié** des dossiers envoyés en médiation proviennent de la commune d'AUBANGE (47,1%), suivie par la commune de BASTOGNE (12,9%) et de VIRTON (12,4%). À noter que bien que la commune de BASTOGNE ne soit pas reprise dans l'arrondissement judiciaire du LUXEMBOURG – Division ARLON, les 22 médiations y afférentes ont été réalisées suite à la suppléance réalisée par Madame Braeckman durant le temps de recrutement d'un nouveau médiateur par la commune de BASTOGNE.

À propos des faits incriminés, les dossiers transmis au service médiation concernent principalement des dépôts d'immondices "au sens large" (dépôts d'immondices, souillures de la voie publique/espace public, utilisations non-conformes des poubelles publiques, containers non rentrés dans les délais, présences de sacs poubelles conformes sur la voie publique en dehors des heures prescrites...) (120 dossiers – 70,6%). Viennent ensuite les perturbations à la tranquillité publique (nuisances sonores, tapage diurne et/ou nocturne, aboiements intempestifs, cris d'animaux...) (24 dossiers – 14,1%), abandons de véhicules (10 dossiers – 5,9%), divagations d'animaux (chiens et bovins) (6 dossiers –

3,5%), absence d'autorisation communale (6 dossiers – 3,5%), dommages causés à un véhicule (2 dossiers – 1,2%), et consommation d'alcool sur la voie publique (2 dossiers – 1,2%).

## **15.2. SENSIBILISATION DES COMMUNES ET DES POLICIERS**

Au niveau des communes partenaires, cette sensibilisation s'est faite principalement à travers le traitement des dossiers envoyés en médiation et pour lesquels ces communes sont "victimes". Participer directement à la médiation permet à ces communes de mieux intégrer le fonctionnement et les apports d'une telle procédure.

Au niveau des forces de l'ordre, le service médiation continue de jouer un rôle de "relais", de "réfèrent" auprès des policiers qui souhaitent des explications ou se posent des questions sur les sanctions administratives communales (cadre légal, faits incriminés...) ou encore, qui souhaitent échanger sur une situation de terrain.

## **15.3. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE CONCERTATION DES MÉDIATEURS SAC**

Ces réunions de concertation rassemblent les médiateurs SAC et font en quelque sorte office de "supervision collective" (discussions et échanges sur les pratiques professionnelles, difficultés rencontrées, modifications législatives...).

Ces réunions sont organisées :

- soit à l'initiative du SPF Politique des Grandes Villes (pouvoir subsidiant) et regroupent les médiateurs des trois régions du pays ;
- soit à l'initiative des médiateurs eux-mêmes : création d'une plate-forme des médiateurs SAC wallons.

À partir des informations que Monsieur Goire a pu récolter, cinq réunions de concertation ont vraisemblablement été organisées par le SPF Politique des Grandes Villes (PGV) aux mois de février 2022 (vidéo-conférence), mars 2022 (vidéo-conférence), juin 2022 (vidéo-conférence), en date du 6 octobre 2022 (Bruxelles) et du 24 octobre 2022 (vidéo-conférence).

Concernant les réunions de concertation organisées par la plateforme des médiateurs SAC wallons, aucune indication n'a été transmise à Monsieur Goire.

## **15.4. "SERVICE ET INFORMATION" À LA POPULATION**

Il arrive que le service médiation soit contacté par des personnes vivant des situations problématiques (conflits de voisinage, conflits locatifs, problèmes juridiques...), étant à la recherche de solutions et espérant trouver une aide auprès de ce service.

Malgré sa "non-compétence" ou sa "non-habilitation" à pouvoir intervenir dans ces situations, le service médiation prend la peine d'écouter ces personnes, de les rencontrer, de les informer, de les conseiller et de les diriger vers les services appropriés.

Il arrive également que le service médiation reçoive des personnes qui se présentent en commune d'AUBANGE dans le but d'y rencontrer le Fonctionnaire sanctionnateur provincial ou d'avoir des explications sur le courrier recommandé que ce dernier leur a adressé. Ces personnes sont

systématiquement dirigées vers le service médiation où elles bénéficient d'explications quant à la procédure administrative ouverte à leur rencontre.

## **16. SERVICE JEUNESSE ET PLAN DE COHESION SOCIALE**

### **16.1.MISSIONS**

- Suivi des actions de cohésion sociale ;
- Suivi de projets et activités sur la commune en matière de petite enfance (0-3 ans) ;
- Suivi et coordination de projets et activités sur la commune en matière d'enfance (2,5-12 ans) ;
  - o Coordination de l'Accueil durant le Temps Libre (ATL) ;
  - o Gestion de l'Accueil ExtraScolaire (AES) ;
  - o Gestion d'activités durant les congés scolaires ;
- Suivi et coordination de projets et activités sur la commune en matière de jeunesse (>12 ans) ;
- Suivi des aires de jeux, de sportset de loisirs sur la commune.

### **16.2.PERSONNEL**

#### **COMPOSITION DU SERVICE COHÉSION SOCIALE**

- Madame Nathalie HEYARD, responsable du service jeunesse et chef de projet PCS, temps partiel (28h/semaine) – en congé politique depuis le 1<sup>er</sup> mars 2014 ;
- Monsieur Adrien LESPAGNARD, responsable du service cohésion sociale, temps plein ;
- Madame Michèle ALEXEENKO, agent CPAS mis à disposition du PCS, temps plein ;
- Madame Maruska LAMBERT, formatrice en français langue étrangère, ¾ temps ;
- Monsieur Samuel LAMBERT, éducateur PCS, temps plein ;
- Monsieur Dimitri PALAGNIOUK, animateur Numérique, temps plein ;
- Monsieur Christophe PETRIZOT, ouvrier, 4/5<sup>ème</sup> temps ;
- Madame Malaïka PIEFONCK, agent PCS, mi temps ;
- Madame Sarah ROLLUS, coordinatrice Accueil Temps Libre, mi-temps ;
- Madame Sandrine SCHMITZ, responsable Accueil Extrascolaire, ¾ temps.

#### **COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DE DEVOIRS**

CONTRAT EMPLOYÉ CDI (temps partiel différent d'une personne à l'autre)

- Madame Fatima INACIO
- Madame Vanessa RAMALHO

AUTRES STATUTS

- Madame Teresa TRINDADE, volontaire pour l'année scolaire 2021-2022 et 2022-2023

## COMPOSITION DU SERVICE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

### CONTRATS AES CDI (temps partiel différent d'une personne à l'autre)

- Madame Estelle BERGER
- Madame Danielle BUCHET
- Madame Carole COLLIGNON
- Madame Anne DUCREUX
- Madame Jamila El HASSANI
- Madame Stéphanie EPPE
- Madame Cécile GALEA
- Madame Johanna GILLET
- Madame Sana HAJARAOU
- Madame Céline HEIRMANS
- Madame Fatima INACIO
- Madame Ezzorah KHAZZAR
- Madame Bénédicte MONAVILLE
- Madame Vanessa RAMALHO
- Madame Vanessa SCHMIT
- Madame Isabelle VIOT
- Monsieur Julien BALTHAZAR (prestations en établissement scolaire et en AES)

### CONTRATS AES CDD (temps partiel différent d'une personne à l'autre)

- Madame Sylvie ANTZORN (année scolaire 2022-2023)
- Madame Cynthia TOUCHARD (année scolaire 2021-2022 et 2022-2023)

### AUTRES STATUTS

- Madame Sylviane JUSSERET (volontaire année scolaire 2021-2022 et 2022-2023)
- Madame Emilie BIREN (volontaire année scolaire 2022-2023)
- 2 stagiaires

## STAGES DE PRINTEMPS, PLAINES DE VACANCES DE JUILLET ET JOURNÉES D'ACCUEIL POUR LE CONGÉ D'AUTOMNE

	Stages de printemps (4-15/04)	Plaines de vacances de juillet (4-29/07)	Journées d'accueil du congé automne (31/10-4/11)
Employés service jeunesse	12	16	11
Contrats employés hors commune	3	4	0
Contrats étudiants	15	49	0

## ACTIONS DE COHESION SOCIALE

- Projet « Eté solidaire » : 8 étudiants du 18 au 29 juillet et 7 étudiants du 16 au 26 août ;
- Projet « Volon-terre » : 15 volontaires tout au long de l'année;
- Actions « informatique pour les aînés » : 4 volontaires tout au long de l'année

- Action « transport de matériel et/ou de personnes » : 1 volontaire tout au long de l'année
- Action « Repair Café » : 4 volontaires tout au long de l'année

### **16.3. ACTIONS**

Fin 2019, lors de l'élaboration du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025, nous devions choisir les actions à mener parmi des listes prédéfinies sur 7 axes afin « de viser à améliorer l'accès aux droits fondamentaux pour des publics en difficultés et améliorer la cohésion sociale en général », avec à la fois une dimension individuelle et une dimension collective au niveau des actions menées.

Compte tenu de cela et du fait que la Ville d'Aubange investit plus que les 25% obligatoire de fonds propres dans cette matière en plus du subside reçu de la Région Wallonne, il avait été décidé qu'un service cohésion sociale au sens large serait alors institué, dans lequel le PCS ne représente qu'une partie des actions menées.

Cela permet ainsi :

- De regrouper dans un même service des actions qui étaient auparavant « éparpillées » du fait qu'elles ne pouvaient pas être reprise dans le PCS en tant que tel car régies et/ou financées par d'autres décret/subsides (cours de FLE, Ecole des devoirs, Espace Public Numérique,...)
- De poursuivre des actions qui étaient en place dans l'ancienne programmation PCS mais qui ne faisaient plus partie des listes préétablies par la Région dans lesquelles nous devons choisir, sans avoir à les « éparpiller » à leur tour ;
- De garder une marge de manœuvre totale quant à nos actions dans le cadre du service Cohésion Sociale hors PCS.

#### **16.3.1. ACTIONS DE COHESION SOCIALE**

Au niveau des actions menées, voici l'état des lieux complets pour 2022, qu'il s'agisse d'actions intégrées au PCS 2020-2025 (dont c'est donc la 3ème année de programmation) ou non.

Pour classer les actions, nous repartons ici des 7 axes définis au sein du décret PCS, même s'il arrive évidemment que certaines actions concernent parfois plusieurs droits à la fois.

##### **16.3.1.1. Le travail, la formation et l'insertion socioprofessionnelle**

###### Permanences emploi (Action PCS)

Les permanences emploi ont été proposées les vendredis tout au long de l'année au sein de l'Espace Public Numérique (EPN).

Elles visent à venir en aide à des demandeurs d'emploi de la façon la plus large possible suivant les besoins : rédaction de cv et de lettre de motivation, orientation professionnelle, recherche d'offres, préparation à des entretiens d'embauche,...

###### Cours de Français Langue Etrangère

Via l'appel à projet « Initiatives Locales d'Intégration » nous avons obtenu un subside pour la mise en place de deux modules de cours de Français Langue Etrangère pour adultes au cours de l'année 2022.

Au total ce sont ainsi 18 personnes qui ont participé à ces cours, à raison de 8h de cours par semaine pour le premier module, et 10 heures par semaine pour le second.

#### Ateliers « estime de soi » (Action PCS)

« Sur papier », un partenariat avec Vie féminine prévoit depuis 2020 la mise en place d'ateliers liés à l'estime de soi pour des publics précarisés à différents moments de l'année.

Malheureusement avec le contexte COVID ces ateliers n'avaient pas pu se mettre en place réellement en 2020 et 2021, mais cela a bien été le cas en 2022.

Ainsi 8 personnes ont pu participer à 16 ateliers au cours de cette année.

#### Été solidaire

Cette année encore, le service a participé à l'opération « été solidaire » initié par la Région Wallonne.

Ainsi 15 jeunes ont pu être engagés pour 10 jours afin de mener à bien deux projets.

- En juillet, 7 jeunes ont contribué à rénover et embellir la plaine de jeux d'HALANZY : remise en état des sentiers, déplacement de la balançoire, création d'une aire de pique-nique, création d'une barrière de sécurité autour de la tyrolienne,...
- Et en août, 8 jeunes ont travaillé dans la plaine de jeux du quartier Pesch à ATHUS : création d'un terrain de pétanque, installation d'une table de pingpong,...

### **16.3.1.2. Le logement, l'environnement et le cadre de vie**

#### Projet Volon-Terre (Action PCS)

Depuis 2017 le service coordonne le projet Volon-Terre qui repose sur différentes actions spécifiques.

Il y a d'abord des ramassages hebdomadaires effectués par des citoyens bénévoles (une quinzaine).

Ensuite, le service coordonne le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Bewapp sur l'ensemble de la Wallonie. Organisé du 5 au 8 mai, ce sont un peu plus de 553 personnes qui ont participé sur notre commune (6 équipes citoyennes, 3 associations, 2 entités publiques et 7 écoles).

Le projet « Ecoles ambassadrices de propreté » lancé en septembre 2019 et qui consiste à mener des actions de sensibilisation à l'environnement dans les accueils extrascolaires des écoles communales a été mis en stand by tout au long de cette année 2022. Il reprendra néanmoins en janvier 2023.

Enfin la commune a participé au « marathon de la propreté » du 7 au 21 octobre 2022. Le but de cette opération est d'intensifier et de rendre plus visible les contrôles répressifs en matière d'abandon de déchets, la sensibilisation des citoyens et l'éducation des plus jeunes. Ainsi pour la commune :

- Une journée de ramassage « spécifique » a été organisée avec les Volonterres ;
- Des animations ont été proposées dans le cadre des « écoles ambassadrices de propreté » ;
- Des agents ont bénéficié d'une formation du Bewapp ;
- Du matériel tel que des cendriers de poches, des sacs de déjections canines et des poubelles de voiture ont été distribués aux citoyens.

### **16.3.1.3. La santé**

#### Permanences de l'ASBL Solaix (Action PCS)

Présent sur la commune depuis septembre 2020, l'ASBL Solaix a poursuivi ses permanences à raison de deux permanences par mois, les 2ème et 4ème mercredis du mois. Sa mission est d'assurer une prise en charge médico-psycho-sociale de personnes rencontrant des difficultés en lien avec des assuétudes.

En 2022, une cinquantaine de personnes ont ainsi été rencontrées par le service, principalement pour des problèmes de dépendances à l'alcool, mais aussi pour des soucis de poly consommation, cannabis, jeu et entourage.

#### Fiest'Athus

Après 2020 et 2021 en stand by à cause du contexte sanitaire, le service et la Maison des jeunes Planète J ont organisé à nouveau la fête de fin d'examens « Fiest'Athus » pour les élèves des écoles secondaires de la commune fin juin. Une centaine de jeunes s'y sont retrouvés.

#### Senior focus

Le service participe au projet « Senior Focus ». Celui-ci consiste à fournir aux personnes de 75 ans et plus une « boîte à tartine » qui doit être mis à un endroit facilement identifiable à leur domicile (généralement le frigo) et qui comprend des renseignements utiles sur la personne pour que des ambulanciers, pompiers, policiers ou autres puissent agir rapidement et efficacement en cas d'urgence.

Après un gros travail de distribution effectué en 2018 pour le lancement de l'opération, notamment via le Comité Consultatif Communal des Aînés, la distribution se fait depuis à la demande pour les personnes qui arrivent sur leurs 75 ans et aux éventuels nouveaux arrivants plus âgés.

### **16.3.1.4. L'alimentation**

Partenaire de l'ASBL « Arc en ciel », le service cohésion sociale a pu bénéficier pour la deuxième année d'affilée d'une partie de leur collecte de nourriture (+/- 500kg) organisée au mois de mars et ce afin de redistribuer auprès de familles suivies par le service.

Grâce à un partenariat avec le CPAS d'Aubange, le service a également pu distribuer auprès d'une quinzaine de familles suivies des bons d'achats valables au niveau du potager participatif et solidaire d'Aubange afin de promouvoir l'alimentation saine et locale.

Enfin, le service a accompagné une dizaine de personnes précarisées dans leur participation à un cycle d'atelier organisé par l'ASBL nature attitude au centre culturel autour de l'alimentation saine.

### **16.3.1.5. L'épanouissement culturel, social et familial**

#### Ecole des Devoirs

Notre école des devoirs « Eskapi », ouverte depuis 2010 dans le quartier de la rue de Rodange à ATHUS, s'adresse aux enfants âgés de 6 à 15 ans éprouvant des difficultés scolaires et/ou issus de milieux socialement fragilisés et/ou non francophones et/ou de parents non francophones.

Ouverte 2 heures les lundis, mardis et jeudis et 3h30 les mercredis, les activités concernent de l'aide aux devoirs bien sûr mais aussi des activités pédagogiques, culturelles, créatives, citoyennes et sportives.

Au niveau de la fréquentation, nous avons tourné cette année à une moyenne de 15 enfants accueillis par jour d'ouverture, ce qui reste dans la moyenne habituelle.

#### Aide scolaire (Action PCS)

Aussi bien en lien avec le volet « précarité infantile » du service et du CPAS qu'avec les liens établis avec la maison des jeunes Planète J, de l'aide scolaire individuelle est également apportée à des jeunes qui ne fréquentent pas notre école des devoirs. Au-delà de l'aspect scolaire, ces accompagnements visent aussi à déboucher sur des suivis familiaux plus généraux et la mise en place d'activités plus ludiques (voir action suivante).

En 2022, ce sont 19 jeunes qui ont bénéficié de cette action.

#### Activités d'intégration collective au sein d'un quartier (Action PCS)

Le service contribue à l'organisation de différentes activités socioculturelles.

Certaines, essentiellement en soutien à la Maison des jeunes Planète J, en faveur d'adolescents.

L'objectif est d'une part de créer du lien au sein d'un quartier d'habitations sociales où se déroulent ces activités et d'autre part à faire connaître le service Cohésion Sociale afin d'entamer par la suite des suivis relatifs aux difficultés rencontrées par les personnes présentes (voir action suivante).

Nous pouvons citer entre autre : stage Koh Lanta, journée porte ouverte de la MJ, soirée Halloween, marche gourmande, marché de Noël,....

D'autres actions sont plutôt à destination d'enfants.

Là, la logique est inversée en quelque sorte. Le but ici n'est pas de faire connaître le service à travers ces activités, mais de les organiser directement pour des enfants déjà en lien avec le service.

Ainsi plusieurs excursions et journées d'activités ont été organisées durant des congés scolaires tout au long de l'année.

#### Accompagnement de 1ère ligne pour des personnes en difficultés (Action PCS)

Le service effectue des suivis individuels et/ou en famille sur toute une série de problématiques.

En 2022 une 70aine de personnes a ainsi été accompagnées par le service.

Les thématiques les plus récurrentes ont été dans l'ordre : des problèmes familiaux, des démarches administratives, le logement, puis l'emploi.

#### Aides aux personnes ukrainiennes

Dans le cadre de la « crise ukrainienne », le service a été chargé de la coordination de l'arrivée des personnes ukrainiennes, du lien à faire avec les propositions d'hébergements de la part de citoyens et de l'accompagnement dans les différentes démarches administratives et d'intégration à effectuer (en partenariat avec le CPAS).

Au total ce sont environ 60 personnes qui sont arrivées sur la commune, avec environ 30 foyers qui se sont proposés d'héberger.

Des démarches ont été menées pour trouver le mobilier utile à leur accueil, pour se rendre au centre d'enregistrement à Bruxelles, pour commencer à apprendre le français, pour connaître les différentes démarches à effectuer administrativement, pour trouver des logements,...

### **16.3.1.6. La participation citoyenne et les nouvelles technologies**

#### Conseil des enfants (Action PCS)

Préparé lors de l'année scolaire 2018-2019 et lancé pour l'année scolaire 2019-2020, notre conseil communal des enfants avait malheureusement dû être mis à l'arrêt tout au long de l'année scolaire 2020-2021 en raison des contextes particuliers au sein des écoles.

Pour rappel, notre CCE vise à réunir un représentant de 5ème et un représentant de 6ème année primaire au sein de chaque école de la commune tous réseaux confondus.

Pour cela, chaque année, des animations sont proposées aux classes de 4ème primaire. Les enfants intéressés peuvent ensuite poser leur candidature. S'en suit une période de campagne, puis les élections dans chacune des écoles. Et à la fin, les élus disposent alors d'un mandat pour les 2 années suivantes, en 5ème et 6ème primaire donc.

Suite à la mise en parenthèse du CCE en période de Covid, celui-ci a pu redémarrer pour 2021-2022 et les 19 élus ont réalisé les projets suivants :

- Participation à l'opération « Arc-en-ciel » : les jeunes élus ont réalisé la collecte de collectes de vivres non-périssables sur le village de Guerlange, alors que ce village ne devait pas être couvert par l'opération à la base. Ils y ont récoltés 145 kilos de denrées.
- Organisation d'une marche intergénérationnelle : les jeunes élus ont invités un groupe d'aînés à les rejoindre à l'occasion d'une marche de 2 kilomètres qui se clôturait par un goûter convivial à Aubange.

Pour 2022-2023, le CCE a repris en septembre et réunit à nouveau 19 élus, dont 10 nouveaux, qui se rencontreront à raison d'une fois par mois pour mettre en place leur(s) projet(s) d'ici la fin d'année scolaire.

### Soutien à l'associatif (Action PCS)

Le service vient en aide au monde associatif à la demande et ce à travers plusieurs types d'actions :

- Soutien logistique : le service met à disposition des associations une camionnette afin de leur permettre de se substituer au service travaux lors de l'organisation d'évènements et d'organiser eux-mêmes le transport du matériel nécessaire ;
- Soutien en visibilité : le service peut servir de relais aux associations pour diffuser les infos relatives aux évènements organisés ;
- Soutien administratif : le service peut venir en aide aux associations pour des démarches à effectuer dans le cadre d'appels à projets ou d'un dossier sécurité à remplir notamment ;
- Soutien législatif : le service peut répondre aux associations pour des questions relatives à la loi sur le volontariat, ou à défaut les orienter vers des organismes plus compétents.

### Participation citoyenne (Action PCS)

Dans ce domaine le service utilise l'outil Flucicity :

- D'une part en faisant la promotion auprès de différents publics lors d'activités spécifiques ;
- D'autre part pour essayer d'y trouver parmi les idées postées par les citoyens des projets à concrétiser, lors d'un projet été solidaire par exemple.

Le service intervient également dans le cadre du « budget participatif communal » et ce afin d'accompagner les citoyens qui le désirent dans la préparation de leurs dossiers à proposer et/ou dans leurs démarches de mise en œuvre des projets une fois retenus et financés.

Voici le topo des différents projets retenus depuis la mise en place de l'action en 2020 :

	2020	2021	2022
<b>Mise en place d'un potager participatif</b>	Déposé et retenu en 2020, ce projet a été mis en place et est autonome depuis lors.		
<b>Création d'une aire de loisirs à Aix sur Cloie</b>	Déposé, retenu et réalisé en 2020.		
<b>Amélioration du skate park à Halanzy</b>	Déposé et retenu en 2020, ce projet a été retardé sur demande communal pour le mettre au tennis Halanzy plutôt qu'à l'hôtel de ville.	Différentes démarches ont été effectuées par la commune afin de réaliser une dalle pour accueillir le skate park sur le nouveau site prévu	La dalle a été réalisée et les démarches auprès d'entreprises pour la réalisation des modules à y installer sont en cours
<b>Achat d'un container de stockage pour le club des jeunes d'Aix sur Cloie</b>		Déposé et retenu en 2021.	Une dalle a été réalisée par le club des jeunes afin d'accueillir un futur container qui est en commande.
<b>Création d'un parc canin à Athus</b>		Déposé et retenu en 2021.	Les travaux ont débuté dans le dernier quadrimestre de 2022.
<b>Création d'une aire de loisirs à Rachecourt</b>		Déposé et retenu en 2021	Les matériaux ont été achetés et les travaux débiteront bientôt.
<b>Achat d'une sono pour le club des jeunes d'Aix sur Cloie</b>			Déposé et retenu en 2022. Le matériel a été acheté et le dossier est clôturé.

#### Espace Public Numérique & Fablab

Labellisé par la Région Wallonne en 2018 et ouvert officiellement en septembre 2019, l'EPN est un espace d'apprentissage et d'utilisation des outils numériques.

En septembre 2021, un Fablab est venu compléter notre « offre numérique » dans un local situé juste à côté de l'EPN. Il s'agit d'un espace dédié à la fabrication numérique. Chacun, quel que soit son niveau de connaissance, peut venir expérimenter, apprendre ou fabriquer par lui-même tous types d'objets grâce à différentes machines: imprimantes 3D, découpeuse laser, découpeuse vinyle, thermoformeuse,...

Au niveau de la fréquentation, on compte 127 inscrits à l'EPN et 3 au Fablab en 2022, pour un total de 860 passages dans les locaux (sans compter les passages « uniques » se limitant à photocopier/imprimer un document).

#### Ateliers numériques pour aînés (Action PCS)

En complément à l'EPN, le service organise différents ateliers numériques (ordinateurs, tablettes, smartphone,...) spécifiques pour aînés :

- Initiation individuelle les vendredis matins ;
- Assistance individuelle à l'utilisation les samedis matins ;
- Modules collectifs mensuels, les mardis matins, avec des thèmes tels que les recherches sur internet, la gestion d'une boîte mail, le traitement de texte, le classement de fichiers,...

Par ailleurs, un partenariat avec Alteo a également été conclu courant 2022 afin de proposer également un service d'accompagnement numérique pour un public en décrochage.

Ce partenariat vise à pouvoir aller au plus proche des citoyens en demande et ainsi de pouvoir se rendre dans les différents villages de la commune.

Si cela a donc été lancé en 2022 et que les autres actions spécifiques ont « repris » en 2022 après 2 ans d'interruptions Covid, force est de constater que nous avons reçu très peu de demandes cette année.

#### Repair café (Action PCS)

Un repair café est un lieu où des réparateurs bénévoles proposent d'accompagner des citoyens qui viennent avec des objets abîmés, défectueux ou cassés à les réparer ensemble grâce à leurs compétences.

Organisé chaque 2eme dimanche du mois à AIX-SUR-CLOIE, ce sont une dizaine d'objets environ qui sont amenés par des citoyens à chaque session.

#### Donnerie (Action PCS)

En partenariat avec la Maison Croix-Rouge, une donnerie permanente est organisée devant leurs locaux. Celle-ci est alimentée d'objets récupérés ci et là, et chacun peut s'y servir librement.

A côté de cela, deux donneries spécifiques ont été mises en place :

- une en juillet/aout, grâce à un don reçu de la part de la Table Ronde 106 d'AUBANGE, où du matériel scolaire a été distribué à 140 enfants dont les parents sont bénéficiaires du CPAS et/ou locataires de maisons sociales ;
- Une en novembre, avec la Maison Croix-Rouge, avec l'organisation d'une foire aux jouets afin de permettre à des familles précarisées de pouvoir bénéficier d'un jouet gratuit par enfant de moins de 12 ans et de pouvoir en acquérir d'autres supplémentaires à des prix très accessibles à l'approche des fêtes de fin d'année. Là ce sont des bons pour environ 300 enfants de la commune qui ont été distribués.

### **16.3.1.7. La mobilité**

#### Navettes communales

Cette action consiste à offrir des services de transports gratuits aux personnes âgées et/ou fragilisées:

- Le mercredi après-midi : de GUERLANGHE et ATHUS vers la grand-rue et le zoning des Acacias ;
- Le vendredi matin : d'AUBANGE et ATHUS vers le marché d'ATHUS ;
- Le samedi matin tous les 15 jours : de BATTINCOURT et RACHECOURT vers le marché d'HALANZY.

#### **16.3.1.8. Coordination et réseautage**

A côté de ces actions « de terrain », la coordination et le réseautage constituent des éléments importants.

Niveau coordination, voici en quoi cela consiste :

- Gestion administrative : envoi des rapports d'activités et financier à la DiCS et DGO5 ;
- Participation / animation de réunions avec des partenaires : plateforme IBEFE, SAP, Commission Communale de l'Accueil, plateforme FLE CRILUX, plateforme inter-PCS,...;
- Se maintenir au courant : participation à différentes séances d'informations en lien avec la crise ukrainienne, les dispositifs d'intégration, le service citoyen, la lutte contre la pauvreté,...
- Recherche de subsides : été solidaire, Espace Public Numérique, Initiatives Locale d'Intégration, aide pour les réfugiés ukrainiens, Arc en ciel, « plaisir d'apprendre », « table ronde 106 d'Aubange »,...
- Réalisation de différentes publications : mise à jour de l'outil d'orientation vers les cours d'apprentissage du français existants sur la commune, réalisation de fiches recensant les services utiles sur différentes thématiques (logement, social, loisirs, petite enfance),...

Quant au réseautage, en dehors des contacts réguliers avec toute une série d'opérateurs liés de près ou de loin avec la cohésion sociale, différents partenariats concrets sont également mis en place :

- CRILUX : mise à disposition d'un local à ATHUS pour leurs permanences ;
- CIEP/CEPPST/Lire et écrire : obtention d'un subside et mise à disposition d'un local à ATHUS pour la mise en place de cours de français et de modules de citoyenneté ;
- CEPPST : mise à disposition de l'EPN pour l'organisation de deux formations au cours de l'année : « Connect'emploi » et « ateliers pour l'emploi ».
- Le Tisserand : le service a eu recours à leurs prestations pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap lors des stages et plaines de vacances.
- Arc en ciel: affilié à cette ASBL depuis 2020, le service a pu bénéficier de leurs récoltes de nourriture, de matériel scolaire et de jouets.

#### **16.3.2. PETITE ENFANCE (0-3 ANS)**

Le service assure un suivi global du secteur 0-3 ans et est amené à remettre un avis à l'ONE lors de nouvelles demandes d'autorisation sur la commune.

En 2022, aucun changement n'est à signaler.

Comme en 2020 et 2021, on ne trouve plus d'accueillantes conventionnées ni d'accueillantes indépendants sur la commune tandis qu'on retrouve toujours bien :

- au niveau des **crèches** :
  - o « Les Poussins » à ATHUS, avec 70 places d'accueil ;
  - o « Les Canetons » à ATHUS avec 25 places d'accueil.
- Au niveau des **maisons d'enfants**:
  - o « Bébé Nature » à HALANZY, avec 14 places d'accueil ;
  - o « Les petites bulles » à ATHUS, avec 15 places d'accueil ;
  - o « Nounours et Patachon » à AIX-SUR-CLOIE, avec 24 places d'accueil.

Au niveau du **taux de couverture** sur la commune (qui correspond au nombre de places d'accueil existantes en rapport au nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueils) voici donc ce que cela donne :

	Nombre de places en crèches	Nombre de places en maison d'enfants	Nombre de places chez des accueillantes conventionnées	Nombre de places chez des accueillantes indépendantes	Total du nombre de places d'accueil sur la commune	Nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans sur la commune	Taux de couverture sur la commune
2015	73	50	12	19	154	462	33,3%
2016	73	53	4	27	157	448	35%
2017	73	53	4	15	145	437	33,1%
2018	73	53	4	12	142	449	31,6%
2019	91	53	4	4	152	457	33,3%
2020	95	53	0	0	148	465	31,8%
2021	95	53	0	0	148	435	34%
2022	95	53	0	0	148	428	34,6%

L'Objectif général fixé par l'ONE étant d'atteindre un taux de 33%, la commune d'AUBANGE se situe donc bien aux alentours de cette norme d'années en années, avec une fluctuation dépendant des agrandissements et fermetures de structures d'accueil et de l'évolution du nombre de naissances.

### **16.3.3. ENFANCE (2,5-12 ANS)**

#### **16.3.3.1. Coordination de l'Accueil durant le Temps Libre (ATL)**

De manière générale, les missions du coordinateur ATL sont de :

- soutenir le membre du Collège communal en charge de cette matière dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination ATL, telle que décrite dans le décret;
- sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil;
- soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'accueil temps libre sur le territoire.

Concrètement, il s'agit de:

- organiser minimum 2 Commissions Communales de l'Accueil (CCA) par année civile;
- gérer le dossier de liquidation de subvention pour le poste de coordination;

- créer un état des lieux tous les 5 ans afin d'obtenir une photographie de l'offre d'accueil proposée sur le territoire communal, ainsi que recueillir les besoins des parents, enfants et professionnels en la matière;
- créer et mettre en place un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) en concertation avec la CCA – celui en cours pour notre commune est agréé pour 2020-2025
- suivre et évaluer le programme CLE;
- impulser de nouveaux partenariats;
- rédiger un plan d'action et un rapport d'activité par année scolaire ;
- ...

Après avoir vu notre Programme de Coordination Local pour l'Enfance (CLE) renouvelé en 2020 par l'ONE et ce pour 5 ans, le travail consiste donc à présent le mettre en œuvre.

Les objectifs principaux sont de :

- Améliorer l'information aux parents
- Améliorer les infrastructures d'accueil
- Intensifier l'offre d'accueil grâce aux partenariats
- Etendre l'accessibilité aux enfants à besoins spécifiques
- Intensifier l'offre de formation pour les professionnels de l'accueil
- Poursuivre les partenariats
- Veiller au bien-être de l'enfant
- Prendre en compte l'avis de l'enfant

Concrètement, pour le plan d'action annuel 2021-2022 voici ce qui a été mis en œuvre :

- recherche et organisation de formations pour tous les responsables de projets, tous réseaux confondus ;
- recherche d'outils destinés à améliorer la qualité de l'accueil, comme le prêt de matériel (malles pédagogiques) ou la proposition d'initiatives nouvelles (« boîte à jouer ») ;
- mise en place de partenariats avec les structures d'accueil et d'autres opérateurs, tel le centre culturel ;
- mise en place et accompagnement du Conseil Communal des Enfants ;
- récolte de l'offre d'activités pour les différents congés scolaires et réalisation d'un flyers général à destination des parents pour améliorer la visibilité de cette offre ;
- mise en place d'une conférence intersectorielle sur le thème de la transition des enfants de 2,5-3 ans à l'école et en collectivités extrascolaires.
- poursuite du partenariat avec l'ASBL le Tisserands pour l'intégration d'enfants porteurs de handicap au sein de nos stages et plaines.

### **16.3.3.2. Gestion de l'accueil extrascolaire (AES)**

#### **a) AES "écoles "**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les 4 structures d'accueil extrascolaire "école" habituelles – AUBANGE "gare", AUBANGE Bikini, AIX-SUR-CLOIE et RACHECOURT – ont fonctionné « normalement », après les « années Covid » et les protocoles liés à cela.

A noter qu'à partir de la rentrée scolaire 2022-2023, l'accueil d'Aubange Gare accueille dorénavant également les enfants de l'école libre d'Aubange en après école.

	AUBANGE "gare"	AUBANGE Bikini	AIX-SUR- CLOIE	RACHECOURT	TOTAL
<b>2013-2014</b>	10.758	2.370	8.200	7.554	28.882
<b>2014-2015</b>	10.680	2.944	10.209	7.616	31.449
<b>2015-2016</b>	10.632	3.600	11.367	8.134	33.733
<b>2016-2017</b>	11.389	3.955	13.756	8.392	37.492
<b>2017-2018</b>	14.002	3.269	14.111	8.182	39.564
<b>2018-2019</b>	14.310	3.793	14.369	8.268	40.740
<b>2019-2020</b>	9.570	1.824	9.965	5.038	26.397
<b>2020-2021</b>	9.384	1.888	11.675	4.225	27.172
<b>2021-2022</b>	11.158	2.074	10.937	4.230	28.399

b) AES "Aprèm'actions "

Pour l'année scolaire 2021-2022, 3 structures « Aprèm'actions » - AUBANGE, AIX-SUR-CLOIE et RACHECOURT – ont là aussi fonctionné pendant toute l'année.

	AUBANGE	HALANZY	AIX-SUR- CLOIE	RACHECOURT	BIKINI	Total
<b>2014-2015</b>	1063	1097	421	558		3.139
<b>2015-2016</b>	1018	785	380	510		2.693
<b>2016-2017</b>	1002	748	802	350		2.902
<b>2017-2018</b>	1326	622	828	358		3.064
<b>2018-2019</b>	1423	553	804	438		3.218
<b>2019-2020</b>	934	136	560	338		1.968
<b>2020-2021</b>	993	/	581	168	30	1772
<b>2021-2022</b>	1258	/	667	164		2089

c) AES "journées pédagogiques "

Durant l'année scolaire 2021-2022, le service jeunesse a organisé des journées d'accueil lors des journées pédagogiques des écoles communales :

- Le 28 septembre 2021 pour les écoles d'AIX-SUR-CLOIE et RACHECOURT: 44 enfants ;
- Le 5 octobre 2021 pour les écoles d'AUBANGE et de BIKINI : 46 enfants ;
- Le 15 octobre 2021 pour les écoles d'AUBANGE et de BIKINI : 39 enfants ;

- Le 15 octobre 2021 pour les écoles d'AIX-SUR-CLOIE et RACHECOURT: 27 enfants ;
- Le 23 novembre 2021 pour les écoles d'AUBANGE et de BIKINI : 34 enfants ;
- Le 23 novembre 2021 pour les écoles d'AIX-SUR-CLOIE et RACHECOURT: 37 enfants ;
- Le 25 janvier 2022 pour les écoles d'AUBANGE et de BIKINI : 46 enfants ;
- Le 25 janvier 2022 pour les écoles d'AIX-SUR-CLOIE et RACHECOURT: 38 enfants ;
- Le 15 février 2022 pour les enfants des classes de P1 et P2 d'AIX-SUR-CLOIE et RACHECOURT: 12 enfants ;
- Le 15 février 2022 pour les enfants des classes de P1 et P2 d'AUBANGE : 8 enfants.

### 16.3.3.3. Gestion d'activités durant les congés scolaires

Au niveau des **stages de printemps**, après l'annulation de 2020 et les conditions covid strictes de 2021, ceux de 2022 ont pu se dérouler dans un contexte « normal ».

Au final, avec des stages durant deux semaines à ATHUS, AUBANGE et RACHECOURT, ce sont 184 enfants différents qui ont participé à ces stages, pour 1040 participations au total et une moyenne de 104 enfants accueillis par jour.

En ce qui concerne les **plaines de vacances de juillet**, là aussi elles ont pu se dérouler dans un contexte « normal », sans bulle de 100 comme l'an dernier.

Différentes animations ont pu être proposées aux enfants :

- Pour tous : animation autour de la danse par le centre culturel
- Pour tous : animation autour de la lecture par la bibliothèque
- Pour tous : animation autour du développement durable par l'ASBL repairtogether
- Pour les 8 ans et + : animation « reconstruire notre terre » par le Groupement d'Action Surendettement.

Voici un topo quant à l'évolution de la fréquentation :

	Nombre d'enfants différents ayant participé	Nombre de participations totales	Nombre d'enfants accueillis en moyenne par jour
<b>2022</b>	625	6364	318
<b>2021</b>	610	6729	336
<b>2020</b>	455	5267	277
<b>2019</b>	811	9404	470
<b>2018</b>	745	8702	435
<b>2017</b>	745	8261	434
<b>2016</b>	743	7423	390
<b>2015</b>	660	6598	347

A signaler aussi l'organisation d'un autre **stage à thème** en immersion anglais, comme en 2019 et 2021. Via un partenariat avec la Province de Luxembourg et l'ASBL « English Move », 12 enfants ont participé à ce stage durant une semaine d'août.

Enfin, une nouveauté à signaler en 2022 avec l'organisation de « **Journées d'accueil** » durant une semaine du congé d'automne, compte tenu de la réforme scolaire.

Là ce sont une centaine d'enfants qui ont participé.

#### **16.3.4. JEUNESSE (12 ANS ET +)**

La 7ème édition du projet « blocus » s'est déroulée du 8 au 19 août, toujours dans le cadre idéal de la Harpaille au Clémarais à Aubange.

50 étudiants ont ainsi pu y préparer au mieux leur seconde session et ce accompagnés par 8 bénévoles qui se sont relayés tout au long du projet.

#### **16.3.5. SUIVI DES AIRES DE JEUX, DE SPORTS ET DE LOISIRS SUR LA COMMUNE**

Après de gros travaux de remises en état / création de plaines de jeux sur la commune en 2020 (BATTINCOURT, HALANZY et ATHUS rue des sapins) et 2021 (Athus quartier Pesch, AIX-SUR-CLOIE et AUBANGE salle polyvalente), voici l'état des lieux pour 2022, avec au-delà de l'entretien régulier tout au long de l'année les remarques sur les évolutions significatives :

<b>Lieux</b>	<b>Plaines de jeux</b>	<b>Terrain multisport</b>	<b>Autre</b>	<b>Remarques pour 2022</b>
ATHUS Quartier Pesch	V		Parcours pieds nus +Street workout + terrain de pétanque + table de pingpong	Un terrain de pétanque et une table de pingpong ont été mis en place dans le cadre du projet été solidaire. Un nouveau module pour le streetworkout a aussi été installé.
ATHUS chasseurs Ardennais		V		
ATHUS Rue des Sapins	V	V		Installation de 2 goals sur le terrain en herbe situé au dessus du quartier.
ATHUS Joli Bois	V			
ATHUS Dolberg	V	V	Terrain de pétanque	
AUBANGE Place Gigi	V			

AUBANGE Salle polyvalente	V			
AUBANGE Rue du stade		V		
AIX-SUR-CLOIE Rue Reifenberg	V			
AIX-SUR-CLOIE Rue cultivateurs			Terrain de pétanque	
HALANZY Rue de l'Industrie	V		Terrain de pétanque	La plaine a été remise en état dans le cadre du projet été solidaire 2022
HALANZY A l'ancienne maison communale			Skate park	Une dalle a été réalisée en 2022 à côté du tennis d'Halanzzy afin d'y déplacer le skate park et concrétiser en 2023 le projet citoyen du budget participatif 2021.
BATTINCOURT Rue de la Batte	V	V	Terrain de pétanque	
RACHECOURT Rue de la Strale	V	V		

## 17. SERVICE INFOGRAPHIE

Le service infographie s'est chargé :

### Annonces presse

- Exemples sur l'année écoulée





**CPAS d'Arbange**

## Offre d'emploi

**ASSISTANTES SOCIALES - à temps plein ou à temps partiel - à titre contractuel (A/T) - NIPÉAU 01 - pour le CPAS d'Arbange et constitution d'une réserve de recrutement**

Nous recrutons un(e) assistante sociale ou une (s) assistante sociale à temps plein ou à temps partiel en contrat à durée déterminée (CDD) ou en contrat à durée indéterminée (CDI) pour le CPAS d'Arbange et la constitution d'une réserve de recrutement.

La Ville d'Arbange recherche des assistantes sociales pour le CPAS d'Arbange.

Les candidats intéressés doivent adresser leur candidature (CV, lettre de motivation) à la Ville d'Arbange, CPAS d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**VILLE D'ARBANGE**

## Nous Recrutons!

**Équipement d'un étudiant (A/T) à titre contractuel, à temps partiel - pour les Bibliothèques Communales de la Ville d'Arbange**

La Ville d'Arbange recherche un(e) étudiant(e) pour l'équipement des bibliothèques communales.

Le candidat doit être âgé de 18 à 25 ans, résider à Arbange, et posséder un permis de conduire.

Les candidatures doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**VILLE D'ARBANGE**

## Nous Recrutons!

**Équipement d'un étudiant (A/T) à titre contractuel - à temps plein - pour le Service d'entretien de la Ville d'Arbange et constitution d'une réserve de recrutement**

La Ville d'Arbange recherche un(e) étudiant(e) pour l'équipement du service d'entretien.

Le candidat doit être âgé de 18 à 25 ans, résider à Arbange, et posséder un permis de conduire.

Les candidatures doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**CPAS d'Arbange**

## Le CPAS Recrute!

**Recrutement d'un CROQUISSEUR (A/T) à temps plein - à titre contractuel (A/T) - NIPÉAU 01 - pour le CPAS d'Arbange et constitution d'une réserve de recrutement**

Le CPAS d'Arbange recherche un croquisseur pour le service de l'habitat social.

Le candidat doit être âgé de 18 à 25 ans, résider à Arbange, et posséder un permis de conduire.

Les candidatures doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**VILLE D'ARBANGE**

## Nous Recrutons!

**Équipement d'un étudiant (A/T) à titre contractuel, à temps partiel - pour les Bibliothèques Communales de la Ville d'Arbange**

La Ville d'Arbange recherche un(e) étudiant(e) pour l'équipement des bibliothèques communales.

Le candidat doit être âgé de 18 à 25 ans, résider à Arbange, et posséder un permis de conduire.

Les candidatures doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**VILLE D'ARBANGE**

## EXCURSION DES PENSIONNÉES 2022

**CRUISE SUR LE RHIN - ST GOAR - RUDESHEIM**

La Ville d'Arbange organise une excursion pour les pensionnées.

Le départ est prévu pour le 15 septembre 2022.

Le prix de l'excursion est de 150 euros.

Les inscriptions doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**VILLE D'ARBANGE**

## VENTE DE VÉHICULES ABANDONNÉS

La Ville d'Arbange vend des véhicules abandonnés.

Les véhicules sont disponibles à la vente à partir du 15 septembre 2022.

Les informations sur les véhicules sont disponibles sur le site de la Ville d'Arbange.

**Ville d'Arbange**

## APPEL À CANDIDATURE LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

La Ville d'Arbange appelle à la candidature pour la location de la chasse communale.

Les candidatures doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**VILLE D'ARBANGE**

## VENTE DE BOIS

La Ville d'Arbange vend du bois.

Le bois est disponible à la vente à partir du 15 septembre 2022.

Les informations sur le bois sont disponibles sur le site de la Ville d'Arbange.

**Écoles Communales**

## APPEL À CANDIDATURE À UNE FONCTION DE BUDGETAIRE POUR L'ÉCOLE COMMUNALE COMMUNALE

Les écoles communales appellent à la candidature pour une fonction de budgetaire.

Les candidatures doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

**Ville d'Arbange**

## AIDE AU REMPLISSAGE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔTS ANNÉE 2022 / REVENUS 2021

La Ville d'Arbange aide au remplissage des déclarations d'impôts.

Le service est disponible à partir du 15 septembre 2022.

Les informations sur le service sont disponibles sur le site de la Ville d'Arbange.

**CPAS d'Arbange**

## Le CPAS Recrute!

**Candidature en vue de recruter un CROQUISSEUR (A/T) à temps plein - à titre contractuel (A/T) - NIPÉAU 02 - pour le CPAS d'Arbange**

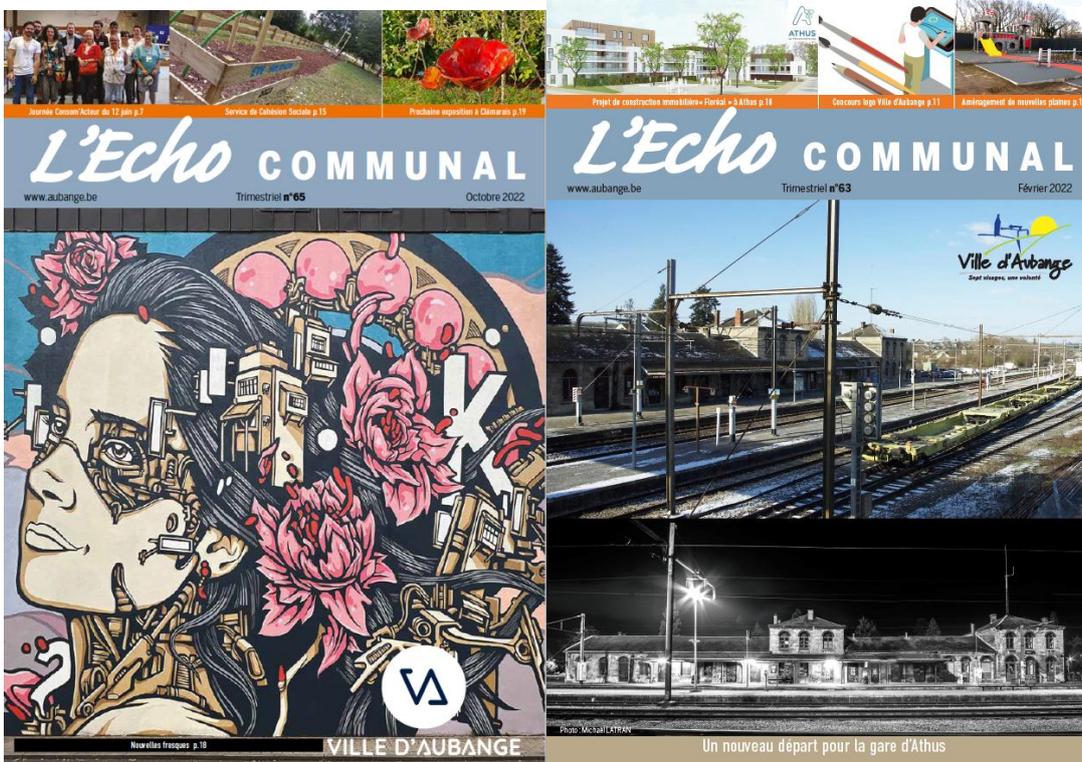
Le CPAS d'Arbange recrute un croquisseur pour le service de l'habitat social.

Le candidat doit être âgé de 18 à 25 ans, résider à Arbange, et posséder un permis de conduire.

Les candidatures doivent être envoyées à la Ville d'Arbange, 10 rue de la République, 57130 Arbange.

## Bulletin Communal

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de 3 bulletins communaux (24 pages).



## CPAS

Le service infographie s'est chargé du nouveau logo du CPAS et de sa charte graphique, de la mise à jour du site internet du CPAS, d'annonces presse, d'invitations, affiches, cartes de visites ...



**CPAS d'Aubange**

ACCUEIL CPAS RESIDENCE SANTE AUTRES SERVICES PUBLICATIONS

# CPAS D'AUBANGE

**"Toute personne a le droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine"**

**Loi organique- Art 1<sup>er</sup>**

**Découvrez le site de Bellevue à Athus**

En plus de vous apporter des réponses à vos questions en matière d'aide et d'actions sociales, d'énergie et de logement, ce site vous apporte des informations sur notre Médecine Générale, l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE), la Maison de soins Psychiatriques (MSP) et l'antenne Croix-Rouge Aubange-Messancy.

Le CPAS d'Aubange vous propose aussi différents services tels que la Mobil'ainés, le service des repas chauds à domicile, le lavoir "Saponaire" et le service Télévigilance.

Une page est consacrée à notre Résidence Bellevue qui se situe à l'arrière du bâtiment du CPAS. Elle compte 90 lits dont 16 places pour des personnes désorientées (UPD) et 40 lits MRS (maison de repos et de soins)

**NOUS CONTACTER**

**063/37.20.00**

**ARTICLES RÉCENTS**

"Toute personne a le droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine"

Cherche d'urgence aide ménagère  
Cours alimentaires de première nécessité et pharmacie. Gratuit pour les 65 ans et +  
Services médicaux et paramédicaux disponibles sur le site Bellevue  
Des masques pour le personnel de la maison de repos et les infirmières



Maison de repos Bellevue  
41 avenue de la Libération, 6791 Athus

**Joëlle PETRYX**

Directrice

063/21 03 01

[joelle.petryx@cpasaubange.be](mailto:joelle.petryx@cpasaubange.be)





Obusier<sup>1</sup> offert par le 20<sup>ème</sup> Bataillon d'Artillerie le 27 mai 1993 pour rappeler aux générations futures l'attachement de la Ville d'Aubange à son Unité filleule le 20A.

La Commune d'Athus<sup>2</sup> a parrainé le 20A en 1967.

La restauration a été gracieusement effectuée par John Cockerill Defense en 2021.



<sup>1</sup> Celui-ci est un tube de 105 mm monté sur un affût de canon de 25 livres.  
<sup>2</sup> Avant la fusion des communes le 1<sup>er</sup> janvier 1977.



## Tourisme

Le service infographie s'est chargé de la réalisation de panneaux de promenades, d'affiches, du calendrier du SI :

**Syndicat d'Initiative Aubange**

En passant par la Lorraine

ACCUEIL AGENDA NOS LOCALITES RESTAURATION/HEBERGEMENT DECOUVERTES/PROMENADES CONTACT

**Concert de Noël!!ANNULÉ!!**  
 Concert de Noël avec l'Harmonie Royale des Echos de la Batte et la prestation des jeunes musiciens de l'école de musique. [Lire plus...](#)

**Dialogues artistiques féminins!!REPORTÉ!!**  
 Les différents espaces de La Harpaille ouvriront leurs portes à une rencontre de styles, de techniques et de thèmes différents mais complémentaires. L'occasion vous sera [Lire plus...](#) [Lire plus...](#)

**Promenade GPS**  
 Du parc à 600 ans en un jour

**Calendrier des manifestations**  
 2020

Connexion  
[Flux des publications](#)  
[Flux des commentaires](#)  
[Site de WordPress-FR](#)

Nos partenaires

# Promenons-nous en Ville d'Aubange

**Promenades réalisées par le Syndicat d'Initiative d'Aubange en collaboration avec la Ville d'Aubange.**  
**Carte de promenade disponible au point d : tél : +32 63 388654 mail : info@aubange-tourisme.be**  
**Wandelngen van V.V.V. Aubange met samenwerking van de Gemeentedienst en**  
**Wandelkaart beschikbaar op het punt d : tel : +32 63 388654 mail : info@aubange-tourisme.be**

**Aubange : Le Joli Bois**  
Aubange : Het Mooie Bos  
8,7 km

**Aubange : Les Oisillons**  
Aubange : De Oisillons  
12,5 km

**Battinocourt : Les sept sources**  
Battinocourt : De zeven bronnen  
9,5 km

**Rachecourt : Le bois de Pétre**  
Rachecourt : Het bos van Pétre  
10 km

**Als-ou-Clois : Au cœur de la ruralité**  
Als-ou-Clois : In het hart van het landschap  
9 km

**Aubange : Ville verte**  
Aubange : Groene stad  
4,3 km

**Aubange : Entre Brill et Brouch**  
Aubange : Tussen Brill en Brouch  
6,5 km

**Habay : Le Bois Haut**  
Habay : Het Hoge Bos  
10 km

**Habay : Le sentier de la Batte**  
Habay : Het pad van de Batte  
6,3 km

**Habay : Et nos sentiers gauxois**  
Habay : En zijn paden van de Gauxois  
4,2 km

**Rachecourt : Porte de la Gauxois**  
Rachecourt : Deur van de Gauxois  
3,1 km

**Ensemble respectons notre environnement - Laten we samen het milieu beschermen**  
**Code de promeneur - Het protocol van wandelaar**

- Niet smeten met afval.**  
Niet afval smeten op straat.
- Niet roken op het openbaar terrein.**  
Niet roken op het openbaar terrein.
- Niet drinken op het openbaar terrein.**  
Niet drinken op het openbaar terrein.
- Niet met de hond naar buiten gaan.**  
Niet met de hond naar buiten gaan.
- Niet met de fiets naar buiten gaan.**  
Niet met de fiets naar buiten gaan.
- Niet met de auto naar buiten gaan.**  
Niet met de auto naar buiten gaan.
- Niet lawaai maken op het openbaar terrein.**  
Niet lawaai maken op het openbaar terrein.
- Niet vuur maken op het openbaar terrein.**  
Niet vuur maken op het openbaar terrein.
- Niet klimmen op monumenten.**  
Niet klimmen op monumenten.
- Niet graffiti maken op monumenten.**  
Niet graffiti maken op monumenten.
- Niet parkeren op het openbaar terrein.**  
Niet parkeren op het openbaar terrein.
- Niet met de hond naar buiten gaan.**  
Niet met de hond naar buiten gaan.
- Niet met de fiets naar buiten gaan.**  
Niet met de fiets naar buiten gaan.
- Niet met de auto naar buiten gaan.**  
Niet met de auto naar buiten gaan.
- Niet lawaai maken op het openbaar terrein.**  
Niet lawaai maken op het openbaar terrein.
- Niet vuur maken op het openbaar terrein.**  
Niet vuur maken op het openbaar terrein.
- Niet klimmen op monumenten.**  
Niet klimmen op monumenten.
- Niet graffiti maken op monumenten.**  
Niet graffiti maken op monumenten.
- Niet parkeren op het openbaar terrein.**  
Niet parkeren op het openbaar terrein.

**Numéros de reconnaissance des différents promeneurs**

AR 01 - Aubange - Le Joli Bois  
AR 02 - Aubange - Les Oisillons  
AR 03 - Aubange - Le Bois Haut  
AR 04 - Rachecourt - Les sept sources  
AR 05 - Aubange - Ville verte  
AR 06 - Habay - Le Bois Haut  
AR 07 - Habay - Le sentier de la Batte  
AR 08 - Habay - Et nos sentiers gauxois  
AR 09 - Rachecourt - Porte de la Gauxois

**Contact**  
Syndicat d'Initiative d'Aubange  
Sint-Amandsstraat 22A  
D-7001 AUBANGE  
Tél. 0032 63 388 654  
Email : info@aubange-tourisme.be  
Site web : www.aubange.be

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

# 2022

### Vues aériennes de la Ville d'Aubange

**Au soleil de cette nouvelle année,**  
**le Syndicat d'Initiative d'Aubange vous présente ses meilleurs vœux.**  
**De zonnige en een vrolijke dag, wij presenteren u onze beste wensen.**  
**Le Syndicat d'Initiative d'Aubange remercie les associations et les associations qui ont contribué à l'organisation.**  
**De zonnige en vrolijke dag dankt de verenigingen en de verenigingen die hebben bijgedragen aan de organisatie.**  
**Il remercie également le Vandenbosch pour la mise à disposition des photos.**  
**Hij dankt ook de Vandenbosch voor de beschikbaarstelling van de foto's.**

**Wishes for the new year from the City of Aubange are on the page.**  
**Wensen voor het nieuwe jaar zijn op de pagina.**

**Photo de couverture : Aubange sur les collines de la Moselle**

## Enseignement – jeunesse – SAP

Le service infographie s'est chargé de la réalisation d'une enseigne pour l'école d'AUBANGE, d'annonces, des nouveaux projets d'établissements (livrets de 24 pages), des bulletins :



## Internet

Le service infographie s'est chargé de mises à jour hebdomadaire et des backups des sites suivants.

- <https://www.aubange.be>
- <https://www.aubange.be/press/>
- <https://cpasaubange.be/>

- <https://ecolescommunales.aubange.be/>
- <https://cercle-werner.aubange.be/>
- <http://www.athus-acier.be/>

Accessoirement le service infographie s'est chargé des mises à jour hebdomadaire et des backups pour les sites suivants:

- <https://epn-fablab.aubange.be/>
- <https://rca.aubange.be/>

<https://www.visitaubange.be/>

- <http://www.athus-acier.be/>
- <https://www.donationmichelgigi.be/>

### Sport

- Le service infographie s'est chargé de la réalisation de l'habillage du nouveau véhicule de la RCA.
- Le service infographie s'est chargé de la réalisation d'affiches et folders pour l'ASBL Centre Sportif

**SEANCES INDOOR CYCLING (SPINNING)**

**VENEZ PÉDALER EN GROUPE AU RYTHME DE LA MUSIQUE**  
 Accessible à tous les utilisateurs, des plus débutants aux plus expérimentés.  
**Dès septembre, plusieurs séances disponibles les mardis à 12h15, 17h et 18h30. Les jeudis à 12h15.**  
**Centre Sportif du Clémaraux,**  
 rue de Clémaraux B-6790 Aubange  
 Prix : (60€ la session de 12 séances).

Le principe de base est de pédaler au rythme de la musique. Lent, plus vite, assés, en danseuse, etc. Le moniteur impose la cadence de pédalage: le participant choisit lui-même la résistance en fonction de ses capacités individuelles. L'Indoor-Cycling est un entraînement fractionné, les phases de charge et de repos s'alternent. Bienfaits de l'Indoor cycling: travail cardio-vasculaire - renforcement des muscles des jambes, des abdominaux - dépense énergétique importante (brûler des graisses) - Impacts modérés sur les articulations.

**Renseignements & Réservations :**  
[indoor-cycling@aubange.be](mailto:indoor-cycling@aubange.be)  
 tél.: 0493 56.68.42

Peug\_345 | Copyright by creativ collection Verlag GmbH, Germany | www.cvision.de  
 Peugeot Boxer Kombi, L1H1, 2 Schiebet. (2014)  
 1:30 L: 4.963 B: 2.050 H: 2.257 R: 3.000



## L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES DÉCLINAISONS

### Les variantes du logo

La seule variation de couleur autorisée du logo en positif est le noir et blanc.  
Le noir est utilisé quand la technique d'impression ne permet pas la couleur (cachet, fax, photocopie, gravure...) ou en fonction de la taille du logo (voir chapitre taille minimale).  
En négatif, la seule version autorisée est la version blanche.

#### VERSION COULEURS



**VILLE D'AUBANGE**

#### VERSION NOIRE ET BLANC



**VILLE D'AUBANGE**

#### VERSION NÉGATIVE



## L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES DÉCLINAISONS

### Les variantes du logo

La seule variation de couleur autorisée du logo en positif est le noir et blanc.

Le noir est utilisé quand la technique d'impression ne permet pas la couleur (cachet, fax, photocopie, gravure...) ou en fonction de la taille du logo (voir chapitre taille minimale).

En négatif, la seule version autorisée est la version blanche.

VERSION COULEURS



VERSION NOIRE ET BLANC



VERSION NÉGATIVE





**ACCUEIL TEMPS LIBRE**  
**AUBANGE**





**Administration Communale d'AUBANGE**

Rue Haute, 22  
B-6791 Athus

Service Public



---

---

---

---

**Administration Communale d'AUBANGE**

Rue Haute, 22  
B-6791 Athus

Service Public



**Administration Communale d'AUBANGE**

Rue Haute, 22  
B-6791 Athus

Service Public





Maison de repos Bellevue  
41 avenue de la Libération, 6791 Athus

**Joëlle PETRYX**

Directrice

063/21 03 01

joelle.petryx@cpasaubange.be



**VILLE D'AUBANGE**

22 rue Haute, B-6791 Athus

**Vivian DEVAUX**  
**Échevin**

Travaux - Voirie - Patrimoine - Environnement - Forêts -  
Cours d'eau - Agriculture - Chasse - Pêche

+32/497/72 71 89 ✉ vivian.devaux@hotmail.com



**VILLE D'AUBANGE**

22 rue Haute, B-6791 Athus

**Vivian DEVAUX**  
**Échevin**

Travaux - Voirie - Patrimoine  
- Environnement - Forêts -  
Cours d'eau - Agriculture -  
Chasse - Pêche

+32/497/72 71 89

✉ vivian.devaux@hotmail.com



**Producteurs locaux, conférences, divers ateliers pour les petits et les grands, visite du Potager Participatif & Solidaire. Espace librairie Nature et Progrès. Repair Café. Espace enfants et petite restauration.**

**LES CONFÉRENCES PRÉVUES SONT :**

- **A 11h : Les herbes aromatiques**, conférence de Mme Anne Léger du Parc Naturel de Gaume
- **A 13h : Le compostage**, conférence de Mme Audrey Lambrecht d'Idelux. Inscription préalable au 0032 63 23 19 87.
- **A 15h : Le zéro déchet**, conférence de Mme Sophie Decembry de La Vrac House





# 2022

## ANNÉE DE LA

# HAIE

- REFUGE DE BIODIVERSITÉ -

ENVIRONNEMENT.WALLONIE.BE/SEMAINE-ARBRE



**PETITS FRUITS EXTRAORDINAIRES UTILISÉS EN PERMACULTURE**

Conférence d'Anne Léger (PNdG)

**Samedi 3 décembre 2022 à 10h00, salle La Harpaille (Clémarais d'Aubange)**

La conférence sera suivie d'une plantation de petits fruitiers au Potager Participatif & Solidaire.  
(prévoir des vêtements de saison et pour l'extérieur).

**Inscription obligatoire** à l'adresse mail [lhermittem@aubange.be](mailto:lhermittem@aubange.be) ou par téléphone au 063/38.12.56  
du 31 octobre 2022 au 25 novembre 2022.



Avec le soutien de  
la



Wallonie

# MANGER DEMAIN

L'alimentation durable en **Wallonie**



**GREEN DEAL**  
Cantines Durables



## 18. SERVICE IMPRIMERIE

### 18.1.COMMANDES DE PAPIER EN 2021: TABLEAU COMPARATIF AVEC 2022

Consommation de papier pour les années 2021 et 2022 pour le bâtiment situé rue Haute 22 à 6791 ATHUS ainsi que pour les services imprimerie, travaux, incendie, les bibliothèques, le Centre culturel, les écoles communales, Planète J, le lavoir, et le bâtiment sis 38 rue Haute à ATHUS.

Commande de différents papiers cartonnés couleur en: 80g, 160g, 210g, 250g.

- Papier A4, 80g couleur ou blanc 500 feuilles par paquet / total par boîte 2500 feuilles.
- Papier A3, 80g couleur ou blanc 500 feuilles par paquet / total par boîte 1500 feuilles.
- Papier A4, 160g couleur ou blanc 250 feuilles par paquet / total par boîte 1000 feuilles.
- Papier A3, 160g couleur ou blanc 250 feuilles par paquet / total par boîte 1000 feuilles.

Commandes papiers	QUANTITE COMMANDEE (nombre de boîtes)									
	1 <sup>er</sup> trimestre		2 <sup>ème</sup> trimestre		3 <sup>ème</sup> trimestre		4 <sup>ème</sup> trimestre		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Papier 80g Blanc A4	40	40	40	40	40	40	40	40	160	160
Papier 90g Blanc A4										
Papier 160g Blanc A4	8	20							8	20
Papier 80g Blanc A3				6	4				4	6
Papier 160g Blanc A3				6						
Papier 80g Couleur A4	8								8	
Papier 160g Couleur A4	12								12	
Papier 80g Couleur A3										
Papier 160g Couleur A3										
Papier 200g Blanc A4										
Papier 200g Blanc A3										
Papier 210g Blanc A4				3						3
Papier 210g Blanc A3										
Papier 250g Blanc A4										
Papier 250g Blanc A3										
Papier 250g + Pli A3										
									<b>192</b>	<b>189</b>

<u>Commandes papiers</u>	QUANTITE COMMANDEE 38 rue Haute (nombre de boîtes)									
	1 <sup>er</sup> trimestre		2 <sup>ème</sup> trimestre		3 <sup>ème</sup> trimestre		4 <sup>ème</sup> trimestre		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Papier 80g Blanc A4		40								40
Papier 160g Couleur A4										
Papier 80g Blanc A3		6								6
Papier 80g Couleur A4										
Papier 80g Couleur A3										
Papier 160g Couleur A3										
<b>TOTAL:</b>									<b>0</b>	<b>46</b>

## 18.2.COMMANDES D'ENVELOPPES EN 2021: TABLEAU COMPARATIF AVEC 2022

Consommation d'enveloppes de différents modèles, pour les bâtiments situés 22 & 38 rue Haute à 6791 ATHUS ainsi que pour les services travaux, incendie, les écoles communales, les bibliothèques et le pavillon d'action sociale.

<u>Commandes enveloppes</u>	QUANTITE COMMANDEE (nombre d'unités)									
	1 <sup>er</sup> trimestre		2 <sup>ème</sup> trimestre		3 <sup>ème</sup> trimestre		4 <sup>ème</sup> trimestre		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Enveloppes	18000		25000	8000				10000	43000	18000
Enveloppes à soufflet										
<b>TOTAL:</b>									<b>43000</b>	<b>18000</b>

## 19. SERVICE D'ACCUEIL ET DE PREVENTION "SAP"

### 19.1.INTRODUCTION ET GÉNÉRALITÉS

Contrairement aux commentaires de l'an passé, nous constatons cette fois et pour 2021 une réelle répercussion de la situation sanitaire et des restrictions qui se sont enchaînées tout au long de l'année. Cet impact est particulièrement visible au niveau des suivis familiaux qui accusent une baisse particulièrement significative de 16%, qui n'est d'ailleurs pas sans rapport avec le climat singulièrement maussade que nous avons également connu. En effet, lors de l'été 2020, nous avons pu multiplier et assurer les rencontres de ce type en profitant des jardins et des terrasses extérieures des familles concernées. Une adaptation salutaire qui avait donné lieu à de belles rencontres et à des entretiens particulièrement positifs...

Effet secondaire de ce tassement qui concerne nos principaux types d'intervention, les suivis individuels ont augmentés de plus d'un tiers (+ 37%). Plus facile à organiser en présentiel, réclamé (dès juin 2020) et nécessaire pour de nombreuses personnes, ce type d'encadrement a donc été privilégié depuis lors. Ces constats et le fait que nous soyons désormais en mesure d'évaluer cette situation avec un peu plus de recul, nous ont incités à axer notre rapport 2021 sur la mise en lumière des conséquences supposées du contexte COVID actuel.

Si nous avons, comme en 2020, peu accepté de nouveaux dossiers (une dizaine), cela n'a eu qu'une faible répercussion sur le nombre total d'usagers en contact avec nous qui reste stable, passant de 67 à 64 personnes (72 en 2019). De nouvelles demandes qui concernaient principalement des jeunes ayant dans la vingtaine.

Au niveau des consommations rencontrées, nous avons évoqué la prépondérance des demandes liées à l'alcool durant la période post-confinement à l'été 2020. Ce phénomène ne se retrouve pas en 2021, qui marque plutôt un retour à la « normale » avec des fluctuations diverses déjà connues par le passé et sans rapport avec la pandémie. On retrouve donc, malgré un léger recul, le cannabis et l'alcool à des niveaux très proches (concernant globalement un peu plus d'un usager sur deux lorsqu'on combine à la fois le produit principal et les nombreuses consommations secondaires rapportées en entretien), avec pour ce dernier une présence qui se maintient à 1/3 des demandes d'aide (en tant que consommation principale, tandis que le cannabis reste stable à 1/4 et que l'héroïne remonte à 1/5 des usagers qui sollicitent un accompagnement - voir graphique plus loin).

Le niveau global des autres consommations ne présente rien de particulier, mais on peut toutefois noter une présence plus marquée concernant des usages abusifs liés aux médicaments (souvent en lien avec des tentatives de suicide).

Une exception cependant avec la cocaïne qui affiche une nette diminution après avoir connu un pic l'an passé avec plus d'un tiers des usagers concernés (redescendu au niveau de 2019 avec 1/4 des consommations totales et à 12,5 % en usage principal contre 20% l'an dernier).

Autre effet recensé, une augmentation importante des adultes qui se sont réinscrits dans une formation en apprentissage, avec pour certains une vraie réflexion liée au confinement ou une volonté de reconversion suite à cette année 2020 particulièrement marquante.

Bref, une série de retombées qui ne sont pas forcément toutes négatives et qui marquent surtout le retour à un semblant de normalité malgré la poursuite des mesures parfois prises en dépit du bon sens et surtout des incertitudes avec lesquelles il faut bien apprendre à vivre. Notre Groupe d'Entraide Parents en est un bel exemple avec une année qui s'est, cette fois, déroulée sans interruption aucune malgré une fréquentation un peu plus faible surtout en fin d'année (arrivée du nouveau variant et discours anxigène dans les médias...).

## **19.2. BILAN CHIFFRÉ**

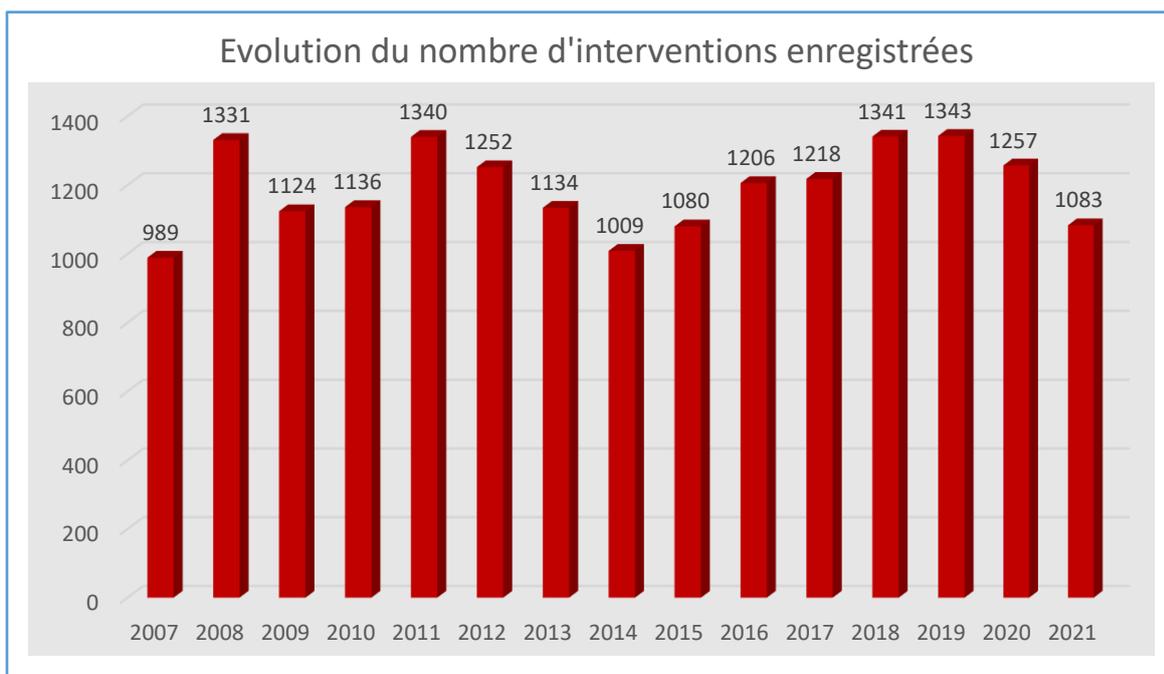
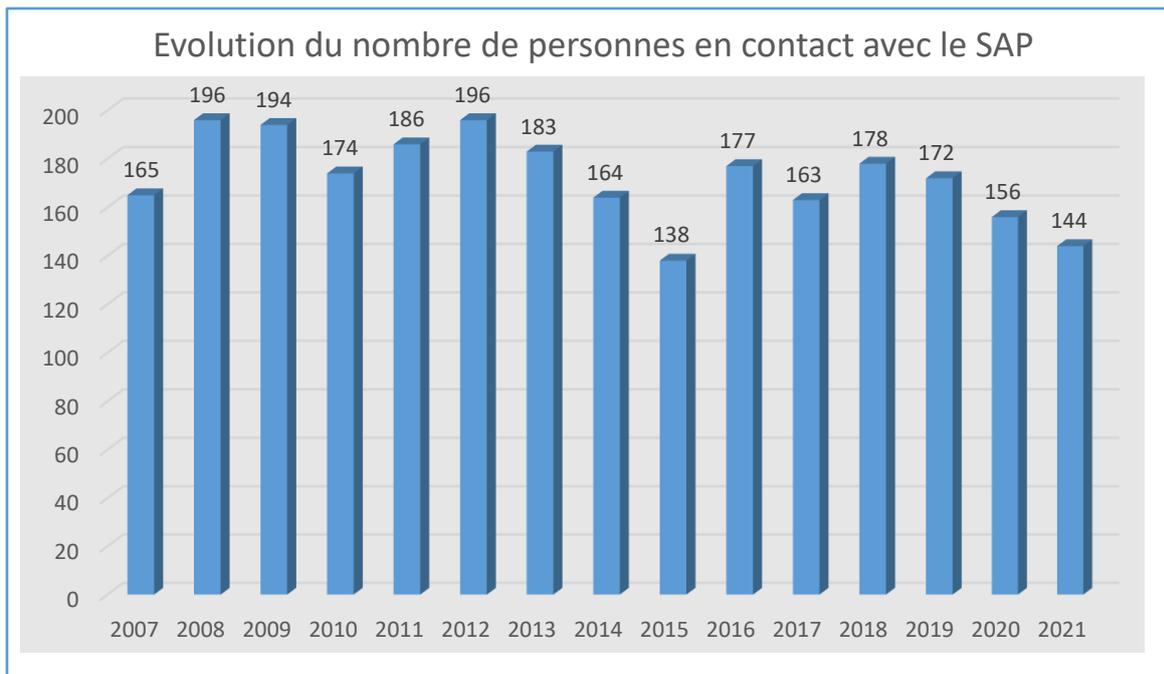
Lorsqu'on voit le nombre de personnes qui font appel à notre service chaque année, il est difficile de croire que cette réalité puisse être menacée. Et pourtant, déjà dans l'incertitude des renouvellements annuels successifs qui laissent peu de place aux perspectives à long terme, nous apprenons via notre Fédération (Fédito Wallonne) en rédigeant ces lignes (été 2022) que les subsides concernant la prise en charge des assuétudes et des problèmes de toxicodépendance sont une nouvelles fois menacés et remis en cause au niveau Fédéral ; transfert de compétence (trop souvent sans financement) ou revirement politique? Nous sommes une fois de plus placés dans une position d'insécurité qui ne reflète certainement pas l'acronyme qui caractérise notre subside depuis 2007.

Les rapprochements réalisés entre les différents services spécialisés en la matière (Plan Fête, SOLAIX, ODAS Coordination, etc.) afin de renforcer nos synergies et notre implication dans la réforme de la Santé Mentale de ces dernières années ne semblent pas peser dans les décisions unilatérales qui tombent sans explication. La situation des personnes qui apparaissent anonymement sur les graphiques ci-dessous et les nombreux états des lieux transmis depuis maintenant vingt-ans non plus d'ailleurs.

Face à cette menace, la réaction du Forum Belge pour la Sécurité, de l'Union des Villes et Communes, des Bourgmestre des Grandes Villes (on parle là de plusieurs millions d'euros) ne se fera pas attendre.

Mais laissons derrière nous ces considérations purement politiciennes pour revenir aux réalités de terrain.

Les données présentées ici montrent le nombre d'individus différents qui côtoient chaque année notre service avec une moyenne mensuelle qui dépasse toujours les cinquante personnes vues chaque mois. Le détail de ces interventions sera exposé plus loin avec leurs provenances et le type de mésusages concernés.



Dans les relevés concernant les interventions menées auprès de l'ensemble des personnes que nous rencontrons, nous retenons uniquement les démarches dites « *personnalisées* », à savoir : les entretiens de sensibilisation (en individuel ou en famille) et l'ensemble des suivis et autres accompagnements psychosociaux proposés (voir principales interventions développées plus loin), ainsi que les contacts de « *1<sup>er</sup> accueil* » qui visent à informer des possibilités du service et/ou à réorienter vers un autre lorsque cela est possible (ce qui n'a pas toujours été le cas lors de la pandémie).

Les démarches plus collectives lors d'événements « grand public », de module de formation ou d'autres présentations à des groupes ne sont pas comptabilisées dans ces relevés et ont, de toute façon, été réduit à quelques interventions et présentations en visioconférence avec d'autres institutions.

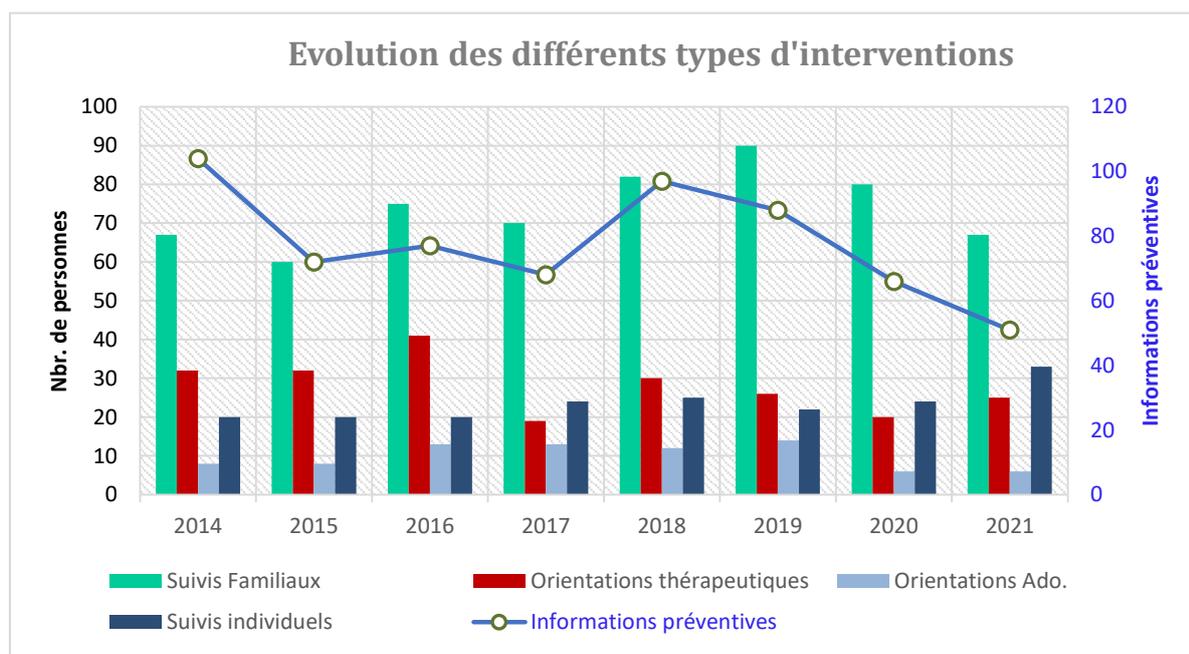
Pour le reste, on peut encore noter que la permanence ouverte à Bellevue en collaboration avec l'asbl SOLAIX dans le cadre de notre PCS 2020-2025 depuis fin 2020 a rapidement démontré son utilité permettant ainsi une meilleure couverture sur notre territoire d'action. Elle constitue, avec celle de Virton, celle qui draine le plus de demandes (plus d'une trentaine).

Le pôle médical (médecins AITo <sup>1</sup>) qui caractérise leur intervention constituant la principale plus-value de ce rapprochement qui marque de nombreuses années de soutien et de collaborations nécessaires pour faire face aux difficultés croissantes de notre secteur d'activité.

### 19.3. EVOLUTION DES PRINCIPALES INTERVENTIONS

Les contacts portant sur l'information simple restent en recul et subissent les effets contextuels de la période. Comme évoqué en introduction, cette réalité se retrouve également au niveau des entretiens familiaux qui concernent tout de même encore une septantaine de personnes malgré les restrictions imposées. Une situation qui profite aux suivis individuels plus facile à maintenir.

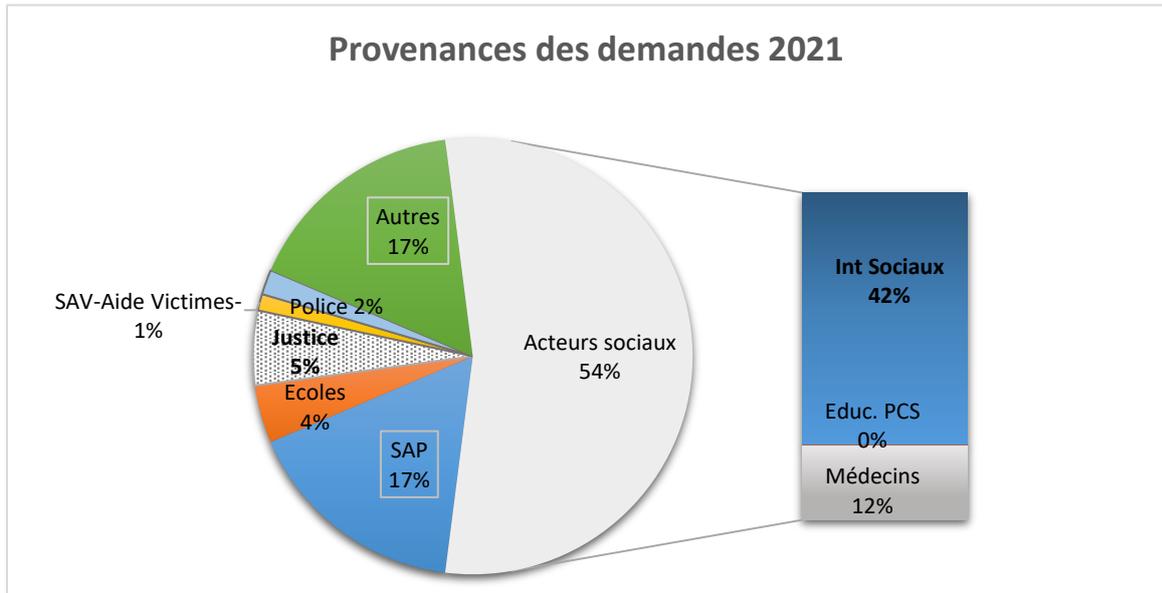
Les « Orientations Ado. » étant principalement relayées par les acteurs du secteur scolaire (directions, éducateurs, CPMS, etc.), ces dernières sont également en perte de vitesse. Les élèves décrocheurs ou présentant des comportements problématiques, n'ayant, en toute logique, pas été identifiés à distance et sont restés selon nous peu accessibles depuis lors, malgré la reprise 'normale' des cours.



<sup>1</sup> Alternative Toxicomanie, groupement francophone de médecins accompagnant spécifiquement et dans une approche globale et multidisciplinaire les patients usagers de drogues. Issu de la Société Scientifique de Médecine Générale, ce réseau organise depuis 1992 des modules de formations, des Intervision cliniques et divers échanges visant à professionnaliser au mieux les pratiques liées aux traitements de substitution et aux soins des toxicomanes.

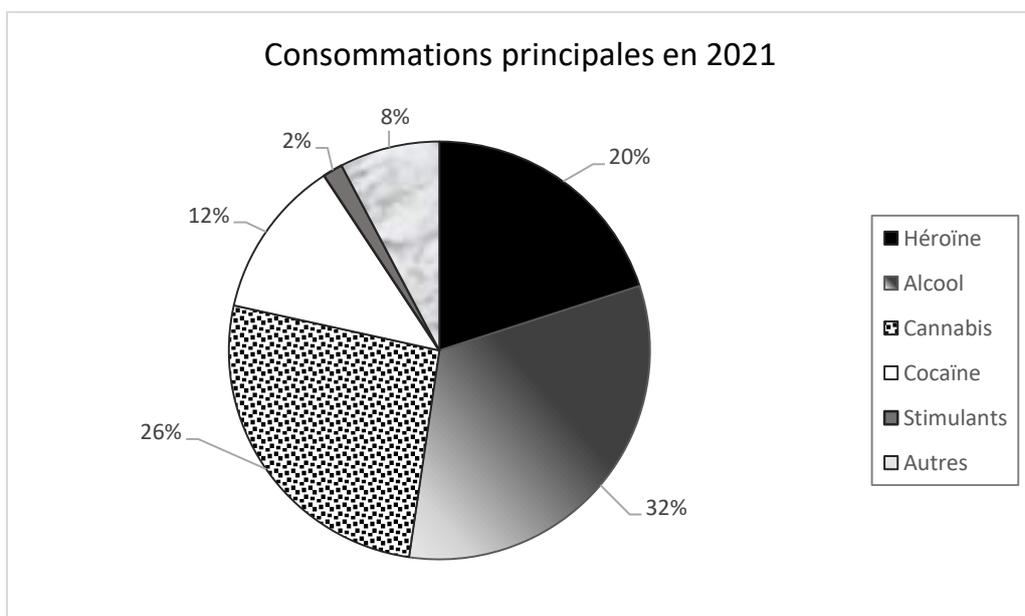
## 19.4. LES PARTENAIRES-RELAIS

Les nombreux échanges entretenus avec nos partenaires privilégiés que sont les autres services spécialisés présents dans la Province (SOLAIX, PSSP, etc.) et les réseaux (Santé Mentale Enfants et Adultes, Coordination Luxembourg Assuétudes, Plateforme Santé Mentale), mais aussi les médecins reprennent une couleur plus habituelle après les effets COVID évoqué l'an dernier. On retrouve donc un peu plus d'une personne sur deux qui est orientée vers nous par les différents « **Acteurs sociaux** » de la Province. Les autres portes d'entrée reprenant finalement leur place habituelle.



## 19.5. PROFIL DES CONSOMMATEURS EN CONTACT AVEC LE SAP

Comme évoqué dans l'introduction, les principaux produits sont relativement stables mise à part la cocaïne qui revient à la place occupée en 2019 après un niveau historiquement élevé durant les confinements successifs...



Pour ce qui est du profil socioprofessionnel des usagers qui s'adressent à nous, il évolue avec le temps et se caractérise principalement par une augmentation de la présence des personnes ayant repris une formation pratique suite au COVID et qui sont désormais en stage professionnel (+ 10%).

On peut noter une belle progression de la proportion des situations avec emplois stables ou irréguliers (manque de main d'œuvre critique dans certains secteurs plus impactés par les contre effets de la pandémie) qui monte à un total de 46,8% ( 31,2% pour les premiers et 15,6% en intérim, saisonniers...).

La présence des bénéficiaires d'une aide sociale se tasse (passage de 31,3% à 26,6%), tout comme celle des jeunes scolarisés déjà évoqué précédemment

Une réalité qui se marque par la diminution de la présence des 14-17 ans tandis que les 18-25 ans se font plus présents (augmentation de 8% depuis 2019).

Les autres répartitions par âge fluctuent peu, même si les plus de 50 ans sont désormais en recul.

## 20. R.C.A. CENTRES SPORTIFS

En décembre 2019, la Ville d'Aubange a créé une Régie Communale Autonome avec pour objectifs la gestion des centres sportifs et la récupération de la TVA, notamment sur les investissements effectués sur le site du Joli-Bois avec la construction de la nouvelle piscine.

En janvier 2021, la RCA a engagé 5 personnes dont deux provenaient de l'ASBL qui était en charge de faire vivre les centres sportifs et les trois autres provenant des membres du personnel de l'ancienne piscine. En 2022, deux nouveaux agents ont été engagés afin de compléter la structure.

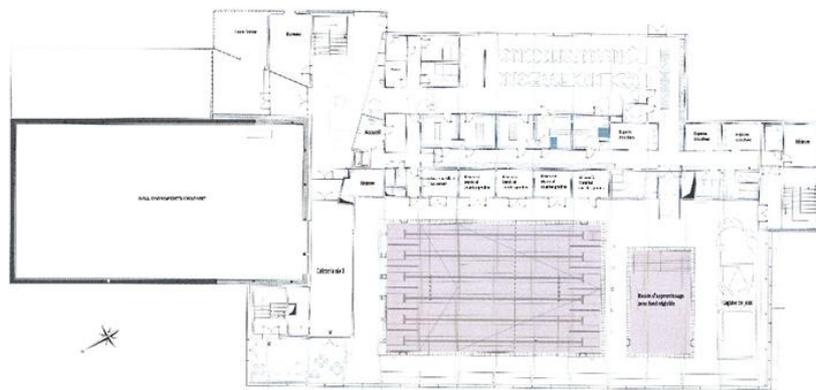
### 20.1.EFFECTIFS

- Deux techniciens à temps partiel (30h24 par semaine) ;
- Un coordinateur sportif à temps plein ;
- Un animateur sportif à temps partiel (30h24 par semaine) ;
- Une employée administrative à temps plein ;
- Une technicienne de surface à temps partiel (37h00 par semaine) ;
- Un directeur à temps plein dont le salaire est subsidié à 90% par la FWB.

Durant cette année 2022, nous avons pu reprendre la totalité de nos activités et retrouver avec plaisir tous nos clubs. Nous avons cependant dû nous adapter à une nouvelle contrainte à savoir, le rapatriement des clubs du Joli-Bois sur le site du Clémarais en attendant la fin des travaux de la nouvelle piscine. Comme les années précédentes, nous sommes en charge de la gestion des Centres sportifs dans leur ensemble (Comptabilité, RH, entretien, réparations, amélioration des infrastructures, économie d'énergie,...). En plus de cette gestion administrative, nous avons aussi l'organisation des stages sportifs et des activités sportives hebdomadaire.

Nous avons également lancé notre site web : <http://rca.aubange.be/> sur lequel toutes nos activités sont reprises.

Les travaux de la nouvelle piscine ont débuté en avril 2021 et l'ouverture de la nouvelle piscine est prévue fin 2023. Le suivi de l'avancement du chantier peut être fait via notre site internet.



Voici un tableau représentant le nombre d'heures d'occupation des infrastructures par les clubs et associations (du 1 janvier au 31 octobre) :

<b>Heures</b>	<b>Hall omnisports Joli-Bois</b>	<b>Piscine Joli-Bois</b>	<b>Hall Omnisports Clémarais</b>	<b>Dojo Clémarais</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2022</b>	308	Fermeture	1791	613	<b>2.712</b>
<b>2021</b>	287	Fermeture	1404	370	<b>2.061</b>
<b>2020</b>	760	Fermeture	983	545	<b>2.288</b>
<b>2019</b>	1.498,5	592	1.672,5	867	<b>4.630</b>
<b>2018</b>	1.561	960,5	1.248,5	937,5	<b>4.707,5</b>
<b>2017</b>	1.672,5	1.177,5	1.096	654,5	<b>4.600,5</b>
<b>2016</b>	1.838,5	1.096	582	517,5	<b>4.034</b>
<b>2015</b>	1.869,5	928,5	1574	845,5	<b>5.217,5</b>
<b>2014</b>	1.721	651	1.058	686	<b>4.116</b>
<b>2013</b>	1.726,5	Fermeture	1.565	551	<b>3.842,5</b>
<b>2012</b>	1.638	862,5	1.109,5	622,5	<b>4.232,5</b>
<b>2011</b>	1.458	833,5	897,5	408,5	<b>3.597,5</b>

Depuis juin 2019, la piscine d'ATHUS est fermée.

	2020 à 2023	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nbre nageurs	Fermeture	20.802	32.368	34.761	34.938	36.116	24.423

## 21. BIBLIOTHEQUES COMMUNALES D'AUBANGE

### 21.1. CONTEXTE ET MISSIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

Le réseau des bibliothèques communales d'Aubange est composé de trois implantations :

- la bibliothèque locale Hubert Juin d'ATHUS
- la bibliothèque filiale Maurice Bon d'HALANZY
- la bibliothèque dépôt Frédéric Kiesel de RACHECOURT

À cela s'ajoute également la ludothèque communale, située au sein de la bibliothèque d'ATHUS.

Depuis décembre 2020, le réseau des bibliothèques communales d'AUBANGE est reconnu en catégorie 2 par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette reconnaissance prend cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ainsi, les bibliothèques bénéficient de trois subventions forfaitaires au titre d'intervention dans la rémunération des permanents (soit 60.000,00 €) ainsi que 60 % de la subvention forfaitaire de fonctionnement et d'activités (60 % de 20.000,00 € soit 12.000,00 €). Le réseau des bibliothèques communales d'AUBANGE bénéficie également d'un subside provincial de fonctionnement (non perçu à ce jour).

Au total, le réseau est ouvert au public 58 heures par semaine (38 heures concernant la bibliothèque et la ludothèque d'ATHUS, 14 heures à HALANZY et 6 heures pour RACHECOURT). Ces 58 heures permettent aux différentes bibliothèques d'exercer leurs missions d'accueil du public, de prêts d'ouvrages, de conseils, de recherches documentaires, ...



Bibliothèque locale  
Hubert Juin



Ludothèque  
communale



Bibliothèque filiale  
Maurice Bon



Bibliothèque dépôt  
Frédéric Kiesel de

En dehors de ces périodes d'ouverture au public, de nombreuses heures sont consacrées aux tâches permettant la bonne gestion d'une bibliothèque et du circuit du document (commandes et traitements des nouvelles acquisitions, encodage au sein du logiciel V-Smart selon les normes bibliothéconomiques officielles, équipement des ouvrages pour le prêt...). De plus, le prêt interbibliothèques (offrant la possibilité d'obtenir des documents d'autres bibliothèques du réseau provincial et d'en envoyer en

retour) est également l'une des missions demandées par le décret et est géré en interne, dans les trois bibliothèques, avec une centralisation au sein de la bibliothèque d'ATHUS et un passage à la bibliothèque d'HALANZY.

En outre, le décret de 2009 et son arrêté d'application de 2011 sollicitent également plus d'implication de la part des bibliothèques dans l'organisation d'animations. Les animations prennent place au sein d'un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (voir par la suite). L'accueil de classes et d'associations, ainsi que l'organisation d'activités à destination du tout public sont également devenues l'une des missions primordiales des bibliothèques à l'heure actuelle.

## **21.2. PERSONNEL**

À l'heure où nous écrivons ce rapport, les chiffres concernant le personnel des bibliothèques n'ont, malheureusement, pas pu nous être transmis par le service personnel. Les ETP réellement prestés ne seront donc pas présentés cette année.

L'équipe du réseau des bibliothèques communales d'AUBANGE se compose actuellement de 10 personnes soit 9,80 ETP. Mais au vu des heures de maladie et des heures de congés maternité accumulées cette année, le temps de travail réel presté ne correspond pas aux 9,80 ETP. À cela, il faut également encore déduire les congés et les heures de récupération. Il est important de noter qu'**en 2018, l'équipe se composait de 14 personnes**, soit tout de même 4 personnes de plus.

### **Personnel statutaire à qualification bibliothéconomique**

- **Joëlle WELSCHEN**, bibliothécaire, responsable d'ATHUS et cheffe de service  
Temps plein, ½ subvention FDWB
- **Christelle VERSICHELE**, bibliothécaire responsable de la filiale d'HALANZY  
Temps plein

### **Personnel contractuel à qualification bibliothéconomique**

- **Emilie BERTE**, bibliothécaire  
Temps plein, ½ subvention FDWB
- **Jean-Marie GRANDJEAN**, bibliothécaire  
Temps plein, points APE  
En incapacité de travail depuis le 26 juin 2020, reprise du travail quelques semaines en été 2022
- **Natacha LAMBERT**, bibliothécaire  
Temps plein, points APE  
En mi-temps médical depuis le 01 novembre 2018
- **Julie PARISSSE**, bibliothécaire à mi-temps à la bibliothèque d'ATHUS et bibliothécaire responsable, à mi-temps, du dépôt de RACHECOURT depuis le 13 octobre 2020.  
Temps plein
- **Stéphanie RETTIGNER**, bibliothécaire  
Temps plein, 1 subvention FDWB, en congé maternité du 23 mai au 29 août 2022

- **Mégan ROLLUS**, bibliothécaire  
Temps plein
- **Catherine THILL**, bibliothécaire  
Temps plein, 1 subvention FDWB

#### **Personnel contractuel sans qualification bibliothéconomique**

- **Delphine ZIMMERMANN**, agent administratif  
Temps plein, engagée au printemps 2022

Alors que durant le premier semestre de l'année 2021, la bibliothèque d'ATHUS avait pu compter sur le renfort d'une étudiante pour les séances de prêts du samedi matin, aucun étudiant n'a pu être engagé pour la période de septembre 2021 à juin 2022. En novembre 2022, l'équipe d'ATHUS pourra à nouveau compter sur la présence d'un étudiant pour les séances du samedi matin, mais également pour quelques heures en semaine selon les besoins de la bibliothèque et les disponibilités de l'étudiant.

Par ailleurs, l'équipe d'ATHUS a pu bénéficier de l'arrivée de Delphine ZIMMERMANN, durant l'absence, pour congé maternité, de Stéphanie RETTIGNER. Bien qu'elle n'ait aucune qualification bibliothéconomique, elle s'est parfaitement adaptée au travail en bibliothèque et a, depuis, été engagée en CDI.

### **21.3. FORMATIONS SUIVIES**

Les subventions accordées pour le personnel induisent une obligation de participer à 150 heures de formation pour une période 3 ans. En 2022, 24 formations ont ainsi été suivies pour un total de **177 heures**, réparties comme suit :

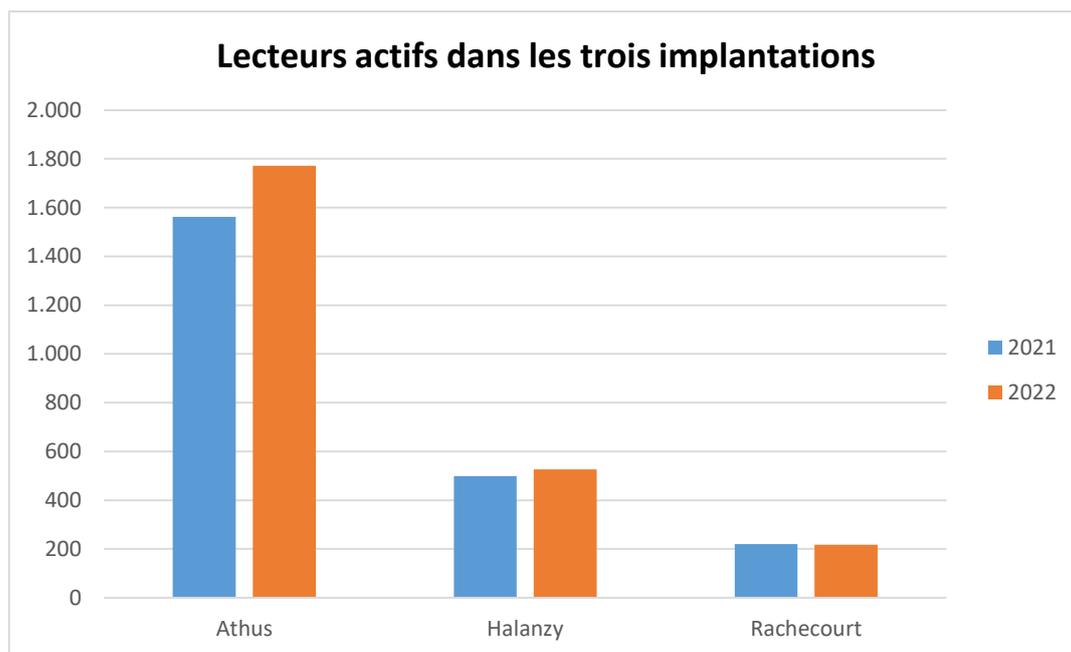
	<b>Bibliothèque</b>	<b>Organisateur</b>	<b>Titre de la formation</b>	<b>Durée</b>
<b>BERTE Emilie</b>	ATHUS	Mensura	Recyclage formation de base secouriste	4 heures
<b>BERTE Emilie</b>	ATHUS	FWB	Lecture Patchwork : Medley au pot-pourri de lectures	6 heures
<b>BERTE Emilie</b>	ATHUS	FWB	Les jeux de société modernes	6 heures
<b>BERTE Emilie</b>	ATHUS	Bibliothèques d'Aubange	Prix Joker 2022	6 heures
<b>BERTE Emilie</b>	ATHUS	FWB	Livres hors normes : lectures insolites	6 heures
<b>BERTE Emilie</b>	ATHUS	Bibliothèque provinciale de Luxembourg	Les pédagogies alternatives à la bibliothèque	12 heures
<b>BERTE Emilie</b>	ATHUS	Bibliothèque provinciale de Luxembourg	Clinique du livre	4 heures
<b>PARISSE Julie</b>	ATHUS	Incidence	PECA, concevoir, développer et proposer une offre pertinente aux écoles	12 heures

<b>PARISSE Julie</b>	ATHUS	FIBBC	Créatives grainothèques : petits albums au fil de la nature	6 heures
<b>RETTIGNER Stéphanie</b>	ATHUS	Bibliothèques d'Aubange	Prix Joker 2022	6 heures
<b>RETTIGNER Stéphanie</b>	ATHUS	CriLux	Faire société : les effets des jeux de société	6 heures
<b>RETTIGNER Stéphanie</b>	ATHUS	Mensura	Recyclage formation de base secouriste	4 heures
<b>ROLLUS Mégan</b>	HALANZY	FWB	Découverte et pratique du Storigami	18 heures
<b>ROLLUS Mégan</b>	HALANZY	FWB	Ribambelle	6 heures
<b>THILL Catherine</b>	ATHUS	Mensura	Recyclage formation de base secouriste	4 heures
<b>THILL Catherine</b>	ATHUS	Union des villes et communes de Wallonie	Assurer la bonne présence de mon organisation sur les réseaux sociaux	7 heures
<b>THILL Catherine</b>	ATHUS	FWB	Communication inclusive, communication non inclusive	6 heures
<b>THILL Catherine</b>	ATHUS	Bibliothèque provinciale de Luxembourg	Hadès – lagenda.plus	3 heures
<b>THILL Catherine</b>	ATHUS	Culture Plus	Tire ton plan ou l'art de communiquer avec peu de moyens	12 heures
<b>THILL Catherine</b>	ATHUS	CCI Luxembourg Belge	Canva : la suite	4 heures
<b>THILL Catherine</b>	ATHUS	Bibliothèque d'Aubange	Prix Jokers 2022	6 heures
<b>WELSCHEN Joëlle</b>	ATHUS	Ville d'Aubange	Retrouver mon pouvoir d'agir	21 heures
<b>WELSCHEN Joëlle</b>	ATHUS	Bibliothèques d'Aubange	Prix Jokers 2022	6 heures
<b>ZIMMERMANN Delphine</b>	ATHUS	Bibliothèques d'Aubange	Prix Jokers 2022	6 heures

## 21.4.LA FRÉQUENTATION

Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 31 octobre 2022, les bibliothèques communales d'AUBANGE ont accueilli **2.515 lecteurs actifs** (ayant emprunté au moins une fois un document). Ces chiffres se répartissent comme suit dans les trois implantations (les usagers actifs de la ludothèque sont comptabilisés avec ceux de la bibliothèque d'ATHUS en raison du prêt informatisé commun) :

	2021		2022	
	Lecteurs actifs	Pourcentage	Lecteurs actifs	Pourcentage
<b>ATHUS</b>	1.562	68,5 %	1.771	70,4 %
<b>HALANZY</b>	499	21,9 %	526	20,9 %
<b>RACHECOURT</b>	220	9,6 %	218	8,7 %
<b>Total</b>	<b>2.281</b>	<b>100 %</b>	<b>2.515</b>	<b>100 %</b>



L'année précédente, le total des usagers actifs s'élevait à 2.281 lecteurs. L'année 2022 connaît donc une belle augmentation de 234 lecteurs actifs au sein des bibliothèques. Cette augmentation se ressent essentiellement sur l'implantation d'ATHUS (+ 209 lecteurs actifs). HALANZY connaît également une légère augmentation de son lectorat (+ 27 lecteurs actifs). RACHECOURT, qui a connu un bel accroissement de son lectorat en 2021, reste relativement stable (- 2 lecteurs actifs).

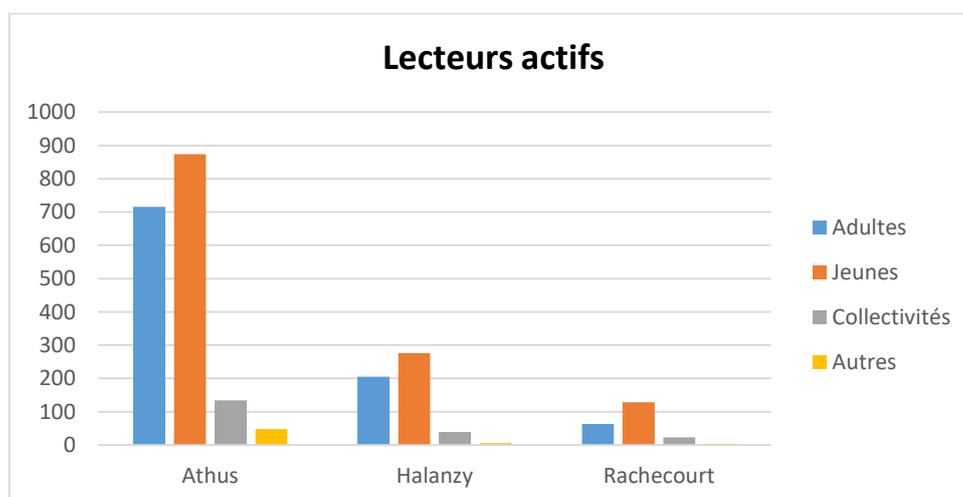
Parmi ces 2.515 lecteurs actifs, la plupart proviennent évidemment de la Ville d'AUBANGE (60,2 %). Cependant, environ 12,6 % sont originaires de la commune de MESSANCY et 9,3 % de celle de MUSSON, deux communes qui ne possèdent pas de bibliothèque. Dans une moindre mesure, les autres usagers sont issus de la commune d'ARLON, SAINT-LEGER ou d'ailleurs en BELGIQUE. Notons également que 107 lecteurs proviennent de France et 106 du Grand-Duché de LUXEMBOURG.

	Lecteurs actifs à ATHUS	Lecteurs actifs à HALANZY	Lecteurs actifs à RACHECOURT	Total
<b>ARLON (6700)</b>	50	9	3	<b>62 (2,5 %)</b>
<b>AUBANGE (6790)</b>	1.040	313	162	<b>1.515 (60,2 %)</b>
<b>MESSANCY (6780)</b>	292	13	11	<b>316 (12,6 %)</b>
<b>MUSSON (6750)</b>	75	135	23	<b>233 (9,3 %)</b>

<b>SAINT-LEGER (6747)</b>	16	11	8	<b>35 (1,4 %)</b>
<b>Autres (Belgique)</b>	111	21	9	<b>141 (5,6 %)</b>
<b>Autres (France)</b>	84	22	1	<b>107 (4,2 %)</b>
<b>Autres (Grand-Duché de Luxembourg)</b>	103	2	1	<b>106 (4,2 %)</b>
<b>Total</b>	<b>1.771</b>	<b>526</b>	<b>218</b>	<b>2.515 (100 %)</b>

Sur les 2.515 lecteurs inscrits au sein des bibliothèques communales d'AUBANGE, environ 39 % sont des adultes et 50,8 % des jeunes de moins de 18 ans. Les 10,2 % restants se répartissent entre les collectivités (7,8 %) et les autres catégories de lecteurs (bibliothécaires, responsables du prêt interbibliothèque, bénévoles,...).

	<b>Adultes</b>	<b>Jeunes</b>	<b>Collectivités</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>ATHUS</b>	715	874	134	48	<b>1.771</b>
<b>HALANZY</b>	205	276	39	6	<b>526</b>
<b>RACHECOURT</b>	63	128	23	4	<b>218</b>
<b>Total</b>	<b>983</b>	<b>1.278</b>	<b>196</b>	<b>58</b>	<b>2.515</b>



Si les lecteurs actifs (ayant emprunté au moins un document au cours de la période donnée, c'est-à-dire, dans le cas de ce rapport, du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022) comptent pour une bonne partie du public de la bibliothèque, il convient cependant de ne pas oublier les usagers utilisant nos services, mais n'empruntant pas de documents. Il s'agit notamment des personnes utilisant la salle de lecture (principalement des étudiants), des participants aux activités et animations organisées par la bibliothèque, ainsi que des personnes venant jouer sur place à la ludothèque. Notons que durant la période de novembre 2021 à octobre 2022, 21.055 personnes ont passé les portes de l'une des bibliothèques de la Ville d'AUBANGE.

	Fréquentation
<b>Bibliothèques</b>	21.055
<b>Salle de lecture</b>	712
<b>Animations</b>	7.319
<b>Ludothèque</b>	1.392

En 2020 et 2021, à la suite des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la fréquentation, que ce soit en salle de lecture, en ludothèque ainsi que durant les animations, avait été fortement impactée. En 2022, la levée de la plupart des mesures sanitaires a permis aux bibliothèques de la Ville d'AUBANGE de retrouver une bonne fréquentation de ses implantations. Par ailleurs, ces chiffres sont aussi à relativiser dans le sens où les personnes reprises ci-dessus peuvent également faire partie des 2.515 lecteurs actifs. Aucune addition n'est donc possible.

**En conclusion, les bibliothèques ont accueilli 2.515 usagers emprunteurs, 712 utilisateurs de la salle de lecture, 7.319 personnes lors d'activités et 1.392 personnes à la ludothèque. Par ailleurs, 30.551 personnes ont franchi les portes de l'une des bibliothèques de la Ville d'AUBANGE.**

## 21.5. LES PRÊTS

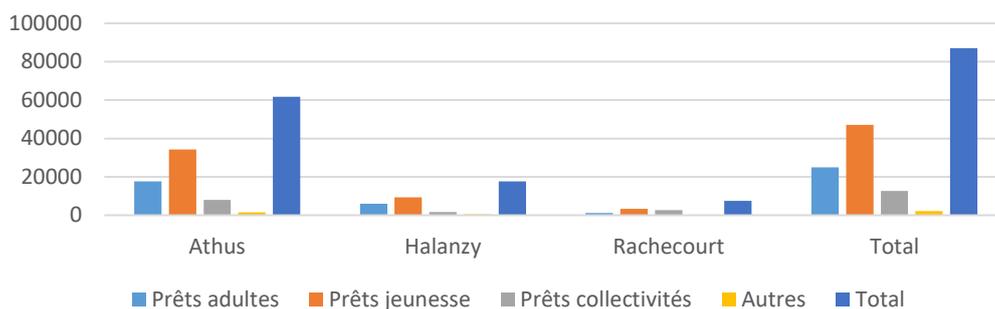
### Documents empruntés

Ces 2.515 lecteurs ont, durant l'année écoulée, emprunté pour un total de **86.934 documents**. Comparé à l'année dernière, qui totalisait 79.050 prêts, il s'agit d'un accroissement de 7.884 prêts. Nous constatons donc que les prêts connaissent, cette année encore, une belle augmentation.

Ces 86.934 prêts sont répartis selon les trois implantations comme suit et il en ressort que près de la moitié des prêts est destinée à la jeunesse :

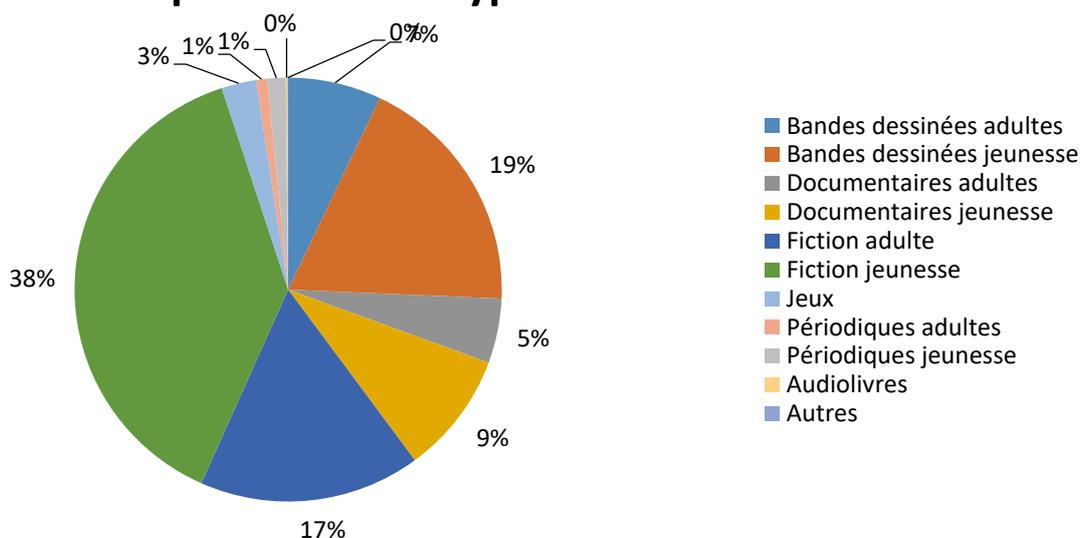
	Prêts adultes	Prêts jeunesse	Prêts collectivités	Autres	Total
<b>ATHUS</b>	17.730	34.339	8.042	1.571	<b>61.682</b>
<b>HALANZY</b>	6.051	9.322	1.820	514	<b>17.707</b>
<b>RACHECOURT</b>	1.285	3.384	2.799	77	<b>7.545</b>
<b>Total</b>	<b>25.066</b>	<b>47.045</b>	<b>12.661</b>	<b>2.162</b>	<b>86.934</b>

## Les prêts selon les trois implantations



	<b>ATHUS</b>	<b>HALANZY</b>	<b>RACHECOURT</b>	<b>Total</b>
<b>Bandes dessinées adultes</b>	4.786	1.200	154	<b>6.140</b>
<b>Bandes dessinées jeunesse</b>	11.967	2.569	1.647	<b>16.183</b>
<b>Documentaires adultes</b>	3.318	694	271	<b>4.283</b>
<b>Documentaires jeunesse</b>	5.349	1.461	1.269	<b>8.079</b>
<b>Fiction adulte</b>	9.628	3.972	980	<b>14.580</b>
<b>Fiction jeunesse</b>	22.690	7.416	3.183	<b>33.289</b>
<b>Jeux</b>	2.253	8	25	<b>2.286</b>
<b>Périodiques adultes</b>	549	170	7	<b>726</b>
<b>Périodiques jeunesse</b>	1.007	201	8	<b>1.216</b>
<b>Audiolivres</b>	102	4	1	<b>107</b>
<b>Autres</b>	33	12	0	<b>45</b>
<b>Total</b>	<b>61.682</b>	<b>17.707</b>	<b>7.545</b>	<b>86.934</b>

## Les prêts selon le type de documents



### Retards

Depuis le 01 septembre 2017, les lettres ou mails de rappels liés aux prêts sont gérés informatiquement. En effet, en sa séance du 17 juin 2019, le Conseil communal a approuvé les modifications des règlements d'ordre intérieur des bibliothèques et de la ludothèque et la mise au point de ce système de rappels.

Ainsi, entre le 01 novembre 2021 et le 31 octobre 2022, **4.774 lettres et mails** de rappels ont été édités. Le nombre de courriels envoyés est estimé à 3.634, soit 76 %.

Les amendes de retard liées aux trois premiers rappels envoyés par les trois bibliothèques s'élèvent à 3.332,08 €. En outre, les quatrièmes rappels, gérés par le service *Taxes* de la commune, devront au total atteindre un montant 1.161,95 €, dont 167.35 € ont déjà été perçus.

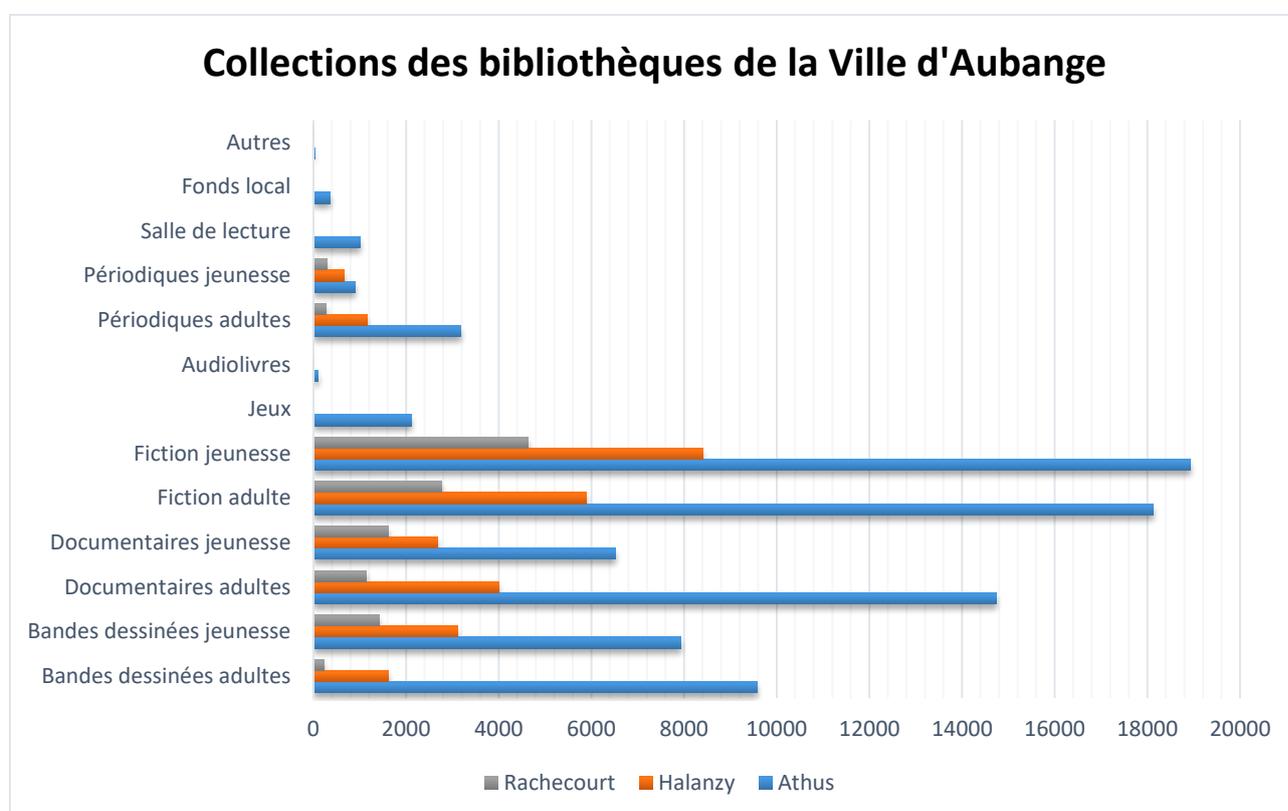
### 21.6. LES COLLECTIONS

Grâce à leurs collections très développées, les bibliothécaires de la Ville d'AUBANGE peuvent proposer une grande diversité de livres et de jeux leur permettant ainsi de répondre aux besoins de leurs lecteurs. Au total, plus de **123.471 livres et jeux** occupent les rayonnages des trois bibliothèques communales. L'entièreté de ces documents est encodée dans le catalogue collectif de la province de Luxembourg ([www.bibliotheque.province.luxembourg.be](http://www.bibliotheque.province.luxembourg.be)).

Sur les 123.471 documents présents dans les collections, 83.532, soit 67,7 %, se trouvent à ATHUS, 27.566, soit 22,3 %, à HALANZY et 12.373, soit 10 %, à RACHECOURT.

	ATHUS	HALANZY	RACHECOURT	Total
<b>Bandes dessinées adultes</b>	9.569	1.615	233	<b>11.417</b>
<b>Bandes dessinées jeunesse</b>	7.926	3.119	1.417	<b>12.462</b>
<b>Documentaires adultes</b>	14.751	4.009	1.134	<b>19.894</b>
<b>Documentaires jeunesse</b>	6.520	2.685	1.614	<b>10.819</b>

<b>Fiction adulte</b>	18.136	5.898	2.765	<b>26.799</b>
<b>Fiction jeunesse</b>	18.933	8.409	4.643	<b>31.985</b>
<b>Jeux</b>	2.110	0	0	<b>2.110</b>
<b>Audiolivres</b>	102	3	0	<b>105</b>
<b>Périodiques adultes</b>	3.188	1.153	280	<b>4.621</b>
<b>Périodiques jeunesse</b>	899	670	285	<b>1.854</b>
<b>Salle de lecture</b>	1.006	0	0	<b>1.006</b>
<b>Fonds spéciaux</b>	361	0	0	<b>361</b>
<b>Autres</b>	31	5	2	<b>38</b>
<b>Total</b>	<b>83.532</b>	<b>27.566</b>	<b>12.373</b>	<b><u>123.471</u></b>



Pour proposer des documents récents et pertinents, que ce soit au point de vue des documentaires ou de la fiction, les bibliothèques communales d'AUBANGE ont effectué des acquisitions de nouveautés. Du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022, ces acquisitions atteignent un total de **6.141 documents**.

### 21.7. PRÊT INTER-BIBLIOTHÈQUE (PIB)

Le prêt interbibliothèque est un service proposé aux lecteurs ayant pour objectif de leur fournir dans les meilleurs délais un document non accessible au sein de leur propre bibliothèque (car l'ouvrage est déjà emprunté ou parce que la bibliothèque n'en dispose pas).

Ainsi, il convient de distinguer deux types de transactions de prêt interbibliothèque :

- les emprunts de documents à d'autres bibliothèques de la province à destination du public des bibliothèques de la Ville d'AUBANGE
- les prêts des bibliothèques de la Ville d'AUBANGE aux autres bibliothèques de la province

En outre, le réseau Samarcande est également utilisé pour ces deux types de transactions en dehors de la province de LUXEMBOURG.

Au total, les chiffres atteignent **14.949** transactions de PIB, réparties comme suit :

	Nombre de transactions de PIB
<b>Emprunts</b>	3.084
<b>Prêts</b>	11.818
<b>Emprunts Samarcande</b>	20
<b>Prêts Samarcande</b>	27
<b>Total</b>	<b>14.949</b>

## 21.8. AMÉLIORATIONS ET DÉVELOPPEMENT

### Bibliothèque Hubert Juin d'ATHUS

Les horaires de la bibliothèque d'ATHUS ont été modifiés depuis le 1er septembre 2021. Désormais, cette dernière ouvre les lundis de 13h00 à 19h00, les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, les vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 et les samedis de 9h00 à 13h00.

Depuis l'été 2022, la façade de la bibliothèque est embellie par une magnifique fresque réalisée dans le cadre de l'opération « *Grain de beauté* ».



### Bibliothèque Maurice Bon d'HALANZY

Depuis le 06 décembre 2019, la bibliothèque d'HALANZY porte fièrement le nom de Maurice Bon.

Les bibliothécaires d'HALANZY constatent, malheureusement, que de nombreux habitants de la commune ne connaissent toujours pas l'existence de la bibliothèque Maurice Bon. Il est vrai que cette bibliothèque, placée à l'arrière de l'ancien hôtel de ville, n'est pas très visible depuis la rue. Ainsi, elles souhaiteraient que des projets, comme, par exemple, une signalétique placée en façade et à l'intérieur du bâtiment, soient mis en place afin d'améliorer cette visibilité.

Notons que des travaux sont prévus dans l'ancien hôtel de ville. Une solution temporaire devra donc être trouvée pour la bibliothèque le temps de ce travaux.

### **Bibliothèque Frédéric Kiesel de RACHECOURT**

Après une longue attente, la bibliothèque Frédéric Kiesel a enfin pris ses nouveaux quartiers depuis le 13 octobre 2020 dans l'ancienne maison communale de RACHECOURT, 262 La Strale. Tout nouvellement rénové, le bâtiment (muni d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite) se compose, à l'étage, de deux salles mises à disposition du SI de RACHECOURT et des différentes ASBL du village qui accueilleront des expositions et des réunions.

Les horaires de la bibliothèque de RACHECOURT ont été modifiés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Désormais, cette dernière ouvre les lundis de 17h00 à 19h00 et les mercredis de 14h00 à 18h00.



## **21.9. ACTIVITÉS ET ANIMATIONS**

Si les activités de prêt de documents sont souvent les plus connues en tant que missions des bibliothèques, celles-ci ont également un rôle plus social. En effet, le décret en vigueur actuellement tend à inciter de plus en plus les opérateurs directs à réaliser des activités créatrices de lien social. Ces animations prennent place dans le cadre d'un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQDL), approuvé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Rédigé en 2015 et actualisé en 2021, le PQDL des bibliothèques communales d'Aubange se subdivise en plusieurs priorités et axes :

- Favoriser les liens sociaux et la mixité au sein de la population
  - Encourager à la démarche citoyenne et à l'émancipation de chacun
  - Développer le multiculturalisme et mettre en valeur la richesse des autres cultures, mais aussi de la nôtre
  - Développer le dialogue et la compréhension entre les générations
  - Désacraliser la bibliothèque auprès des lecteurs et non-lecteurs
  - Permettre à la vie associative et culturelle d'exploiter la bibliothèque comme lieu d'expression
  
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de la population du territoire
  - Soutenir l'alphabétisation et l'apprentissage du français
  - Faciliter l'accès aux technologies et aux sources d'information
  - Agir sur l'emploi et sur la formation
  - Développer les pratiques de lecture auprès des écoles et des acteurs de l'enfance

Ainsi, depuis janvier 2022, les bibliothèques communales d'AUBANGE ont accueilli **7.319 personnes** qui ont assisté à **283 animations**. Parmi celles-ci, 282 prenaient place au sein du PQDL. En termes horaires, cela correspond à près de **2.372 heures d'animations**. Notons également que 108 de ces activités ont été réalisées hors les murs des bibliothèques. En 2021, à la même époque, les bibliothèques d'AUBANGE avaient accueilli 8.290 personnes lors de 315 animations.

### Les activités récurrentes

#### ✓ *Visites de classes et de groupes divers*

En 2022, les bibliothèques de la Ville d'AUBANGE ont accueilli 15 classes, crèches ou groupes collectifs pour des visites de bibliothèque et/ou ludothèque. Durant ces visites, les enfants ont pu découvrir les locaux et le rangement, mais ont aussi profité de lectures proposées par les bibliothécaires. Au total, **260 enfants** ont bénéficié de ces activités. Les bibliothécaires d'ATHUS se sont également rendus dans les classes maternelles de l'école communale d'AUBANGE pour réaliser des lectures sur le thème d'Halloween.

#### ✓ *Chasse au trésor et recherche documentaire à la bibliothèque*

La bibliothèque d'ATHUS propose également aux écoles et autres collectivités des animations « chasse au trésor » et « recherche documentaire ». Ces deux types d'animation permettent aux participants de se familiariser avec les différentes sections de la bibliothèque ainsi qu'avec le rangement des livres. Au total, **34 personnes** ont profité de ces activités.



#### ✓ *Heures du conte mensuelles*

Depuis sept ans déjà, la bibliothèque Hubert Juin d'ATHUS a mis en place des heures du conte mensuelles. Durant celles-ci, les bibliothécaires proposent des lectures pour les enfants dès 3 ans et leur famille. En 2022, seize heures du conte ont été proposées. Neuf d'entre elles ont été délocalisées à la bibliothèque d'HALANZY et à la bibliothèque de RACHECOURT. Ces heures du conte ont rassemblé **292 personnes**. Plusieurs autres activités de ce type sont prévues fin de l'année 2022.

#### ✓ *Tables de conversation*

Organisées par le PCS, les Tables de conversation accueillent chaque année de nombreux apprenants souhaitant parfaire leur niveau de français. De février à juin 2022, les cours donnés par Maruska Lambert se déroulent les mardis, mercredis et jeudis pour une dizaine de participants. Une nouvelle session est en cours depuis septembre et se terminera en décembre 2022.

#### ✓ *Déstockage*

Chaque année, la bibliothèque d'ATHUS organise son grand déstockage de livres (provenant de dons). Au vu du succès de l'année précédente, les bibliothécaires se sont, à nouveau, associés à l'ASBL Escal'Concept. Organisé le 17 septembre 2022 de 10h00 à 17h00, sur le parking à l'arrière de la bibliothèque, ce déstockage a accueilli **412 personnes**.

✓ *Conférences du Cercle d'Histoire MESSANCY-AUBANGE*

Depuis quelques années déjà, les conférences du Cercle d'Histoire MESSANCY-AUBANGE ont beaucoup de succès à la bibliothèque d'ATHUS. En 2022, trois conférences ont été données et ont accueilli **135 personnes**.

✓ *Délire de lire*

« Délire de lire » est le nom du club de lecture de la bibliothèque d'HALANZY, créé en partenariat avec l'Atelier Gaumais en septembre 2018. Ce club qui se réunit une fois par mois à la bibliothèque.

✓ *Petits contes avec les crèches*

Depuis septembre 2021, les bibliothécaires d'ATHUS se sont, à nouveau, associées avec les crèches « Les poussins » et « Les canetons ». Chaque mois, les bibliothécaires proposent des lectures aux enfants soit à la bibliothèque soit à la crèche.



✓ *Ateliers philo*

En 2019, la bibliothèque d'ATHUS a mis en place un cycle d'ateliers philosophiques pour les enfants. Pendant une heure, ces derniers peuvent discuter et débattre autour de différents sujets sous le regard bienveillant de leur animatrice Marianne Gosset. Sept ateliers, durant lesquels **33 enfants** se sont retrouvés, ont eu lieu depuis le début de cette année.

✓ *Prix Joker et Label ludo*

En 2022, la ludothèque d'ATHUS a pu proposer sa traditionnelle soirée jeux organisée à l'occasion du Label Ludo et Prix. Ce moment consacré au jeu a attiré **27 participants**.

✓ *Heures du jeu en partenariat avec l'École des devoirs*

À la demande de l'École des devoirs, la ludothèque d'ATHUS propose régulièrement aux enfants, une heure du jeu durant laquelle les enfants apprennent, sans s'en rendre compte, le vivre ensemble. Au total, **63 enfants** ont bénéficié de ces heures du jeu.

✓ *Activités proposées aux Plaines de vacances et Stages*

À la demande du service jeunesse, les bibliothèques de la Ville d'AUBANGE ont proposé aux enfants participants aux Plaines de vacances, une activité autour du jeu et du livre. Au total, **353 enfants** ont bénéficié de ces activités.



Par ailleurs, cette année, la bibliothèque de RACHECOURT a également proposé une activité aux **37 enfants** inscrits au stage de printemps.

✓ *Job étudiant*

En 2022, à la demande du Service jeunesse et du PCS, la bibliothèque d'ATHUS a proposé ses locaux pour l'action « *Recherche un job étudiant* ». Cette action a attiré **61 participants**.

✓ *Fête des pommes*

Après plusieurs années d'absence, la traditionnelle Fête des pommes a fait son retour ! La bibliothèque de RACHECOURT s'est associée à l'évènement en proposant une porte ouverte de ses locaux, attirant près de **69 personnes**, ainsi qu'un atelier créatif à **86 participants**.



## Les grands projets

✓ *Du Roman à l'Écran*

Du 1<sup>er</sup> février 2022 au 13 mars 2022 a eu lieu, en Province de LUXEMBOURG, le projet « *Du Roman à l'Écran* ». Celui-ci permet aux bibliothèques participantes de s'associer à des cinémas et centres culturels afin de mettre en valeur des livres ayant été adaptés à l'écran.

Dans le cadre de ce projet, les bibliothèques de la Ville d'AUBANGE, en partenariat avec la Bibliothèque centrale de MARCHE-EN-FAMENNE, le Centre Culturel d'ATHUS et le Syndicat d'Initiative d'AUBANGE ont choisi de mettre à l'honneur le thème de l'écologie.

Ainsi, durant le mois de février et mars 2022, diverses animations donc eu lieu sur toute la commune. Au programme, nous retrouvons :

- Quatre expositions : deux au Centre Culturel, une à HALANZY et une à ATHUS ;
- Trois projections de films, au Centre Culturel ;
- Trois heures du conte, une dans chacune des implantations ;
- Deux ateliers créatifs : « *Création d'un hôtel à insectes* » à RACHECOURT et « *Atelier Bewarp* » à HALANZY ;
- Une soirée jeux à ATHUS, présentée par les bibliothécaires ;
- Un parcours nature à RACHECOURT ;
- Un stage au Centre culturel ;
- « *D'une goutte à l'autre* » sur tout le territoire de la Ville d'AUBANGE.



Au total, ce sont **1.280 personnes** qui ont participé à l'une ou l'autre des animations proposées durant « Du Roman à l'Écran 2022 ».

#### ✓ *En cours d'Histoires...*

Tous les mois, une bibliothécaire s'est rendue dans chacune des classes de l'école communale d'AUBANGE, de la prématernelle à la 6<sup>ème</sup> primaire, pour proposer une animation aux élèves. Durant 45 minutes, elle leur a, notamment, présenté son métier, fait découvrir l'objet livre et proposé des lectures abordant différentes thématiques. Par ailleurs, chacune des classes a également bénéficié d'un dépôt d'une mini-bibliothèque contenant une quarantaine d'ouvrages. Ce dépôt était renouvelé tous les deux mois en fonction des demandes des enfants et de leur instituteur. Au total, ce sont **999 enfants**, répartis dans **51 classes** qui ont pu profiter de cette initiative.

En septembre 2022, afin de permettre à toutes les écoles de bénéficier de cette activité, cette dernière a été modifiée. Ainsi, les dépôts ne sont plus réalisés pour l'entièreté de l'année scolaire, mais pour 10 semaines. Durant ces 10 semaines, deux animations, dont le thème est laissé au choix de l'instituteur, sont prévues en classe : pour marquer l'arrivée et la fin du dépôt.

#### ✓ *Histoires croquantes*

Sur le même schéma que le projet *En cours d'Histoires...*, une fois par mois, la bibliothécaire de RACHECOURT propose à chacune des classes de l'école communale de RACHECOURT une animation aux élèves, soit en classe, soit à la bibliothèque. Par ailleurs, chacune des classes a également bénéficié d'un dépôt d'une mini-bibliothèque régulièrement renouvelé. Au total, ce sont **505 enfants**, répartis dans **36 classes** qui ont pu profiter de cette initiative.

En septembre 2022, l'activité *Histoires croquantes* a été modifiée : désormais, il n'y a plus de dépôt ni d'animation en classe, les élèves se rendent chaque mois à la bibliothèque pour bénéficier d'une activité et pour choisir de nouveaux livres. Ainsi, depuis le début de l'année scolaire, **249 enfants**, répartis dans **16 classes** ont pu profiter de cette nouvelle version.

✓ *Prix Versele*

Durant l'année scolaire 2021-2022, la bibliothèque d'ATHUS a proposé aux élèves de l'école communale d'AUBANGE de participer au Prix Bernard Versele. Après avoir lu les livres sélectionnés, **242 élèves** ont ainsi pu voter pour leur livre préféré.

### Les activités ponctuelles

✓ *Chasse aux œufs*

La bibliothèque d'ATHUS, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative d'AUBANGE et l'ASBL Escal'Concept, a proposé une chasse aux œufs sur le territoire communale. De fin mars à fin avril 2021, sept parcours pédestres, sur lesquels étaient cachés des œufs qu'il fallait retrouver, étaient proposés aux participants. Près de **700 personnes** sont venues chercher le carnet de chasse.

De plus, cette année, la traditionnelle chasse aux œufs a pu être organisée le lundi de Pâques sur le domaine de Clémarais. Cette dernière a attiré près de **800 personnes**.



✓ *Les enfants de la résistance*

Pour faire écho au projet « Athus dans la tourmente des années 40 » proposé par le Ciné-Photo-Club AUBANGE, les bibliothécaires d'ATHUS ont proposé du 11 au 25 mai 2022, une exposition « Les enfants de la résistance ». Cette dernière a attiré près de **301 visiteurs** en visite libre ou en animation scolaire.

✓ *La traversée s'expose*

En collaboration avec Lire et Ecrire, la bibliothèque d'ATHUS a proposé une exposition mettant en valeur la collection « La traversée » aux éditions Weyrich. Cette collection a été spécifiquement conçue pour les personnes apprenant à lire. C'est pourquoi la bibliothèque s'est également associée aux étudiants de technique de qualification de l'ICL ATHUS et aux apprenants des tables de conversation. Ces derniers ont d'ailleurs pu bénéficier d'une conférence littéraire offerte par Xavier Deutsch.

## 22. ECOLES COMMUNALES

### 22.1. DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018, TROIS ÉCOLES COMMUNALES RÉPARTIES SUR 4 SITES

**Ecole Fondamentale Communale d'AIX-SUR-CLOIE** – directrice DENOLF Audrey  
Rue Reifenberg 11 – 6792 AIX-SUR-CLOIE (enseignement primaire et maternel)

**Ecole Fondamentale Communale d'AUBANGE** – directrice stagiaire AGIUS Marie-Noëlle (sera nommée à titre définitif en janvier 2023)

- Avenue de la Gare 39 – 6790 AUBANGE (enseignement primaire et maternel)
- Rue de la Cité 4 – 6790 AUBANGE (enseignement maternel)

**Ecole Primaire Communale de RACHECOURT** – directeur ROUARD Benoît  
Rue de l'Atre 149 – 6792 RACHECOURT  
Enseignement primaire

### 22.2. ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

L'ensemble du personnel enseignant au 31 octobre 2022 est constitué de **63 personnes** :

- 33 institutrices définitives (12 en maternelles et 21 en primaires) ;
- 10 institutrices temporaires (4 en maternelles et 6 en primaires) ;
- 14 maîtres et maîtresses spéciaux (éducation physique, 2<sup>e</sup> langue anglais, cours philosophiques, psychomotricité) : 8 à titre définitif et 6 à titre temporaire ;
- 1 puéricultrice définitive ;
- 2 puéricultrices APE ;
- 3 directions : 2 définitives avec classe et 1 stagiaire sans classe.

Au niveau des traitements, la Fédération Wallonie Bruxelles subventionne 10,5 emplois d'institutrices, 20 périodes de psychomotricité et 3 emplois de puéricultrices dans l'enseignement maternel et 688 périodes dans l'enseignement primaire : instituteur(trice)s et directeur(trice)s avec classe (530 périodes) + maîtres spéciaux (110 périodes) + traitements des directrices d'Aix-sur-Cloie et d'Aubange (48 périodes).

A cela s'ajoutent 16 périodes d'institutrices maternelles et primaires pour assurer l'accompagnement de Français Langue d'Apprentissage (dispositif visant à accompagner les élèves ne maîtrisant pas le français), 28 périodes d'institutrices maternelles et primaires d'encadrement différencié pour l'implantation d'Aubange Centre (moyens supplémentaires octroyés aux écoles/implantations qui accueillent des enfants issus de milieux plus fragiles socio économiquement) et 13 périodes d'institutrices maternelles et primaires pour l'accompagnement personnalisé (périodes supplémentaires permettant de proposer aux élèves des activités de soutien et consolidation des apprentissages sous la forme de co-enseignement).

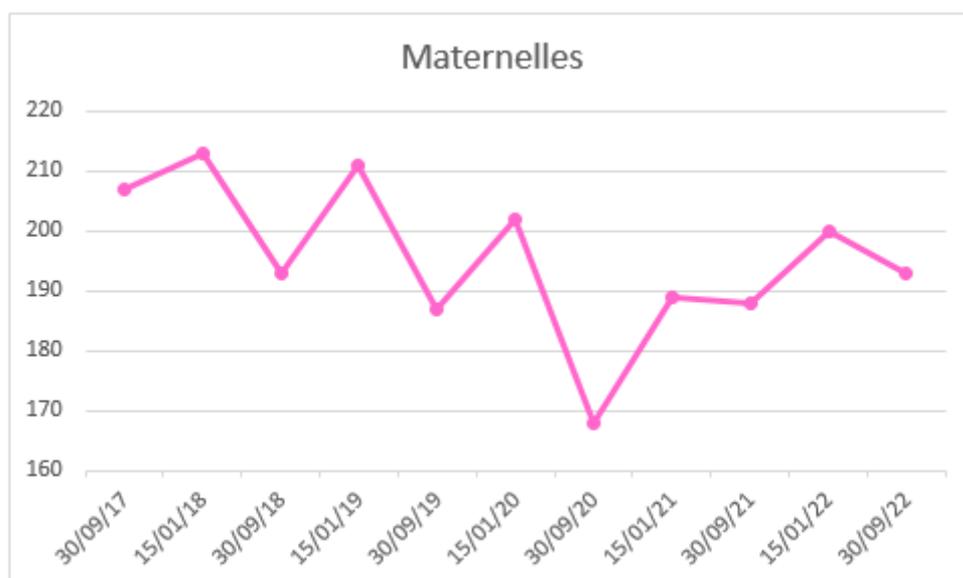
La Ville d'Aubange, quant à elle, prend en charge, par décisions du Conseil Communal, 5 périodes de cours d'enseignement maternelle, 25 périodes de cours d'enseignement primaire et 16 périodes de cours de seconde langue (anglais) organisé dans le cadre de du projet éducatif du PO.

### 22.3. EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

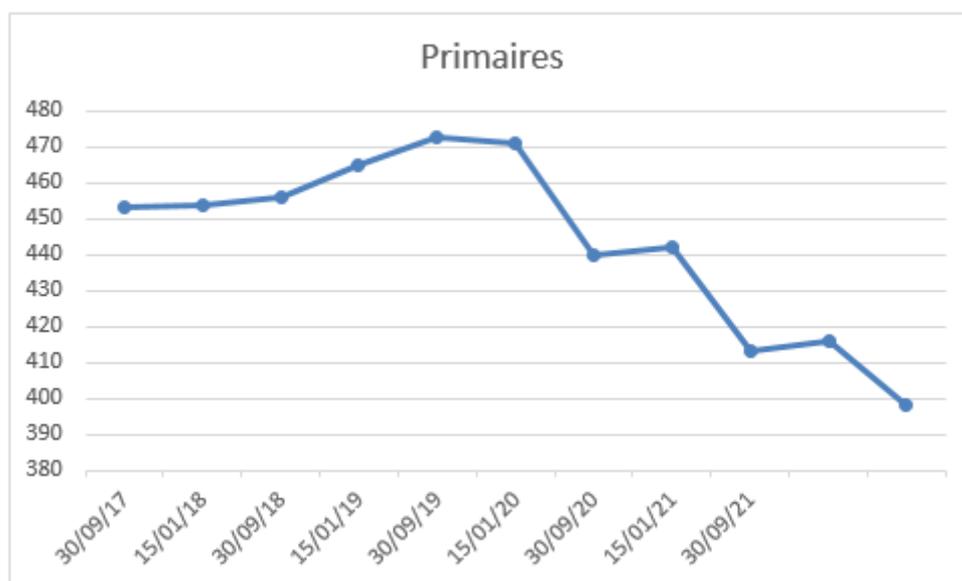
Les dates de comptage de la population scolaire sont le 15 janvier et le 30 septembre de chaque année dans l'enseignement primaire et le 15 janvier pour l'enseignement maternel (4 augmentations de cadre sont possibles durant l'année scolaire).

Les emplois et périodes de cours subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles sont calculés sur base du nombre d'élèves régulièrement inscrits dans les écoles à ces dates.

A la lecture des tableaux et graphiques ci-dessous reprenant le nombre d'élèves comptabilisés depuis la rentrée 2017, on constate que la population maternelle a connu une évolution en dents de scie jusqu'en janvier 2020. Elle a ensuite fortement chuté à la rentrée 2020 et est remontée depuis lors, même si ça reste inférieur aux années précédentes.



La population primaire a été en évolution constante jusqu'en janvier 2020 mais, depuis la rentrée 2020, elle diminue de façon assez importante : 33 élèves de moins à la rentrée 2020 puis 27 élèves de moins à la rentrée 2021 et encore 15 élèves de moins pour cette rentrée 2022.



	maternelles Aubange Centre	maternelles Bikini	maternelles Aix	TOTAL maternelles	primaires Aubange Centre	primaires Aix	primaires Rachecourt	TOTAL primaires
30/09/17	109	46	52	207	264	95	94	453
15/01/18	110	50	53	213	265	95	94	454
30/09/18	102	50	41	193	244	112	100	456
15/01/19	113	51	47	211	251	114	100	465
30/09/19	97	38	52	187	263	109	101	473
15/01/20	105	41	56	202	259	110	102	471
30/09/20	77	40	51	168	236	113	91	440
15/01/21	85	47	57	189	238	113	91	442
30/09/21	80	36	72	188	218	109	86	413
15/01/22	83	43	74	200	222	109	85	416
30/09/22	76	55	62	193	211	106	81	398

## 23. DEPARTEMENT "TOURISME"

### Activités du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022

#### Promenades Rando-découverte de la région en collaboration avec le club de marche La Fourmi

Organisateurs : Syndicat d'Initiative d'Aubange et le club de marche La Fourmi

Chaque mardi après-midi, un circuit différent est proposé aux marcheurs.

Monsieur Norbert Claren et toute son équipe d'accompagnateurs guident les participants depuis de nombreuses années. Cette activité connaît toujours un vif succès.

Un tout grand merci pour leur dévouement et leur collaboration.

### **Promenades Nature et Patrimoine un dimanche par mois entre mars et octobre**

*Organisateur* : Syndicat d'Initiative d'Aubange

Afin de faire découvrir la beauté de la nature ainsi que le patrimoine bâti de notre région, le Syndicat d'Initiative d'Aubange propose une promenade nature et patrimoine ouverte à tous.

Cette balade guidée vous emmène à la découverte d'une des localités de notre région transfrontalière et de ses richesses naturelles et patrimoniales rencontrées sur l'itinéraire proposé.

### **Expositions présentant un artiste, artisan, collectionneur, ... de la Ville d'Aubange**

*Organisateur* : Syndicat d'Initiative d'Aubange

Afin de faire découvrir les artistes, artisans, collectionneurs, passionnés, ... de la Ville d'Aubange, le syndicat d'initiative organise des expositions dans la salle de La Rotonde au domaine de Clémaraï.

Du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022, les expositions mises en place sont :

- Sculptures de Claude Feltz du 06 au 21 novembre 2021
- Céramiques d'Erika Sower, aquarelles et photographies de Marianne Hinkels, photographies de Jean-Paul Leva et tableaux faits à partir d'éléments de récup' de Fabienne Mathieu du 12 au 27 mars 2022
- Maquettes de Guy Boon et Jean-Marie Wathelet du 08 au 23 octobre 2022.

### **Accueil de l'exposition « Camille Barthélémy à l'œuvre » du 03 au 21 décembre 2021**

*Organisateurs* : Martine Meunier et Emmanuel Grégoire en collaboration avec le Centre culturel de la Ville d'Aubange

2021 étant l'année du soixantième anniversaire de la mort de Camille Barthélémy, l'exposition a présenté des tableaux de cet artiste originaire de notre région. Visites guidées et conférences sont venues agrémenter la découverte de ce grand peintre et graveur.

### **36ème saison de la Gaume buissonnière du 01 mars au 15 septembre 2022**

L'engouement pour les randonnées a bien progressé ces dernières années et la Gaume Buissonnière profite de ce succès.

Une nouvelle édition du topoguide a été imprimée début 2022 pour permettre aux promeneurs d'avoir les informations et les cartes les plus récentes sur ce circuit de 225 km.

### **Participation au salon du tourisme le 11 et 12 mars 2022**

L'Office du Tourisme du Grand Longwy a organisé un salon du tourisme transfrontalier dans la galerie de l'hypermarché Auchan à Mont-Saint-Martin (France).

Le syndicat d'initiative en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon ont y participé afin de promouvoir les activités touristiques de notre région.

### **Parcours nature le 12 mars 2022 à 14h à Rachecourt**

*Organisateurs* : Syndicat d'Initiative d'Aubange et les bibliothèques communales

Lors de cette activité, la promenade guidée de +/- 5 km a permis aux participants de découvrir la nature et les environs de Rachecourt. Gérard Schmidt, biologiste, et Claude Waltener, guide environnement

nature, ont donné diverses informations concernant l'histoire, le relief, la biodiversité et les différents milieux naturels rencontrés pendant le parcours.

**Promenade guidée par Gérard Schmidt et Claude Waltener sur le thème « La Migration des Batraciens », le vendredi 25 mars 2022 à 20h15 à Battincourt**

Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange

Cette promenade est inscrite dans le cadre des journées wallonnes de l'eau.

Gérard Schmidt, biologiste, et Claude Waltener, guide environnement nature, ont expliqué les mœurs des batraciens pendant la période de l'accouplement et de la ponte des œufs.

Plusieurs espèces ont pu être observées venant du bois et se dirigeant vers les étangs de Battincourt.

**Chasse aux Œufs dans les localités de la Ville d'Aubange du 19 mars au 15 avril 2022 et journée familiale le lundi de Pâques 18 avril**

Organisateurs : Escal'Concept, les bibliothèques communales et le Syndicat d'Initiative d'Aubange

Sept parcours entre 2,7km et 4,32 km (un par localité) ont été établis. Des œufs et des énigmes ont été placés le long de ceux-ci et ils ont été mis en place pendant 4 semaines.

Dans les trois bibliothèques communales et au bureau du syndicat d'initiative, les enfants ont pu récupérer un carnet de chasse leur présentant les cartes des parcours et les bulletins de réponse. Tous les enfants participant à cette activité ont reçu une récompense chocolatée.

Une traditionnelle chasse aux œufs a été organisée le 18 avril. Elle a rencontré un beau succès, car +/- 300 enfants y ont pris part.

**Assemblée générale du Syndicat d'Initiative d'Aubange à Guerlange le 01 avril 2022**

L'assemblée générale s'est tenue à la salle de la Stuff, rue Saint-Martin, 4 à Guerlange. Ce fut l'occasion d'accueillir et de remercier les administrateurs et les membres de notre syndicat d'initiative. Elle fut, comme chaque année, très conviviale.

Elle s'est clôturée par le verre de l'amitié.

**Accueil de l'exposition « Bronze, argile, bois, papier ... le tout en 3D » du 30 avril au 15 mai 2022**

Organisateurs : Martine Meunier et Emmanuel Grégoire en collaboration avec le Centre culturel de la Ville d'Aubange

Cette exposition a présenté des sculptures d'artistes de notre région transfrontalière. Elle a permis de faire découvrir l'art de travailler les différentes matières (argile, bois, verre, fer, ...). L'exposition et les différentes activités organisées ont connu un vif succès.

**Collaboration à l'évènement « Athus : dans les tourmentes des années 40 » le 07 et 08 mai 2022**

Organisateurs : Ciné Photo-Vidéo Nos Loisirs en collaboration avec le Centre culturel de la Ville d'Aubange

La manifestation a demandé un grand nombre de bénévoles pour le bon déroulement de ces deux journées. Le syndicat d'initiative a apporté une aide pour le service au bar dans la salle du Rallye.

**36e Marché aux Fleurs le 21 mai 2022**

Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange

Ce marché propose un vaste choix de fleurs et de légumes à repiquer, d'arbres à replanter ainsi que des produits du terroir. Après deux années d'annulation, les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous. Le syndicat d'initiative a mis en place un stand de boissons et petite restauration.

### **Accueil de l'exposition « La Grande Marche » du 10 au 30 juin 2022**

*Organisateur* : Centre Culturel de la Ville d'Aubange

La Grande Marche est un projet fédérant à portée citoyenne au confluent de quatre pays. Le 11 septembre 2021, deux documentaristes, Simon Brunei et Nicolas Parmentier de l'Atelier Limo, sont partis à pied d'Aubange. Pendant trois semaines, ils ont exploré la frontière sud du Luxembourg à la rencontre d'un territoire transfrontalier et de ses habitants. Leurs buts ? Reconstituer à travers observations et interviews une nouvelle cartographie de la frontière et proposer une réflexion collective sur le sens et le devenir de l'Europe.

Ce projet s'inscrit dans la programmation d'Esch 2022 – capitale européenne de la culture.

L'exposition a été présentée de manière interactive et a permis de découvrir leur moyen métrage documentaire, leur plate-forme web et les différents interviews réalisés lors de cette marche.

### **Création de promenades « Découverte des localités » en Ville d'Aubange**

Puisque certaines de nos promenades ont été inaccessibles pendant plusieurs mois (peste porcine africaine), de nouveaux itinéraires ont été créés. Ces promenades empruntent, principalement, des rues à faible densité de trafic, des chemins de traverse et des sentiers champêtres.

L'accord de subsides par le Commissariat Général au Tourisme a été obtenu en novembre 2021. L'achat pour tout le matériel nécessaire et le balisage des promenades devraient être réalisés fin 2022-début 2023.

### **Soirée l'Odyssée de l'Espace le vendredi 12 août à Aubange**

*Organisateur* : Syndicat d'Initiative d'Aubange

La soirée a débuté à 21 h par une conférence de François Kinard, astrophysicien, sur le thème « Top 10 des choses à savoir dans l'Univers » et s'est poursuivie par une observation commentée du ciel nocturne vers 22 h.

La conférence a eu lieu à la salle La Harpaille, rue de Clémarais 28A à Aubange. Elle a accueilli 100 personnes.

L'observation du ciel nocturne s'est déroulée sur la plaine derrière le centre sportif. Elle a pu se faire dans des conditions favorables grâce au ciel bien dégagé et à la fermeture de l'éclairage public.

### **Après-midi de découverte du monde aquatique le samedi 27 août à Aubange**

*Organisateur* : Syndicat d'Initiative d'Aubange

Le syndicat d'initiative a organisé un après-midi de découverte du monde aquatique pour les enfants de 6 à 12 ans avec la malle pédag'eau. C'est un outil interactif qui permet de faire découvrir aux jeunes le monde aquatique par eux-mêmes.

14 enfants ont pris part à cette activité animée par Gérard Schmidt, biologiste.

### **Accueil de l'exposition « 1977 - Athus : l'usine ferme ! » du 10 au 25 septembre 2022**

*Organisateur* : ASBL Athus et l'Acier

L'ASBL Athus et l'Acier a organisé une exposition de photos inédites, prises dans le contexte des manifestations précédant la fermeture de l'usine en juillet 1977. Celles-ci ont été réalisées par deux photographes bruxellois, Alain De Borger et Paul Lhoir.

### **Conférence « l'odyssée de l'espace » le samedi 08 octobre à Halanzy**

Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange

La soirée a débuté à 20h30 par une conférence de François Kinard, astrophysicien, sur le thème « La conquête spatiale : passé, présent et futur » et s'est poursuivie par une observation commentée du ciel nocturne vers 21h30. La conférence a eu lieu dans la cafétéria du club de tennis, rue de la Minière, 1 à Halanzy et l'observation du ciel s'est déroulée sur le parking devant la salle.

### **Elaboration du calendrier des manifestations 2023**

2023 étant l'année du quarantième anniversaire du syndicat d'initiative, c'est le thème qui a été retenu pour illustrer la prochaine édition du calendrier des manifestations.

Plusieurs de nos membres travaillent à la prospection publicitaire.

Tous les clubs, associations... de notre entité communale sont contactés afin de recueillir leurs activités prévues en 2023.

La réalisation et la distribution de celui-ci nécessitent une collaboration importante entre toutes nos forces vives.

### **Développement du site internet [www.visitaubange.be](http://www.visitaubange.be), des comptes Facebook et Instagram du Syndicat d'Initiative d'Aubange**

La promotion des manifestations organisées sur le territoire de la Ville d'Aubange passe obligatoirement par internet et les réseaux sociaux. Des mises à jour régulières sont effectuées sur les différents réseaux du syndicat d'initiative.

### **Accueil de diverses formations dans le bâtiment La Harpaille**

## **24. AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

### **24.1. RENOUELEMENT DE L'AGRÉMENT**

L'agrément de l'ADL arrivant à échéance, une demande de renouvellement a dû être introduite auprès de la Région Wallonne. La demande d'agrément se divise en trois volets : un diagnostic complet du territoire, une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) et un nouveau Plan d'Actions.

Ce vaste travail a été validé par le Conseil d'Administration de l'ADL et le Conseil communal.

La Région Wallonne nous a accordé, sous conditions, le nouvel agrément jusqu'en 2026. Ces conditions impliquaient de modifier pour le 30/11/2022 le fond et la forme de notre plan stratégique avec l'accompagnement d'un de leur agent.

L'ADL s'est concentré sur deux priorités :

- **Soutenir, créer et développer des activités économiques ;**
- **Impulser, dynamiser et coordonner des actions d'attractivité de marketing territorial.**

## 24.2. GUICHET « UNIQUE »

Informier, accompagner, orienter, structurer les projets des futurs indépendant/entrepreneurs.

Recevoir, informer et orienter **les porteurs de projets socio-économiques** désirant s'installer sur la Commune. L'ADL donne des informations générales et spécifiques en fonction du type d'activité.

Réorienter **les demandeurs d'emploi** qui s'adressent à l'ADL : les demandeurs d'emploi sont informés des opportunités de formation et d'emploi et sont mis en relation avec les partenaires du champ socioprofessionnel.

Ce sont plus d'une vingtaine de porteurs de projets qui ont contacté l'ADL par différents biais : mail, appels téléphoniques et rendez-vous sur place. Les demandes concernent majoritairement des demandes de cellules vides à louer. Force est de constater qu'il est difficile de trouver une surface commerciale à louer sur le territoire de la Ville d'Aubange. De plus en plus de surfaces commerciales sont transformées en logements. Quant aux biens en vente, les prix élevés freinent les investisseurs potentiels. L'ADL est également sollicitée pour la création ou la reprise de nouvelle entreprise (épicerie, sandwicherie, permaculture, restaurant, bar,...) L'ADL a également reçu plusieurs indépendants déjà actifs qui réclament des avis et des conseils sur de nouveaux projets.

## 24.3. BASE DE DONNÉES

L'ADL met continuellement à jour **un cadastre des commerces**, en actualisant notre base de données commerciales et en effectuant des visites de terrain. Parallèlement aux commerces, l'ADL **recense également, de manière exhaustive, tout le tissu économique** de la Ville d'Aubange (entreprises, cellules vides, terrains disponibles).

L'ADL met également à jour la base de données de Terroir Lux qui recense les producteurs et détaillants locaux.

L'ADL continue de tenir à son **site internet** à destination des porteurs de projets et des investisseurs. Il propose une série d'outils pratiques comme les modalités pour devenir indépendant et des liens vers des sources d'informations fiables.

## 24.4. PROJET STREET ART

Ce projet fait suite à une réunion lancée par l'ADL fin de l'année 2018 qui visait à trouver un événement fédérateur à Aubange. La Ville d'Aubange a désigné quatre surfaces lui appartenant et a confié à l'ADL la rédaction d'un appel à projet et le contact avec les artistes-candidats. Les lauréats de chaque lot ont été ensuite désignés par un jury composé de citoyens, de membres du personnel communal et de représentants du Conseil communal. Nous avons reçu 80 formulaires de candidature répartis entre les quatre lots. Quatre œuvres ont été réalisées en 2022

Juin 2022 : 104 Rue de Rodange par Phayam Prod

Juillet 2022 : Bibliothèque Hubert Juin par Kanos et Agence Osaro

Septembre 2022 : Escaliers et rampe PMR du Brüll par Boris Bobz

Octobre 2022 : ILA par Iota et Agence HIER

## 24.5. PRIMES COMMERCIALES

En 2016, le Conseil Communal a voté un règlement d'octroi de 2 primes : **une prime d'installation et une prime de modernisation**. L'ADL a un rôle d'initiation, d'instrumentation et d'instruction des dossiers de demandes. En 2022, il y a eu 4 demandes de primes auprès de l'ADL, qui ont toutes été acceptées par le Collège Communal.

## 24.6. PARTENARIATS

Co-organisation avec Idelux de la 13e édition du Jogging-Marche au profit de ELA (lutte contre les leucodystrophies – 20/05/2022). L'ADL s'est occupé du marquage du parcours et de trouver des lots chez les commerçants (Marché des Saveurs d'Aix/Cloie).

Participation aux comités de validation mensuels de Challenge, structure d'accompagnement à l'autocréation d'emploi qui propose un accompagnement aux demandeurs d'emploi qui souhaitent créer leur propre entreprise.

Organisation d'un petit-déjeuner des commerçants dont l'objectif était la mise sur pied d'une association commerciale (21/06/2022). Suite à ce petit déjeuner, la création de cette association suit son cours. Plusieurs réunions avec des commerçants désireux d'intégrer des postes d'administrateurs ont eu lieu.

Co-organisation de la journée consommateur à Aubange avec le service éco-passeur de la Ville d'Aubange (12/06/2022). L'ADL a apporté un soutien logistique et a cherché des exposants.

Commission communale de mobilité et du commerce : Visite de l'intérieur de la gare d'Athus avec les membres de la Commission (22/01/2022) et discussion avec les membres (24/01/2022).

La Ville d'Aubange a lancé en 2019 un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Les objectifs du PCDR à travers la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) est de soutenir et impulser une dynamique associative ; Offrir l'accès aux services de base au sein des villages (éducation, santé, loisirs, culture, etc.) et Accroître la dynamique des villages par des activités économiques (accueil des TPE/PME, création d'un ancrage local) à Objectif unique : Rendre les villages plus vivants via l'économie, l'associatif et les services. L'ADL a participé en tant qu'experte aux différentes réunions et groupe de travail de la CLDR.

A la demande de la Ville d'Aubange, une réunion (30/06/2022) s'est tenue avec les commerçants de la Grand Rue pour présenter des projets relatifs à la mobilité dans cet axe très fréquenté.

Adhésion à la Confédération Luxembourgeoise des Associations de Commerçants (CLAC) dont l'objectif est de fédérer et dynamiser le tissu économique de la Province de Luxembourg en apportant son soutien aux Communes et associations de commerçants. Les ADL luxembourgeoises font figure de partenaires et de relais auprès des commerçants.

Participation à la plateforme « Création d'activité » organisée par le Forem Luxembourg.

Participation à la plateforme Sud-Luxembourg organisée par l'IBEFE Luxembourg. Il s'agit d'un tour des actualités des organismes de formations présents sur le territoire de la Province de Luxembourg.

Mise à disposition des locaux de l'ADL pour le CEPPST à partir du 28/11/2022.

## **24.7.DIVERS**

### Formations internes et soirées d'information

23/11/ 2021 : Webinaire ADL : Présentation des plans de communication stratégique et opérationnel

09/12/2021 : Webinaire ADL : Focus sur la communication externe

10/02/2022 : Formation Portail cartographique du GIG

26/04/2022 : Webinaire ADL : Création d'un logo pour le dispositif ADL

02/06/2022 : « Les Petits commerces à marche forcés vers la digitalisation » par la CLAC

07/06/2022 et 16/06/2022 : Gestion de projet par l'UVCW

08/11/2022 : Webinaire ADL : Comment mobiliser les espaces disponibles pour le développement économique de vos territoire ? Focus sur la réhabilitation des sites

14/11/2022 : Crise énergétique : solutions pour sauver mon entreprise par la CLAC

## **24.8. RENCONTRES-INTER ADL (NAMUR-LUXEMBOURG)**

Ces réunions visent à échanger les pratiques professionnelles entre ADL, à les structurer par des interventions d'experts et des visites sur le terrain.

25/03 : Florenville

24/06 : Walcourt

23/09 : Vielsalm

01/12 : Anhée